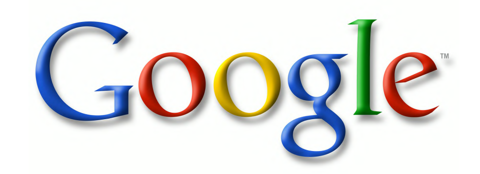
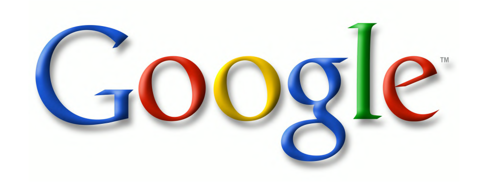
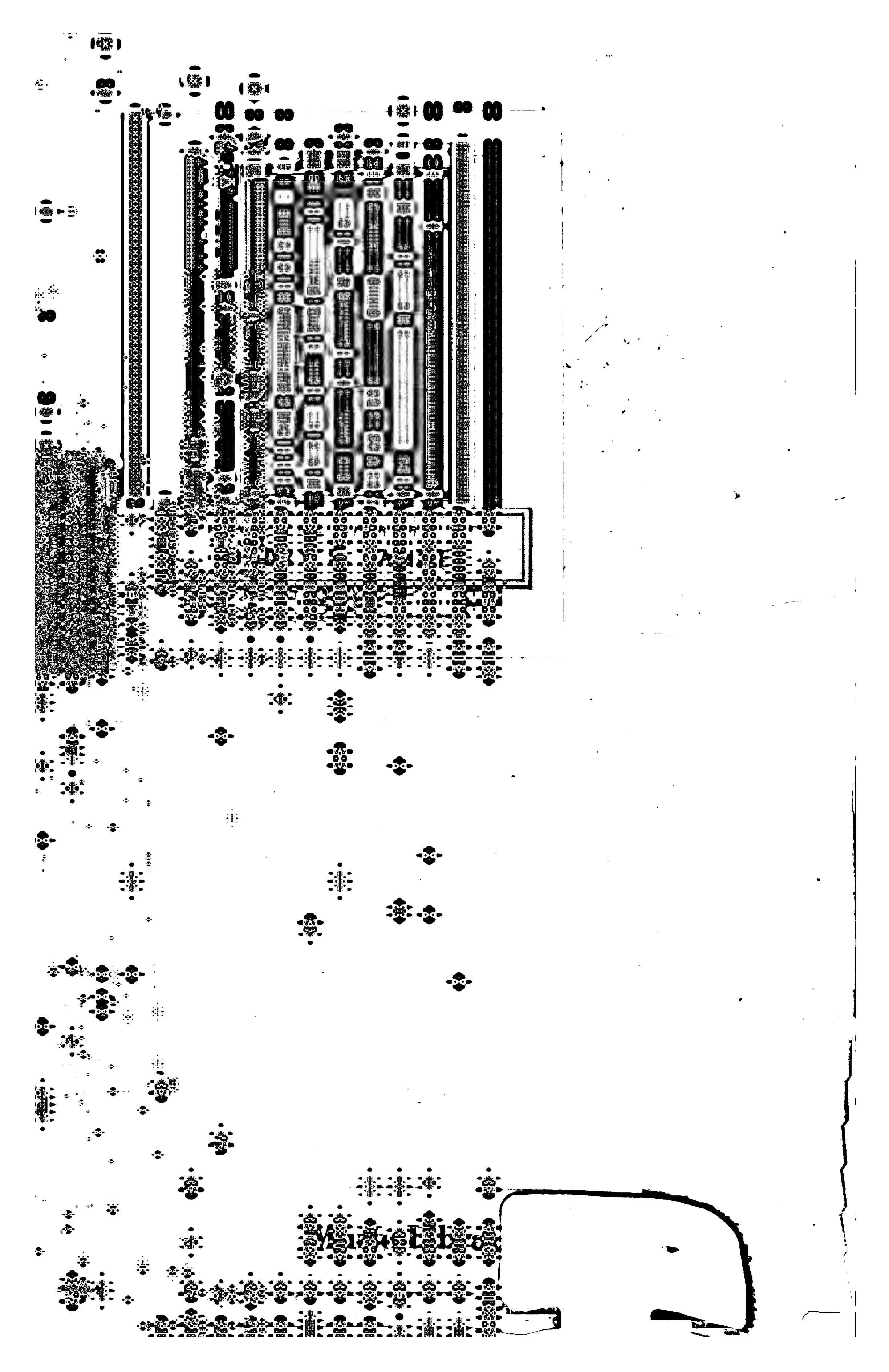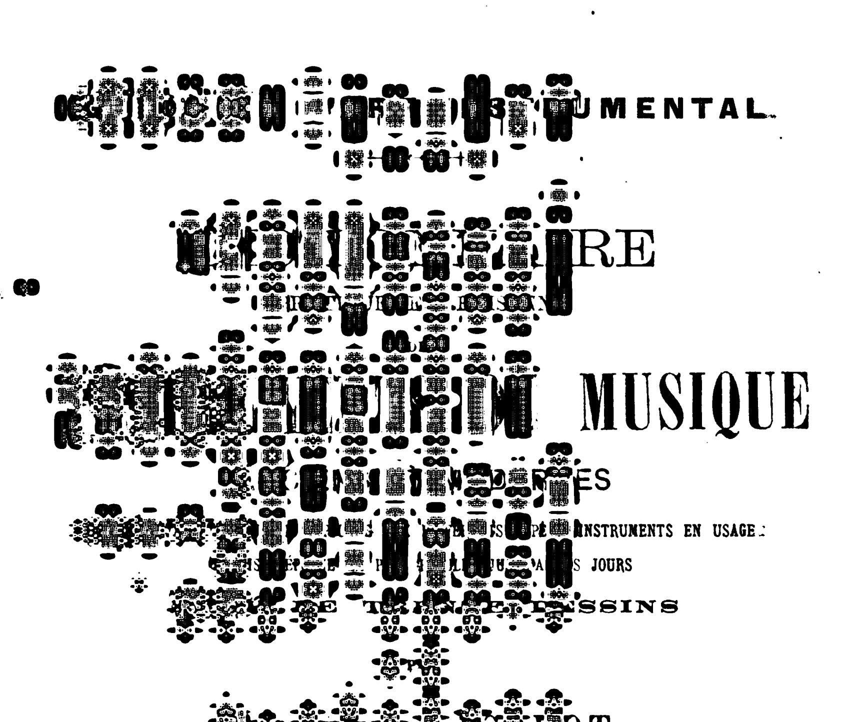








...UMENTAL

...RE

... MUSIQUE

...ES

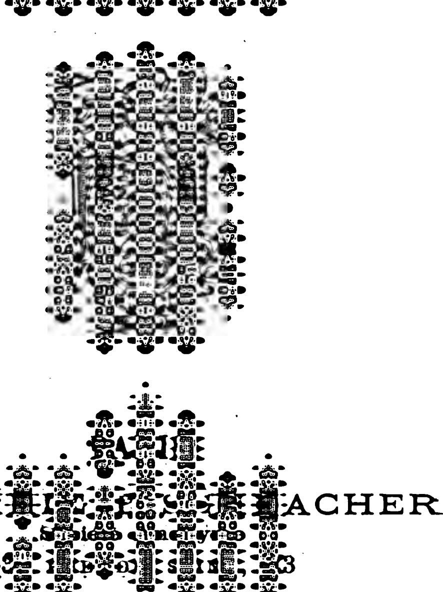
... INSTRUMENTS EN USAGE

... JOURS

... SSINS

...OT

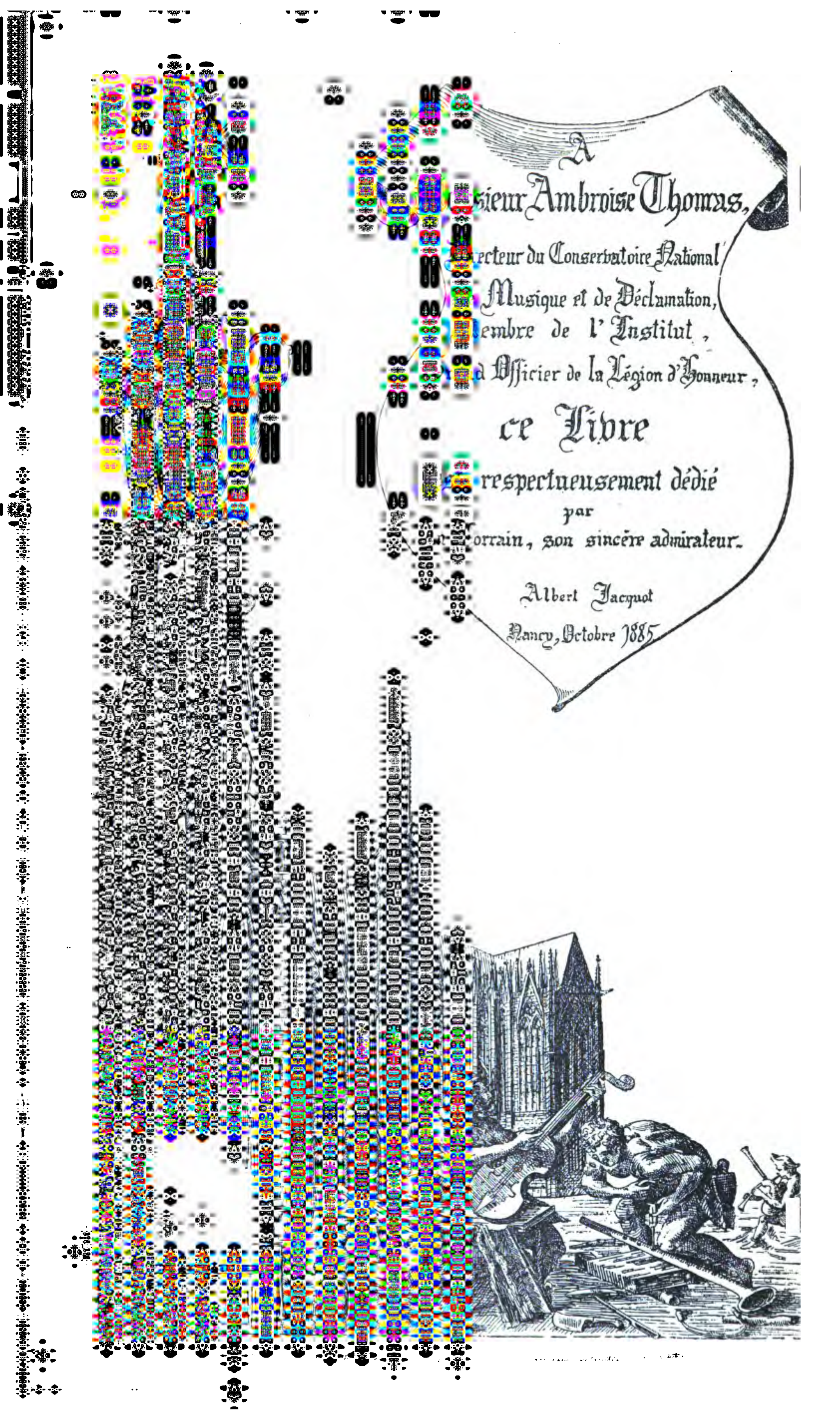
... Stanislas.



...ACHER

... 3

Nancy. — Imp. Nouvelle, rue de Serre, 15.


A
sieur Ambroise Thomas,
ecteur du Conservatoire National
Musique et de Déclamation,
embre de l'Institut,
Officier de la Légion d'Honneur,
ce Livre
respectueusement dédié
par
orrain, son sincère admirateur.
Albert Jacquot
Nancy, Octobre 1885

Paris, 14 Octobre, 1885.

Monsieur et cher Compatriote,

Je suis très sensible au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, et j'accepte avec plaisir la dédicace de votre nouvel ouvrage.

Le sujet que vous avez traité et enrichi de dessins originaux me paraît de nature à intéresser les curieux et tous les amis de l'art musical.

Recevez, Monsieur et cher Compatriote, avec mes sincères remerciements, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Ambroise Thomas

AVANT-PROPOS

Voici un livre sans prétention doctrinale et qui se présente au lecteur sous un titre peut-être trop modeste. Sans doute, c'est un *guide* essentiellement pratique que l'auteur s'est proposé d'offrir aux artistes, aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes, à toute la grande famille qui relève des Arts du dessin ; mais, en dehors de la partie documentaire, les esprits curieux trouveront dans ce petit volume des aperçus inattendus et pleins d'intérêt.

Il y a quelques années déjà, sous les auspices d'un autre illustre maître, nous avons eu le privilège de présenter M. Albert Jacquot au lecteur[1]. Depuis ce premier essai, notre auteur a poursuivi avec ardeur ses études de *Curiosité instrumentale*, et il nous revient aujourd'hui avec un livre où abondent des renseignements précieux, patiemment recueillis, puisés aux sources et appuyés de dessins relevés d'un crayon aussi habile que judicieux.

[1] *Histoire de la Musique en Lorraine*, précédée d'une lettre autographe de Ch. Gounod, de l'Institut de France.

Chercheur passionné, fils et petit-fils de luthiers, nourri d'études techniques, M. Jacquot s'est rendu maître dans l'art difficile de fouiller les bibliothèques du pays lorrain, de déchiffrer les archives locales, et il a fait de véritables trouvailles dans une matière qui, au premier coup d'œil, semble ne comporter ni intérêt ni agrément. Il fallait un certain courage pour entreprendre et mener à bien une pareille tâche ! M. Jacquot l'a accomplie avec un rare bonheur, et il suffira de parcourir quelques pages de son livre pour s'en convaincre.

La difficulté était de garder une juste mesure dans le développement de ces petites monographies qui, sous peine d'être incomplètes, devaient enregistrer une longue suite d'instruments de toutes sortes, de toute origine, relever les types les plus simples comme les plus compliqués d'un art qui, depuis Kerlino jusqu'à nos jours, a été constamment lié aux manifestations du génie musical.

Et maintenant, une étude aussi spéciale répondait-elle à un besoin artistique ? Nous laisserons les artistes-peintres, les dessinateurs, les architectes, les graveurs et les modeleurs, répondre à cette question ; mais, sans insister sur cette nécessité d'une information exacte, le simple curieux dédaignera-t-il de connaître par le dessin, appuyé d'un commentaire clair et précis, le rôle que jouait dans les orchestres du siècle dernier tel instrument aujourd'hui délaissé, et que nos arrière-grand'pères ne dédaignaient pas de manier et parfois de faire chanter fort habilement ? De nos jours, la vue d'une humble cornemuse aux mains

d'un pauvre pifferaro, ne peut faire supposer qu'un instrument assez semblable à celui-là ait fait les délices de la Société élégante et raffinée du siècle de Louis XIV? C'est pourtant l'exacte vérité; et nous en trouvons le témoignage dans ce passage d'un grave jurisconsulte, avocat au Parlement, qui occupait ses loisirs en composant un *Traité de musette avec une nouvelle méthode pour apprendre soi-même à jouer de cet instrument facilement et en peu de temps*[1]. En manière d'introduction, l'auteur ajoutait :

« Il n'est rien d'aussi commun, depuis quelques années, « que de voir la noblesse, particulièrement celle qui fait « son séjour ordinaire à la campagne, compter parmi ses « plaisirs celui de jouer de la musette. Les villes sont pleines « de gens qui s'en divertissent. Combien d'excellents hommes, « et pour les sciences et pour la conduite des affaires, délassent, « par ce charmant exercice leur esprit fatigué ! Et combien de « dames prennent soin d'ajouter à toutes leurs autres bonnes « qualités celle de jouer de la musette ! »

Il nous serait facile de multiplier les citations; mais elles nous éloigneraient du but que nous nous sommes proposé. Disons seulement que les instruments primitifs offraient un vaste champ d'observation à l'expérience archéologique et à la sagacité de M. Jacquot qui a su les faire revivre avec intérêt, et les éclairer d'un jour nouveau.

[1] Ch.-Em. Borjon de Scellery, né à Pont-de-Vaux, en Bresse, en 1631.

L'art du luthier est aujourd'hui si complétement identifié avec le nom d'Amati, de Stradivarius et de ses successeurs, qu'il semble que rien d'intéressant n'avait été fait avant la venue du Maître. On voit, en s'inspirant aux sources, que les chefs-d'œuvre des écoles italiennes sont tout-à-fait indépendants de la curiosité instrumentale proprement dite; que les précurseurs, les primitifs, les luthiers-sculpteurs, et les ornemanistes nous offrent, à ce point de vue particulier, des observations nouvelles. Il suffit de visiter l'église de *Santa-Maria in Organo* à Vérone et d'examiner son admirable lutrin de bois, œuvre capitale de fra Giovanni, ses fines sculptures, l'élégance du dessin et ses précieuses marqueteries pour comprendre en quel honneur étaient tenus les accessoires musicaux, les ornements des maîtrises et des sacristies, et surtout les buffets d'orgue de nos vieilles basiliqnes.

Nous bornerons ici ces réflexions. Aussi bien, le lecteur n'avait pas besoin d'un si ample informé. Cette nouvelle étude de curiosité instrumentale doit trouver l'accueil que lui assure sa valeur propre; et, en lui souhaitant la bienvenue, nous la plaçons sous l'invocation du vieil Amati et de Stradivarius, qui sont toujours nos dieux domestiques.

J. GALLAY.

DICTIONNAIRE

DES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ANCIENS ET MODERNES

A

ABAT-VOIX. Construction ajoutée en dehors d'un kiosque ou d'une scène afin de diriger les sons vers les auditeurs.

ABRÉGÉ. Mécanisme du grand orgue, transmettant le mouvement des claviers aux soupapes des sommiers correspondants.

ABRÉGÉ PNEUMATIQUE. Mécanisme adapté aux grandes orgues, par Moitessier, de Montpellier, vers 1850.

ABUD ou **ABHUD.** Ce mot a été appliqué par les uns à la trompette des Hébreux, par d'autres à une flûte; et, enfin, à la baguette à l'aide de laquelle ce peuple frappait le tambour.

ACBABÉ. Monocorde persan, composé d'un manche long et

creux; une caisse recouverte de peau, et servant de table d'harmonie, termine ce manche. La corde, fortement tendue, est frottée par un petit cylindre imprégné de résine, servant d'archet.

ACCORD. Grosse contre-basse en bois, ayant de douze à quinze cordes, usitée au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le Père Mersenne la nomme Lyre moderne.

ACCORDÉON. Petit harmonium portatif à système d'anches libres, avec réservoir d'air et clavier vertical correspondant à des lames métalliques, inventé par C. Buffet, en 1827. La soufflerie de cet instrument est tirée et poussée à la main, les doigts faisant ouvrir ou fermer les touches qui laissent passer l'air au travers des lames vibrantes.

Il y a des accordéons à bascules, nommés ainsi parce qu'il faut appuyer sur deux petites bascules de cuivre placées sur le dessus, afin d'ouvrir les soupapes d'harmonie. Ce genre est déjà ancien. Il y a des accordéons depuis six touches jusqu'à quatorze et seize touches.

ACCORDÉON PIANO. Instrument dans le genre de l'harmoniflûte, inventé en 1852, par Boulon, de Paris.

ACCORDÉON A PISTON. Instrument à anches, muni de registres faisant parler une ou plusieurs notes, à volonté, par la même touche.

ACETABULUM. Instrument à percussion des Anciens, appelé par les Italiens « *Crepitacolo* ». Il avait la forme d'une grosse sphère en argent ou en bronze; une baguette de métal servait à le frapper.

ACOUCRYPTOPHONE. Instrument ayant la forme de l'ancienne lyre, sans corde, sans clavier, inventé par l'Anglais Wheatstone, en 1822. On le suspendait au plafond à l'aide d'un cordon de soie et, pour le mettre en vibration, une clef était appliquée à une ouverture ménagée dans l'instrument. Cette clef servait à remonter une sorte de ressort, mettant en mouvement l'harmonie qui semblait provenir de la lyre, mais qui, en réalité, venait d'une sorte de piano conique et d'un tympanon placés près de l'acoucryptophone.

ACOUMÈTRE. Instrument mesurant l'étendue des sons perçus par l'ouïe de l'homme.

ADHARCAIDH CUIL. Sorte de cornemuse irlandaise.

ADIAPHONON. Piano inventé à Vienne par un horloger nommé Schuter; sa qualité, suivant son inventeur, était de ne jamais perdre son accord. Bien des essais furent faits en ce genre, mais ne donnèrent jamais de résultat sérieux.

ADOUFE. Tambour mauresque.

AEGUAL. Registre d'orgue de huit pieds.

AÉLODICON. Sorte d'harmonium, inventé, par Rectein, en 1820.

AÉLODION. Instrument à anches libres, précurseur de l'accordéon, inventé par Eschenbach.

AÉLOMÉDICON. Instrument, inventé par Brunner, dans le genre de l'Aéoline. Il ne diffère de ce dernier que par la soufflerie, qui est à vent continu.

AELOMÉLODICON. Instrument à anches libres, inventé en 1818, par Brunet, de Varsovie.

AELO-PENTALON. Instrument intermédiaire, entre le physharmonica et le piano, construit en 1824, par Dagosi, de Varsovie.

AÉLOSKLAVIER. Instrument inventé par Schortmann. Un soufflet alimenté d'air, de la même forme et conduit comme la cornemuse, produit un courant d'air sur des plaques de métal.

AÉNATOR. Nom généralement donné, chez les Grecs et chez les Romains, aux musiciens qui se servaient des instruments à vent dans les jeux, les armées et le culte religieux. Ce titre s'appliquait aux *Tubicines*, aux *Cornicines* et aux *Buccinatores*.

AÉOLINE. Sorte d'harmonica, inventé par Kœnigshoven et par Schlimbach.

AÉRO-CLAVICORDE. Genre de clavecin, inventé, en 1790, par Tschirscki et Schell; il se rapproche de la harpe éolienne par sa construction, et le son est semblable à la voix humaine.

AÉROPHONE. Instrument à anches libres du genre de l'ac-

cordéon, qui n'est autre que le physharmonica d'Hækel, perfectionné en 1828 par Christian Dietz.

AÉS THERMARUM. Cloches métalliques suspendues aux fenêtres des bains publics des Grecs et des Romains. En les faisant résonner, on annonçait aux baigneurs que l'eau chaude était prête. Ces cloches avaient deux formes : la première était un disque de bronze renflé dans le milieu; la deuxième se composait de deux clochettes semblables à celles employées actuellement et placées l'une au-dessus de l'autre.

AFFUT. Instrument à cordes des Hébreux, dont il est fait mention dans la Bible.

AGADA ou **KWETZ.** Instrument à vent du genre des flûtes à bec, employé chez les Abyssins et chez les Egyptiens.

AGADA. Flûte abyssinienne, employée aussi par les anciens Egyptiens ; cet instrument se joue avec une anche de roseau.

AGALICKMAN. Instrument turc se posant sur un pied et se jouant avec un archet, de la même façon que le violoncelle,

AGALS KEMAN. Genre de violoncelle turc.

AGIOSYMANDRUM. Cliquettes usitées par les chrétiens grecs, pour convoquer les fidèles au temple.

AGROSIDÉRON. Cloche primitive de la religion grecque, se composant d'une barre de fer frappée à l'aide d'un marteau. On l'employa jusqu'au XVIIIe siècle.

ALABU-SARANGI. Violon d'amour indien à quatre cordes de boyau et à sept cordes sympathiques. Son accord est par quintes descendantes. La dimension est de 0^m,52, et la largeur de la table est de 0^m,22.

ALARUM. Instrument japonais, dans le genre du Cong.

ALBOGUET. Instrument de cuivre, dans le genre des cimbales.

ALGHEYA. Instrument indien dont le nom seul est parvenu jusqu'à nous.

ALGOSAH ou **ALGOZA.** Flageolet à sept trous, du Bengale, dont le son est agréable et doux.

ALP-HORN. Cor des Alpes, construit en bois, connu depuis le treizième siècle, en Suisse; c'est un instrument pastoral et

primitif; il a beaucoup d'analogie avec le « *lituus droit* » des Romains. Les tubes de bois, sont souvent enroulés d'écorce d'arbre.

ALTAMBOR. Les Espagnols appelaient ainsi les grandes timbales que leur laissèrent les Maures.

ALTO (bois). En allemand : *Bratsche;* en anglais et en italien: *Viola.* Instrument en bois, à quatre cordes, dont trois en boyau et deux garnies de métal ; plus grand que le violon et nommé aussi *quinte* ou *viola*, parce qu'il descend une quinte plus bas que le violon. La musique pour l'alto, s'écrit sur la clef d'*ut*, troisième ligne. L'alto, comme le violon, est monté de quinte en quinte, et date, à peu près, de l'époque où le violon a été définitivement adopté. Son étendue est de trois octaves et une sixte.

ALTO (cuivre). Instrument en cuivre, muni de trois pistons, destiné à remplacer le cor dans les musiques militaires. Il est en *si* bémol. (*Voyez* SAX-HORN-ALTO.)

ALTO. Instrument en bois, à anche, du genre de la clarinette, avec un pavillon courbe.

ALTO-BASSE. Ancien instrument à cordes et à percussion se frappant d'une main avec un bâtonnet, l'autre main tenant une flûte ; l'accord se fait sur la quarte, la quinte ou l'octave.

ALTO-BASSO. Caisse carrée creuse, sur laquelle quelques cordes étaient tendues et accordées. Ces cordes se frappaient avec une baguette, en même temps que l'on jouait du fifre ; c'est principalement en Italie qu'il était en usage au XVIIe et au XVIIIe siècle.

AMBIRA. Instrument de l'Afrique méridionale, formé de tringles de fer en un seul rang, dans un bois creux ; les tiges étant de longueurs inégales, les sons, par conséquent, en deviennent variés.

AMBULAEC. Chanteuses et musiciennes d'origine syrienne, qui fréquentaient les places publiques et les cirques. Leurs mœurs n'étaient pas souvent très régulières.

AME. Pièce cylindrique de bois se plaçant dans le violon et ses dérivés, entre la table d'harmonie et le fond. Ainsi que son nom l'indique, l'âme transmet le son, et de sa place, qui varie

suivant l'instrument, dépend la beauté et la qualité du son.

AMPHICORDUM. Grosse contre-basse en bois, appelée aussi « *Lyre Barberine,* » usitée autrefois en Italie, et montée de douze cordes ; un troisième nom fut donné à cet instrument, c'est celui d'*Accord.*

ANACAIRE. Instrument à percussion du moyen-âge ressemblant aux timbales.

ANACARA. Timbale de cavalerie des Orientaux, connue et importée en Europe par les Croisés, sous le nom d'Anacaire. (*Voyez* ce mot.)

ANACATA. Nom donné quelquefois à l'Anacaire. (*Voyez* ce mot).

ANANDA LAHARI. Instrument monocorde, usité par les chanteurs mendiants de l'Inde.

ANANTA VIJAYA. Sorte de conque des Indiens.

ANCHE. On donne ce nom : 1° aux deux tubes de roseau amincis à leur extrémité et réunis par des ligaments de fil ciré à un petit tube de métal s'emboîtant dans l'extrémité supérieure du hautbois, du basson, du cor anglais, etc ; 2° à un seul morceau de roseau diminué se plaçant sur la surface plane d'un bec, comme pour la clarinette, pour le saxophone, etc.

ANCHE LIBRE. Principe de lames vibrantes, d'origine chinoise ; ces lames ont été importées en France depuis une époque très ancienne ; c'est une sorte de *guimbarde* modifiée. L'anche libre est employée pour les accordéons, les harmonicas, les harmoniums, etc.

ANDARAS. Instrument péruvien appelé aussi Zampona : c'est une sorte de flûte de Pan.

ANÉMOCORDE ou **ANIMOCORDE.** Sorte d'harmonium à cordes, construit à Paris, en 1789, par un Allemand, Jean Schnell, pour utiliser la propriété qu'ont les cordes de vibrer sous l'action du vent. Un clavier réglait la distribution du courant d'air, donnant ainsi des notes déterminées. Il avait des sons très doux.

ANGELICA-VOX. Registres d'orgues à anches et à forme cylindrique.

ANGÉLIQUE. Grande guitare du XVIIIe siècle ; elle avait dix-sept cordes et son manche était garni de dix-huit cases. Elle ressemblait au luth ; on l'employait surtout en Angleterre, où elle eut une grande vogue. Elle fut, dit-on, inventée en Alsace.

ANGKLANG ou **ANKLONG.** Instrument malais, formé de bambous évidés dont la partie supérieure est coupée obliquement ; le pied est taillé en deux bandes étroites qui jouent dans une rainure de la base d'un léger chassis. Par des mouvements d'oscillation, les tuyaux rendent de très beaux sons, en se heurtant contre les parois de la rainure dans laquelle ils se meuvent. Fétis remarque que cet instrument n'a pas été fait avec l'intention de former des rapports harmoniques. Il faut cependant observer que les Malais accordent l'Angklang, en remplissant plus ou moins les tuyaux d'eau; ce que le célèbre musicographe semble ignorer.

ANNEAUX (flûte à). Système d'anneaux adaptés au mécanisme des flûtes par Th. Bœhm.

ANNULUS ou **ANULUS.** Anneaux de fer qui, chez les Grecs ou les Romains, étaient passés dans un cerceau métallique servant de jouet aux enfants.

ANTIPHONAIRE. Recueil de musique religieuse notée en plain-chant.

ANTIPHONEL. Instrument inventée par A. Debain, vers 1840, permettant d'exécuter, sur l'harmonium, à l'aide d'un moyen mécanique, non-seulement le plain-chant, mais toute autre musique. Ce sont des planchettes munies d'un côté de petites pointes saillantes, plus ou moins allongées selon la valeur musicale qui leur est attribuée. On les place sur un appareil s'adaptant au clavier, et, par la fonction d'un levier pour le plain-chant, ou d'une manivelle, les petites pointes font baisser les dents correspondantes d'un peigne horizontal, communiquant, par des prolonges et des pilotes, aux touches qui doivent s'abaisser. Ce mécanisme transpose à volonté, dans une étendue de douze demi-tons, tout morceau ainsi noté. L'invention, des plus ingénieuses, a valu à M. Debain, un succès et des éloges mérités. Lorsque l'Antiphonel est usité dans les églises qui ne

possèdent pas d'organiste, il comble ainsi une véritable lacune et rend de grands services.

APOLLO ou **APOLLON.** Instrument à vingt cordes, inventé en France au XVIIe siècle; les cordes étaient pincées; l'Appollo ressemblait assez au *Théorbe.*

APOLLONICON. Orgue mécanique, inventé, en 1817, par les mécaniciens anglais Flight et Robson; il contient 45 jeux et 1.800 tuyaux.

APOLLONION. Instrument à clavier surmonté d'un automate jouant de la flûte; il fut inventé vers la fin du XVIIIe siècle.

APOLLYRICON. Nom donné quelquefois à l'ancien piano.

ARABEBBAH, Instrument des côtes de la Barbarie, formé d'une vessie surmontée par une corde.

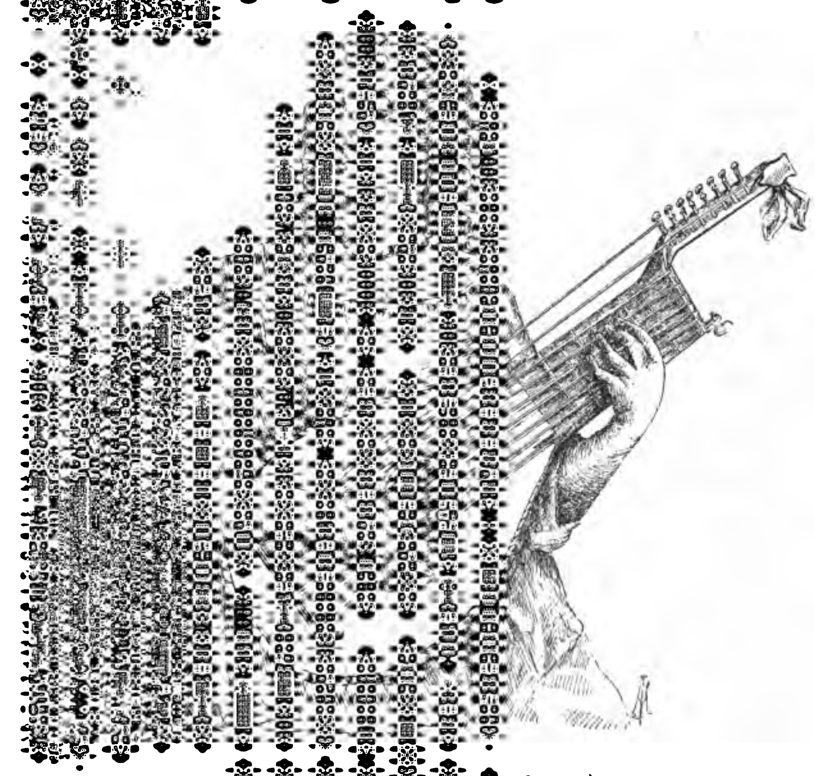
ARAINE. Grande trompette de guerre de gros calibre et à tige droite, tirant son nom du métal, cuivre ou airain qui sert à sa confection; cette trompette était déjà employée, en France, sous le règne de Philippe-Auguste. On appliqua aussi ce nom aux sonnettes ou grelots usités sous Charles VI.

ARAMANA. Tambourin siamois.

ARC DES CAFFRES. Instrument cité par le Père Bonanni, et formé d'un arc muni d'une ou de plusieurs cordes de boyau, qui sont mises en vibration par une plume de cygne garnie de plomb ou de bois et de sonnettes. On presse les cordes avec la main gauche pour donner différents sons.

ARCHET. *Arco* en italien, *Bogen* en allemand, *bow* en anglais. Baguette de bois de fernambouc ou de bois de fer, ainsi nommée parce qu'elle avait autrefois la forme d'un arc. L'archet ne remonte pas au-delà des Bardes bretons, pour l'Europe; ceux-ci l'employaient en jouant du *crooth.* Les Arabes le connaissaient depuis longtemps et l'avaient reçu, sans aucun doute, de l'Inde, d'où il est originaire. Les crins qui le garnissent et qui, grippant sur les cordes, les mettent en vibration, sont tendus par une vis adaptée à l'extrémité inférieure de la baguette; cette vis tourne dans un écrou placé sur la partie plane de la hausse appliquée sur la baguette et où est creusé

[illegible]s. qui sont maintenus à [illegible] de bois placé dans une [illegible] au dix-huitième siècle, [illegible] Tourte en régla la con- [illegible] vers 1780. Les archets de [illegible] de violon, et ceux de [illegible] plus courts aussi. On a [illegible] B. Vuillaume, de Paris, [illegible] qui donnait à tout exécu- [illegible] mèche de crins, lorsque [illegible] charger un luthier de [illegible] répondu aux espérances [illegible]



[illegible] SIÈCLE)

[illegible] tenant à l'Auteur.

[illegible] nt des cordes très éten-

dues sur deux manches superposés. Cet instrument, usité aux XVIe et XVIIe siècles, possédait dix-huit cordes, dont les grosses sont doublées d'une petite octave, et les fines, d'un unisson.

ARCHICEMBALO. Sorte d'instrument à clavier, destiné à donner des accords. Il fut usité en Italie en 1557, et on croit que Don Nicolas Vicentini de Vicence l'inventa, mais, en tous les cas, il n'eut aucun succès.

ARCHIVIOLE. Clavecin auquel un jeu de vielle, accordé en même temps, a été adapté, et qui fonctionne à l'aide d'une roue et d'une manivelle. On aurait plutôt dû l'appeler *Archivielle*.

ARCHIVIOLE DE LYRE. Il ne faut pas confondre l'Archiviole de Lyre avec l'Archiviole simple, qui était une sorte de clavecin, tandis que la première, usitée pendant longtemps en Italie, avait douze à seize cordes; deux cordes à la basse débordaient du manche, qui était plus large que celui de la Basse de viole.

ARDAVALIN. Flûte de Pan des Hébreux.

ARGIENNE. Flûte grecque dont on ignore la forme et la matière dont elle était faite.

ARGHAN. Orgue des Arabes.

ARGHOUL. Musette arabe à anche, formée de deux tuyaux en roseau, dont l'un est percé de trous et l'autre forme le bourdon; ces deux tubes sont réunis par des liens de ficelle enduite de poix et de résine et contiennent des tiges de roseau plus étroites dans lesquelles sont découpées deux languettes qui forment anches, en n'étant maintenues que par le bas.

ARIGOT. Flûte primitive à six trous sur une même ligne, a donnée naissance au flageolet; elle se jouait comme la flûte traversière, mais avait un son assez aigu.

ARISTON. Orgue à lames du genre de l'*Antiphonel,* mais composé d'une caisse carrée avec un peigne et des disques de papier percés de trous. Cet instrument a été inventé récemment par Ehrlich de Leinzich.

ARMANDINE. Harpe-psaltérion avec des cordes en boyau, nommée Armandine, par son inventeur Pascal Taskin, 1723, en l'honneur d'Anne-Aimée Armand, qui, de pianiste, devint cantatrice à l'Opéra.

ARPANETTA. En allemand *Spitzharfe* ou *Davidsharfe*. Instrument à deux tables d'harmonie, ressemblant à la harpe et au psaltérion; l'Arpanetta a donné l'idée du clavicorde vertical.

ARPICORDE ou **ARPICORDO.** Ancien clavecin imitant la harpe.

ARPINELLA. Sorte de harpe, dont la forme se rapprochait de celle de la lyre.

ARPONE. Instrument à cordes de boyau, semblable à la harpe, mais ayant la forme d'un piano vertical et se pinçant avec les doigts; il fut inventé à Palerme, par Michel Barbici, vers la fin du XVIIIe siècle.

ARTAB. Variété du luth arabe.

ARUNDA CÉRATA. Nom appliqué, par les Romains, à la flûte de Pan, parce que les différents tubes de roseau étaient réunis entre eux par de la cire.

ARUNDO. Les Romains désignaient ainsi la flûte de Pan, construite avec des roseaux.

ASCARUM. Instrument de la Libye, formé de petits canons de plume qui donnaient, en tournant, un certain son.

ASCARUS. Instrument des anciens Grecs. Plusieurs auteurs prétendent que c'était un instrument de percussion garni de cordes et muni d'un appareil tournant, portant des plumes, qui accrochaient les cordes, mais il est plus vraisemblable de le considérer comme une variété du grand psaltérion.

ASCAULE. Cornemuse grecque employée principalement par les paysans.

ASIAS. Première forme de la cithare des Anciens.

ASOR (Ascior ou **Hazur).** Lyre à dix cordes, des Hébreux.

ASORRA. Longue trompette métallique des Hébreux.

ASOSBA ou **ASOSTRA.** L'historien Josèphe donne ce nom à une trompette d'argent qui, selon lui, aurait été inventée par Moïse.

ASSA-TIBIA. Nom donné au solo de flûte, chez les Romains, lorsque cet instrument était employé sans l'accompagnement de voix. (*Sev ad Virg.*, G. II, 417.)

ASTABOLO. Genre de tambour des Maures.

ATAMO. Tambour de Basque des Ethiopiens.

ATHENA. On nommait ainsi, chez les anciens Grecs, une sorte de flûte et une variété de trompette.

ATROPUS. Instrument de musique des anciens, sur lequel on n'a plus aucune donnée.

ATTABALES. Nom attribué, au XVIIIe siècle, aux cliquettes ou castagnettes à manche.

ATZE-BERUSCIM. Instrument de percussion des Hébreux, ayant la forme d'un mortier en bois; on le frappait avec un pilon également en bois.

AULOEDUS. On désignait ainsi, chez les Romains, et chez les Grecs, ceux qui chantaient avec l'accompagnement des flûtes. (*Cic. Mur.*, 13.)

AULOS. Flûte des anciens Grecs.

AULIQUE. Nom donné au rebec, à l'époque de la Renaissance. (*Voir* RABELAIS.)

AURA. Nom donné à la guimbarde (*Voyez* ce mot), en italien, *Spassa pensieri*.

AVENA. On désignait sous ce nom, la flûte de Pan primitive, jouée par les paysans grecs et romains. Cet instrument était fait de la tige de la folle avoine. (*Virg. Tibul.; Ov. Met*, 8, 192.)

AYACACHTLI. Instrument en terre cuite des anciens Mexicains, servant à accompagner les danses.

AZF. Instrument à cordes des Arabes.

B

BAAZAS. Luth ou guitare primitive à quatre cordes, des Nègres d'Amérique.

BAB. Instrument des Hébreux, mentionné dans la Bible, mais sans aucune autre indication; on pourrait supposer que ce serait un diminutif du Rebab arabe.

BACCIOCOLO. Instrument usité par les paysans de la Toscane. C'est un vase ressemblant à une écuelle, dont les sons harmonieux servent à marquer la mesure ponr les danses

pastorales. On le tient de la main gauche, et de la droite, on le frappe avec un pilon de quatre pouces de longueur.

BAGANA. Lyre d'Abyssinie, à dix cordes accouplées, dont l'une sonne à l'octave de l'autre ; cette lyre se frappe avec le plectrum, et ressemble assez à une sorte de magadis. Au milieu de la table se trouve une grande ouïe et au-desssus est placé un tire-cordes. Sur les éclisses du haut, deux montants de bois aboutissent à une traverse garnie d'anneaux de toile avec des tourniquets en croix, servant à faire rouler plus facilement ces anneaux, dans lesquels sont passées les cordes. Le plectrum, en cuir bouilli, a la forme d'un fer de lance.

BAGLAMAH ou **BAGLAMA** ou **BAGLATEA.** Tambour ou mandoline d'enfant en usage en Arabie. Cet instrument est monté de quatre cordes de laiton et de trois d'acier, ou de deux cordes d'acier et d'une de laiton. D'autres en boyau sont attachées autour du manche, pour rendre les sons aigus. Une plume sert à les pincer. Le corps est fait d'un bois mince.

BAGUETTES. On désigne ainsi les deux bâtons de bois, terminés presque toujours en petites pointes ou en boules, du côté avec lequel on frappe le tambour ou le tambourin. L'autre côté, qui est souvent garni de viroles de métal, est plus gros et par conséquent donne un poids nécessaire au maniement de ces baguettes. Pour les timbales, on garnit les extrémités exposées au contact de la peau, de petites éponges, ou simplement de peau de daim, mais pour le tam-tam et la grosse caisse, on se sert d'une baguette plus forte, garnie d'un tampon (*Voir* MAILLOCHE). La longueur des baguettes de tambour est ordinairement d'un pied ou de quinze pouces de long sur neuf lignes de diamètre à la plus forte extrémité et vont en s'amincissant. On emploie de préférence l'ébène ou le bois blanc très dur ; autrefois, on les faisait de buis.

BAGUETTES DE PSALTÉRION, DE TYMPANON ET DE TAMBOURIN. Les baguettes de psaltérion et de tympanon avaient la forme d'un petit marteau de bois garni d'étoupes, ou étaient terminées en crochet ; celles de tambourin sont plus minces et plus courtes que celles de tambour.

BAGUETTES DE TIMBALES. Elles sont faites en bois ou en tiges de baleine; l'extrémité la plus mince est terminée par une tête ayant la forme d'un champignon garni de peau. Souvent cette tête est remplacée par deux petites éponges très rondes.

BALAFO DU SÉNÉGAL. Instrument appelé aussi Balafou, Ballard, Balafeu ou Bulafo. C'est toujours le genre de l'harmonica, mais à lames de bois, placées sur des montants de bambou; des calebasses creuses correspondent à chaque lame de bois et augmentent ainsi l'intensité du son. Il y a des Balafo de une et de deux octaves; on les joue avec deux plectres de bois ou avec une manique garnie d'anneaux de fer, qui ajoutent un son métallique en accompagnement de celui de l'instrument.

BALAFO. Tympanon du Sénégal, à lames vibrantes, en métal.

BALALAIKA ou **BALALEIGA.** Sorte de guitare russe à long manche, munie de deux cordes.

BANAY. Tambour moderne des Indiens ayant la caisse sonore en terre.

BANCLOCHE. Nom donné autrefois à la cloche d'alarme qui appelait le ban et l'arrière-ban au secours d'une ville quelconque.

BANDORA ou **BANDORE.** Sorte de luth russe, originaire de l'Ukraine. (Il est intéressant de remarquer la ressemblance des termes, *Bandose*, instrument du temps de Charlemagne, *Banzas*, luth ou guitare indienne et *Banjos* des Américains, avec le *Bandora* des Russes.)

BANDOSE. Instrument à cordes de la famille du luth, dont parle Aimery du Peyrat, abbé de Moissac, dans son manuscrit de la *Vie de Charlemagne*.

BANDURRIA. Mandoline espagnole à fond plat; cet instrument est muni de six doubles cordes. Elle fut surtout usitée en Espagne, au XVIIIe siècle.

BANGSI. Flûte indienne, du genre du flageolet, dont les sons ont beaucoup de douceur.

BANJO. Sorte de guitare américaine de une à cinq cordes.

Dans les banjos à cinq cordes, quatre se trouvent sur le manche et une en dehors, pour le bourdon. Le manche mesure 50 centimètres de long; trois entailles y sont faites, et il surplombe la caisse sonore pour imiter la touche des violons, mais sans avancer sur la table, qui est formée d'une peau d'animal tendue sur un cercle de bois courbé. Le chevalet qui élève les cordes est mobile, et se glisse ou s'éloigne pour hausser ou baisser le son de l'instrument.

BANSI. Flageolet indien, long de 29 centimètres, à huit trous.

BANSOULI ou **BANSÉ.** Flûte à bec de l'Inde; est percée de huit trous et munie d'un sifflet.

BANSY. Instrument indou du genre de la flûte à bec.

BANZAS ou **BANZA.** Guitare à quatre cordes, d'une facture assez grossière, en usage chez les Nègres.

BARATAKA. Grande conque-trompette des Indiens.

BARBITOS ou **BARBITON.** Instrument de grande dimension, usité autrefois en Grèce, ayant une forme se rapprochant de la lyre, neuf cordes le garnissait. Les sons en étaient graves, et il se jouait avec la *Pectis*, mais à l'octave. Il était à la lyre ce qu'est le violoncelle au violon. Pollux dit que les cordes étaient plus grosses que celles de la lyre et qu'elles étaient faites en lin. On se servait des doigts et du plectre (*Claud. Prœm, ad Epith in Nupt, Hon et Mar 9*). A Pompéï, on voit encore une peinture représentant Apollon ayant à ses côtés un Barbiton ; l'instrument est posé à terre, sur une petite boule, il a la moitié de la hauteur d'un homme ; on en attribue l'invention à Alcée, à Terpandre et à Anacréon.

BARBYTOS-MAJOR. Petite basse de viole à six cordes, décrite par le P. Mersenne. (V. *Harmonicorum instrumentorum liber primus,* p. 44).

BARGHONNI. Corne indienne faite d'oryx ou de coudou; une entaille longitudinale se trouve à environ 6 centimètres de l'extrémité la plus mince.

BAROXITON. Sorte de contre-basse d'harmonie en cuivre, inventée par Cerveny's, en 1853.

BARRE D'HARMONIE. Lame de sapin, collée dans l'intérieur des instruments à archet, contre la table dite d'harmonie et dans le sens du bois de celle-ci ; son effet est de renforcer les sons et de maintenir l'équilibre, principalement pour les deux plus grosses cordes. Sa longueur est de $0^{m},281$ son épaisseur d'à peu près un demi-centimètre.

BARYTON (Bois). Variété de la famille des hautbois, donnant une octave plus grave que ce dernier instrument; les plus anciens avaient deux clefs et il y en eut jusqu'à onze trous, dont huit étaient bouchés avec des clefs et deux doubles trous ouverts. Le baryton aurait été inventé en 1539, par le chanoine Afranio, de Pavie ; il a remplacé, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, les Cromornes. On donnait aussi ce nom à la *Basse de viole* (*Voyez* ce mot).

BARYTON (bois). Sorte de gros violon ou de petite viole, inventé en 1855 ; s'accordant à l'octave inférieure du violon et se jouant comme l'alto. Il ne faut pas confondre cet instrument avec la basse de viole du XVIIe et du XVIIIe siècles.

BARYTON (Cuivre). Instrument de la famille des saxhorns, correspondant à l'alto des instruments à cordes, intermédiaire entre l'alto de cuivre et la basse ; le son en est agréable. Il est à trois pistons, en *si* bémol et en *ut*.

BASSANELLI. (*Voyez* BASSANELLO).

BASSANELLO. On désignait quelquefois sous ce nom la Basse de viole, ou, plus souvent, un hautbois ayant un tube tout droit, inventé par le compositeur vénitien Giovanni Bassano. Dans ce cas, le son était plus bas que celui de nos bassons.

BASSE. (*Voir* VIOLONCELLE).

BASSE-COR. Genre de serpent, inventé par Frichot, en 1806.

BASSE DE CORNET. Ainsi que le nom l'indique, c'est la première basse inventée pour les instruments à vent; le *serpent* en fut le dernier perfectionnement.

BASSE DE FLANDRE. Trompette massive toute primitive, formée d'un bâton sur lequel une ou deux cordes étaient tendues et passaient sur une vessie de porc.

BASSE-DE-FLUTE. Instrument à vent et en bois, usité encore au siècle dernier; il donnait la quinte au dessous de la flûte traversière, le tube aboutissant à l'embouchure était légèrement recourbé. On l'employait comme basse dans les concerts de flûtes, et le bois, qui servait à construire la Basse-de-flûte, était principalement le buis.

BASSE DE FLUTE A BEC. Instrument du XVI[e] siècle, mesurant plus d'un mètre de long et possédant six trous; il donnait l'octave au-dessous de la taille ou flûte à bec. et la tablature en était semblable. Le ton le plus grave était l'unisson du *fa* de la clef de *fa* des clavecins; son étendue était d'une treizième.

BASSE GUERRIÈRE. Instrument dans le genre de la clarinette-basse moderne, inventé à Paris par Dumas; on l'employa, vers 1811, dans les musiques militaires françaises.

BASSE DE HAUTBOIS. La Basse de hautbois et la Bombarde sont un seul et même instrument. Le Basson les a remplacés; un autre, d'un timbre plus grave, s'appelait *Bombardonne*.

BASSE DE NOMHORNE ou **NOMORNE.** Nom donné quelquefois au Basson.

BASSE DES ITALIENS. C'est le violoncelle (*Voyez* ce mot).

BASSE DE VIOLE. Instrument en bois, d'une octave au-dessous de la viole. Elle eut, au XVII[e] siècle, trois. quatre, cinq et six cordes, qui alors s'accordaient ainsi : *sol*, *la*, *mi*, *ut*, *sol*, *ré*, clef de *fa*, quatrième ligne. On l'accordait tantôt par quartes, tantôt par quintes. Vers 1675, Sainte Colombe ajouta la septième corde, et introduisit en France l'usage des cordes filées. La touche était divisée par cases.

BASSE DE VIOLE A CLAVIER. Instrument monté de cordes à boyau qui résonnaient lorsque de petites roues, enduites de colophane, étaient mises en mouvement à l'aide d'une plus grande roue placée sous la caisse. C'est l'Allemand Risch, du grand duché de Weimar, qui l'inventa, en 1710.

BASSE DE VIOLON. (*Voyez* VIOLE DA BRACCIO, au mot VIOLE).

BASSE D'HARMONIE. Sorte d'ophicléïde munie de dix clefs, et perfectionnée par Labbaye, en 1821.

BASSE D'HARMONIE. On donnait quelquefois ce nom à l'ophicléïde.

BASSE-HORN. Genre de trompette chromatique, en cuivre, ayant trois trous et neuf clefs. C'est en 1820 que Stratwolf, de Gœttingue, construisit cet instrument.

BASSE-ORGUE. Genre de basson ancien à trois octaves.

BASSE-ORGUE. Instrument inventé à Lyon, en 1812, par Sautermeister.

BASSET-HORN. Instrument à tuyau courbé en demi-cercle et recouvert de cuir (XVIIIe siècle). Un spécimen de ce genre, datant de cette époque, se voyait à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, dans la section belge (*Art ancien*).

BASSE-TROMPETTE. Instrument à vent, en cuivre, inventé par Frichot, en 1810. Il se joue avec deux embouchures, une de serpent, l'autre de trompette ; le timbre de l'instrument avait donc deux caractères différents.

BASSETTO. Terme italien signifiant violoncelle ou petite basse, servant à distinguer ce dernier instrument du violone ou contrebasse à cordes.

BASSE-TUBA. Bombardon perfectionné par Wilbrecht, chef de musique du roi de Prusse. L'étendue de cet instrument est de quatre octaves, du *la,* deux octaves, au-dessous des lignes, clef de *fa,* jusqu'au *la* du tenor, une octave au-dessus des lignes de la même clef.

BASSON. Instrument à vent et à anches, composé de quatre pièces de bois garnies de huit trous et de cinq clefs, dans le basson primitif; des améliorations sensibles y furent apportées vers la fin du XVIIIe siècle, par l'adjonction de nombreuses clefs. L'anche est adaptée à un tube de cuivre en S, qui se nomme *bocal.* Le basson aurait été inventé par *Afranio*, chanoine de Pavie, au commencement du XVIe siècle ; mais il est probable qu'il ne fit qu'en donner la forme, plusieurs instruments, ayant ce timbre, existant avant lui. Il y a une grande variété de bassons; les Italiens le nomment *fagotto,* parce que ses pièces,

en se démontant, ressemblent à une sorte de fagot. Le Père Bonanni dit, qu'au XVII[e] siècle, les Allemands aimaient beaucoup le *Fagot*. L'étendue du basson actuel est de trois octaves et d'une quinte, à partir du *si* bémol, en-dessous des portées de la clef de *fa*. On l'a malheureusement remplacé, dans nos musiques militaires, par le saxophone, qui, à la vérité, possède un beau timbre, mais tout différent. Les plus célèbres professeurs de basson furent : Gebauer, Barizel, Willet, Cokken, etc. M. Jancourt, professeur au Conservatoire de Paris, a ajouté, comme perfectionnement, plusieurs clefs, qui en facilitent singulièrement l'exécution.

BASSON A FUSÉE. Genre de basson dont le tube a neuf tours de développement ; il fut inventé vers 1680 par Deuner, de Leipsig.

BASSON ANTIQUE. Ancien basson à sept trous sur le côté et à une clef en bas.

BASSON (Jeu de). Jeu d'orgue complétant celui du hautbois et lui servant de basse. Il a deux octaves d'étendue.

BASSON-QUINTE. Diminutif du basson, à une quinte au-dessus.

BASSONORE. Variété du basson ayant une étendue de trois octaves et d'une tierce. L'anche est plus forte que celle du basson et a des sons plus volumineux. Cet instrument fut inventé, par Nicolas Winneu, à la fin du XVIII[e] siècle.

BASSON-RUSSE. Instrument de bois, à pavillon de cuivre, ayant remplacé le serpent. Il est muni de six trous ouverts et de quatre autres, bouchés à l'aide de clefs de cuivre garnies de tampons. Il fut inventé, en 1780, par Rigibo.

BASSON-SOPRANO. Instrument en bois, à vent, en *fa*, à quatre et ensuite à sept clefs, datant du XVIII[e] siècle.

BASSPOMMER. Variété ancienne du basson.

BASS-ZINKE. On désigne ainsi, en allemand, la basse de cornet à bouquin.

BATON DE MESURE. Petite baguette de bois, souvent terminée par des viroles de métal, servant aux chefs d'orchestre pour battre la mesure, diriger les mouvements, préve-

ments dans les symphonies. lus volumineux que celui s ont, à cet effet, des petites ntail, qu'ils agitent les unes



BATTOCHIO. Nom italien d'un instrument servant à donner l'intonation à d'autres.

BATYPHONE ou **BATIPHONE.** Variété d'ophicléïde à dix-huit clefs, d'origine prussienne, ayant un bocal recourbé.

BAUERNLEYER. Nom allemand de la vielle à roue.

BAUNK. Sorte de trompette indienne.

BAY-PIPE. Nom de la cornemuse écossaise.

BAZ. Petite timbale arabe.

BEC. Partie mobile, ordinairement en bois d'ébène, se plaçant sur les lèvres de l'exécutant, et sur laquelle s'ajuste, à l'aide d'une ligature à vis, une anche de roseau. Le bec sert d'embouchure à la clarinette et au saxophone.

s tambourin du moyen-âge, sse, à l'aide d'un ou de deux

de gros tambour de basque, aient ornés de grelots. Il ne

faut pas le confondre avec le Bedon du moyen-âge. (*Voyez* ce mot.)

BEEN. Guitare indienne.

BEFFROI ou **TOCSIN.** Cloche d'alarme employée en Europe pour annoncer les sinistres ou les émeutes. C'est aussi une sorte de tam-tam des Orientaux.

BEG. Lyre d'Abyssinie, sans plectre.

BELAPELLA. Castagnettes indiennes, ayant souvent la forme de petites cymbales métalliques.

BELLONCON. Physarmonica inventé par Kaufmann, de Dresde, en 1804, et imitant des fanfares de trompettes avec timbales et tambours.

BENDAÏR. Tambour de basque des Arabes, garni de quatre ou cinq cordes de boyau qui résonnent lorsqu'on frappe le tambour.

BENDIR. Grand tambour arabe, ayant cinq cordes tendues effleurant l'intérieur de la peau; le cercle est percé de trous, dans lesquels des lames de tôle sont suspendues. Une peau de chèvre couvre le dessus. Plusieurs cordes de résonnance sont fixées en dedans du fût et vibrent lorsque le tambour est frappé avec vigueur.

BENU. Flûte indienne formée d'un tuyau conique de bambou de $0^{m},98$, et donnant tous les sons diatoniques de la gamme.

BÉOTIENNE (flûte). C'est le même instrument connu sous le nom de Bombykos, et usité autrefois en Grèce.

BERBEKIA. Variété du luth Arabe.

BERBETH. Barbytos ou grande lyre des Arabes, montée de quatre cordes.

BHARATA VINA. Instrument moderne de la famille des Sitars. Les Indiens l'emploient fréquemment.

BHÉRÉ. Grande trompette droite en cuivre, usitée dans l'Inde.

BHEROUBUATHIC. Cor en cuivre du Bengale et de Népaul.

BIBEBREGAL. Régale (*Voyez* ce mot) destinée à accom-

pagner le chant dans les églises d'Allemagne, vers le milieu du XVIe siècle.

BIJUGA CITHER. Nom anglais de la Pandore. (*Voyez* ce mot.)

BILANCOYEL ou **VILLANCOYEL.** Flûte indienne à bec, munie de sept trous.

BIN ou **BINA** et **VINA DE BÉNARÉS.** Vina moderne de l'Inde, appelée aussi Vina de Bénarés. Le corps de l'instrument a la forme du luth et se termine par la tête d'un oiseau de proie. La longueur totale est de 0m,62; le corps sonore mesure 0m,22; il est garni de onze cordes : les chevilles partent du milieu du manche ; les cordes les plus longues sont à droite, et aux deux tiers, sous le manche, se trouve une courge semblable à celle de l'ancienne vina. Les chevalets sont fixes et forment l'échelle chromatique de sons. Les deux cordes de droite sont appuyées par les doigts de la main gauche ; les trois suivantes se pincent à vide ; les six autres sont sympathiques. La Bina de la collection Sauvageot est en ivoire admirablement travaillé ; elle ne possède que quatre cordes.

BINIOU ou **BIGNOU** ou **BINVIOU.** Cornemuse des Gallo-Bretons, composée d'une peau de chèvre, formant réservoir d'air et de deux tubes ou chalumeaux, percés de six trous. L'outre est munie d'un tube d'insufflation.

BIPANCHI VINA. Instrument indien de la famille des Sitars et monté de 5 cordes.

BISSEX. Instrument ayant à peu près la forme du luth, monté de douze cordes, et garni de vingt cases ; il fut inventé vers 1773, par Van-Hecke. Son étendue était à peu près de trois octaves et demie d'étendue.

BIVA. Sorte de luth japonais, dont la table d'harmonie est percée d'ouïes pour en laisser sortir le son ; on joue cet instrument avec un plectre.

BOCAL. Petit tube de cuivre ou de maillechort, ayant la forme d'un S, qui se place à la partie supérieure du basson. Un trou latéral, de la grosseur d'une tête d'épingle, y est aménagé afin que la salive ne puisse séjourner en jouant. Une anche de

roseau s'adapte au bout du bocal ; on donne souvent ce nom à certaines embouchures d'instruments.

BOGENKLAVIER. Clavecin à archet; mécanisme inventé par le berlinois Johann Hohlfeld, en 1751.

BOITE A MUSIQUE. Instrument automatique composé d'un peigne d'acier, mis en vibration par un cylindre muni de petites pointes placées selon la notation et pourvu d'un mouvement de rotation d'horlogerie. Genève a une spécialité pour la fabrication de ces instruments.

BOMBARDE. Sorte de chalemie qui a donné naissance au hautbois, instrument à vent, à anche battante, à double languette, originairement percé de sept trous et muni, au XVIe siècle, d'une clef. Du grave à l'aigu, la Bombarde offre quatre types de tailles différentes pour la formation du quatuor.

BOMBARDE. Instrument à timbre grave dans le genre du hautbois, usité par les Gallo-Bretons, jusqu'au XVIIIe siècle, formé du mot Bom (son) et de Barz (barde ou chant). Les Italiens le nomment *piffero pastorale ;* c'est un instrument à anche et en bois ; il était muni de sept trous. Il y avait plusieurs genres de bombardes, savoir : la *bombarde-soprano,* à une et deux clefs ; la *petite bombarbe,* à une clef ; le *picolo* ou *bombarde-contralto,* à une clef ; la *bombarde-ténor,* ayant deux octaves d'étendue ; la *bombarde-basse,* à quatre clefs, et enfin la *contre-basse de bombarde* ou *bombardon,* à quatre clefs. C'est aussi dans l'orgue, un registre de 16 et quelquefois de 32 pieds.

BOMBARDON. *(Voyez* SAX-HORN-CONTREBASSE.)

BOMBIX. Sorte de chalumeau primitif des anciens Grecs.

BOMBULUM. Instrument romain. Sorte d'orgue formé d'une sphère métallique munie de sept tuyaux, dont une reproduction existe sur le monument du Musée d'Arles.

BOMBY-KAS. Nom des clefs des instruments chez les Grecs. Il ne faut pas confondre ce nom avec celui de l'instrument grec Bombykos (*Voyez* ce mot).

BOMBYKOS. Grande flûte grecque double, faite de roseau du lac Orchomène.

BONBALOU. Instrument de percussion des Nègres, plus sonore que le *Boutalou*, mais ayant à peu près la forme de la trompette marine.

BOUANG ou **KROME.** Instrument malais, composé d'une série de bassins de cuivre, de diverses grandeurs.

BOUBNI. Tam-tam de guerre des Russes.

BOUCHE. Ouverture horizontale qui laisse échapper l'air dans les tuyaux d'orgue.

BOUK. Clairon de cuivre des chasseurs de l'Arabie.

BOULE MÉTALLIQUE. Instrument sonore indiqué par le Père Bonanni dans sa *Description des Instruments harmoniques*. Ce sont deux boules de cuivre creusées et contenues dans une troisième beaucoup plus grosse. Les deux boules sont coupées en deux et munies de dents qui, en étant agitées et frappées les unes contre les autres, produisent un son métallique.

BOULOU. Harpe des nègres de la Sénégambie ; cet instrument était monté de dix cordes de boyau, retenues par de longues chevilles.

BOUNY. Harpe égyptienne ; c'est le plus ancien genre que l'on connaisse.

BOUQUIN (Cornet à). (*Voyez* CORNET A BOUQUIN).

BOURBUI. Trompette de guerre, en cuivre, usitée autrefois par les Russes.

BOURDON. Ce mot a plusieurs applications : c'est, premièrement. le nom de la plus grosse des cloches d'une église ; deuxièmement, le nom de la plus grosse corde des instruments à archet ; et troisièmement, le nom d'un jeu d'orgue de plus ou moins de tuyaux.

BOURET. Petit cor de chasse des Anciens. Selon Fabretti, il aurait été fait, non seulement de bronze, mais de buffle et, était destiné à l'infanterie et à la cavalerie romaine. On s'en servait à l'armée pour avertir les soldats de nuit, des heures pendant lesquelles ils devaient monter ou descendre leur garde. C'est aussi une conque marine dont il est fait mention dans la Mythologie (*Voyez* BUCCIN-MARIN).

BOURI. Trompette de Madras ; se composant d'un tube de cuivre ayant un renflement dans le milieu et terminée par un pavillon.

BOUTALOU ou **BONTALOU.** Tambour des nègres de Bilba, en usage, dans ce pays, au XVIII[e] siècle ; c'est un tronc d'arbre creusé et recouvert, d'un côté, d'une peau de chèvre ou de brebis.

BOUTON. Petite pièce circulaire et métallique, munie d'une tige à pas de vis, qui est reçue dans une autre tige creusée, également à pas de vis, surmontant la partie supérieure d'un piston quelconque. Le bouton reçoit l'effort du doigt pour faire fonctionner le piston.

BRASS-HORN. Cor anglais en bronze.

BRISSEX. Sorte de guitare ancienne à deux cordes.

BUCCIN. Genre de trompette basse ancienne, percée au milieu. De nos jours on désigne ainsi une sorte de trombone à coulisse, dont le pavillon à l'antique est terminé par une tête de dragon ou de monstre.

BUCCIN A COULISSE. Instrument employé en Flandre, au XVIII[e] siècle ; un spécimen de ce genre existait à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, à la section belge de l'Art ancien ; il portait le nom de l'auteur : *Tuerlinckx, à Malines.*

BUCCINATOR ou **BUCINATOR.** Dénomination donnée à celui qui se servait de la Buccine.

BUCCINA. Nom donné par les Romains au cor ou cornet étrusque. Cette trompette était tantôt recourbée en spirale ou tordue en cercle et se joignait, dit-on, à volonté au *Lituus.* Dans l'origine elle fut faite d'une coquille de poisson ; et sous cette forme elle servait principalement aux bouviers et aux bergers, aux *accensi* pour annoncer les heures et dans les premiers temps pour convoquer les Quirites à l'Assemblée ou les réunir dans des circonstances pressantes. Mais c'est surtout la dénomination des trois instruments militaires des Romains ; ils leurs servaient à faire des signaux ou à commander les troupes ; dans ce cas leur forme variait légèrement ; l'embouchure était plus large et l'instrument lui-même

était en corne. On donna aussi ce nom à une sorte de tambour des Romains.

BUCCIN-MARIN ou **BOURET DE MER.** Grosse coquille semblable à une conque marine, dont l'extrémité pointue était percée d'un trou qui servait de tube d'insufflation.

BUCHE. Les Flamands l'appellent Noordischebalk. Epinette des Vosges, ayant la forme arrondie d'une bûche; c'est le premier type de la cithare horizontale.

BUFFET D'ORGUE. Immense caisse dans laquelle est contenu le mécanisme du grand orgue.

BUGLE. Instrument de cuivre, à vent et à pistons ou à cylindres, un peu plus grand que le clairon. Il est en si bémol, fut inventé par Weidinger, et a remplacé le bugle à clef. (*Voyez* SAX-HORN-CONTRALTO).

BULAFFO. (*Voyez* BALUFFO).

BUONACCORDO. Petite épinette italienne, dont se servaient les enfants au XVIIIe siècle.

BUSCA TIBIA. Instrument très primitif, dans le genre de la flûte, formé de l'ossement d'un animal.

BUSINE ou **BUISINE, BOSINE.** Synonimes de Buccina. (*Voir* ce dernier mot).

BUXUM. Flûte grecque en bois, dont deux spécimens existent encore au musée Britannique.

C

CABINET D'ORGUE. Petit buffet d'orgue, sans montre, employé surtout dans les salons, au XVIIIe siècle.

CAISSE. Nom donné quelquefois au *tambour* (*Voyez* ce mot).

CAISSE. Terme employé pour désigner la boîte d'instruments, tels que piano, harmonium, violon, violoncelle, etc. C'est aussi le nom donné aux tambours, excepté ou tambourin et au tambour de basque.

CAISSE PLATE. Tambour réduit de hauteur; c'est un tambour de la garde nationale de Paris, nommé Grégoire, qui eut le premier l'idée de diminuer ainsi les caisses de tambour. Au milieu du XIX[e] siècle, la grande dimension avait prévalu.

CAISSE ROULANTE ou **CAISSE CLAIRE.** Perfectionnement du tambour adopté comme instrument de percussion dans les musiques militaires ou dans les orchestres. On appelait aussi caisse roulante, un long tambour de bois, encore en usage dans les musiques de l'armée, vers le milieu du XIX[e] siècle.

CAJAS. Tambour du nord du Pérou, formé de planchettes concentriques, reliées par des cercles de cordes; les deux côtés sont tendus de peaux de lama.

CALAMAULE. Nom que l'on donnait, en Grèce, à la flûte *monaule,* quand le tube de cet instrument était formé d'un roseau.

CALAMEL. Nom donné par les Anciens au chalumeau (*Voyez* ce mot).

CALAMUS. Nom général donné chez les Romains et chez les Grecs à la flûte de Pan.

CALANDRONE. Sorte de flûte italienne, jouée par les paysans. Deux ressorts placés à l'embouchure, lorsqu'ils sont pressés, émettent le son par deux trous diamètralement opposés.

CALASCIONNE. Nom italien du *tambourah. (Voyez* ce mot.)

CALIBRE. Ce nom s'applique : 1° à une petite plaque métallique percée de trous correspondants à des numéros, servant à prendre des grosseurs de cordes ou de fils métalliques; 2° à une plaque de forme triangulaire qui sert aux facteurs d'orgues pour faire les *bouches* aux tuyaux des orgues.

CALICHON ou **CALACHON.** Ancien luth à cinq cordes (*Voir* Colachon.).

CALISSONCINI ou **COLISSONCINI.** Sorte de guitare usitée en Italie au XIX[e] siècle. C'est l'origine du colachon. Primitivement le colissoncini n'avait que deux cordes; on en ajouta plus

tard quatre autres, et le manche fut considérablement allongé.

CAMPANA. Selon Strabon, on donnait ce nom à une grande cloche plus grosse que celle qui servait habituellement pour donner les signaux.

CAMPANE, CAMPANELLE. Cloche ou clochette. Au Moyen-Age, on désignait par ce mot, les cloches de toutes dimensions. Dans le harnais du cheval, c'était le gros grelot attaché sur la croupe; la *campanelle* de faucon, ou petit grelot, se fixait aux pattes de cet oiseau.

ÇANKHA. Cor des Indiens.

CANNA D'ORGANO. Mot employé pour désigner les tuyaux d'orgue.

CANNE-CLARINETTE. Instrument à cinq clefs. On en voit un spécimen au Musée des Instruments de musique du Conservatoire de Paris.

CANNE-COR D'HARMONIE. Cor d'harmonie ayant la forme d'une canne. Les tubes droits sont soudés les uns contre les autres ; à l'extrémité supérieure, s'adapte une embouchure et au bas se visse, à volonté, un pavillon. Cet instrument curieux est en *mi* majeur, et se voit au Musée du Conservatoire de musique de Paris.

CANNE-ÉTUI. Canne renfermant un archet. Cette fantaisie d'un amateur se voit au Musée du Conservatoire de musique de Paris et provient de la collection du docteur Fau.

CANNE-FLAGEOLET. Flageolet percé de six trous, dont quatre sur le devant et deux derrière. Cet instrument sert de canne, à volonté, et se voit au Musée du Conservatoire de musique de Paris.

CANNE-FLUTE. Ainsi que le nom l'indique, c'était un bâton creux percé de six trous, muni d'une clef, d'une ouverture pour l'embouchure et de deux viroles, qui se plaçaient à chaque extrémité du bâton pour en faire une canne.

CANNE-FLUTE A BEC. Au XVIIIe siècle, on fit des cannes de ce genre. Elles avaient sept trous ouverts et un bouché par une clef. Habituellement le manche de la canne était orné de sculptures.

CANNE-POCHETTE. Canne dont la pomme d'ivoire se dévissait et contenait dans sa partie supérieure une pochette pour les maîtres de danse ; la deuxième partie de la canne renfermait l'archet. Une canne-pochette de ce genre est au Musée des Instruments de musique de Paris et provient de la collection Clapisson.

CANNE-PUPITRE DE MUSIQUE. Cette canne-pupitre a été inventée par Boulanger, de Saint-Étienne, sous Louis XVI ; on peut la voir au Musée des Instruments du Conservatoire de musique de Paris. Le pupitre est en fer damasquiné d'or avec des ornements entremêlés de fleurs de lys.

CANNE-TROMPETTE. J.-B. Du Pont imagina de faire une canne-trompette vers le milieu du XIXe siècle. L'essai fut bientôt abandonné et cet instrument a pris place parmi les instruments curieux du Musée du Conservatoire de Paris.

CANO. Mot employé par les Romains pour désigner l'action de chanter ou de sonner d'un instrument.

CANON. Genre de monocorde dont on se servait autrefois dans les écoles pour l'enseignement de la musique vocale.

CAPISTRUM. Bande de cuir ou mentonnière, munie d'une ouverture pour la bouche et employée chez les Romains par les joueurs de double-flûtes ; ceux-ci portaient des lannières sur les joues afin de presser l'air contenu dans la bouche, facilitant ainsi l'usage des deux doubles tubes de cette sorte d'instrument. On l'appelait aussi *phorbeïa* (*Voyez* ce mot.

CAPODASTRE ou **CAPODASTRO** ou **CAPO-TASTO.** Sorte de chevalet se plaçant dans l'espace compris entre les cases de la guitare et s'y fixant au moyen d'un pas de vis servant ainsi à faciliter la transposition ; dans ce cas, l'exécutant compte comme première case, celle qui sera immédiatement placée au-dessus du capodastre.

CARILLON. Jeu de cloches en usage dans les clochers des anciennes églises où dans les beffrois des hôtels de ville. Ceux d'Alost (Belgique) et plusieurs autres du nord de la France sont justement célèbres. Des documents anciens indiquent des sonneries en carillon en France, dès le XIVe siècle, peut-être

même au XIIIe siècle. Les carillons sont d'origine chinoise. Il ne faut pas confondre cet instrument avec l'harmonica (*Voyez* ce mot).

CARNIX. Cornet usité chez les anciens Grecs.

CASSI-FLUTE. Genre d'orgue dont l'invention est due à Cassi-Méloni, qui habitait Paris, en 1857.

CASTAGNETTES. Instrument à percussion, ainsi nommé parce qu'il ressemble à deux châtaignes évidées, appelées *castanea*. On l'employait surtout chez les Maures, les Espagnols et les Bohémiens. Ce sont deux petites pièces de bois ou d'ivoire, creusées au centre et maintenues aux mains par un petit cordonnet. On agite les deux pièces l'une contre l'autre par des mouvements saccadés des mains. C'est surtout pour la danse qu'on l'emploie principalement en Espagne. Il y a aussi des *castagnettes à manche*, qui sont d'un maniement plus facile et exigent une moins grande habileté de l'exécutant. Au XVIe siècle, on se servait déjà de castagnettes à manche. J. Heugel a publié, d'après le système de Sala, une méthode de castagnettes modernes.

CASTAGNETTES DES TURCS. Elles diffèrent des autres castagnettes en ce qu'elles sont formées de deux petites planchettes réunies par une charnière; on les tient dans le creux de la main.

CATASTORNE. Nom du bec ou de l'embouchure de la flûte chez les Grecs.

CATENA. Nom italien de la barre d'harmonie (*Voyez* ce mot).

CAYPLIA. Guitare indienne.

CÉCILIUM. Instrument à anches libres, inventé, vers 1866, par M. Quantin de Crousard. Le Cécilium a la forme assez semblable à celle du violoncelle; il a cinq octaves et ressemble aussi au *Mélophone*. L'exécutant fait manœuvrer un soufflet de la main droite.

CEINTURE INDIENNE. Ceinture formée de petites cliquettes de cuivre, servant pour la danse chez les peuples de l'Inde.

CÉLESTE. Nom donné à la pédale douce du piano; c'est une

pièce horizontale en bois, garnie de bandes de feutre s'abaissant entre les marteaux et les cordes et donnant un son adouci que l'on a appelé *céleste*.

CELESTINO. Instrument à cordes et à roue ; cette roue était mise en mouvement par le pied. Walker inventa le Célestino en 1784.

CEMBALO. Mot italien désignant le piano ou le clavecin.

CERCEAU. Instrument en bronze usité par les Grecs et les Romains. On l'agitait en l'air et on le frappait avec une baguette de fer.

CERODETOS. Nom donné quelquefois à la flûte de Pan ; les tubes de cet instrument étant assemblés avec de la cire, de là le mot Cero.

CERVELAS. Instrument usité au XVIIe siècle, et qui a la forme d'un barillet. C'était la contrebasse du hautbois. — Il se composait d'un morceau de bois cylindrique recouvert, comme le basson, de cuir bouilli. Quelques-uns étaient garnis de trois clefs et de six trous.

CETERA. Nom italien du *Cistre (Voyez* ce mot).

CHABBABEH. Flageolet persan, percé de six trous sur le devant et d'un septième placé du côté opposé. La longueur totale de l'instrument, en y comprenant le bec, est de $0^{m}31$ centimètres.

CHALIL. Flûte des Hébreux.

CHALUMEAU ou **CHALÉMIE.** Tube à anche battante, de roseau ou de métal, recouvert d'un barillet, surmonté en dessus par un petit tuyau servant à y placer l'anche ; ce tube avait dix trous. On appela cet instrument, au moyen-âge : *chalémie, chalemelle ; calamus* chez les Gaulois ; c'est la flûte simple des Grecs qui lui a donné naissance. La chalémie a quelquefois son extrémité renflée en forme de boîte, elle formait le dessus de la bombarde et était d'un diapason plus élevé ; sans clef, elle était percée de six trous ; la chalémie-bombarde en avait jusqu'à neuf. Le chalumeau est un instrument champêtre par excellence ; c'est surtout une sorte de sifflet placé sur la cornemuse ou sur la musette ; c'est aussi un instrument à vent fabriqué avec une écorce d'arbre ; on donne souvent ce nom aux sons graves

de la clarinette. Le chalumeau allemand a complètement dis paru.

CHALUMEAU ITALIEN. Instrument en *si bémol,* fait d'une corne d'élan et percé de sept trous, usitée au XVIIIe siècle, en Italie.

CHALUMEAU RUSSE. Hautbois rustique à cinq trous devant et un derrière. Les paysans russes l'appellent Ragiok.

CHANG-KATI. Petit cong siamois; c'est une sorte de tam-tam.

CHANGUION. Sorte de phylharmonica ou instrument à anches libres, inventé vers 1846, à Paris.

CHANTERELLE. La première corde du violon. C'est aussi la plus mince. On l'appelle *chanterelle* parce qu'elle a presque toujours la partie chantante dans un morceau. Elle correspond au *mi*, entre la quatrième et la cinquième ligne de la clef de *sol.*

CHA-PAN. Castagnettes chinoises, appelées aussi *schakobioschi.* C'est un instrument très grossier, en bois, à l'usage des mendiants chinois. M. Gustave Chouquet croit que ces castagnettes primitives dérivent du *tchoung-tou,* décrit par le P. Amiot dans son intéressant mémoire.

CHAPEAU-CHINOIS. Instrument à percussion en cuivre, inventé par les Chinois. En anglais et en allemand on le nomme *Halbmond;* on l'appelle aussi, en français, *pavillon chinois.* Le chapeau proprement dit, a la forme du toit d'une petite pagode; les grelots et les sonnettes sont suspendus au bord et à l'extrémité de différentes tiges de métal. Ce qui lui fait donner le nom de *Halbmond* ou demi-lune, c'est qu'au-dessous du chapeau se trouve aussi un croissant ou demi-lune garnie de sonnettes. Le tout est supporté par un bâton tenu et agité en mesure, de bas en haut, par l'exécutant. On s'en sert dans les musiques d'Orient, et il fut en usage dans celles de France pendant un certain temps; il ne figure plus dans notre pays que parmi les instruments de musées ou dans les collections d'ama teurs de musique. Au moyen-âge, on l'appelait *tymbe-cembel*, et, dès le XIIe siècle, *Bombulum.*

CHATSOTSROTH ou **CHATZOTZEROTH.** Trompette

juive. On en voit un spécimen à Rome, sur l'arc de Titus; la forme en était allongée. — Suivant la tradition, Moïse en aurait fait faire de deux sortes : l'une servait à appeler le peuple à délibérer, l'autre était réservée aux chefs seuls. Lorsque les deux instruments se faisaient entendre simultanément, les Assemblées étaient publiques.

CHAUDRON. Demi-sphère de cuivre sur laquelle se tendent les peaux des timbales.

CHAUKLICA-VINA ou **SHOVOKTICA.** Sorte de Kacchapi-Vina. Instrument indien, ayant pour caisse sonore une coquille de nacre de 0^m 10 de large. — La longueur totale du Chauktica est de 1^m,2 centimètres.

CHAURARES. Castagnettes anciennes du Mexique.

CHAYNA. Grande flûte en roseau, à cinq trous et munie d'une ouverture longitudinale sur le côté qui produit un son traîné ou un port de voix. Elle est employée au Mexique; son timbre est mélancolique. On appelle cette flûte Quena, au Pérou.

CHÊ. Instrument à cordes chinois, dont la caisse est en bois de mûrier. Il y en a de quatre grandeurs différentes; tous sont montés de vingt-cinq cordes, donnant les demi-tons contenus dans deux octaves. Les cordes sont placées sur des chevalets qui se transportent à volonté, de distance en distance.

CHEIPOUR. Trompette arabe, ayant soixante-quinze centimètres de longueur, se composant d'un tube de cuivre, terminé d'un côté par une embouchure et de l'autre par un pavillon.

CHELYS. Variété de lyre des Hébreux, dont il est parlé dans la Bible.

CHENG ou **CENG.** Principal instrument de musique des Chinois. Ce sont 17 bambous évidés de différentes grandeurs qui sont adaptés à la partie large et inférieure d'une calebasse à laquelle un autre bambou recourbé en forme de bec, sert de tube insufflateur. Souvent ce tube est remplacé par un renflement allongé de la basse qui sert ainsi de tube d'embouchure. L'embouchure est en bois. Sur les dix-sept tuyaux, treize sont seule-

ment munis d'anches libres à leur base, les quatre autres ne font que donner une forme symétrique à l'instrument. Le P. Amiot assure qu'on appela d'abord cet orgue portatif, Yu, puis Tchao, Ho et Cheng, selon le plus ou moins grand nombre de tuyaux dont ils étaient composés. Le cheng se nomme *cho* au Japon.

CHÉORETTE. Sorte de hautbois pastoral en usage en France, sous Charles VI.

CHEVALET. En allemand, *Sattel;* anglais, *Bridge;* italien, *Ponticello* ou *cavaletto.* Support mince en érable, servant à soutenir lescordes du violon, de l'alto, du violoncelle ou de la contre basse, et à en communiquer le son à la table d'harmonie. Le rôle du chevalet est très important ; ses pieds doivent joindre parfaitement sur la table d'harmonie. Il doit être assez fort pour ne pas céder à la pression des cordes et, cependant, ne pas être trop épais pour empêcher les vibrations.

CHEVILLE. En italien, *Bischero;* en allemand, *Schraube;* en anglais, *Peg.* Pièce de bois d'ébène, de buis, de palissandre, de métal ou d'ivoire, placée dans un des trous du manche et percée d'une faible ouverture servant à passer les cordes et à les tendre au ton voulu.

CHEVRETTE. Nom donné à la musette, au moyen-âge. Instrument à réservoir d'air, formé d'une outre de peau de chèvre, s'alimentant en soufflant dans une sorte de pipe, et d'un chalumeau à anche battante, garni de trous. C'est la cornemuse primitive des Romains, dont parle le poète Martial (*Epigr.* 3, 1, 10). Elle n'a pas de bourdon comme la cornemuse et ne possède pas de soufflet comme la musette française.

CHIFONIE. Appelée aussi Cifonie, Symphonie, Chymphonie. Plusieurs auteurs confondent cet instrument avec la cornemuse ou avec le tympanon, c'est-à-dire un corps long et étroit, en bois creux, garni soit d'une tablette de bois sec et très mince soit d'une peau sur la surface desquelles sont tendues une ou plusieurs cordes que l'on râcle avec une petite verge de bois ; d'autres le confondent avec le gros tambour du Moyen-Age, appelé *Bedon.* Il est évident que la Chifonie du moyen âge est simplement la Vielle ou Rote, en usage, en France, depuis le XII[e] siècle. *(Voyez*

vielle). C'était, à cette époque l'instrument des *truands*, par excellence; mais, sous Henri III, sous Louis XIV et surtout au XVIIIe siècle, il jouit d'une grande faveur et fut admis à la cour.

CHIKARA. Instrument indien de Bénarès, du même genre que la *vina*. Il est formé d'une très grande courge de 0m,26 centimètres de diamètre et dont la partie supérieure est sculptée. La table d'harmonie est légèrement bombée; elle est faite d'un bois un peu ondé et verni; la courbe extérieure est garnie d'un large filet d'ivoire. Le manche arrondi au dos, s'emboîte dans le corps et porte une largeur de 0m,07 centimètres dans sa partie supérieure; la longueur de ce manche, de l'emboîture à l'extré mité est de 0m,77 centimètres. Le manche est creux afin que l'air s'introduise par le haut et entre en communication avec les vibrations de la table; celle-ci n'ayant pas d'ouïes. La chikâra a cinq cordes, la cinquième en dehors du manche et se pinçant à vide. Douze cases garnissent le manche. Une autre variété de chikara a trois et quatre cordes, dont la quatrième placée en dehors du manche, possède un chevalet plus élevé, mais cet instrument se joue avec un archet.

CHILCHILES. Crotales employées autrefois au Mexique.

CHIRIMIA. Flageolet en terre cuite, de l'Amérique centrale; ayant à peu près vingt centimètres de long et percé de quatre trous seulement. Les Aztèques le nomme Uilacapitztli.

CHIROGYMNASTE ou **CHIROPLASTE.** Petit appareil pour la gymnastique des doigts servant à les délier, à leur donner de la souplesse et de l'agilité à l'aide de neuf systèmes différents. Le chiroplaste a été inventé par Latour et par Casimir Martin, en 1841.

CHITARRINO. Petite guitare usitée souvent par le peuple, en Italie, au XVIIe siècle; elle avait quatre et six cordes.

CHITARRONE. Nom italien de la grande guitare, se rapprochant, par sa forme, du luth, mais n'étant montée que de deux cordes doubles. C'est principalement au XVIIe et au XVIIIe siècles que le *chitarrone* était employé. Le P. Mersenne assure que le chitarrone ou guiterron avait le fond plat comme le cistre.

CHITERNA. Guitare italienne, plate comme la *Pandore*, à quatre ou cinq rangs de cordes. *(Voyez* Guiterne.)

CHNOUÉ ou **DJONOUÉ.** Instrument à vent des anciens Égyptiens ; on suppose que ce devait être une trompette recourbée.

CHO. Nom du *cheng* ou orgue portatif au Japon (*Voyez* ce mot).

CHORAULES ou **CHORAULA.** Musicien qui accompagnait le chœur sur le théâtre grec, avec la double flûte ; c'était le contraire de l'Aulœdus, qui n'exécutait que des solos.

CHORDAULODION. C'est le nom que Jean et Fred. Kaufmann, de Dresde, donnèrent à l'harmonicorde qu'ils inventèrent, et qu'ils firent entendre, en 1816, à Paris et à Londres.

CHOREA. Ronde chantée des Grecs et des Romains ; elle s'exécutait en se tenant par les mains.

CHORIQUES. Flûtes grecques pour le chant des dithyrambes.

CHORO ou **CHORUM.** Ce nom a été donné à deux instruments de musique différents. Au IXe siècle, on appelait choro une sorte de cithare à trois et à quatre cordes, dans le genre de la lyre dépourvue de table d'harmonie et ayant la forme de la lettre majuscule D. A la même époque, on désignait également ainsi un instrument composé d'une peau reliée à deux tubes d'airain. Le premier sert de tube d'embouchure et le deuxième, en dessous, est garni de trous et terminé par un pavillon. Un instrument de ce genre existe dans les sculptures de l'église Saint-Martin, de Pont-à-Mousson ; je l'ai reproduit dans la *Musique en Lorraine* (page 161, fig. 9). La partie formée d'une peau d'animal est sphérique ; quelquefois même, cette peau était entourée d'une enveloppe d'airain avec un petit intervalle entre les deux tubulures, de sorte que la peau, en vibrant, donnait une sonorité particulière, selon qu'on soufflait plus ou moins fort.

CHOROBENITE. Instrument à vent, sorte de trompe, en usage en France sous Charles VI. Eustache Deschamps en fait mention.

CHORON. Instrument à cordes, usité, dit-on, en France vers

le milieu du XVe siècle ? On n'a pas de détail sur sa construction ni sur le nombre de cordes dont il était monté.

CHORUS. Ce nom a été appliqué à différents instruments, à des époques très éloignées les unes des autres. Ce fut d'abord le nom de la cornemuse romaine, formée d'une peau et de deux tuyaux d'airain. On appela ainsi, au Moyen-Age, une sorte d'instrument à cordes, et un tympanon de très petit modèle, enfin, un autre instrument à vent et à bocal, se divisant en deux branches au-dessous de l'embouchure et se rejoignant après avoir formé une anse près du pavillon.

CHOUO-PI. Petit tambour chinois, suspendu à une corde et se plaçant sur le côté de la grosse caisse, nommée *Huien-Kou.*

CHRONOMÈTRE. Sorte de monocorde, résonnant à l'aide d'un clavier, inventé, en 1827, par Baller, facteur de pianos, à Paris. Cet appareil servait à apprendre l'accord des pianos.

CHRONOMÈTRE MUSICAL. Barja, professeur de mathématiques de Berlin, imagina, en 1797, un instrument destiné à mesurer le temps et le son.

CHRONOMOME. En 1842, Le Bihan imagina cet appareil servant à lire la musique.

CHROTTA. Instrument primitif à archet, usité dès les temps anciens dans la Grande-Bretagne ; les Anglais le nommaient *crouth* (crwth) (*Voyez* ce mot).

CHYMBALE. C'est le nom de la cymbale, au moyen-âge (*Voyez* ce mot).

CIMBALES (*Voyez* CYMBALES).

CIMBALO. Ancien instrument à cordes, inventé en 1650, par le Florentin François Migelli. On l'appelle aussi *Protée.*

CINÆDUS. Maître de danse grec ou romain.

CIONAR-CRUIT ou **CROITH.** Petite harpe irlandaise à dix cordes, se pinçant avec une plume, et servant aux femmes et aux prêtres pour accompagner le chant.

CISTRE, CITRE, CITHRE. Sorte de luth à fond plat et à table ovoïde ou piriforme. Cet instrument ne date que du XVIe siècle. On l'appelait aussi cithre ou cittre, par corruption du mot cithare; c'est, en réalité, une variété de la citole. Un

exemplaire de cistre anglais, du XVIIIe siècle, se voit sous le nº 185 au Musée du Conservatoire de musique de Paris. On le jouait avec une plume. Le cistre a une forme particulière, dit M. Gustave Chouquet, dans le catalogue du Musée du Conservatoire national de musique (page 36). « La largeur de ses éclisses va toujours en diminuant depuis la partie du fond à laquelle s'adapte le manche divisé en dix-huit touches, jusqu'à l'autre extrémité où s'attache le cordier. Les cordes sont généralement en laiton et se pincent avec un petit bout de plume, comme celles de la mandore et de la mandoline. Le nombre en a varié : on en mettait d'ordinaire quatre rangs aux cistres français et trois de ces rangs avaient chacun trois cordes à l'unisson, tandis que l'autre rang n'en avait que deux. Ces quatre chœurs de cordes s'accordaient ainsi : ré (clef de sol, deuxiéme ligne), qui était la chanterelle, ut, sol, la. Les Italiens mettaient le plus souvent six doubles cordes à leurs cistres; quelquefois aussi ils montaient cet instrument de neuf ou dix rangs de cordes doubles. » Voici, d'après le P. Mersenne, l'accord du cistre à six rang de cordes : la (clef d'ut, deuxième ligne), sol, ut, mi, fa, ré. L'instrument avait toujours une étendue de trois octaves. La largeur des éclisses allait en diminuant depuis le manche, partagé en dix-huit cases, jusqu'au bas de l'instrument. On peut voir au Musée du Conservatoire de Paris des cistres fort curieux, catalogués aux numéros 250 à 261.

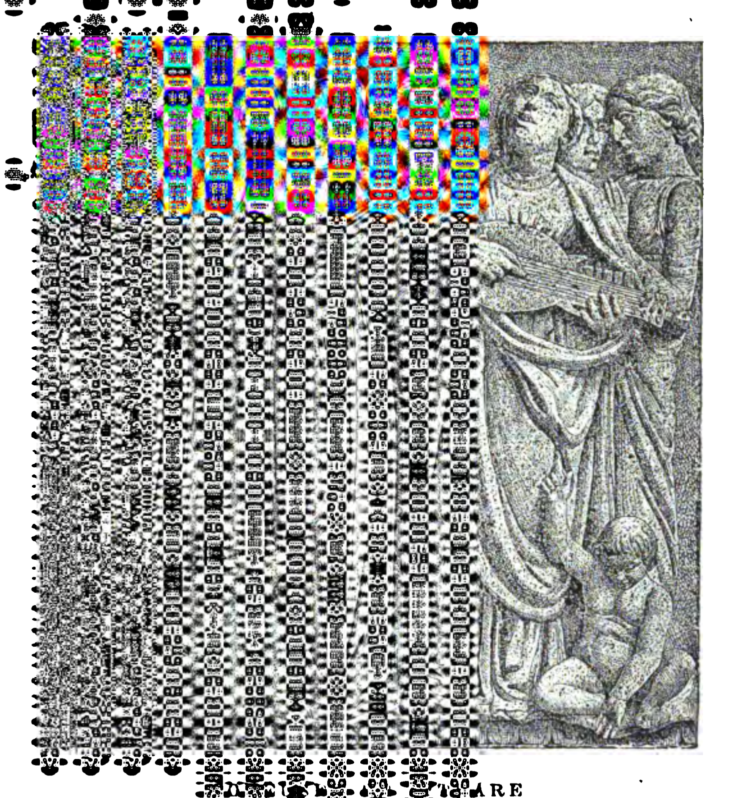
CISTRE A CLAVIER. Instrument bâtard du milieu du XVIIIe siècle, imaginé en Angleterre et en Allemagne. Au-dessus des cordes se trouvait un clavier de six touches.

CISTRE-THÉORBE. Instruments à cordes du XVIIIe siècle, à fond plat, ayant deux chevillers, l'un de onze et l'autre de cinq chevilles.

CITHARA. Instrument à cordes ressemblant, par la forme, au cou et à la poitrine de l'homme (*Isidor*, *Orig*. II, 3, 22) et correspondant à la guitare italienne : *Chitarra;* nous croyons que le mot chitarra (poitrine) venait de ce que cet instrument était appuyé sur cette partie du corps.

CITHARE (ancienne). Lyre grecque, *Cithara*, s'appuyant

[illegible] mains, tandis que la [illegible] ithare a, de plus, un [illegible] renforcer le son; elle [illegible] VIIe siècle, différents [illegible] isage avec la rote ou [illegible] grec. A cette époque,



[illegible] ARE

[illegible] (XVe Siècle)

[illegible] férence existait dans le [illegible] cordes dans la cithare. [illegible] le cordes placées sur [illegible] ndis que le psaltérion [illegible] sur une table creuse, [illegible] ouchée par le plectum

ou simplement pincée par les doigts. Il ne faut pas la confondre avec la cithare moderne (*Voyez* ce mot).

CITHARE A ARCHET. Grande Cithare usitée de nos jours en Autriche et connue sous le nom de *Streich-Cither*. — D'une main on passe l'archet sur les cordes qui sont supportées par un chevalet, et de la main gauche on appuie sur les cases de l'instrument.

CITHARE MODERNE ou **CITHARE HORIZONTALE.** Instrument horizontal avec table d'harmonie arrondie à deux de ses coins. Les Allemands et les Anglais, l'appellent *Cither*. — Une ouverture circulaire laisse échapper le son qui est produit par trente à trente-deux cordes, dont quatre, placées sur la touche, servent pour la mélodie, et les autres pour l'accompagnement. Des cases métalliques sont disposées sur la table d'harmonie de demi-tons en demi-tons. Les doigts de la main gauche appuient sur l'espace existant entre ces cases, tandis que le pouce de la main droite, armé d'une bague à pointe, effleure les cordes. Les Autrichiens la nomment Schlagzither; dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, on en modifia la construction.

CITHARE A CLAVIER. (*Voyez* Clavicitherium).

CITHARE ALLEMANDE. Sorte de cithare, ressemblant à la Pandure, en usage, en Allemagne, au XVII[e] siècle. Cet instrument était monté de dix cordes métalliques.

CITHARISTE. Celui qui joue de la Cithara ou guitare; cet instrument se tenait sur le bras et sur une partie de la poitrine; on le portait encore en bandoulière; dans ce cas, on se servait souvent du *plectre*.

CITHARISTRIA. Musicienne qui, chez les Grecs, jouait de la cithare ou guitare.

CITHARISTRIES. Flûtes grecques qui accompagnaient les cithares.

CITHARŒDA. Femme chantant, chez les Grecs, en s'accompagnant sur la cithare.

CITHARŒDUS. Musicien qui, chez les Grecs, chantait en s'accompagnant de la cithare.

CITHER. Nom du cistre anglais (*Voyez* cistre).

CITOLE ou **CITHOLLE.** Instrument à cordes pincées, diminutif de la Cithare et du Cistre du Moyen-Age. La citole avait cependant une assez grande ressemblance avec la Guiterne; mais son corps, très allongé, avait un manche fort court, le son était doux et les cordes pincées avec le plectre servaient bien à accompagner le chant. Au XIIIe siècle, les luthiers se nommaient Citoleurs.

CITRE. Nom donné autrefois à la Cithare dans certains cas (*Voyez* ce mot).

CLAIR-ACCORD. Instrument à lames et à vent, construit en 1855 par Gavioli, de Paris.

CLAIRON. Cet instrument, essentiellement militaire, a eu aussi les dénominations suivantes : *Clairin*, *Clarion*, *Clario*, *Clara*. *Claronceau*, *Claironceau*, *Clairains*, *Clareta*, *Cornix*, *Cornu*, *Claro*, *Classica*. C'était, au Moyen-Age, une sorte de trompette, d'un diapason plus élevé que la trompette ordinaire; le tube était droit et le son strident. Les clairons de Nuremberg, justement renommés, avaient, jusqu'au XVIIIe siècle, les deux courbes rapportées et réunies au corps de l'instrument par quatre viroles torses et gravées. Le clairon actuel, sorte de bugle sans clef, n'existe que depuis 1823; il est en *si* bémol. MM. Courtois, frères, en fournirent le modèle. Il donne cinq notes facilement. On désigne aussi sous ce nom, un jeu d'orgue rappelant un peu son timbre éclatant.

CLAIRON-BASSE. Clairon gros modèle, sans piston, en *si* bémol, qui se voit au musée du Conservatoire de musique de Paris, sous le numéro 591.

CLAIRON CHROMATIQUE. Instrument de musique moderne à pistons, de six différentes dimensions : le *soprano*, le *contre-alto*, l'*alto*, le *baryton*, la *basse* et la *contrebasse*. Il ne faut pas confondre cet instrument avec le *clairon sans pistons*, usité dans l'infanterie, et inventé en 1823.

CLAIRON MÈTALLIQUE. Instrument imaginé par Aste, *dit* Hallary, en 1817 ; c'était une sorte de clarinette en cuivre.

CLAIRON SCOLAIRE. Petit clairon moderne, intermédiaire entre celui de la troupe et celui des postillons, employé

dans les nouveaux bataillons scolaires. Cet instrument est en *si* bémol.

CLAQUEBOIS. Instrument de percussion, composé de dix-sept bâtons de différentes grandeurs, placés en gradation ; ces bâtons sont fixés, au-dessus d'une boîte carrée, par des fils et séparés par des petites boules percées, en bois, et ont chacun une fourche et un mécanisme semblable au clavecin et à l'épinette. Il fut longtemps en usage chez les Flamands. On l'appela aussi : *Patouille*, *Xilophone*, *Régale* et *Echelettes*. Deux petits marteaux de bois servent à frapper le claquebois. Les Italiens l'appellent *Tricca-ballacca*.

CLAQUETTE. Instrument imitant le fouet des postillons (*Voyez* FOUET).

CLARABELLA. Sorte de jeu d'orgues.

CLARAIN ou **CLARIN.** Sonnette ou grelot suspendu au cou des animaux de pâtures. Ce nom est mentionné, dès le XIVe siècle, dans les chroniques de saint Denis (T. 1. p. 267-8).

CLARIN. Instrument péruvien, formé de roseaux assemblés, de la longueur de 1m,50 cent., dont l'extrémité est masquée par une gourde donnant la libre circulation de l'air ; il produit les notes : *ré, mi, sol* et *fa*.

CLARINETTE OMNITONIQUE. Clarinette inventée par Sax.

CLARINETTE. En anglais : *Clarionet ;* allemand : *Clarinette ;* italien : *Chiarina*. En perfectionnant le chalumeau et en le combinant avec la bombarde, Jean-Christophe Denner, facteur d'instruments à vent, à Nuremberg, fit, vers 1690, la clarinette. Dans le principe, elle n'avait qu'une étendue de trois octaves et d'une sixte. Lefebvre y ajouta la sixième clef, et, en 1811, Ivan Muller la compléta en y plaçant sept autres clefs. Elle ne fut introduite dans les orchestres que vers le milieu du XVIIIe siècle. Il y a quatre principales sortes de clarinettes, en *ut*, en *si bémol*, en *mi bémol* et en *la*. Celle en *ut* est brillante, mais d'un son vulgaire ; celle en *si* est employée pour les morceaux armés de bémols ; celle en *mi* est d'un timbre plus aigu et, enfin, celle en *la*, d'un timbre doux,

convient aux morceaux diézés. Sur la fin du règne de Louis XV, plusieurs régiments français les admirent dans leurs musiques. Au théâtre, de nos jours, on se sert quelquefois de la clarinette en *fa* et de la *clarinette-basse* (*voyez* ce mot). Les clarinettes sont en buis, en ébène ou en grenadille. Il y a des clarinettes de six à treize clés, puis viennent les clarinettes Boehm, à anneaux, qui sont recherchées par tous les amateurs et artistes sérieux. Les principaux clarinettistes furent : Fuchs, Lefebvre, Beer, Klosé. On a fait des clarinettes en ivoire, en faïence et en cuivre.

CLARINETTE-ALTO. Instrument à vent et à anche battante, d'une quinte au-dessous des clarinettes *ut* et *si bémol.* C'est le cor de basset, terminé par un pavillon de cuivre et muni de sept clefs. Buhner et Keller, de Strasbourg, fabriquèrent beaucoup de ces instruments. On croit qu'il fut inventé à Passau, vers 1770.

CLARINETTE-BASSE. Instrument à vent et à anche, à l'octave de la clarinette en *si bémol.* Le bec est recourbé et les tubes garnis de onze clefs. Les sons de la clarinette-basse sont très beaux et font beaucoup d'effet dans certains morceaux symphoniques. Sax l'inventa en 1838.

CLARINETTE-COURBE. Essai de clarinette fait en Allemagne vers la fin du XVIIIe siècle. Cet instrument était muni de six clefs.

CLARINETTE D'AMOUR. Instrument à anche battante, à cinq et à sept clefs, sonnant une tierce plus bas que la clarinette ordinaire. Le tube, très long, est recourbé. Un spécimen curieux se voyait à l'exposition universelle de 1878, à Paris, dans la section belge ; cet instrument était du XVIIIe siècle et fait par P. Piana, à Milan. Un autre peut se voir au Musée du Conservatoire de musique de Paris, sous les numéros 543-544. Cette clarinette est en *la bémol.*

CLARJON. Genre de hautbois à deux clefs, usité en Italie, au XVIIe siècle.

CLARONCEAU. *Voyez* CLAIRON.

CLARSEACH. Harpe irlandaise de la plus grande dimension : c'est aussi la plus ancienne harpe de ce pays.

CLASSICUM-CLASSICI. Signal donné, avec la trompette chez les Romains; peu à peu cette dénomination devint celle de l'instrument. Les *Classici* étaient ceux qui sonnaient du cor pour appeler les *classes* à Rome aux Comitia, au son du *Classicum*, du *Lituus* ou du *Cornu*.

CLAVECIN. Intrument à corde et à clavier, qui avait trois octaves au XVe siècle, quatre et six octaves au XVIe et au XVIIe siècle, et qui fut surtout amélioré au XVIIIe siècle. Le Père Bonnani dit que Douni, dans son *Livre sur la musiqne* (page 4), assure que le Clavecin fut inventé par un certain Nicolas Vicentini, qui vivait du temps du cardinal Hippolyte d'Este, son protecteur, l'an 1492, sous le pontificat d'Alexandre VI. Les cordes du clavecin avaient la même disposition que celles du piano à queue. Les notes blanches du clavier correspondaient au mode lydien grec. Le mécanisme de cet instrument consistait en une tige attachée verticalement au bout de chaque touche et portant à l'extrémité supérieure une languette à bascule terminée par une pointe de plume de corbeau. En abaissant la touche, la corde était pressée et la pointe de la plume la faisait résonner en s'échappant comme un ressort. Dom Bedos, le fameux facteur d'orgues du XVIIIe siècle, affirme que les cinq touches noires n'ont été ajoutées qu'au commencement du XIVe siècle. Dans l'*Orféo* de Montéverde, en 1607, deux clavecins soutenaient les récitatifs, et depuis ce moment tous les orchestres en étaient munis. Hans Ruckers, d'Anvers, fut le plus célèbre facteur de clavecins du XVIe siècle, et, avant lui, on ne connaît pas de clavecinistes-solistes. Ce facteur avait d'abord été menuisier, mais il quitta ce métier pour s'adonner complètement à celui de facteur de clavecins. Cet instrument n'était pas assez perfectionné pour servir de clavecin-solo; mais lorsque Ruckers eut ajouté un troisième rang de cordes correspondant à un deuxième clavier et qui était accordé à l'octave au-dessus des deux autres, le son fut dès lors beaucoup plus soutenu.

Les cordes étaient au nombre de cent.

Ruckers eut deux fils: Jean et André, qui excellèrent aussi dans la fabrication de cet instrument. Le *Clavecin vertical* est

de l'invention du florentin Rigoli, qui, vers 1620, garnit de drap les sautereaux, afin d'en rendre le son plus doux. A la même époque, le français Richart, remplaçait les plumes de corbeau par de petites bandes de drap. Farini imaginait aussi de monter les clavecins avec des cordes de boyau ; cet essai fut bientôt abandonné.

Vers la fin du XVIIIe siècle, trois inventeurs produisirent en même temps une amélioration qui décida de l'avenir du clavecin, consistant à substituer des marteaux aux sautereaux ; ce furent Critofori, à Florence, en 1711 ; Marius, à Paris, en 1716 et Schrœder, en Allemagne, en 1717.

Enfin, en 1768, Sébastien Erard, l'homme de génie dont il est tant parlé quand il s'agit de la construction du Piano (*Voir* ce mot), vint, de Strasbourg où il était né en 1752, à Paris. Il commença sa réputation par un clavecin mécanique, construit spécialement pour le cabinet de curiosité de M. de la Blancherie ; les dispositions de cet instrument méritent d'être citées ici, et produisirent à cet époque la plus vive sensation dans le monde musical de la capitale.

Ce Clavecin était remarquable par plusieurs inventions : on y trouvait trois registres de plume et un de buffle ; une pédale y faisait jouer un chevalet mobile qui, s'interposant sur les cordes à la moitié de leur longueur, les montait tout à coup d'une octave ; invention qu'un facteur de Paris, nommé Schmidt, a renouvelée dans le *piano* à l'Exposition des produits de l'industrie, en 1806, c'est-à-dire trente ans après qu'Erard l'eut trouvée. En appuyant par degrés le pied sur une pédale attachée au côté gauche du clavecin, on retirait le registre de l'octave aigüe, celui du petit clavier, celui du grand clavier, et l'on faisait avancer le registre de buffle. En diminuant la pression du pied sur la pédale, on avançait le registre de l'octave aigüe, celui du petit clavier, et l'on retirait le jeu de buffle. Enfin, lorsqu'on voulait faire parler à la fois tous les jeux, on se servait d'une pédale attachée au pied droit du clavecin, sans être obligé d'attirer le petit clavier au-dessus du grand, et conséquemment sans interrompre l'exécution, comme cela se faisait aux autres clavecins.

Le clavecin est composé d'une caisse et d'une table d'harmonie sur laquelle des cordes sont tendues. Une barre règle l'élévation des sautereaux et, par contre, le degré d'abaissement du clavier; cette barre est étroite et de bois de tilleul; le dessous est garni de drap, pour empêcher d'entendre le bruit des sautereaux. Le gabarit du clavecin est tout entier en sapin ou en tilleul, excepté les deux chevalets du diapason et ceux situés près des leviers, qui sont en chêne; le chevalet de l'octave étant plus bas et plus rapproché des leviers que l'autre. Le sommier est aussi en bois dur et se trouve fixé très solidement, afin de résister à la tension des cordes. Les sautereaux sont en poirier. Les cordes résonnent à l'aide des petits becs de plume de corbeau dont il est parlé plus haut. Les registres et les guides intérieurs sont en tilleul et ces mêmes registres sont garnis de peau.

On peut dire généralement que Mozart et Haydn furent encore des clavecinistes, mais qu'avec Beethoven commence le règne du piano.

CLAVECIN A ARCHET. Clavecin muni de cordes de boyau attaquées par un archet fonctionnant à l'aide d'une roue (*Voyez* CLAVECIN A ROUE). C'est le mécanicien berlinois Johann Hohfeld (1751), qui l'inventa; on l'appelait *Bogen-clavier*.

CLAVECIN A DEUX CLAVIERS. Cet instrument appelé aussi Clavecin double, existait déjà en 1590; Hans Ruckers, d'Anvers, en fut l'inventeur. On en voit un au musée du Conservatoire national de musique, à Paris, sous le numéro 221. Les clavecins avaient de quatre à cinq octaves.

CLAVECIN A GRAND RAVALEMENT. On appelait ainsi les clavecins de la fin du XVIIIe siècle; ils avaient soixante-et-une touches au lieu de cinquante que Ruckers leur avait donné dans les siens. Ils étaient montés de cent quatre-vingt-trois cordes au lieu de cent, et on y ajoutait encore un grand unisson au moyen duquel l'harmonie était plus forte. On fit, autrefois, les touches de clavier en os de bœuf, préférant cette matière à l'ivoire, qui a, il est vrai, le défaut de jaunir avec le temps. Actuellement, pour le piano et l'orgue, on est revenu à l'emploi de l'ivoire, en utilisant de préférence l'ivoire

vert. c'est-à-dire celui qui n'est pas trouvé sur des animaux morts depuis des siècles.

CLAVECIN A MAILLETS. On nommait ainsi, au début, les clavecins munis de marteaux, qui furent inventés vers 1765, par Silbermann, à Freyberg (Saxe).

CLAVECIN A MARTEAUX. C'est le *forte-piano*, inventé, vers 1765, par Silbermann, à Freyberg (Saxe). Cependant, en 1754, un facteur de de Catane, en Cicile, inventa un clavecin de ce genre qu'il nomma ainsi, mais qui était encore muni de sautereaux.

CLAVECIN A ORCHESTRE. Clavecin auquel on avait adapté une mousqueterie, tambourin, triangle, sonnettes, cymbales, un registre de flûte, muni d'un clavier spécial, un tambour et un fifre, une imitation de cornemuse, des castagnettes, etc. Ce singulier instrument fut inventé en 1780, par Blaha, de Prague.

CLAVECIN A PEAU DE BUFFLE. Ce sont les perfectionnements de Taskin, vers 1773, qui produisirent ce genre de clavecin. (*Voyez* Clavecin.)

CLAVECIN A ROUE ou **CLAVECIN-VIELLE.** Instrument dont l'inventeur a tiré son idée de la Vielle à roue ou *Rota*, afin de donner au clavecin une tenue de son. En 1708, Cuisinié inventa le *Clavecin-Vielle*, différent de celui inventé depuis bien longtemps avant par Jean Heyden, de Nuremberg. Dans cet instrument, au lieu de sautereaux, il y avait cinq ou six roues d'acier, sur chacune desquelles une bande de parchemin enduite de colophane était collée ; ces roues, placées dans l'intérieur de la boîte sonore, se mettaient en mouvement à l'aide de quelques cylindres et d'une grande roue fonctionnant à l'aide du pied ou par l'effort d'une autre personne qui se plaçait à côté de l'exécutant. Les plus grosses cordes, entourées de parchemin, étaient toutes en acier et non en cuivre. Chacune d'elle passait dans un petit anneau tenant à la touche correspondante, de façon qu'en abaissant cette touche, la corde frottait la roue ; le son était à peu près analogue à celui du violon et du violoncelle, mais avait un timbre plus métallique. Tant que la

touche se trouvait baissée, le son subsistait puisque la corde frottait, et en appuyant plus ou moins on obtenait différentes nuances telles que le *forte*, le *crescendo* et le *piano*. Au siècle dernier, un facteur d'instruments de Berlin avait aussi inventé un clavecin de ce genre, mais alors les cordes étaient en boyau et les roues remplacées par une bande de crins de cheval, enduite de colophane, qui passait sur un cylindre et faisait fonction d'archet ; les sons étaient durs, et les cordes devaient être constamment mises d'accord, c'est ce qui fit abandonner cette invention. De nos jours, M. Baudet, de Paris, a inventé un *piano quatuor*, imitant le timbre des quatre instruments à cordes. (*Voyez* Piano-Quatuor).

CLAVECIN A TOUCHES BRISÉES. Le Père Mersenne parle de cet instrument et assure qu'il pouvait s'accorder d'une façon très juste ; il dit que c'est un facteur toscan, Bonis, qui l'inventa.

CLAVECIN ACOUSTIQUE. Instrument perfectionné par Verber, à Paris, vers 1750; il avait beaucoup de ressemblance avec le piano-quatuor moderne de Baudet.

CLAVECIN ANGÉLIQUE. Premier acheminement vers le piano; c'est la première application des marteaux garnis de cuir remplaçant les becs de plume de corbeau.

CLAVECIN BONACORDO. Bonis, facteur toscan, inventa, dit-on. vers 1661, un clavecin sur lequel l'intervalle des octaves pouvait s'adapter aux petits doigts des enfants.

CLAVECIN BRISÉ. Cet instrument, divisé en trois sections se repliant l'une sur l'autre, avait quatre octaves et pouvait se mettre, en le démontant, dans un coffret de voyage. C'est en 1700 que Marius l'inventa.

CLAVECIN CELESTINO. Sorte de clavecin à archet, inventé par Walker, en Allemagne, vers 1784. Un cordon de soie, placé sous les cordes, se mouvait à l'aide d'une roue ; des petites poulies, placées au bout de chaque touche, amenaient le cordon près des cordes et les faisaient vibrer.

CLAVECIN CONSTANT-ACCORD. J.-Daniel Bertin, de Mémel crut, en 1756, avoir inventé un clavecin sur lequel les

changements de température n'exerçaient aucune influence. Il nomma son clavecin *constant-accord;* mais il s'aperçut plus tard que le but n'avait pas été atteint.

CLAVECIN D'AMOUR. Daniel Bertin, de Mémel, inventa le clavecin d'amour, vers 1757; les cordes étaient du double plus longues, que celles du clavecin ordinaire.

CLAVECIN DIVISEUR. Les sons de cet instrument, construit par Pesaro, à Venise, en 1567, sur la demande de Zerlino, se trouvaient partagés en cinq parties, de la façon dont les touches étaient divisées.

CLAVECIN DOUBLE. Instrument composé de deux claviers placés *l'un à côté de l'autre* et joué par deux personnes en même temps (*Voyez* CLAVECIN A DEUX CLAVIERS).

CLAVECIN DOUBLE (*Voyez* CLAVECIN A DEUX CLAVIERS).

CLAVECIN DOUBLE RÉSONNANTE. Un mécanisme spécial faisait donner à chaque corde une double résonnance harmonique, où effleuraient, à volonté, les cordes. C'est Frédéric de Méroma qui l'inventa, en 1770.

CLAVECIN ÉLECTRIQUE. Essai de l'application de l'électricité, faisant agir certains marteaux correspondants aux cordes ; lorsque le clavier était touché dans l'obscurité, les sons étaient suivis d'étincelles de feu. Le Père de la Borde en eût le premier l'idée, vers 1761; de nos jours, M. de la Rive a fait quelques essais qui n'ont pas eu le résultat désiré, le son n'étant pas continu. On pourrait cependant arriver à de sérieux résultats, grâce aux découvertes récentes concernant l'électricité.

CLAVECIN HARMONIEUX. Système inventé en 1842, par Gomel, pour déplacer le même clavier, afin de jouer dans tous les tons. C'est le précurseur du piano transpositeur.

CLAVECIN HARMONIQUE. Verbés, facteur de Paris, invente en 1798, un clavecin imitant, sans le secours de tuyaux, de marteaux et de pédales, certains instruments à vent et à percussion.

CLAVECIN-LUTH. Sébastien Bach en conçut l'idée, et ce fut un Saxon, Hilebrand qui, en 1785, exécuta cet instrument. Fleicher, facteur à Hambourg, avait déjà donné, en 1715, le

nom de clavecin-luth à celui qu'il avait construit et qui était garni d'un double rang de cordes en boyau.

CLAVECIN OCULAIRE. On dit que cet instrument fut inventé, au XVIIIe siècle, par le Père Castel, qui l'apporta en France à cette époque. — Les sept couleurs primitives correspondaient, d'après lui, aux sept notes de la gamme; lorsque les touches du clavier étaient abaissées, elles découvraient, sur une sorte de clavier, certaines couleurs. On l'appelait aussi *Clavecin des couleurs*.

CLAVECIN ORGANISÉ. Un jeu de flûte et diverses améliorations, ajoutées par Delitz, de Dantzig, firent donner ce nom à ce clavecin.

CLAVECIN PARFAIT-ACCORD. Luzzasco Luzzaschi, de Ferrare, fit, en 1557, un instrument à clavier dont les touches permettaient, par leur disposition, d'exécuter de la musique dans les trois genres : diatonique, harmonique et chromatique. Plus tard, en 1606, Transuntino, de Venise, construisit, pour le comte de Novellara, un clavecin portant le même nom, qui avait quatre octaves et jouait aussi dans les trois genres. Chaque octave comprenait trente-et-une touches.

CLAVECIN ROYAL. Wagner, de Dresde, perfectionna l'idée de Delitz en ajoutant, en 1786, un jeu de flûte au clavecin.

CLAVECINS SINGULIERS. Sous ce nom, l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, donne la description de deux genres de clavecins qui, vers la fin du XVIIIe siècle, marquent une progression certaine dans la facture de ces instruments. Un des deux, inventé par un prêtre napolitain, avait ses sautereaux munis d'une sorte d'échappement. L'autre portait un appareil transposant le clavier d'une quarte.

CLAVECIN TRANSPOSITEUR. Des chevalets mobiles, exhaussés par une pédale, faisaient changer, selon la place, qu'ils occupaient, tout le diapason du clavecin à la fois. C'est à Catane, vers 1750, que ce clavecin fut inventé, mais on n'a pas conservé le nom du facteur qui eut l'idée de le construire.

CLAVECIN VERTICAL. Instrument à clavier et à cordes

métalliques placées verticalement, en usage en Italie, au XVIIe siècle. On imagina le clavecin vertical afin de tenir moins de place dans les appartements ; habituellement, il n'avait que quatre octaves et demie d'étendue.

CLAVECIN-VIELLE. Instrument dont les cordes sont mises en vibration, par le frottement d'une roue fonctionnant à l'aide du pied de l'exécutant. — Cuisinié en fut l'inventeur, en 1708, et Gerli le perfectionna en 1789.

CLAVECIN-VIOLE. Instrument dont les cordes, mises en vibration par une roue faisant fonction d'archet, était appelé *Geigenwerk* ou *Gambenwerk*, et fut imaginé par Hans Heyden, à Nuremberg, vers 1600.

CLAVECIN VIOLLE. Instrument formé de cordes de boyau, mises en vibration par de petites roues frottées de colophane. C'est Risch, à Weimar, qui l'inventa en 1710.

CLAVI-ACCORD. Lebeau d'Aubel imagina, en 1857, un appareil ainsi nommé et s'appliquant sur l'orgue pour en simplifier les accords. On l'appela aussi l'Organiste du village.

CLAVICEMBALUM. Nom donné au clavecin primitif, au Moyen-Age.

CLAVICOR. Cor à pistons, propagé en France en 1838, par Guichard et par Danays, de Paris. C'est aussi le nom primitif du Saxhorn-baryton. Il y en eut en *mi bémol,* en *ré*, en *ut* et en *si bémol.* Cet instrument était destiné à remplacer l'Ophicleïde-Alto.

CLAVICORDE. On a donné quelquefois ce nom à l'ancien Manichordion ou épinette primitive *Voyez* MANICHORDION).

CLAVICORDE *(Clavicordium).* Clavecin perfectionné à l'aide de baguettes de laiton, substituées aux becs de plume, afin de frappper les cordes. Cet instrument est d'origine allemande. Un autre genre de clavicorde, produisant des sons filés, fut inventé par Kaufmann, de Dresde. Le nom du Clavicorde, en latin, est *Clavicordium.* C'est sous ce nom qu'il fut connu au XVe siècle. Au XVIe siècle, il se composait d'une caisse carrée, oblongue, à clavier de trente-huit touches. Le

Manicordion était une amélioration du Clavicorde. Le Clavicorde a précédé l'Épinette.

CLAVICORDE VERTICAL. C'est l'*arpanetta* qui, certainement, a donné l'idée de construire le Clavicorde Vertical, vers 1525.

CLAVICITHERIUM. Instrument à cordes verticales du XVe siècle ; les cordes les plus longues se trouvaient à droite, et les plus courtes à gauche. On l'appelait aussi Cithare à clavier ; c'est la combinaison du Psaltérion, du Tympanon et de l'antique Monocorde, qui donna naissance au Clavicitherium.

CLAVI-CYLINDRE. Cylindre en verre, tournant sur des cordes et produisant des sons, par un mouvement de rotation ; il fut inventé, en 1808, par Chladni de Wittemberg et perfectionné en 1819.

CLAVICYLINDRE. Sorte d'harmonica à gobelets, imaginé par Chladni.

CLAVIER. Rangée de touches de bois recouvertes de plaquettes d'os ou d'ivoire, représentant les notes naturelles de la gamme et d'autres en bois noir ou en ébène pour les notes diézées ou bémolisées. Ces touches ont une échancrure en dessous et en dessus, dans laquelle glisse une pointe qui les maintient. Les pianos, les orgues, les épinettes, les clavecins, etc., sont munis de claviers. Les claviers ont été primitivement d'une octave. Les claviers des pianos modernes en ont sept et quelquefois huit.

CLAVIER DE POCHE. Sorte de clavier muet portatif, inventé en 1856, par Philcox, pour développer l'agilité des doigts.

CLAVIER GÉOMÉTRIQUE. Folly inventa, en 1845, cet instrument original, mais non pratique.

CLAVIER HARMONIQUE TRANSPOSITEUR. Clavier se déplaçant, afin de jouer dans tous les tons sur l'orgue. C'est Masson qui l'appliqua à cet instrument, en 1846.

CLAVIER MIL-ACCORDO. Système appliqué à l'orgue, par l'abbé Laroque, en 1844, afin de faire résonner plusieurs tuyaux en n'abaissant qu'une touche.

CLAVIER PNEUMATIQUE. Talon, en 1855, appliqua ce système aux claviers en général, et principalement pour les orgues.

CLAVIER-TRANSPOSITEUR. [Clavier supplémentaire, placé sur celui d'un piano, ou glissant seulement de demi-tons en demi-tons, dans l'harmonium, ce qui permet de jouer dans différents tons, certains morceaux, tout en les lisant dans le ton écrit. Pleyel-Volff, sont les inventeurs du clavier transpositeur pour pianos.

CLAVIER TRANSPOSITEUR A PISTONS. Darche, de Paris, inventa, en 1845, une boîte contenant deux rangs de pistons, dont la moitié était destinée aux morceaux dans des tonalités majeures, et les autres pour les tons mineurs. Lorsque l'exécutant appuyait sur un des pistons, la note et l'accompagnement sortaient simultanément. Les pistons transmettaient le mouvement à des rouleaux de bois qui faisaient manœuvrer des baguettes; celles-ci agissaient sur des pelotes de bois appuyant sur le clavier. Le mécanisme posait directement sur l'instrument.

CLAVI-GRADE. C'est un système destiné à délier les doigts des pianistes, inventé par Lahausse, en 1855. Cinq touches se raidissent en vissant plus ou moins un ressort à boudin.

CLAVI-HARPE. Genre de harpe à clavier, inventé en 1819 par Dietz et Second.

CLAVI-LYRA. Instrument à clavier, mais ayant comme forme une harpe garnie de touches agissant sur la corde comme un plectre. C'est Jos. Bateman qui l'imagina, en 1814.

CLAVI-MANDORE. Mahr, de Wiesbaden, construisit, en 1788, cet instrument à clavier, qui rappelait la mandore par le son aigrelet.

CLAVIORGANUM. Sorte de piano carré ajusté au-dessus d'un orgue, et dont les pédales peuvent séparer ou assembler les effets. L'instrument est dû à Zumpe et à Buntebart, qui l'exécutèrent, en 1774, à Londres.

CLAVI-ORGUE. Clavecin muni d'un ou de plusieurs jeux d'orgues.

CLAVIPHONE. Genre d'orgue portatif inventé par Le Toulat, en 1847. Cet appareil était muni d'une soufflerie et d'un double clavier.

CLAVI-TUBE. Instrument de cuivre, inventé, en 1817, par Hallary. Il est composé d'un tube recourbé et allongé en trois parties. L'étendue comprend, du *si* bémol au-dessus de la clef de *sol*, jusqu'au *sol* au-dessus des cinq lignes.

CLA-VIOLA. En 1847, Papelard imagina cet instrument à clavier, sans corde, qui consistait en un sautereau armé d'un bec d'acier, placé au bout de chaque touche et pinçant une lame vibrante.

CLA-VIOLIN. Ch. Schmidt, en 1824, construisit cet instrument à clavier, qui imitait les sons d'un instrument à archet.

CLEF. Pièce métallique formée d'une tige portant une goupille jouant dans deux supports et terminée par une surface plate où légèrement creuse, sur laquelle est placé un tampon de peau. Ce tampon vient boucher hermétiquement l'orifice creusé sur un tube cylindrique. En appuyant le doigt sur la tige de la clef, le tampon se soulève et livre passage au souffle de l'exécutant pour produire un son différent. Les instruments à vent, en bois ou en métal, sont généralement munis de clefs.

CLEF A ACCORDER. Sorte de tige de fer, portant à la base un trou carré ou hexagonal qui entre dans la tête des chevilles des pianos, des harpes, des cithares, etc., pour monter ou descendre les cordes. La partie supérieure des clefs se termine par une tige transversale ou en queue, munie d'un manche, afin de former levier dans l'effort nécessaire à la tension des cordes.

CLEPSIAMBE. Sorte de cithare grecque.

CLEPSYDRE. Genre d'orgue hydraulique des Grecs, appelé aussi *Hydraulicon*. L'invention est due à Clepsydius.

CLIQUETTES DE LA GUINÉE. Sorte de castagnettes enveloppées dans une carapace de tortue.

CLIQUETTES. Castagnettes primitives, formées de deux ou de trois morceaux d'os ou de bois, placées entre lés doigts et dont on fait frapper les deux extrémités l'une contre

l'autre. Ces cliquettes étaient souvent montées sur des charnières. Au XVIe siècle, on ajouta un grelot sur leur partie supérieure et on les considéra dès lors comme un instrument. Les lépreux étaient obligés de signaler leur présence, au Moyen-Age, à l'aide de cliquettes.

CLOCHE. En allemand, *Glocke;* en anglais, *Bell;* italien, *Campana.* Instrument d'airain utilisé dans la Campanie dès les premières années du Ve siècle, mais connu en Chine depuis les temps les plus reculés. Les différentes parties de la cloche sont les anses ou anseaux, le cerveau ou sommet, le battant; le gros rebord se nomme panse ou patte; le bord aigu, recouvert par une sorte de tore, est appelé faussures. Le bronze, l'airain, rarement l'argent, sont les métaux employés; un battant ou battaîl sert à frapper les parois intérieures et les fait vibrer. Les cloches, assemblées en nombre assez considérable et correspondant à un clavier ou à un mécanisme spécial, s'appellent *Carillon (Voyez* ce mot). Selon le Père Bonanni, celle de Notre-Dame de Paris pesait quarante mille livres et nécessitait l'effort de vingt quatre hommes pour la mettre en mouvement. Celle de Moscou pèse trois cent quatre-vingt-quatorze mille livres, et, lorsqu'on voulait la sonner, avant l'accident qui la brisa, il fallait l'effort de cent hommes. Pline assure qu'on mit des clochettes dans le tombeau de Porsenna. Baronius prétend que les cloches furent ainsi nommées au VIIIe siècle. Les criminels des Turcs portaient au cou (XVIIe siècle), une petite clochette qui avertissait le peuple de s'éloigner d'eux. La clochette était connue dès l'antiquité; dès le VIe siècle, Grégoire de Tours parle de l'usage de la cloche de dimensions agrandies et différentes de la clochette. Les mahométans ont horreur de la cloche. Ils détruisirent, dans leurs conquêtes, toutes celles qu'ils rencontrèrent.

CLOCHETTE. Petite cloche. En allemand *Glockchen*; en vieux français *Clokete*, *clocète*. Au Moyen-Age, on s'en servait pour les concerts d'instruments, on en mettait aux habits, aux harnais et même aux toitures de maisons. Au Xe siècle, certaines danses ne se faisaient qu'au bruit des clochettes. Le

Bombulum (Chapeau chinois), du XII[e] siècle, était garni de sonnettes. Les gentilshommes du XIV[e] et du XV[e] siècle portaient au cou de grosses chaînes d'or souvent terminées par une clochette ou un grelot. A la fin du XV[e], les bouffons de Cour avaient seuls des clochettes ou grelots suspendus à leurs costumes.

CLOCHETTES D'ORCHESTRE. Petites cloches usitées dans les orchestres bruyants du Dahomey (Afrique).

CLOCHE DE FER. Cette cloche est surtout utilisée pour la danse, dans le Soudan.

CLOCHE DU CLERGÉ. La cloche du clergé était en usage en Italie, depuis 1350, principalement dans les processions solennelles; c'était un clerc qui la portait à l'extrémité d'un long bâton surmonté d'un ornement pontifical. La clochette était mise en vibration par une tige mobile à laquelle une corde était fixée.

CODOU. Mot désignant la partie inférieure des flûtes anciennes faites d'une corne de veau et, par la forme évasée, ressemblant à une cloche.

COLACHON. Selon les uns, c'était une sorte de luth à trois cordes, dont on faisait usage en Italie, aux XVI[e] et XVII[e] siècles, suivant d'autres, c'était une mandoline à long manche, montée de six cordes. Il est probable que ces deux instruments furent nommés *Colachon;* ce n'est que par le temps, que de trois cordes on arriva à en mettre six et à en varier un peu la forme. Le *Colachon* avait de quatre à cinq pieds de long; l'accord à vide était d'octave en quinte. La table était, soit en bois de sapin, soit en parchemin, soit en verre.

COLASCIONE. Genre de luth, encore employé en Sicile. Au dire de Micali, une peintnre de l'antique Tarquinies en donnait déjà la reproduction.

COLISON ou **COLISSON.** Instrument à percussion, inventé en Pologne, vers 1780. Ce sont des baguettes de bois dur frappant sur des cordes.

COLOPHANE. Sorte de résine distillée, mélangée d'essence de térébenthine, formant un mélange servant à frotter les crins

de l'archet pour mieux gripper sur les cordes. Cette composition fut inventée à Colophon, en Ionie. Jean-Baptiste Vuillaume, de Paris, fabriquait une colophane spéciale, très appréciée des artistes.

COMBOU. Trompette indienne ayant un son aigu.

COMPENSATEUR. Appareil inventé par Ad. Sax, et appliqué aux instruments de cuivre pour modifier le son à volonté par la longueur du tube.

COMPONIUM. Instrument adapté à l'orgue, et inventé par Vinkler, d'Amsterdam, vers 1820. Il servait à improviser des variations, et le rapport qu'en firent MM. Blot et Catel, à l'Institut, est tout à fait élogieux. Les secrets de combinaison de cet instrument sont morts avec l'auteur.

CONCERTINA. Accordéon hexagone, usité principalement en Angleterre et en Allemagne.

CONCERTINA. Système d'Orgue expressif; une des combinaisons les plus ingénieuses, dues à l'imagination créative de M. Debain, de Paris. La soufflerie se composait de deux boîtes semblables aux plateaux d'une balance; celle de gauche servait à l'accompagnement, celle de droite au chant. Cette invention fut cédée, en 1839, à MM. Alexandre Jacob. Il ne faut pas confondre cet instrument avec l'Accordéon-Concertina.

CONQUE MARINE. Instrument primitif, représenté souvent dans la mythologie, et formé d'une corne d'animal : on l'appelle *Sankha, Gomukha, Barasaka, Sughosa, Ananta Vijaya* ou *Sringa* chez les Indiens.

CONSONNANTE. Genre de Clavecin-Harpe, inventé au XVIII[e] siècle, par l'abbé Du Mont. C'était un grand piano dont les cordes étaient placées des deux côtés de la table, on les touchait comme celles de la harpe.

CONTRA-HORNE. Genre de sax-horn alto, construit par Lamferhoff, de Berlin, en 1845.

CONTRALTO (en bois). Forme d'Alto, imaginée, en 1855, par J.-B. Vuillaume, luthier de Paris; les éclisses sont plus élevées et par conséquent plus fortes que dans les Altos ordinaires.

CONTRAVIOLONE. Nom donné en Italie, au XVII[e] siècle, à la contrebasse.

CONTREBASSE A CORDES. En anglais : *Double-base.* En allemand : *Grosse-baszgeige.* En italien : *Contrabasso.* Ancien *Violone;* le plus grand instrument de la famille des Violons. La Contrebase , résonne à l'octave basse du violoncelle; elle est às trois à quatre, et même à cinq cordes. Celle à trois s corde donne les notes *la, ré, sol;* celle à quatre donne *sol, ré, la, mi,* et sonne par quinte à partir du *sol grave;* étant accordée en quartes, il est facile de faire une gamme entière sans démancher; elle est surtout employée en Allemagne ; celle à cinq cordes donne : *fa grave, la, ré, fa dièze, la.* L'étendue de la Contrebasse est de deux octaves au moins, de *mi grave* à *sol,* pour celle à quatre cordes, et de *sol* à *sol,* pour celle à trois cordes. Dragonetti et Bottesini sont les virtuoses de la contrebasse.

CONTREBASSE D'ORGUE. Jeu d'orgue renfermant des tuyaux de seize ou de trente-deux pieds, ouverts ou fermés, selon la puissance de l'orgue.

CONTRE-BASSE EN CUIVRE. Appelée aussi basse monstre. C'est un instrument à quatre pistons et le plus volu mineux de tous ceux employés dans les musiques militaires; il y en a en *si* bémol, en *mi* bémol.

CONTRE-BASSON. Instrument en bois, à anche, semblable au Basson, mais plus grand, et sonnant à une octave plus bas, du *ré grave* au *la ;* il est muni de six ou de quinze clefs, et a remplacé dans l'orchestre moderne la Contre-Basse de Bombarde, appelée en Italie, *Bombardone.*

CONTRE-FLUTE. Flûte large par le milieu, dont parle Eutiapel dans ses *Contes.*

CONYVI. Flageolet péruvien à cinq trous.

COR. En allemand et en anglais *Horn,* en italien *Corno.* Instrument à vent et à embouchure, usité surtout pour la chasse, depuis les temps les plus reculés. Il est formé d'un tube métallique, de cuivre, de laiton ou de bronze, ouvert des deux bouts ; c'est à l'aide des lèvres, qui sont plus ou moins pressées,

que l'on rend les différents sons; avec les tons de rechange, pour le cor d'harmonie (*Voyez* ce mot), on en abaisse ou on en élève la tonalité. La musique de cor est presque toujours en *ut,* excepté pour certains solos; cet *ut* devient un *ré*, *mi* ou *fa*, et tout le système des aliquotes change en même temps que la tonique. L'exécutant voit *ut*, *mi*, *sol*, etc., sur le papier, et l'oreille entend *ré*, *fa*, *la*, etc., selon que l'instrument est disposé d'après le ton indiqué. La main placée dans le pavillon, maîtrise, avec les lèvres, la colonne d'air et fait articuler les sons bouchés. La musique pour cor étant toujours en *ut majeur*, les morceaux doivent porter l'indication du ton qui doit être ajusté à l'instrument. L'étendue du corps est de trois octaves et plus, à partir du *contre-ut* au-dessous des lignes, à la clef de *fa* jusqu'au *contre-ut* et même au *contre-sol* au-dessous des lignes de la clef de *sol*. Il y a dix corps ou tons de rechange, savoir: les tons de *si* bémol bas, *ut*, *ré*, *mi* bémol, *mi*, *fa*, *sol*, *la* bémol, *la*, *si* bémol haut. Au Moyen-Age, les cors pour la chasse étaient en laiton, en corne, en ivoire, en cristal et quelquefois en bois. Le manuscrit anglo-saxon du VIIIe siècle, de la Bibliothèque Cottonienne, mentionne un cor d'une dimension extraordinaire. Au musée du Conservatoire de Paris, celui qui est inscrit sous le nº 412, mesure plus de 1m 25 de longueur; c'est une énorme défense d'éléphant. Rameau fit entendre le cor pour la première fois, dans un de ses opéras, en 1759, à l'Académie royale de musique; le cor d'harmonie ne fut connu que bien plus tard.

COR-ANGLAIS. (En italien *Corno inglese* et *Voce umana*). C'est l'alto du hautbois, nommé *Cor-Anglais* parce que ce furent des musiciens de ce pays qui le propagèrent dans les autres contrées. Il a remplacé le *Cromorne* dans les orchestres. Primitivement il n'eut que deux clefs; ce fut de 1775 à 1780, que Ferlendis de Bergame le perfectionna. Le *Cor-Anglais* moderne sonne à la quinte du hautbois; le pavillon, un peu recourbé, a la forme d'une boule, et son étendue est un peu plus de deux octaves, du *fa*, au-dessous des lignes de la clef de *sol*, au *si* bémol au-dessous des lignes.

COR A CYLINDRES. C'est absolument le même instrument que le cor à pistons, mais les cylindres faisant les fonctions de pistons ont un mouvement de rotation de droite à gauche au lieu de s'affaisser de haut en bas comme les pistons.

COR A PISTONS ou **COR CHROMATIQUE.** (En allemand *Ventil-Horn*). Instrument du genre de la trompette; la colonne d'air, à l'aide des pistons, est raccourcie dans des proportions donnant des demi-tons, ce que le corps d'harmonie ne produit que par des sons bouchés. C'est Jean Henri Stœlzel de Scheilbemberg, qui l'inventa et le perfectionna en 1814.

COR D'APPEL. Ancienne corne de chasse ou cornet.

COR DES ALPES. Instrument pastoral appelé aussi *Alp-horn* et employé surtout dans les montagnes de la Suisse. C'est une trompe en bois entourée de bandelettes en écorce d'arbre.

COR DE BASSET. Variété de la clarinette primitive ressemblant au *Cor-Anglais*, appelée aussi *Clarinette-alto* et *Cornetto-bassetto* en Italien. Le tube du pavillon est recourbé. *Voyez* Basset-Horn). Cet instrument sonne une quinte plus bas que la clarinette en *ut*, et s'étend, du *fa* au-dessous des lignes de la clef de *fa*, au *sol* au-dessus des lignes de la clef de *sol*. On pense qu'il fut inventé à Passau, en Bavière, vers 1770.

COR DES TURCS. Petit cornet peu usité, qui avait six trous en dessus et un en bas.

CORDE. En allemand, *Seite;* italien, *Corda;* anglais, *Cord.* Fil cylindrique ayant plus ou moins de diamètre et fait, soit de métal, soit de substances, telle que le lin, la soie ou le boyau. Plus la corde est grosse, plus les vibrations qui lui sont imprimées sont lentes, par conséquent le timbre grave et réciproquement. Les lyres grecques et les harpes égyptiennes étaient primitivement munies de cordes de lin ; Linuus les inventa, dit-on, ainsi que l'art de filer les boyaux des animaux. Actuellement, elles sont en boyau ou en soie filée pour les violons altos, violoncelles, contrebasses, guitares et les harpes ; en acier pour les pianos, les cithares, les psaltérions, etc. Afin de donner un timbre plus bas aux cordes basses, on les entoure d'un trait métallique de cuivre, retardant les vibrations, et donnant ainsi un timbre plus grave

pour éviter de leur donner une trop grande dimension.

COR DE CHASSE. Instrument à vent et à embouchure en usage depuis les temps les plus anciens et appelé souvent *Trompe de chasse (Voyez* ce mot), parce qu'il était surtout employé pour la chasse. Il a la forme circulaire et fut aussi nommé *Cor redoublé*. En Italie on fit des cors en verre; au XVI[e] siècle, ils étaient très petits, et au XVII[e] siècle, ils étaient, au contraire, très grands. C'est de cette époque que datent les *Trompes-basses*. On introduisit pour la première fois cet instrument, à l'Opéra, en 1735. De nos jours, certaines fanfares militaires sont pourvues de trompes de chasse; l'effet produit est très agréable. Un large pavillon termine les tubes en spirales. La longueur totale du cor de chasse ordinaire est de trois mètres. En alllemand, *Wald-horn;* italien, *corno da caccia;* anglais, *hunting-horn.*

COR D'HARMONIE. Instrument du genre du cor de chasse, mais perfectionné à l'aide de pompes de rechange et à l'aide de notes bouchées à la main. On s'en servit d'abord en Allemagne, dans les orchestres, au milieu du XVII[e] siècle et à l'Opéra de Paris, en 1735. En 1750, Hampl fut le premier qui employa les notes bouchées à la main. Les musiques militaires furent pourvues de cors d'harmonies jusqu'à ce qu'on le remplaça par l'alto. Un allemand, Haltenhorf, inventa le cor à coulisse et Stœlzel, en 1814, le cor chromatique à trois pistons. Les plus célèbres cornistes furent: Duvernoy, Kinn, Domnich, Meifred, Gallay et Mohr. Besson, l'éminent facteur d'instruments de cuivre, a construit des cors avec différents métaux, et même avec du carton; la colonne d'air étant bien conditionnée, l'instrument était parfait de son. Ce même facteur fit une application perfectionnée au cor d'harmonie, du barillet simple ou double pour transpositeur. Il y a aussi des cors d'harmonie à pistons facilitant l'exécution.

CORDIER. Queue, en bois de buis ou d'ébène, servant à attacher les cordes à la partie inférieure des violes, des violons, des altos, des violoncelles et des contrebasses. Ce cordier est maintenu à un bouton par un lien de boyau passant dans deux trous en-dessous du cordier.

CORDOLOLIOU. Genre d'harmonicorde de la forme d'un piano vertical, avec frottement de roues sur des cordes métalliques; ces roues fonctionnent à l'aide des pieds.

CORDOMÈTRE. Instrument servant à mesurer la grosseur des cordes, afin de maintenir l'accord dans un degré égal de force.

COR OMNITONIQUE. Sax père, inventa, vers 1825, cet instrument, qui est garni de tous les tons usités en musique.

COR RUSSE. Instrument de cuivre muni d'une embouchure et formé d'un tube terminé par un pavillon. Le cor Russe ne donne qu'une seule note. Des orchestres complets formés de ces instruments sont parvenus, en comptant les mesures et en jouant les notes au tour venu, à exécuter automatiquement des symphonies.

CORISTA. Nom italien du diapason.

CORN BUELIN (Corne de bœuf). Instrument favori des anciens Kymris; il était fait en métal ou en ivoire et s'appelait aussi *Corn hirlas*, (cor bleu), *Corn cyweithas,* (cor de la maison) et *Corn chychwin* (cor de guerre). On s'en servait aussi pour boire l'hydromel. C'est surtout au pays des Galles qu'il fut usité.

CORNEMUSE. En anglais : *Bay-Pipe;* en allemand : *Sackpfeife;* en italien : *Cornamusa.* Instrument pastoral produisant des sons nazillards. Une outre remplie d'air alimente trois chalumeaux, dont le plus gros ne fait entendre qu'une note et s'appelle *bourdon;* l'autre, donnant la dominante, est nommé *petit bourdon*; le troisième est percé de trois trous, pour servir à moduler. On appelle aussi cet instrument *Musette;* les Romains, qui l'avaient reçu de Syrie, le désignaient sous le nom de *Tibia Utricularis*, ou *Utricularium;* les Grecs, *Symphonia;* les Hébreux, *Soumponiah;* en langue romane, *Chiffonie* et *Symphonie;* les Indiens, *Tourti* et *Magoudi;* les Arabes, enfin, l'appellent *Souggarah* et *Arghoul.*

CORNEMUSE DE POITOU. Cornemuse en usage autrefois dans le Poitou; elle n'avait pas de petit bourdon; c'est ce qui la distingue des autres instruments de ce genre.

CORNE et **CORNE D'APPEL.** En allemand, *Horn;* en anglais *Corn;* en italien, *Corno*. Instrument fait avec la corne de bœuf, appelée aussi corne de signal; celle-ci est souvent en cuivre et sert pour la chasse, pour les chemins de fer, etc.

CORNET. Instrument fait de corne d'animaux et muni d'une embouchure. Au Moyen-Age, les cornets étaient en bois de poirier ou de cormier, recouvert de cuir noir. Les dessus ou discant avaient six trous; les ténors en avaient sept, dont une clef pour boucher le septième. Ces instruments avaient deux octaves chromatiques. Le cor circulaire ne fut connu qu'à la fin du XVIe siècle. Le cor de pin était fait d'un morceau de ce bois; les pâtres de la Suisse s'en servaient depuis le XIIIe siècle; il est aussi appelé cor des Alpes ou Alp-Horn. Le cornet des troupes russes est en *ré*.

CORNET. Le plus ancien des instruments qui soient encore usités. Il est en corne et percé de sept trous, dont l'un sert au pouce de la main gauche, de la longueur de deux pieds. Son étendue est du *la*, clef de violon au-dessous des lignes, jusqu'au *mi* au-dessus des lignes.

CORNET A PISTONS. En allemand : *Ventil horn.* En anglais, *Cornet;* en italien, *Cornetta*. Instrument de cuivre, de nickel ou de cuivre argenté, à trois pistons, remplaçant avantageusement la trompette, donnant toutes les notes chromatiques. A son origine, il n'avait que deux pistons; c'est Halary, de Paris, qui en fit les premiers essais, mais il était impossible de donner toute la gamme chromatique; on en ajouta alors un troisième. Sept tons accompagnaient cet instrument; on ne se sert presque plus, actuellement, que de ceux de *si* bémol et de *la*. Une embouchure métallique, de cuivre, de nickel, de cuivre argenté, et même de cristal se place à la partie supérieure d'un des tons qui s'adaptent au tube d'embouchure. Ce tube aboutit au premier piston et, après plusieurs circuits, se termine par un pavillon qui est tenu parallèlement à la bouche de l'exécutant. Quatre pompes servent à accorder le cornet à pistons et à vider l'eau qui pourrait atténuer le son. Les tons du cornet à pistons sont ceux de *si* bémol, *la*, *ré* bémol, *mi* naturel, *fa*, *sol*, *la* bémol.

La musique pour cornet à pistons s'écrit à la clef de *sol*; son étendue est de deux octaves et demie, du *fa* dièze au-dessous des lignes jusqu'à l'*ut* au-dessus des lignes. Sax fit des cornets à cinq et à six pistons. Les cornets à pistons, de Besson, de Paris, sont, à juste titre, les plus renommés. Depuis 1854, cet intelligent artiste, cet inventeur distingué, ne cessa de perfectionner tous les instruments de cuivre, et particulièrement le cornet à pistons, qui porte son nom. En 1854, il obtint un brevet pour le deuxième perfectionnement apporté à la perce des pistons; l'année suivante il fit usage de la *perce pleine*, ainsi qu'en 1867 et en 1875. On lui doit aussi un système de transposition appelé Transpositeur Besson-Girardin, un système à quatre pistons, dont un à registre, produisant huit positions indépendantes; une nouvelle forme Besson, à *pavillon mobile*, et enfin une application perfectionnée du *Barillet* simple ou double pour transpositeur, adapté spécialement, avec beaucoup de succès, aux cornets à pistons et aux cors d'harmonie. En rejetant toute idée de réclame, incompatible avec le but de notre travail, il nous semble convenable de rendre un hommage mérité à la mémoire de Besson et à sa famille, qui continue la fabrication artistique et vraiment supérieure des instruments de cuivre, fabrication faisant honneur à notre pays. Besson, ayant reconnu que, dans la production des sons, la matière n'est rien, mais que les proportions seules influent sur la résonnance, fit de nombreuses expériences et créa des instruments en plâtre, en carton, en gutta-percha même, qui donnèrent des sons surprenants. Par sa persévérance, Besson n'a pas peu contribué au développement de la facture instrumentale.

CORNET A BOCAL. Genre de serpent, très petit, à six trous et à une clef; on l'appelle aussi *basse de cornet*.

CORNET A BOUQUIN. Italien *Cornetto curvo* ou *Cornettino;* allemand et anglais *Zinke*. Instrument à vent primitif dont se servirent les pâtres et employé ensuite dans les orchestres; sa forme a beaucoup varié, tantôt cylindrique, tantôt hexagone, le cornet à bouquin était soit en bois recouvert de cuir noir, soit en ivoire. Son étendue était d'une seizième; il

était percé de sept trous dont le dernier se trouvait bouché à l'aide d'une clef. C'est surtout au XVIe et au XVIIe siècles qu'il fut le plus en vogue.

CORNET ACOUSTIQUE. Instrument s'introduisant dans l'oreille et ayant la propriété de transmettre les sons à l'organe auditif des personnes sourdes. Ce n'est pas comme instrument de musique que le cornet acoustique est mentionné ici, mais comme appareil transmetteur du son.

CORNET DE CHASSE. Instrument en bronze, tenant le milieu entre la trompe de chasse et le cornet à bouquin, en usage en Italie vers le commencement du XVIe siècle. Le pavillon, le plus souvent hexagonal jusqu'au milieu, portait à cet endroit un renflement muni d'un anneau et se terminait dans sa partie supérieure par un tube rond et par une embouchure. Il y eut aussi des cornets de chasse en corne et en fer.

CORNET D'ALEXANDRE. Cornet monstre, soutenu par des chaînes et des pieux, que le manuscrit *Secreta Aristotelis ad Alexandrum*, de la Bibliothèque du Vatican, indique en l'accompagnant d'un dessin. Ce cornet, avait, paraît-il, un diamètre de cinq coudées.

CORNET-DE-POCHE (en anglais *pocketcornet)*, petit cornet en cuivre en *si* bémol.

CORNET DE POSTILLON. Petit cornet de cuivre dont se servait les postillons; au XVe siècle, il y en eut en fer.

CORNET DE RÉCIT ou **CORNET D'ÉCHO**. Jeu d'orgue.

CORNET MODÉRATEUR. Instrument de cuivre moderne, système Gautrot, à perce oblique, donnant une parfaite régularité de sons, qui ne diffèrent pas d'intensité lorsque les pistons sont levés ou abaissés.

CORNET SOLO TRANSPOSITEUR. Instrument de cuivre à trois pistons, ayant un cylindre qui, en se mouvant à droite ou à gauche, transpose par demi tons.

CORNETTINO. Petit cornet à bouquin, employé en Italie au XVIIIe siècle.

CORNETTO CURVO. Nom italien du cornet à bouquin.

CORNET-TROMPE. Instrument inventé par Sax, ayant la

forme d'une très grosse corne de chasse, en cuivre, autour de laquelle s'enroule extérieurement un tube en spirale. C'est le premier essai de réduction de la trompe de chasse. M. Théodore Grégoire, de Nancy, a perfectionné ce système en mettant les tubes à l'intérieur (*Voyez* Trompe de Lorraine).

CORNICEN. C'était, chez les Romains, le nom donné à celui qui sonnait du grand cor circulaire, La barre transversale servait à deux fins : pour lui conserver sa forme et pour aider le trompette à le tenir solidement, en s'en servant.

CORNIEYLL. Chalumeau du pays de Galles, ainsi appelé en Anglais; l'anche, à simple languette est battante sur une embouchure se vissant à la tête du tube de l'instrument qui était terminé par une corne.

CORNO BASSO. Instrument en cuivre ou en bois, à six trous et à clefs, ayant la forme du basson (*Voyez* Basset-Horn).

CORNONE. Grand cor en *fa* grave, servant de basse d'orchestre. C'est Serveny's, de Kenecgsgroff, qui le fit construire.

CORNOON. Serveny's donna ce nom à un cor qu'il était parvenu, à l'aide d'un système spécial, à rendre chromatique.

CORNU ROMAINE. Cor recourbé des Romains. Terminée par un pavillon qui se tenait en l'air, la cornu était maintenue dans sa forme circulaire par une tige de cuivre ayant quelquefois de la ressemblance avec un javelot. Le corps de l'exécutant était entouré par l'instrument. Un spécimen, provenant de Pompéï, se trouve au musée de Naples; il donne les harmoniques 3 à 12; sa note fondamentale est *sol*.

CORPS DE RECHANGE. Pièce mobile, se plaçant à volonté dans certains intruments pour en baisser ou en hausser la tonalité.

COULISSE. Système adapté à des instruments simples afin d'en augmenter la longueur on l'échelle musicale. La coulisse est d'invention européenne.

COURTAUD. Petit basson, qui se nommait aussi *Cervelas,* selon la forme qu'il affectait. Le courtaud fut surtout employé

au XVIe siècle; il n'était à vrai dire qu'un basson raccourci. L'intérieur de cet instrument renfermait six tubes destinés à conduire l'air; le bois cylindrique, recouvert de cuir noir, était percé de six trous et muni de trois clefs. L'étendue était de trois octaves.

CQUEPPA. Trompette péruvienne militaire.

CRAB. Genre de castagnettes des Siamois; ce sont deux bâtons courts que l'on frappe l'un contre l'autre.

CREAMTINE-CRUIT. Harpe mixte irlandaise.

CRÉCELLE. Instrument à percussion, en bois, à manche, muni d'une roue à crans, également en bois. Par un mouvement de rotation, un ressort pose dans chaque cran, en faisant entendre un bruit sonore. Autrefois, pendant la Semaine-Sainte, les offices étaient annoncés, surtout en Espagne et en Italie, à l'aide de fortes crécelles ; c'est aussi un jouet d'enfant.

CREMBALE, CREMBALA, CREMBALUM. Instrument de percussion des Romains, ressemblant à la *Rabana* des Indiens. Ce sont des castagnettes métalliques.

CRÉPITACULUM. Instrument à percussion des anciens Grecs; c'était une sorte de hochet en métal, dans le genre du *sistre,* garni de sonnettes, produisant un bruit métallique à chaque mouvement qu'on lui imprimait.

CRIBLE. Tambour à main; c'est le tambour de basque des anciens.

CRINGA. Trompette indienne.

CRISHMA. Flageolet indien, se jouant par les narines.

CRISTALLOCORDE. Clavecin construit à Paris, en 1781, par un allemand nommé Boyer; il remplaça pendant un certain temps le jeu des clochettes introduit, par Mozart, dans la *Flûte enchantée*. Les cordes étaient en cristal.

CRODIAS. Nom des flûtes grecques.

CROMAMÈTRE. Rollès imagina, en 1827, cet instrument pour accorder un piano sans être obligé de faire une partition.

CROMORNE ou **KRUMHORN**. Grand hautbois courbé, originaire d'Allemagne; le nom Krumhorn (cor courbé) francisé en celui de cromorne, l'indique. A mon avis, on peut le

considérer comme une transformation du *lituus* pastoral des anciens. Le cromorne était un chalumeau recourbé par le bas en forme de crosse ; c'est pourquoi, en France, au commencement du XVI[e] siècle, on lui donnait le nom de *Tournebout*. Dès le XV[e] siècle, il était très répandu ; Fétis pense qu'il existait déjà au XIII[e] siècle. On faisait usage de la famille complète de ces instruments, qui se composaient d'un tube courbé en bas et en haut, comme le saxophone moderne, percé de six trous. A la fin du XV[e] siècle, on l'agrandit considérablement, et on obtint quatre notes de plus ; ce fut le cromorne-basse. Au XVII[e] siècle, il fut remplacé par le basson.

CHRONOMÈTRE. Terme employé en musique pour désigner les instruments destinés à battre la mesure.

CROTALE. Instrument de percussion, employé dans le culte de Cybèle, servant à accompagner la danse ; c'était toujours accouplées que l'on s'en servait. Les crotales étaient formées souvent de deux cannes très courtes et fendues, ou de deux pièces creuses de métal réunies ensemble par une poignée droite ; on tenait une de ces crotales dans chaque main et on les faisait claquer, produisant ainsi un bruit rapide et vif comme les castagnettes.

CROUMA. Sorte de crotales dont on se servait en Espagne et appelées maintenant castagnettes.

CROUSMATA ou **CAUSMATA.** Castagnettes primitives des peuples de l'ancienne Bétique.

CROWTH ou **CRWTH.** Premier des instruments à cordes et à archet connus. La plus ancienne variété est le *Trithant* ou *Crwth* à trois cordes. On pense que celui qui était muni de six cordes fut usité depuis le XII[e] siècle ; la caisse était plus longue que large : elle avait cinquante-sept centimètres de longueur, sa largeur inférieure avait vingt-huit centimètres, et sa largeur supérieure en avait vingt-sept. La touche mesurait vingt-neuf centimètres ; le manche, isolé au milieu, se trouvait rattaché aux deux montants du haut. On posait l'instrument sur le genou et contre l'épaule. L'archet était semblable à celui du violoncelle ; le chevalet, placé obliquement vers la droite, avait

son pied gauche, long de sept centimètres, qui entrait dans la caisse sonore par l'ouïe gauche et s'appuyait sur le fond, tandis que le pied droit, haut seulement de deux centimètres, reposait sur la table, près de l'ouïe droite. Le pied gauche faisait ainsi fonction d'âme. Un cordier large tenait les cordes qui s'ajustaient à l'aide de chevilles fixées derrière et manœuvrant avec une clef. Les deux cordes basses passaient en dehors de la touche et se pinçaient avec le pouce. Le crovth trithant servait aux ménétriers; celui à six cordes fut en usage dans les Galles, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

CRUCHE. On s'est servi longtemps, dans les campagnes d'Italie, d'une cruche en terre, munie d'un goulot, dans lequel on chantait des airs, en fermant plus ou moins l'ouverture de ce vase, à l'aide de la main.

CUISLEY-CUIL. Ancienne cornemuse irlandaise.

CUNO. Tambour colombien, très long de fût, et se frappant avec une mailloche.

CUVETTTE. Partie de la harpe lui servant de base et contenant le mouvement des pédales attenantes aux triangles qui communiquent le mouvement au mécanisme de transposition.

CUYVI. Fifre du Mexique, à cinq sons différents.

CYLINDRE. Rouleau de bois ou de métal, muni de petites pointes de cuivre ou d'acier correspondant pour les orgues de Barbarie, à un mécanisme ouvrant certains tuyaux, et pour les boîtes à musique, à certaines dents d'un peigne d'acier.

CYLINDRES A ROTATION. Pièces tournantes donnant, dans un sens horizontal, le mouvement des pistons ; c'est principalement dans les instruments allemands que ce système est employé.

CYMBALES. Instrument d'airain ayant la forme d'assiettes, se frappant l'une contre l'autre et vibrant séparément par un mouvement de recul. Suivant la mythologie, les prêtres crêtois en auraient fait usage en premier ; mais c'est pour le culte de Cybèle, qu'assurément on les employa. Les cymbales fabriquées par les Turcs et par les Chinois sont martelées ; c'est ce qui

leur donne un son si puissant et si pur, qui les faits préférer à celles des autres pays.

CYMBALE DES ARMÈNIENS. Sorte de disque métal lique muni de sonnettes placées sur ler rebords de ce disque et attachées par des tringles, qui, à l'exemple de celles du sistre, glissent dans les rainures. Cet instrument est fixé au bout d'un long manche.

CYMBALISTA. Homme grec jouant des cymbales.

CYMBALISTRIA. Femme grecque jouant des cymbales.

CYMBALLIONS. Castagnettes métalliques des Grecs, ayant la forme de petites coquilles creuses munies d'un rebord percé de trois trous pour passer un cordonnet qui s'attachait au pouce et au troisième doigt. Les cymballions furent importés d'Orient en Grèce et sont appelées aussi Crembales ; c'est, en réalité, un genre de crotales.

CYNNIRA ou **CYNURA.** Variété de la lyre grecque, tirant son nom de Cynuras, roi de Chypre.

CZACAN. Flûte-canne, trés en vogue, vers 1800, en Allemagne; le son en était très doux. On a écrit beaucoup de musique pour cet instrument.

CZAKAN. Flûte allemande ayant la forme d'une canne.

D

DAB-DAB. Tambour arabe.

DACTYLION. Gymnase pour les doigts, inventé par M. Henri Herz.

DACTYLIQUE. Flûte grecque pour la danse.

DAF. Instrument à percussion employé dans les Indes. C'est un peu le même genre que le *Deff*, tambour de basque de l'Algérie.

DAIREH ou **DAIRE.** Tambour de basque persan assez semblable à l'ancien tambour de basque français.

DAMARU. Tambourin très ancien ressemblant à un sablier.

DAMPHA. Tambour octogone indien, servant à accompagner les chants religieux.

DANDAIN. Grelot du moyen-âge.

DARA. Sorte de grand tambour de basque des Indiens.

DARABOUKA, DARABOOKA ou **DARABOUKEH.** Tambour égyptien dont le fût, ressemblant à un vase à goulot, est en terre cuite et se tient sous le bras gauche. C'est une feuille de gros parchemin qui, le plus souvent, sert de peau de batterie.

DARABOUKKEH. Tambour arabe, dont le fût est orné de peintures, d'inscriptions ou d'ornements de nacre. C'est le même instrument que le Daraboukah, à l'exception du fût qui est en bois, au lieu d'être en terre cuite.

DARANDA. Tambour indien.

DARUBIRI. Sorte de *guimbarde* des Papous.

DATYLOGRAPHE. Pienne inventa, en 1827, cet instrument qui, au moyen du toucher, transmet les signes de la parole entre un sourd et un aveugle.

DAULD. Cloche d'Éthiopie.

DAVIDSHARFE. Sorte d'arpanetta ou harpe pointue des Allemands.

DÉCACORDE. Harpe à dix cordes des anciens, appelée aussi Harpe de David. Caron, luthier de Versailles, inventa, en 1785, une sorte de théorbe nommé *Décacorde français*. Le *Décacorde anglais* est une sorte de mandore à cinq rangs de doubles cordes. L'abbé Vogler pense que cette harpe s'accordait dans les tons de *si,* clef de basse, seconde ligne, *do, ré, mi, fa, sol, la, si, do, ré.* En 1828, Carulli fit construire par Lucoste une sorte de guitare à dix cordes à laquelle il donna ce nom.

DEFF. Sorte de tambour de basque arabe, dont les bords sont larges ; une peau est maintenue à l'aide d'une ficelle qui la serre dans une rainure pratiquée sur le petit fût.

DEIOS. Nom d'une flûte grecque.

DEMBES. Tambour du Loango, formé d'un tronc d'arbre

creusé et couvert de cuir ou de peau : une ouverture large de deux doigts est ménagée au bas de cet instrument.

DEMI-CANON. On désignait quelquefois ainsi le psaltérion.

DENIS D'OR. Clavecin à pédales, inventé vers le commencement du XVIIIe siècle, et qui, dit-on, imitait le son d'un grand nombre d'instruments à cordes et à vent.

DERBOUKA. Petit tambour arabe, moderne ; c'est aussi le nom d'un petit luth à long manche, en usage au Soudan.

DESSUS DE CORNET. Instrument à vent des anciens, à sept trous, formé d'une corne de bœuf.

DESSUS DE FLUTE A BEC. Instrument sonnant à l'octave au-dessus de la *taille* ou flûte à bec, et dont la tablature est la même.

DESSUS DE FLUTE TRAVERSIÈRE. Instrument plus petit de moitié que la flûte traversière, dont il a la même tablature.

DESSUS DE VIOLE ou **PAR-DESSUS DE VIOLE.** Instrument à six cordes et en bois, plus petit que l'ancienne viole, assez semblable au violon moderne. On le jouait surtout en Italie, à la façon des pifferari.

DGNIRAF. Nom du fouet chez les Éthiopiens.

DHAI. Sorte de violon indien.

DHAK. Gros tambour indien se jouant avec deux baguettes et se battant du côté droit.

DHOLA. Tambour indien, frappé avec une baguette et suspendu au cou de l'exécutant.

DHOLAKA. Tambour indien avec fût très elliptique, se jouant avec les mains.

DHOL. Tambour des Ourias du golfe de Bengale ; sa longueur est de 0^{m},48 ; et le diamètre des membranes de 0^{m},30.

DIAPASON. Petit instrument à branches en acier que l'on frappe et qui, en résonnant, donne la note *la ;* il sert à accorder les instruments et à donner le ton aux voix. Des variations constantes dans le nombre de ses vibrations ont obligé l'État à nommer une commission chargée de régler le nombre de ces vibrations, en donnant au type consacré le nom de diapason

normal. Ce dernier a 870 vibrations par seconde, à la température de 15°. Selon Hawkins, le diapason fut inventé par l'Anglais John Shore, en 1711, mais un instrument de ce même genre était employé déjà, avant cette époque, en Italie et se nommait *Corista*. Le diapason normal fut institué en France en 1859. On l'appelle en anglais *Tuning-fork*, en allemand, *Stimgabel*. Le mot diapason est le nom grec donné à l'octave.

DIAPASON JAULIN. — C'est le diapason à bouche ou à anche libre.

DIAPASON OMNICORDE. — Guichard l'imagina en 1854. Cet instrument donnait exactement le son des quatre cordes du violon, *sol*, *ré*, *la*, *mi*.

DIAPASON WOLFSOHN. — C'est Wolfsohn qui, en 1844, imagina, à Paris, de construire ce diapason, auquel il donna son nom.

DIAPAZORAMA. — En 1828, Matrol construisit une machine de ce nom, qui, donnant un accord invariable et une justesse assez rigoureuse, était composée de seize diapasons, accordés par demi-ton en observant le tempérament.

DIAULE. — Double flûte grecque.

DICHORDON ou **DICHORDIUM.** — Trompette marine à deux cordes, existant au XIVe siècle.

DICORDE. — Instrument grec à deux cordes, en forme d'un carré long se terminant en pointe.

DIGITAL. — Magner construisit, en 1845, un petit appareil ainsi nommé, servant à faciliter le travail des doigts pour n'importe quel instrument.

DINDIMI. — Sorte de tambour de basque indien, muni de petites cimbales résonnant à l'intérieur.

DIOPE ou **DIOPIE.** — Flûte grecque, dont les deux trous se trouvaient à l'extrémité du tube.

DIRRIDJE. — Tambour arabe très allongé.

DISCANT-ZINKE. — Instrument à embouchure, muni de six trous latéraux, usité en Allemagne au XVIe et au XVIIe siècle. On pouvait voir un de ces instruments à l'exposition de 1878, à Paris, à la section belge de l'Art ancien.

DISCORDE. — Les peuples anciens possédaient cet instrument, et les Egyptiens l'employaient souvent. Il était dans le genre du luth, mais avec un fond plat, et le manche, très allongé, était muni de deux cordes.

DITAL-HARP. — Harpe anglaise à dix-neuf cordes, possédant treize boutons servant à hausser les cordes d'un demi ton. Elle fut inventée, vers 1816, par Edward Light et perfectionnée par lui. Brinmayer donna ce nom, en 1830, à une petite harpe portative qu'il fit construire.

DITTANACLASIS ou **DITTONKLASIS.** — Sorte de piano, construit, en 1800, par Muller, de Vienne. Deux claviers étaient superposés l'un sur l'autre, et les cordes accordées à l'octave. Une lyre, munie de cordes de boyau, était également jointe à ce bizarre instrument.

DITTONKLAVIR. — Clavecin à deux claviers et avec lyre munie de cordes de boyau, inventé par Muller, de Vienne, au commencement du XIX[e] siècle.

DJAOUAK. — Petite flûte arabe, formée d'un roseau ouvert percé de six trous, dont six sur le devant. Les sons du djaouak sont semblables à ceux du flageolet (*Voir* DJOUWAK).

DJOUWAK. — Flûte arabe, plus petite que la Guesba, c'est-à-dire longue d'à peu près 25 centimètres, trés répandue en Algérie. Les Arabes, pour la fabriquer, la taillent dans un tube de roseau. Il y en a qui sont encore de moindre dimension.

DJUMPO. — Instrument indien, formé d'un cylindre en terre cuite, dont le sommet est tendu d'une peau mince, sur laquelle on râcle un archet. On l'appelle aussi Djugo.

DODECACHORDON. — Lyre ou cithare grecque à douze cordes.

DŒFF. — Tambour turc.

DOLE, DOHLE ou **DHOL.** — Tambour et tambourin des Indiens.

DOMBOUR. — Violon primitif des Kalmouks, monté de deux cordes en boyau.

DOMP. — Grosse caisse octogone indienne.



[illegible] à jouer dans le mode

[illegible] usage autrefois en

[illegible] contrebasse primitive

[illegible] ssi flûte d'accord ou [illegible] l'indique, un flageolet [illegible] mbouchures et quatre

[illegible] pté aux orgues et aux harmoniums, au moyen duquel, en abaissant une touche, on fait baisser celle de l'octave au-dessus.

DOUÇAINE ou **DULZAINA (doussaine).**— Grand hautbois des XVe et XVIe siècles, ayant de huit à dix-huit trous. Il fut introduit en Espagne par les Maures. C'est aussi le nom d'un instrument lorrain, appelé au XVIe siècle, dans ce pays, *Grand* [illegible] pe funèbre du duc

[illegible] cé dans les jeux de

mutations; il sonne à l'octave du prestant, et n'est lui-même que d'une octave. Ce tube est en étain.

DOUCINE ou **DULCIAN**. — Basson du moyen-âge.

DOUF. — Tambour arabe; le véritable nom est Deff (*Voir ce mot).*

DOUTARE. — Sorte de luth à deux cordes et à chevalet, du Turkestan.

DOUT-KA ou **DUTKA** — Flûte double, formée de deux roseaux, dont un est plus court que l'autre, percés de trois trous. Elle paraît être l'instrument le plus ancien des paysans russes.

DSANADSEL. — Sistre abyssin.

DUDAG. — Trompette aigüe des anciens Irlandais.

DUDUK. — Flageolet turc.

DULCE MELOS. — Nom donné, au moyen-âge, à un instrument à clavier de quatre octaves, appelé aussi *Doulcemer*, en France, et *Dulcimer*, en Angleterre.

DULCIAN. — Le basson, au XVI[e] et au XVII[e] siècles, se nommait ainsi, il n'était formé que de quatre pièces garnies de deux clefs seulement, et avait quatre grandeurs différentes.

DULCIMER. — Tympanon anglais, ayant ordinairement trois octaves, mais n'offrant que les intervalles de la gamme diatonique.

DURANDA. — Tambour indien.

DURBEKKE. — Tambour arabe, formé d'un vase de terre ou d'un tronc d'arbre évidé, terminé d'un côté par un goulot qui sert à tenir l'instrument, tandis que l'autre côté est recouvert d'une peau tendue par des cordeaux.

DUPLEX. — En 1855, Pelitti, de Milan, donna ce nom à un instrument de cuivre, n'ayant qu'une seule embouchure, double pavillon et double combinaison.

DUTKA. — Double-flûte employée par les paysans russes; elle est formée de deux roseaux inégaux, percés chacun de trois trous.

E

ÉCHAPPEMENT. — Pièce de la mécanique du piano réglant la distance à laquelle le marteau doit revenir en arrière après avoir frappé la corde. Cet effet empêche le marteau d'étouffer le son. Sébastien Erard est l'inventeur de l'échappement.

ÉCHELETTES. — Sorte d'harmonica à lames de bois, d'origine asiatique, se composant d'un certain nombre de lames se frappant avec une baguette terminée par une boule.

ÉCHOMÈTRE. — Instrument inventé en 1701, par Sauveur, et consistant en une sorte de règle ou d'échelle croisée servant à mesurer la durée des tons et à déterminer leurs intervalles comme leurs rapports.

ÉCLISSE. — Pièce cintrée au feu, en bois d'*érable* ou de *plaine*, servant à relier le fond et la table d'un instrument à cordes, tel qu'un violon, etc., et donnant en même temps la hauteur à la caisse sonore.

ÉCOUVILLON. — Petite tige de bois ou de baleine, garnie de fils de soie, ou de bourre de laine, destinée à nettoyer l'intérieur des instruments à vent en bois, tels que la flûte, le hautbois, la clarinette, etc.

ÉGUEPPA. — Petite trompette aigüe mexicaine.

EGYPTIENNE. — Flûte employée en Grèce, connue aussi sous le nom de *plagiaule* ou *oblique*.

EKTARA. — Monocorde indien se jouant avec les doigts.

EKULTARO. — Instrument à cordes, de l'Inde.

ÉLÉPHANTINE. — Flûte d'ivoire usitée chez les Phéniciens, et ainsi nommée à cause de la matière tirée des défenses d'éléphant dont elle était formée.

ÉLICON. — Nom donné quelquefois au monocorde grec. Ce

mot désigne aussi un instrument circulaire à vent et en cuivre (*Voir* HÉLICON).

ÉLODICON. — Instrument à soufflerie et à lames métalliques, inventé par Eschenbach, en 1820, et perfectionné par Voigt, à Schweinfurt. L'harmonium en est la progression, et on lui a souvent donné ce nom.

EL'OUD ou **EOUD.** — Nom arabe du luth (*Voyez* ce mot).

ÉLYME. — Grosse flûte phrygienne en bois de buis, recourbée à l'extrémité inférieure, où l'on attachait une corne de veau.

EMBANKIS. — Nom des principaux instruments du Congo, usités seulement par le roi et par les princes.

EMBARATÈRES. — Flûtes grecques, pour la marche lente des cortèges.

EMBATÉRIENNE. — Nom de la flûte employée dans les marches militaires des Lacédémoniens.

EMBILTA. — Flûte à bec d'Ethiopie, à sept trous sur le devant.

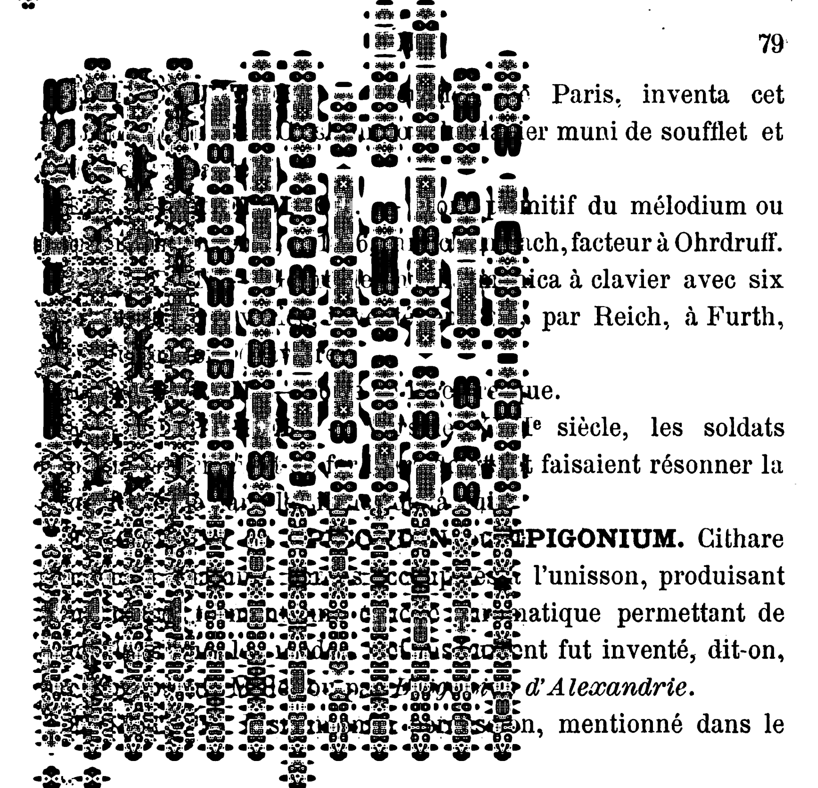
EMBOUCHURE. — Pièce hémisphérique ou concave, en cuivre, en os, en ivoire, se plaçant à l'extrémité du tube d'insufflation de certains instruments à vent, et sur les bords de laquelle s'appuient les lèvres de l'exécutant. L'usage de l'embouchure est aussi ancien que celui des instruments à vent. Les Romains l'employaient. Une embouchure de ce genre fut trouvée dans les environs du château de Pierrefonds.

ENCHOMBRE. — Instrument particulier aux habitants d'Empoongwa (centre de l'Afrique), et ressemblant assez à la mandoline. Le manche, formé de cinq morceaux de bambou, est garni de cinq cordes en fil de palmier. On le joue avec les deux mains.

ENGLISH-HORN. — Nom anglais du *Cor anglais*, en italien, *Oboé da Caccia*.

ENMORACHE. — Guitare mauresque du Moyen-Age, citée par Guillaume de Machau (XIVe siècle).

ENNÉACORDE. — Cithare-lyre grecque, à neuf cordes, inventée par les Assyriens.



[illegible] Paris, inventa cet [illegible] er muni de soufflet et [illegible]

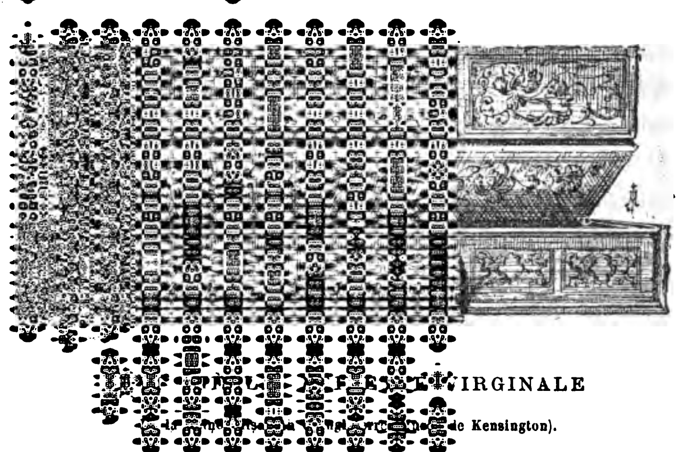
[illegible] mitif du mélodium ou [illegible] ch, facteur à Ohrdruff. [illegible] ica à clavier avec six [illegible] par Reich, à Furth, [illegible]

[illegible] ue.

[illegible] e siècle, les soldats [illegible] faisaient résonner la [illegible]

[illegible] **EPIGONIUM.** Cithare [illegible] l'unisson, produisant [illegible] atique permettant de [illegible] ent fut inventé, dit-on, [illegible] *d'Alexandrie.*

[illegible] n, mentionné dans le [illegible]



[illegible] IRGINALE

[illegible] de Kensington).

[illegible] la forme d'une harpe [illegible] 'un parallélogramme ;

d'autres, à l'italienne, avaient à peu près celle du Clavecin. L'Épinette n'avait qu'une corde par note, correspondant par une touche et un rang de sautereaux. La corde était accrochée en passant par un petit bec de plume de corbeau; lorsque le sautereau retombait, un petit morceau de drap, ajusté sur le dessus du bec de plume s'appuyait sur la corde et arrêtait la vibration. Dans sa plus grande perfection, l'Épinette n'eut que de trois à quatre octaves et ressemblait à un piano carré; Henri VIII, roi d'Angleterre, et la reine Elisabeth en jouaient fort agréablement. Pendant la Réforme, les protestants chantaient des cantiques en s'accompagnant sur cet instrument. Au XVIII[e] siècle, l'Épinette avait deux claviers; celui de dessus était garni d'un sautereau sur chaque touche, celui de dessous en avait deux; le premier donnait les cordes à l'unisson, l'autre les cordes à l'octave. Le nom d'épinette vient de ce qu'on avait armé les sautereaux d'un petit morceau de plume, taillé comme une *épine*. Les Ruckers, d'Anvers, et Jean Denis, de Paris, fabriquèrent des Épinettes et des Clavecins remarquables. Les Épinettes avaient primitivement des cordes de boyau; ce n'est que vers le commencement du XVIII[e] siècle qu'on les remplaça par des cordes d'acier.

ÉPINETTE A ARCHET. Un tissu de crins, formant courroie, était placé sur une roue mise en mouvement par une pédale. Les touches, par la pression des doigts, faisaient baisser les cordes sur l'archet, à l'aide d'un pilote fixé à ces touches. Le pilote saisissait le dessus de la corde et le rapprochait de l'archet, circulant sous toutes les cordes. Cet instrument fut construit par Renaud, artiste d'Orléans, qui habitait Paris vers 1770, mais deux défauts l'empêchèrent de se propager: les cordes de boyau se désaccordaient très fréquemment, de plus, si l'on baissait plusieurs touches en même temps, elles pressaient trop fort l'archet, qui restait immobile. Un autre essai fut fait avec des cordes métalliques, mais sans grand succès. De nos jours, M. Baudet, de Paris, a inventé un instrument de ce genre: le Piano-Quatuor (*Voyez* ce mot).

ÉPINETTE A MARTEAUX DE BOIS DUR. Variété du Manicordion ; on avait ajusté une bande de peau, qui, par une pédale poussée à l'aide du genou, se substituait à volonté entre les marteaux de bois et les cordes. Cet instrument fut inventé par les Allemands, vers la fin du XVII[e] siècle.

ÉPINETTE A ORCHESTRE. Mécanisme appliqué vers 1750, aux instruments du quatuor; deux violons, un alto, un violoncelle ; les touches étaient plates et très allongées ; quatorze cordes étaient tendues sur chaque instrument, qui possédaient chacun un grand archet; une pédale faisait tourner une roue et mettait une autre roue en mouvement. Cette seconde roue faisait fonctionner les archets à une certaine distance du sillet. En mettant le doigt sur une touche du clavier, la touche s'élevait et allait s'appuyer plus ou moins fort contre l'archet. Afin d'allonger les cordes du côté du sillet, elles étaient doubles. Ce mécanisme avait coûté quinze cents livres à son inventeur.

ÉPINETTE A SAUTEREAUX EMPLUMÉS ET A MARTEAUX. En 1758, un facteur anglais, ajouta, dit-on, à l'Épinette ordinaire, six rangs de sautereaux emplumés et un rang de sautereaux à marteaux. Les sautereaux emplumés heurtaient la même corde, les uns près du chevalet, les autres, plus ou moins loin; c'est pourquoi la corde rendait six sons différents. Un musicien parisien, nommé Virbes, fit entendre cet instrument avec succès, en France, vers 1780.

ÉPINETTE DES VOSGES. Instrument fabriqué au Val-d'Ajol, ressemblant à une bûche. Autrefois, on se servait du pouce de la main droite pour faire résonner les cordes graves et, de la main gauche, on frappait la corde supérieure ; actuellement, on les pince avec une plume.

ÉPINETTE EN CRESCENDO. Mécanisme adapté aux Épinettes par un musicien de Grenoble, nommé Berger. Ce mécanisme augmentait le son à volonté.

ÉPINETTE EN PLUSIEURS PARTIES. Cet instrument se démontait en plusieurs parties et servait pour voyager; on l'employait beaucoup, dans ce cas, au XVIII[e] siècle.

ÉPINETTE EXPRESSIVE. Berger, de Grenoble, l'imagina, en 1740, et soumit à l'Académie l'essai de cet instrument.

EPTACORDE. Lyre grecque à sept cordes.

EQLIGH. Castagnette en bois des Arabes.

ERAGYEH. Hautbois arabe à sept trous devant et un derrière; il est d'une seule pièce, en buis et muni d'une anche faite d'un jonc marin. L'Eragyeh est le plus bas, comme tonalité, des hautbois arabes.

ESRAR. Instrument moderne à archet, de l'Inde, tenant de la Sitar et de la Sarungie, monté de cinq cordes et de onze sympathiques, son accord est : *fa* des lignes, *ut* au-dessous des lignes, *sol* des lignes de la clef de *sol* et *ut* de la ligne de la clef de *fa*. Le manche est long et garni de seize cases, la caisse ressemble à celle de la Chikara

ESTIVE. Nom donné à la Musette, au Moyen-Age.

ETINÇON ou **ETEINSON.** Petite tige de bois dur, dont les deux extrémités, amincies et plus larges, sont garnies de peau et servent aux accordeurs de pianos, à placer entre les cordes, afin de les isoler en accordant, pour n'entendre qu'un son à la fois.

ETOUFFOIR. Pièce de feutre d'un piano, destinée lorsque le mécanisme se lève, à laisser vibrer les cordes et aussitôt abaissée à en étouffer le son.

ETUI. Enveloppe servant à garantir un grand nombre d'instruments. Il y a des genres d'étuis différents et en différentes matières, tels que bois, cuir bouilli, etc. Plusieurs affectent la forme de l'instrument qu'ils contiennent.

EUMATIA. Harmonica de verre, construit vers la fin du XVIIIe siècle, et possédant deux octaves avec les demi-tons.

EUPHONE. Sorte d'harmonica de quarante-deux verres, inventé par Chladni, à Wittemberg, en 1790. Un cylindre, frottant sur ces verres, en produit le son.

EUPHONICON. Beâle, associé de Cramer, imagina, en 1842, à Londres, l'Euphonicon, qui réunissait les avantages de la harpe et du piano. Ce nom fut aussi donné, en 1850, par Vallez, à une sorte d'orgues à lames sonores.

EUPHONIUM. Sorte d'Octaveophicléïde, à ventilles, de trois mètres de long, en cuivre, construit par Serveny's, en 1843. Ce nom fut aussi appliqué à l'instrument à lames sonores, inventé par Vallez, en 1850.

EUPHOTINE. Instrument composé de diapasons de grandeurs différentes, mis en vibration par un clavier et une soufflerie. C'est Petit qui l'imagina, en 1852.

EXACORDE. Lyre grecque à six cordes.

F

FAGOTTINO. Petit basson italien; c'est le courtaud français qui était sans clefs ou à quatre clefs : il fut employé jusqu'au XVIIIe siècle. Un instrument semblable se voyait à la section belge à l'Exposition de l'Art ancien, à Paris, en 1878.

FAGOTTO, FAGOT. Nom italien du basson, nommé ainsi parce que les parties assemblées des pièces de bois formant l'ensemble de cet instrument le font ressembler quelque peu à des fagots liés ensemble.

FAGOTTONE ou **CONTRE-BASSON.** Instrument à anche et à vent, du genre du basson, sonnant à l'octave inférieure de ce dernier. Il était au hautbois ce que le violoncelle est au violon moderne.

FANG-HIANG. Carillon chinois, composé de seize pièces de bois de différentes épaisseurs suspendues à un tréteau décoré. Ces pièces de bois sont frappées à l'aide d'un marteau de bois dur.

FASCIES-ECLISSES. (*Voyez* ÉCLISSE.)

FIFRE. Instrument à vent, en bois, à six trous, semblable à l'octavin, mais sans clef; ses sons vibrants se marient très bien au tambour; il se joue quelquefois à l'orchestre, mais plus souvent dans les musiques militaires. Ce sont les Suisses qui l'ont apporté en France, et l'usage en fut répandu surtout après

la bataille de Marignan, sous François Ier. L'armée prussienne possède, de nos jours, des joueurs de fifres, qui alternent avec les tambours et les clairons. Le fifre est en *si* bémol ou en *ré*.

FILET. Assemblage de trois bois dont deux noirs et un blanc entre eux, incrusté à moitié bois dans les instruments à cordes. Le filet, indépendamment de l'ornementation qu'il donne, a aussi un but utile, c'est celui de renforcer la solidité des bois minces, étant placé dans le sens circulaire des fibres de ces bois.

FISTULA, FISTULE. Nom donné chez les anciens à la flûte de Pan, grecque et romaine, faite de tiges de roseaux, de canne ou de ciguë (*Tibull*, II, 5, 31); de là, le nom de *Fistulator*, attribué à celui qui soutenait la voix d'un orateur en jouant dans un certain ton. Gracchus, d'après Cicéron, avait toujours un *fistulator* auprès de lui, quand il parlait en public. Au Moyen-Age, on donnait ce nom à la flûte Pan, munie de sept ou de neuf tuyaux. Les Romains appelaient ainsi les flûtes et les chalumeaux.

FISTULA ELVETICA. Nom ancien de la flûte traversière.

FISTULA PANIS. C'est la *Syrinx* des Grecs.

FITHILE. Nom de la viole primitive à archet, des Anglo-Saxons ; elle était montée de trois, quatre et même cinq cordes.

FLAGEOL. Ancienne dénomination du flageolet.

FLAGEOLET. Les flûtes, droites, à six trous, ont donné naissance au flageolet moderne. On l'appela au Moyen-Age: *Flaïos, Flajos*, *Flajus, Flaïole.* Il y a deux sortes de flageolets : ceux à bec et ceux à pompe ; les premiers, peu employés, portent ce nom à cause de l'embouchure, qui a la forme d'un bec d'oiseau ; les seconds s'appellent ainsi, parce qu'ils renferment sous le sifflet une petite éponge destinée à absorber la salive lancée maladroitement par l'exécutant. Il y a des flageolets en bois, en ivoire, qui sont simples et à clefs. Dans ces derniers, il y en a de sept sortes, et, depuis le flageolet sans clefs, il y en a qui en sont munis de six, et même les flageolets Bœhm en ont huit. Un jeu d'orgue porte aussi ce nom.

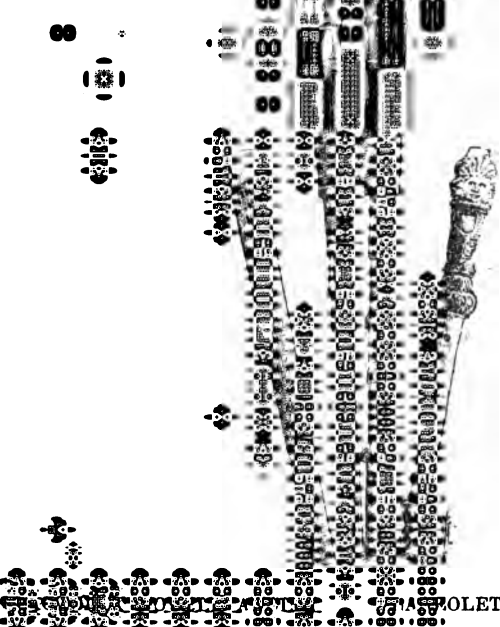
FLAGEOLET A TROIS CORPS. Cet instrument, du commencement du XIXe siècle, est l'œuvre d'un habitant d



[illegible] toire de Paris, sous le [illegible]

[illegible] flageolet servant, avant [illegible] ffler aux serins.

[illegible] **PLE.** Instrument d'une [illegible] 1810, par Bainbridge,



[illegible] OLET INDIEN EN IVOIRE [illegible] LE

[illegible] 816. On obtint, à l'aide [illegible], la plus grande partie [illegible] diésées et bémolisées. [illegible] un flageolet triple qui [illegible] es de la clef de *fa*. C'est [illegible] ta une clef au flageolet, [illegible]

[illegible] instrument, très ancien, [illegible] par derrière.

FLAHUTICLE. C'est ainsi qu'on appelait quelquefois la flûte à bec, au Moyen-Age, en France.

FLAJOS, FLAGOLE. Noms donnés, au Moyen-Age, à la flûte à bec.

FLAUTE TRAVERSAINE. Nom de la flûte traversière à six trous, au Moyen-Age, en France.

FLAUTINO. C'est le nom italien de la petite flûte.

FLAUTO-DOLCE. Nom italien de la flûte à bec.

FLEUTE. Nom donné à la flûte, au Moyen-Age.

FLEUTHE, FLEUTE, FLAUSTE, FLEUSTE, FLAUTE DE BEHAIGNE. Noms donnés à la flûte traversière à huit trous, au Moyen-Age.

FLUGELHORN. Nom donné, par les Allemands, au bugle (*Voir* ce mot); les Anglais le nomment *Bugle-Horn.*

FLUTE. C'est un des plus anciens instruments à vent; il y en avait quatre sortes: la flûte droite, la flûte traversière, la flûte de Pan et la flûte double. Actuellement, on n'emploie plus en Europe, que la flûte traversière. Les Grecs connaissaient les flûtes à trois et à six trous, se jouant avec une anche; Hyagnis passe pour avoir joué de cet instrument (1506 ans avant J.-C.). La flûte trouvée à Pompéï, qui se voit au musée de Naples, a une octave d'étendue, du *si* au *si*. Les Romains l'appelaient *Fistula.* A la fin du XIIIe siècle, la flûte avait huit trous et il y avait le *Discantus*, le *Ténor* et la *Basse de flûte.* Il y eut des flûtes à neuf trous, le huitième se divisant en deux demi-trous se bouchant par le petit doigt de la main droite. La flûte traversière avait aussi une famille de quatre voix différentes. Vers la fin du XVIIe siècle on perfectionna singulièrement la flûte. La flûte moderne a trois octaves, depuis l'*ut* au-dessous de la cinquième ligne (clef de *sol*) jusqu'au deuxième *ut* des portées additionnelles. Il y a trois sortes de flûtes: celles en *mi* bémol, en *fa* et en *ré.* Celle en *fa* n'est presque plus usitée, tandis que celle en *mi* bémol l'est dans les musiques militaires, et celle en *ré* dans les orchestres. Il y a des flûtes sans clefs, puis jusqu'à dix clefs, et enfin viennent les flûtes Bœhm.

FLUTE A BEC. Instrument assez semblable à un gros

flageolet, qui fit place à la flûte traversière. La flûte à bec, très usitée au moyen-âge. appelée aussi flûte droite, était percée de trois, six, six ou neuf trous, en plus de ceux des extrêmités et de l'ouverture appelée *lumière*. Plusieurs monuments, tableaux ou tapisseries du moyen-âge représentent, parmi d'autres instrumentistes, des joueurs de flûtes à bec, entre autres, sur les fameuses tapisseries prises dans la tente de Charles-le-Téméraire, après la bataille de Nancy (1477), dont on peut voir la reproduction dans mon livre : *La Musique en Lorraine*. Le diapason de la flûte à bec s'étendait du *fa* grave au troisième *sol* du violon.

FLUTE A BEC MÉTALLIQUE. Instrument dans le genre du flageolet, mais en métal, soit en fer-blanc, et garni de six trous.

FLUTE AFRICAINE. Cet instrument primitif est percé de quatre trous en plus de celui de l'embouchure.

FLUTE ALLEMANDE. Nom de la flûte traversière.

FLUTE AMÉRICAINE. Flûte primitive en roseau, garnie de cordes tressées.

FLUTES ANGLAISES. Ainsi nommées parce qu'elles furent fabriquée à Londres, par Potter. Les tampons sont coniques et en métal.

FLUTE ANTIQUE. Les flûtes romaines trouvées à Pompéia se nomment ainsi. Elles se composaient d'un tuyau cylindrique d'ivoire percé de trous latéraux, sur lequel glissent des douilles tournantes en métal.

FLUTES : ARGIENNE, BÉOTIENNE, CORINTHIENNE, ÉGYPTIENNE. PHÉNICIENNE. Nom de la flûte des peuples anciens.

FLUTE BRUYANTE. Nom donné à la fin du XVe siècle à une grande flûte que l'on jouait dans les concerts et qui avait quelques rapports avec notre grande clarinette, sauf les clefs.

FLUTE CITHARISTIENNE. Cette flûte se jouait, chez les Lalanciens Grecs, avec la cit .

FLUTE COMPOSITEUR. Instrument moderne et mécanique, dont l'exécutant peut se servir sans être musicien;

avant de jouer, chaque personne compose le morceau qu'elle désire, au moyen de petites lames de fer. C'est plutôt un jouet qu'un instrument.

FLUTE D'ACCORD. La flûte d'accord ou harmonique est une amélioration de la flûte double des Anciens. C'est la plus petite des flûtes à bec. Ces deux flûtes réunies se jouaient à la tierce. On l'employa surtout au XVIIe et au XVIIIe siècle; les femmes en jouaient. Il y en avait en bois et en ivoire, à six et à sept trous doubles, avec bec et sifflet.

FLUTE D'AMOUR. Flûte très longue, descendant au *sol*, inventée par Roth, de Strasbourg, en 1855.

FLUTE DE PAN. Assemblage de tuyaux de roseaux (7, 9, 12 ou 16) de différentes grandeurs, ouverts en haut, fermés en bas, et reliés entr'eux par des liens d'écorce de roseaux ou de gros fil avec deux petites barres transversales de bois mince ou de roseau. Les Grecs l'appelaient *Syrinx* (*Voyez* ce mot), les Romains, *Calamus* ou *Fistula* (*Voir* ces mots).

FLUTE DE PAN EN CHAMADE. Syrinx colossale employée encore au Pérou; c'est une espèce d'orgue-flûte, dont le tuyau, rendant le son le plus grave, a 2 mètres de longueur. Les tubes, en feuilles de palmier, sont groupés sur deux rangs, neuf donnent les sons naturels, et quatre les demi-tons. Cet instrument se tient horizontalement, l'extrémité inférieure appuyée à terre. On l'emploie aussi dans l'île de Cuba. L'exécutant émet des sons en serrant les lèvres sur l'orifice des tuyaux, comme pour jouer de la trompette.

FLUTE DES BAMBARAS. Tube de bambou, fermé des deux côtés et percé de cinq trous. La longueur de l'instrument est de 40 centimètres.

FLUTE DES NÉGRES. — Cylindre de fer d'un pouce de diamètre, tournant en spirale autour d'un bâton, et couvert à à une des extrémités. Le sommet du bâton est orné d'un coq de cuivre; l'embouchure se trouve du côté opposé.

FLUTE DES SACRIFICES. Flûte double des anciens.

FLUTE DOUBLE. Cet instrument, très ancien, fut employé par les Grecs et par les Romains. Afin d'en jouer plus

commodément, on se servait d'une pièce de cuir souple, qui s'appelait *Phorbeïa*, et que l'on ajustait sur la bouche à l'aide de petites bandelettes; de cette façon, le souffle de l'exécutant passait directement dans cet instrument double. Les anciens bas-reliefs donnent encore des reproductions de la flûte double.

FLUTE DOUCE. Ancienne flûte à bec du Moyen-Age, appelée, par les Italiens, *Flauto dolce*.

FLUTE DOUCE ou **D'ANGLETERRE.** Cette flûte traversière avait neuf trous, et fut employée dans les orchestres, en Europe, jusqu'au siècle dernier.

FLUTE DROITE. Au commencement du XVII[e] siècle, on fabriquait, en Allemagne, des flûtes droites à huit trous, dont un est bouché par une clef à patte. Elles étaient en bois et longues de 92 centimètres.

FLUTE ÉLÉPHANTINE. (*Voyez* ÉLÉPHANTINE).

FLUTE EMBATÉRIENNE. (*Voyez* EMBATÉRIENNE).

FLUTE EN LA. Naust, de Strasbourg, construisit, au siècle dernier, des flûtes en *la* à une seule clef.

FLUTE EN LA BÉMOL. Buffet-Crampon construisit des instruments de ce genre pour les musiques militaires françaises; ces flûtes étaient en bois et à quatre clefs.

FLUTE EN UT. Instrument en bois usité dans les armées françaises sous le premier Empire. Il est sans clef, et percé de six trous; on le jouait en *ré* lorsque l'harmonie était en *ut*.

FLUTET. Instrument à vent, en bois, à trois trous, en usage chez les Basques et semblable à la flûte primitive.

FLUTE ENNUQUE. C'est, en réalité, une sorte de mirliton primitif, fait, soit en bois, soit en ivoire, long d'à-peu-près 88 centimètres. Sous Louis XIII, nous dit le Père Mersenne, les concerts de flûtes ennuques étaient en grande faveur.

FLUTE FRANÇAISE. Nom donné, en 1848, par Cœur, à une flûte de son invention, dont la perce était conique et montée de clefs d'un nouveau genre et d'un double effet.

FLUTE HARMONIQUE. Bouvret imagina, en 1829, une sorte d'accordéon portant ce nom.

FLUTE HARMONIQUE. Nom donné quelquefois, au Moyen-Age, à une flûte d'accord (*Voir* ce mot).

FLUTE HARPE. Instrument d'origine africaine, dont le corps est fait d'un morceau de canne à sucre. On s'en sert, en Afrique, comme de flûte traversière et comme de harpe à trois cordes. Un spécimen de ce genre existe au Musée du Conservatoire national de musique de Paris, sous le n° 887.

FLUTE INDIENNE. Cette flûte, en usage dans le pays d'Orissa, consiste en un tuyau conique de bambou, de 0m98 de long, se tient comme la flûte à bec et, d'après le *Yantra Kosha*, donne tous les sons de la gamme diatonique. On l'appelle *Benu*.

FLUTE LOTINE. Instrument des anciens, formé de bois de lotos.

FLUTE MALGACHE. Instrument se jouant comme le hautbois; sorte de flûte à bec, faite d'un roseau percé de trois trous.

FLUTE MEXICAINE. Les Mexicains ont une flûte taillée dans un roseau et percée, au feu, d'une façon rudimentaire.

FLUTE MYTHIQUE. Flûte grecque, usitée dans les jeux mythiques.

FLUTE (Petite). Cette flûte est à l'octave supérieure de la flûte ordinaire; elle a un timbre très perçant et s'emploie dans les orchestres et dans les musiques militaires. Elle est, soit en *mi* bémol, soit en *ré*.

FLUTE TÉNOR. Variété de la flûte à bec.

FLUTE TIERCE. La flûte tierce est intermédiaire entre la flûte traversière ou grande flûte et le fifre. Elle sonne une tierce mineure plus haut que la première, son étendue réelle est du *fa* au-dessus de la première ligne, clef de *sol*, jusqu'au deuxième *ut* des lignes additionnelles. On l'emploie surtout dans les musiques militaires.

FLUTE TRAVERSIÈRE. Les Égyptiens connaissaient ce genre de flûte; les Grecs la nommaient *Plagiaulos*. Au XIVe siècle, Eustache Deschamps la cite comme très répandue en France. Il y avait toute une famille de flûtes traversières. On l'appelle ainsi parce qu'elle traverse le visage, compara

tivement aux flûtes à bec ; on l'a nommé aussi, au Moyen-Age. *Flûte allemande,* parce que les Allemands s'en servaient à la guerre pour accompagner le tambour. Rabelais en parle dans *Gargantua;* il dit qu'elle avait neuf trous. Ce sont, du reste les Allemands qui imaginèrent, il y a un peu plus d'un siècle l'application des petites clefs, donnant l'égalité entre les tons les demi-tons, ainsi que celle de la *patte,* donnant deux notes de plus dans le grave : *ut* dièze et *ut* naturel. On fait des flûtes traversières en bois d'ébène, de grenadille, en ivoire, en faïence, en cristal, etc., en porcelaine, en argent, en écaille et même en marbre. Les flûtes traversières à clef sont d'invention française, et c'est le capitaine Gordon qui, en 1827, y substitua un système nouveau en perçant des trous à égale distance les uns des autres, afin d'obtenir une gamme chromatique rigoureusement juste. T. Bœhm modifia ce système en y ajoutant des anneaux.

FLUTE TRAVERSIÈRE A BEC. Cet instrument, absolument semblable, comme tablature, à la flûte à bec, ne possédait, au XVIIIe siècle, qu'une seule clef.

FLUTE TRAVERSIÈRE A DEUX CLEFS. Cette flûte fut perfectionnée au XVIIIe siècle, par Quantz, célèbre flûtiste du roi de Prusse. Ces flûtes étaient un peu plus longues que les flûtes traversières allemandes, d'un plus fort diamètre et plus épaisses en bois

FLUTE-TRAVERSIÈRE-BASSE. Comme son nom l'indique, c'est la flûte qui fait la partie basse des flûtes ; elle est d'origine allemande.

FLUTE TRAVERSIÈRE DE CHINE. Cet ancien instrument chinois est entièrement en ivoire, à l'exception du corps d'embouchure, qui est en roseau renforcé de vernis. Elle est percée de seize trous, dont celui qui est près de l'embouchure, est garni d'une pellicule tirée de la moëlle du bambou et sert à modifier le son de cette flûte.

FLUTE TURQUE. Petite flûte en roseau à six trous, se jouant verticalement. Il y a aussi une grande *Flûte turque,* percée de sept trous devant et d'un huitième de l'autre côté ; celle-ci se joue aussi comme la flûte à bec.

FLUTÈOLE. Flûte à perce conique, inventée par Coste, en 1847.

FLUTINA. Genre d'accordéon anglais, perfectionné à Paris, vers 1827.

FLUTINA. Petit accordéon avec un clavier supérieur et un clavier inférieur, construit par Wender, en 1842.

FLUTINA-POLKA. Genre d'harmoniflûte-accordéon, à doubles rangs de lames sonores, inventé en 1851, par Busson, de Paris.

FLUTOPHONE. Instrument composé de tuyaux métalliques à une ou deux octaves, imitant le son de la flûte, possédant un tube insufflateur et un clavier à pilotes, dans le genre de l'*Harmonicor*.

FORT-BIEN. Frédéric, facteur d'orgues, à Géra, donna ce nom, en 1758, à un piano cordé qu'il construisit.

FORTE-CAMPANO. Lemoine, en 1825, imagina un instrument dont les sons doux étaient produits par des tiges métalliques.

FORTE-PIANO. C'est le clavecin à marteaux inventé vers 1765, par Silbermann, à Freyberg (Saxe).

FORTE-PIANO ou **PIANO-FORTE.** (*Voir* Piano).

FOUET. Le fouet est employé quelquefois en musique, dans des opéras tels que *le Postillon de Lonjumeau*. C'est une double lanière de cuir maintenue aux extrémités par deux manches de bois. On produit un mouvement latéral et brusque de tension, et les lanières, se frappant l'une contre l'autre, produisent le bruit du fouet.

FOURCHETTE. Petite pédale adaptée à la harpe, par Erard, faisant élever les cordes d'un demi-ton.

FOURNITURE. Jeu d'orgues, entrant dans le mélange du plein-jeu et composé de tuyaux aigus, accordées à la quinte à l'octave, à la double octave et à la tierce du son fondamental, avec des redoublements.

FOUYI. Flûte traversière, percée de sept trous latéraux, placés au-dessous de l'embouchure, en usage au Japon. Les Japonais ont aussi la flûte traversière à six trous (*Kagoura-*

Fouyi), celle à quatre trous (*Koma-Fouyi*), provenant toutes de la Corée.

FREIN HARMONIQUE. Appareil en cuivre, inventé par Anselme Gavioli, consistant en un frein obturateur et placé à l'embouchure des tuyaux d'orgues, afin d'en régler le son avec précision. On peut aussi, de cette façon, en fixer le timbre, suivant la taille du tuyau.

FRESTEL, FRETIAU, FRESTIAU, FRETEL. Noms de la flûte à bec, à trois trous, au Moyen-Age; on l'appela aussi *Galoubet*, et actuellement on la désigne sous le nom de *Sifflet des Chaudronniers*.

FRÉTEL. C'est le nom donné, au Moyen-Age, à la flûte de Pan ; on l'appelait aussi *Frestel, Fresteal*, et quelquefois *Sistre*. On s'en servait dans les concerts, au XIe siècle ; au XIIe et au XIIIe siècles, on l'employait avec les flûtes ; mais, à dater de 1400, on ne l'emploie plus qu'aux champs.

FUT. Baguette d'un archet. C'est aussi le gabarit du tambour.

G

GALOUBET. Ce mot vient du provençal *gal*, joyeux, et *oubet* pour *aubet*, diminutif de *auboï*, hautbois, dont l'usage est très ancien en France et particulièrement en Provence. C'est surtout un instrument champêtre. La main gauche, seule, sert à jouer de cet instrument, la droite étant occupée à jouer le tambourin. Le galoubet est toujours en *ré*; il donne dix-sept notes et sonne deux octaves au-dessus de la flûte traversière; il est percé de trois trous. En Languedoc et en Provence, il y a des joueurs de galoubet qui parviennent à exécuter de véritables concertos. Au XVe et au XVIe siècle, les tabourins des ducs de Lorraine jouaient fort bien du galoubet. On le nommait aussi *frestel*, au Moyen-Age; les bois employés à sa fabrication sont le buis, l'ébène et le grenadille.

GAMBANG. Instrument de percussion à lames métalliques, de la Malaisie.

GAMBENWERK. Clavecin-viole, inventé, en 1600, par Hans Heyden, de Nuremberg. Les cordes étaient mises en vibration par le frottement d'une roue que le pied de l'exécutant faisait tourner.

GAMELANG. Harmonica à lames métalliques, du royaume de Siam.

GAND. Nom de la trompe pastorale en corne de vache, des Abyssins.

GANDER. Instrument indien, formé de lames d'étain placées sur des bambous.

GANIBRY. Guitare des Kabyles, à deux et trois cordes. C'est une sorte de grande mandoline, dont le manche est très long.

GARIKA. Nom indien, donné souvent à l'archet de ce pays.

GARINGUA-TAOUÉ. Trompette de la Nubie.

GARINGUE. Flûte nubienne.

GAVIOLI-FLUTE. Genre d'orgue à tuyaux et à manivelle, inventé par Gavioli, de Paris.

GASAPH. Cornemuse ou chalumeau des côtes de la Barbarie.

GAUTHA. Petite clochette de bronze, ornée d'une tête et de deux ailes; les brahmines, prêtres de l'Inde, les font résonner dans les vestibules de leurs temples, le matin et le soir avant les sacrifices.

GEIGE. Nom allemand d. la gigue (*Voir* ce mot), appelée aussi *Klein Geige ohne Bünde* (petite viole sans liens), c'est-à-dire sans cases ou plutôt sans éclisses. Cet instrument est formé de deux tables d'harmonie; la première, occupant la partie inférieure de l'instrument, avait des ouïes et un chevalet; la deuxième, plus haute, ne faisant qu'une seule pièce jusqu'à la volute, laquelle était percée de trois trous pour les chevilles. Le dos était voûté, mais sans côtes. Il y avait des dessus, des altos, des ténors et des basses de *Geige*. On appelle quelquefois maintenant encore, en allemand, le violon, *Geige*.

GEIGEN-CLAVICYMBAL. Instrument à clavier et à sons

prolongés au moyen d'un archet à roue, imaginé, en 1810, par Hans Haydn.

GEIGENWERK. (*Voir* GAMBENWERCK; c'est le même instrument.)

GEMS-HORN. *Cor de chamois* ou *Cor des Alpes;* sorte de cor en bois.

GENDERANG. Grand tambour des nègres.

GETAGIL. Crotales avec grelots, des Arabes.

GHANTA KHUDRA. Clochettes de bronze, servant dans l'Inde à marquer la mesure.

GHARI. Gong ou tam-tam indien du diamètre de 0m,24; le son en est très puissant.

GHENTA. Petit cornet à bouquin des Ethiopiens, destiné à l'usage des pasteurs montagnards.

GHIRBAL. Tambour de basque des Arabes.

GHIRONDA-RIBECCA. *Rebec à roue;* c'est le nom donné en Italie, à la vielle à roue.

GHUNGURA. Grelots, que les Indiens attachent aux chevilles des danseurs et servant à marquer la mesure.

GHUTRU. Tambour indien, en terre cuite ayant la forme d'un vase arrondi, et ressemblant au *Daraboukah* des Égyptiens et au *Derbouka* arabe. Le goulot ou col est large.

GIGUE ou **GIGLE.** *Ténor de rubébe.* (*Voyez* ce mot.) Instrument à trois cordes et à archet, dont le nom vient de l'allemand *Geige (Voyez ce nom) ohne Bunde;* c'est-à-dire viole sans liens ou sans éclisses. Une table d'harmonie est appliquée simplement sur un corps concave, pentagonal ou courbe. La gigue formait le dessus des instruments à archet depuis le XIIe siècle; la rubèbe formait l'alto et le monocorde la basse. Les cordes, au nombre de trois, étaient attachées, non à un cordier, mais au bas de la table. Les ouïes étaient souvent placées à l'extrêmité inférieure de cette table. Les jongleurs les plus ordinaires jouaient la gigue. Des spécimens de ce genre se voient à un chapiteau de l'église de Saint-Georges de Bocherville (XIIe siècle) et à la cathédrale d'Amiens.

GINGLARE ou **GINGLARUS.** Flûte ancienne des

Égyptiens, à un trou, et dont le timbre était mélancolique.

GINGRINE. Petite flûte grecque.

GINGROS. Flûte de la longueur d'une palme, en usage pour les funérailles, chez les Phéniciens.

GLASS-CORDE. Nom de l'Harmonica à verres, de Franklin.

GLICIBARIFON ou **GLICIBARIFONA.** Instrument inventé en 1837, par l'Italien Catterini ; c'est une variété de l'orgue expressif à quatre octaves, dont les sons peuvent être, à volonté, modifiés de force ou diminués d'intensité.

GLOCKENSPIEL. Nom allemand donné au jeu de timbres en acier. C'est aussi le nom des Carillons. Souvent, ces instruments sont mus par des marteaux, mis en mouvement à l'aide d'un clavier. Mozart, dans la *Flûte enchantée*, écrivit une partie de Glockenspiel.

GLOSSOCONION. Etui suspendu au cou des flûtistes grecs, et contenant des anches de rechange appelées *glottes* ou *languettes*.

GLOTTE. Anche battante que les Grecs et les anciens adaptaient à leurs instruments à vent.

GNACARRI. Instrument hébreu, dont parle la Bible, mais dont on ne connaît pas le genre.

GNESTE BERUSSIN. Instrument hébreu, formé de deux bois se frappant l'un contre l'autre.

GOMUKHA. Conque indienne, formée d'une coquille, rappelant par sa forme la bouche d'une vache.

GONG ou **GONGGON** ou **TAM-TAM.** Bassin plat de cuivre ou de bronze, des Chinois, des Siamois et des Indiens. Cet instrument de percussion a quelquefois la forme d'un arc. On le frappe avec un batail en bois ; les sons éclatants se répercutent avec ampleur et produisent, dans différents morceaux symphoniques, de beaux effets.

GONGOM. Instrument africain appelé aussi *Goura* (*Voir* ce mot).

GOPYANTAR. Petite timbale indienne double, attachée au corps des musiciens par une corde.

GOPIJANTRA. Monocorde de forme cylindrique, employé par les mendiants de l'Inde.

GORAH. Instrument africain à une corde.

GOSBA ou **GUESBA.** Flûte des Arabes de l'Afrique septentrionale. Cette flûte, formée d'un roseau ouvert aux deux extrémités, est longue d'environ 0m64, et percée de trois, cinq et six trous. La section du roseau lui sert seule d'embouchure. On en tire des sons d'une grande douceur ; pour s'en servir, on la tient inclinée vers la droite et en bas, de façon qu'elle fasse à peu près un angle de 45°, d'une part avec la direction du corps, et de l'autre, avec la verticale, qui partirait de la bouche de l'exécutant. La section se présente alors obliquement devant la langue et les lèvres, que l'on dispose de façon à former anche. Les Arabes aiment beaucoup le son de cette flûte, très répandue chez les nomades surtout.

GOUDOCK ou **GUDDOK.** Violon russe, ressemblant au violon primitif français des XIe et XIIe siècles. On pince la chanterelle avec un doigt, tandis que l'archet fait résonner les deux autres cordes.

GOUFCHT. Timbale d'airain arabe.

GOUMRA. Instrument africain à deux cordes, à peu près semblable au *Gunibry*. Le fond est fait d'une écaille de tortue. Un parchemin, tendu sur cette écaille, forme la table d'harmonie. Les cordes y sont maintenues par un chevalet.

GOURA ou **GONGOM.** Instrument hottentot, ayant la forme d'un arc auquel est attachée une corde en boyau ; l'extrémité inférieure est maintenue par un nœud dans un tuyau de plume aplati et fendu. Cette plume, déployée, forme un triangle isocèle ; à la bande de ce triangle, un trou retient la corde, et la pointe, se repliant sur elle-même, s'attache, avec une petite courroie, à l'autre bout de l'axe. Lorsque c'est une femme qui le joue, cet instrument s'appelle *Joum-Joum.* La bouche. soufflant sur la plume, aspire la corde, qui donne des sons harmoniques.

GOURD-BANJO. Guitare indienne, formée du banjo (*Voir* ce mot), dont la carcasse est faite d'une courge.

GOUVERNAIL. Tige de fer servant à accorder des tuyaux

d'anches, avançant ou reculant, afin de régler la partie libre de la languette.

GRAGEUB. Castagnettes arabes, dont les nègres se servent en dansant.

GRAILLE MEUNIER. Cornet que portaient à l'arçon les chevaliers, pour appeler leurs écuyers et serviteurs. Sorte de diminutif de l'olifant, mais dont le son était moins grave.

GRAISLE, GRAILLE, GRELLE. Cornet usité, au Moyen-Age, dans les combats, ou servant à donner des signaux. Cet instrument ne donnait qu'une seule note et avait un son très éclatant. On a cru, à tort, que ce nom avait été donné aux hautbois.

GRAND-CORNET. Un des jeux de l'orgue.

GRAND-JEU. Registre de l'orgue ouvrant tous les jeux de cet instrument.

GRAVICEMBALO. *(Voyez* CLAVICEMBALO).

GRELOT. Instrument à percussion n'ayant pas de son déterminé. Petite sphère de cuivre ou d'argent, creuse et fendue, contenant une boule de fer. Le tout est suspendu par une sorte d'anneau; en agitant le grelot, cette boule frappe les parois métalliques et produit le son désiré. On ne peut dire quelle est l'époque de l'invention du grelot, mais les Romains le connaissaient, et ils lui avaient donné la forme carrée. Le grand-prêtre de Jérusalem avait le bas de sa robe garni de grelots d'argent. Le Moyen-Age s'en servait comme de crotales, et, dans les XVe et XVIe siècles, on les ajoutait aux castagnettes et aux tambourins.

GROS BOIS. Instruments employés anciennement comme basse des hautbois.

GROSSE BASSE POMMER. Instrument à vent et à anche double, du XVIIe siècle, usité dans les Pays-Bas. Un spécimen de ce genre se voyait à l'exposition rétrospective de l'art ancien, section belge, à Paris, en 1878.

GROSSE CAISSE. Instrument à percussion, originaire d'Orient, en usage dans les orchestres et dans les musiques militaires. Il est composé d'un fût en bois ou en cuivre, garni

de cercles en bois ou en cuivre assujettissant, à l'aide de tringles ou de cordes, deux peaux. La peau, sur laquelle on frappe à l'aide d'une mailloche, s'appelle peau de batterie; elle est le plus souvent en veau; l'autre, nommée peau de timbre, est en chèvre et repousse le son en vibrant. On employa la grosse caisse, pour la première fois, à l'Opéra, en 1789, dans *Nephté,* de Lemoyne.

GROSSE CONTRABASSGEIGE. Nom de la contrebasse, donné au *Violone*, en Allemagne, au XVIIe siècle.

GUESBA. (*Voyez* Gosba).

GUIDE ACCORD. Petit diapason donnant les quatre notes du violon, *mi*, *la*, *ré*, *sol*, et servant à accorder les quatre cordes.

GUIDE ACCORD. Appareil inventé par l'abbé Coutures, en 1856. C'est une série de treize diapasons, montés sur une caisse sonore et produisant les douze demi-tons de la gamme.

GUIDE ARCHET. Appareil imaginé par Guhmann, et construit pour guidèr l'archet dans l'étude du violon, de l'alto et du violoncelle, par Gautrot, de Paris, en 1855.

GUIDE DOIGTS. Temple construisit, en 1754, un mécanisme ainsi nommé, pour faciliter l'étude des instruments à cordes.

GUIDE MAIN. Barre placée et maintenue devant le clavier d'un piano, pour forcer l'élève à tenir les mains dans une bonne position, à donner de l'élasticité aux poignets et à ne pas jouer du coude. Kalkbrenner faisait usage de cet appareil pour ses élèves.

GUIDON. Petit tenon en cuivre, placé à la partie supérieure du piston, dans les instruments à vent et servant à *guider* ce piston, glissant ainsi dans une rainure et lui faisant suivre la direction convenable.

GUIHARK ou **GUISARKE.** Sorte de lyre nubienne, se tenant de la main gauche, tandis que la droite pince les cordes à l'aide d'un plectrum.

GUINBARDE. Instrument en fer, d'origine montagnarde, très ancien, appelé aussi *Rebube*, *Trompe*, *Trompe-Laquais, Trompe de Béarn, Guitare*, etc. La guimbarde a la forme d'un

triangle arrondi, en acier ; on la pose sur les lèvres et, avec le doigt, on fait mouvoir une languette de même métal, qui est attachée à l'endroit le plus large ; cette languette, agissant comme un ressort, ne touche à aucune partie de la bouche et résonne entre les dents. L'antiquité de cet instrument est très reculée, puisque les peuples de l'Asie et de la Nouvelle-Guinée le possédaient ; les Hindous le nomment *Murchang* ou *Mochanga ;* les Chinois, *Kiou-Kin ;* les Papous, *Darubiri.*

GUIRIOT. Instrument des nègres, semblable au *Balafo.* (*Voir* ce mot).

GUITARE. Instrument à six cordes dont l'origine, fort ancienne, est orientale. On l'appelait d'abord *Guiterne* (*Voyez* ce mot), ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'on lui donna le nom de guitare. Les Maures l'apportèrent en Espagne et elle apparut en France vers le XIe siècle. Elle n'eut d'abord que quatre rangs de cordes ; celui de la chanterelle, simple, et les autres, doubles ; le manche, ayant ainsi sept cordes, fut divisé en huit touches ou cases. Il y eut ensuite des guitares à dix cordes, en cinq rangs doubles, donnant : *ré, sol, ut, mi, la* ; neuf cordes seulement garnissaient la guitare, la chanterelle était seule dans ce cas. Depuis la moitié du siècle dernier, cet instrument n'a plus que six cordes simples, qui sont : *mi, la, ré, sol, si, mi.* En 1773, Van Hecke imagina une guitare à douze cordes, appelée *Bissex.* Les guitares de palissandre sont fragiles, celles de citronnier et de platane sont les meilleures pour le son. On joue cet instrument en pinçant les cordes. Les tables sont parallèlement maintenues par des éclisses, hautes de trois ou quatre pouces ; celle de dessus, ou table d'harmonie, est en sapin. Le manche est divisé par des cases métalliques, sur lesquelles les doigts de la main gauche s'appuient, tandis que la droite pince les cordes. Un sillet, en haut de ce manche, partage également l'intervalle des cordes qui, partant d'un chevalet à boutons, placé au bout de la table, aboutissent à des chevilles en bois ou en métal ; celles-ci s'appellent alors chevilles-mécaniques. Au milieu de la table, une ouverture pour le son est pratiquée ; on l'appelle *rosace* ou *rosette.* Les

six cordes, dont trois en soie enroulée de métal, et trois en boyau, sont accordées par quartes justes en montant, excepté la quatrième et la cinquième, qui n'ont entre elles que l'intervalle d'une tierce majeure, et donnent l'accord : *mi* grave, *la, ré, sol, si, mi.* On écrit la musique de la guitare à la clef de *sol,* mais on la lit à une octave plus bas. Les guitares vénitiennes de la *Stella* sont du XVII[e] siècle et remarquables par leurs belles incrustations d'ivoire. On a fait des guitares en écaille. Stradivarius faisait aussi des guitares ; un superbe instrument de ce maître se voit au Musée du Conservatoire de Paris, sous le n° 272. Charles Jacquot, mon grand'père (1804-1880), se distingua aussi par la fabrication des guitares artistiques ; les rosaces, les filets et les incrustations de nacre et d'ivoire sont appréciés des connaisseurs ; il inventa, pour la première exposition de Nancy, une guitare avec pied, permettant de supporter l'instrument et de lui faire prendre toutes les positions désirables. Cet essai lui valut une récompense. Sor, le fameux guitariste, lui commanda plusieurs guitares. Aguado inventa un pied dans ce genre, appelé *Tripedisono.* Les différentes formes affectées à la guitare, avant d'arriver à l'instrument que nous connaissons, ont donné lieu aux appellations suivantes : *Guittère, Guiterne, Guinterne, Guitarne, Guisterne, Guistarne.*

GUITARE ALLEMANDE. Cistre monté de cinq et de sept cordes.

GUITARE A CLAVIER. Bachmann, de Berlin construisit, en 1780, cet instrument, qui portait, à droite de la table, un mécanisme à l'aide duquel de petits marteaux frappaient les cordes.

GUITARE D'AMOUR. Genre de viole, construite à Vienne, par Staufer, en 1823. Les cordes étaient attaquées par l'archet.

GUITARE DES MANDINGUES. Guitare primitive à cinq cordes.

GUITARE ÉCHO. Alix, d'Aix, construisit au milieu du XVII[e] siècle, un squelette qui, à l'aide d'un mécanisme dérobé à la vue, jouait d'une guitare, et lui-même avait une autre

guitare à l'unisson de la première. Lorsque Alix jouait, le squelette faisait répéter les modulations en écho.

GUITARE ESPAGNOLE. Guitare à cinq cordes, usitée dès le XVIIe siècle, surtout par les dames, en Espagne et en Italie.

GUITARE HARMONICA. Villeroy, de Lille, construisit, en 1820, un appareil adapté au manche de la guitare, donnant plus de netteté aux sons harmoniques de cet instrument.

GUITARE-HARPE. Guitare conique à sept cordes, inventée par Levien, en 1825, à Londres.

GUITARE LATINE. Guitare dans le genre de celle des Maures, mais à cinq et six cordes.

GUITARE-LYRE. Nom donné à diverses guitares ayant la forme d'une lyre. Le manche de la guitare changeait seul cette forme, il était placé derrière les cordes et muni de cases. Il y eut des guitares-lyres à six ou à neuf cordes. On l'employa surtout, en France, à la fin du siècle dernier jusque vers 1851. Mougnet, de Lyon, en 1811, Levieu, en 1825, et Ventura, de Londres, en 1851, en construisirent différents modèles.

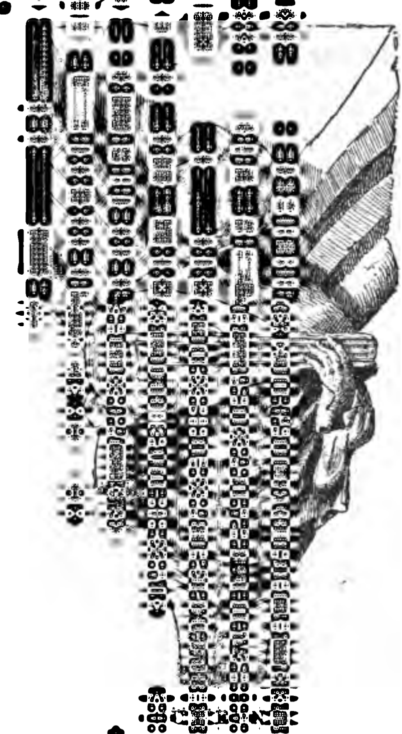
GUITARE MAURESQUE. Différente du *Luth* par son corps plat en dessous comme en dessus, échancrée des côtés et à trois cordes seulement.

GUITARE NÈGRE. Sorte de gourde recouverte d'une planchette mince et garnie de trois, quatre ou six cordes. Un autre genre de guitare existe aussi chez les nègres : c'est une pièce de bois creusée, recouverte de cuir et ornée de plaques et d'anneaux de fer. Deux ou trois cordes de crins tressés font résonner cet instrument primitif.

GUITARION. Genre de guitare, imaginé en 1831 par Franck, les cordes étaient à volonté, pincées ou attaquées par l'archet.

GUITERNE. Instrument d'origine orientale et fort ancienne, ayant donné, à force de perfectionnements, la guitare moderne. C'était un instrument à cordes pincées, dérivé de la cithare et de la rote ; on ne le désigne ainsi qu'à partir du XIe ou du XIIe siècle. Le manuscrit de *Tristan et Yseult* (1260) montre parmi ses nombreuses miniatures, un ménestrel jouant d'un guiterne

… is cordes, sans cordier,
… rmonie est percée d'une
… usitée au XIIIe siècle se
… e rappelle un peu celle du



… ris.

… cordier. Au XIVe siècle,
… mais n'a plus que quatre
… fut appelée guiterne, dès
… un manche.

… dit que cet instrument,
… ; d'autres auteurs disent
…

… âge à la guitare primitive.

… ain ou guitare algérienne
… ne tendue sur une écaille

de tortue sert de table d'harmonie ; le manche mesure $0^m,38$ et l'instrument entier, $0^m,55$. Il est habituellement orné de peintures multicolores.

GUSLI, GUSSEL ou **GOUSLI**. Harpe russe ayant quelque analogie avec le *Psaltérion* allemand ; les cordes sont en laiton.

GUZLA. Monocorde champêtre des Morlaques, dont la corde est en crins tressés.

GYMNASE DU DOIGT. Appareil inventé par Barrois, en 1856, pour exercer l'agilité des doigts.

GYMNASE DU PIANO. Zeigler imagina, en 1846, cet appareil donnant, à l'aide d'un seul doigt, le moyen de faire vibrer une ou plusieurs octaves du piano.

H

HACKBRET. Nom du tympanon allemand, au XVIIIe siècle. Il existe encore en Hongrie et en Transylvanie et s'accorde chromatiquement.

HANUMUNTA-ATTU. Hautbois indien.

HARMOMELLO. Piano de forme verticale, fait par Pfeiffer, en 1806.

HARMONETTE. Sorte de petit pianista américain.

HARMONICAS. En allemand *Glockenspiel.* Jeu de lames de bois sonore ou de globes de verre. L'anglais Puckeridge, Francklin (1760), Rœllig, Klein, Lenormand, Renaudin et Chladni, sont les inventeurs et les perfectionneurs de cet instrument. Il y a des harmonicas sur lesquels le son s'obtient en passant simplement un doigt humide sur le bord mouillé d'un gobelet; d'autres se composent de lames de verre placées horizontalement sur des fils ne les empêchant pas de vibrer librement et se frappant avec un petit marteau de bois tendre ou de liège. En 1791, Mozart employa l'harmonica à l'orchestre, dans la *Flûte enchantée,* et, depuis, un grand nombre de

compositeurs imitèrent son exemple. L'harmonica, de Franklin (1760), consistait en un cylindre sur lequel sont placés des globes de verre de différentes dimensions, selon le son qu'ils doivent donner. Ce cylindre, renfermé dans une boîte, est placé horizontalement sur deux pieds et tourne à l'aide d'une roue mise en mouvement au moyen d'une pédale. Klein, d'après l'idée de Francklin, imagina, en 1798, d'ajouter un clavier à cet instrument.

HARMONICA-ACCORDÉON A BOUCHE. Paris, de Dijon, imagina ce singulier instrument en 1836.

HARMONICA A BOUCHE. Petit instrument à anche libre, très connu en Allemagne. C'est plutôt un jouet qu'un instrument véritable; cependant, certaines personnes exécutent des airs de danse à l'aide de l'harmonica à bouche. Un aubergiste de Bade appliqua l'idée conçue par Hæchl, et construisit le *Mund Harmonica.* C'était alors une pièce ronde, munie seulement de trois lames, donnant la tierce et la quinte; il y ajouta ensuite l'octave.

HARMONICA A CLAVIER. Nicolaï, en 1765, construisit cet instrument.

HARMONICA A CORDES. Stein l'inventa en 1788; c'est un genre de clavecin réuni à une épinette, pouvant se jouer seuls ou simultanément.

HARMONICA A TOUCHES. Klein, de Saint-Pétersbourg, imagina, en 1798, cet instrument, qui consistait en une caisse traversée en long par une verge à laquelle quarante-huit cylindres de verre de différentes grandeurs se trouvaient fixés. Un clavier correspondait à des tiges approchant des cylindres par la pression des doigts.

HARMONICA-CELESTINA. Sorte de piano imitant trois genres d'instruments; à trois claviers, construit par Zinck, en 1800, à Hesse-Hambourg.

HARMONICA DE BOIS. Gusikoff le fit connaître en France, vers 1830. Ce sont des échelettes (*Voir* ce mot), dont les barrettes de bois sonore sont placées sur des rouleaux de paille.

HARMONICA DOUBLE. Clochettes de verre ou de métal placées dans deux caisses. Un archet de violon appuyait sur le bord de certaines de ces cloches et correspondait à un clavier qui mettait l'archet en mouvement.

HARMONICA MÉTALLIQUE. Clagget, de Londres, eut le premier l'idée, vers 1780, de construire un instrument formé de cinquante lames d'acier, mises en vibration par la pression des doigts. Cet instrument ressemble beaucoup à l'ancien *Zanze* des nègres d'Afrique. C'est aussi le nom primitif donné à l'accordéon (*Voir* ce mot).

HARMONICA MÉTÉOROLOGIQUE. César Gattoni, de Rome, inventa cette sorte de harpe gigantesque, en 1765. A l'aide des sons changeant par les variations de température, l'abbé Gattoni prédisait les changements de temps.

HARMONICA VIRGINAL. Stiffel construisit cet instrument qui rappelait la voix humaine.

HARMONICELLO. Viole d'amour, imaginée en 1794, par Bischoff, de Dessau.

HARMONICON. Grand piano double, nommé d'abord *Vis-à-Vis,* puis Harmonicon, inventé par Jean-André Stein, d'Augsbourg, organiste et facteur de clavecins et de pianos, 1728-1792. C'est aussi le nom donné par Muller, en 1794, à l'Harmonica à clavier, auquel il avait ajouté deux jeux de flûte et de hautbois.

HARMONICOR. Instrument muni d'une embouchure et d'un pavillon. Les touches sont des pistons et donnent deux octaves; le doigté est semblable à celui du piano et le son pareil à peu près à celui du hautbois. M. Jaulin en est l'inventeur.

HARMONICOR-MELODIUM. Orgue à manivelle et à cylindres, muni de tuyaux en cuivre, donnant l'effet de trompettes.

HARMONICORDE. Instrument inventé par Jean et Frédéric Kaufmann, de Dresde, et appelé d'abord *Chordaulodion* (*Voir* ce mot. Debain inventa aussi un instrument appelé ainsi, mais tout différent du premier. C'est la réunion à volonté du piano et de l'orgue.

HARMONICORDE. Piano à queue, posé verticalement. Un mécanisme se mouvait au moyen du pied.

HARMONIE D'ORPHÉE. Physharmonica, construit par Léopold Maëlzel, de Vienne, en 1818.

HARMONIFLUTE. Instrument à anche battante et à soufflerie, intermédiaire comme dimension, entre l'accordéon et l'harmonium. C'est Boulon, de Paris, qui le construisit le premier, en 1852. On applique aussi ce nom à un orgue à tuyaux et à cylindre, imaginé par Corvi, en 1853.

HARMONIHARPE. Instrument moderne dans le genre de la cithare, se jouant à plat sur une table, et les cordes se pinçant comme une harpe; les cordes sont disposées en longueur, comme celles du piano à queue.

HARMONINA et **HARMONINO.** Petit harmonium portatif s'adaptant à volonté sous le clavier du piano et servant à faire un chant soutenu avec la main droite, pendant que la gauche peut faire l'accompagnement au piano. M. Debain est l'inventeur de l'Harmonina.

HARMONISTA. Brunt inventa, en 1853, un système ainsi nommé et donnant, à l'aide d'une manivelle, toutes les harmonies possibles. Le mécanisme s'adapte à l'harmonium.

HARMONIPAN. Genre d'orgue à manivelle et à tuyaux, dont quelques-uns se trouvent placés comme dans une flûte de Pan, et sont à l'extérieur, c'est-à-dire devant la *montre* de l'instrument.

HARMONIPHON. Instrument à vent et à clavier, inventé, en 1838, par Paris, de Dijon, s'insufflant par un tube élastique, les doigts agissant sur le clavier, l'harmoniphon donne des sons semblables à ceux du hautbois.

HARMONIPHONE. Boîte à musique, avec notation d'harmoniflûte, indépendante du peigne d'acier.

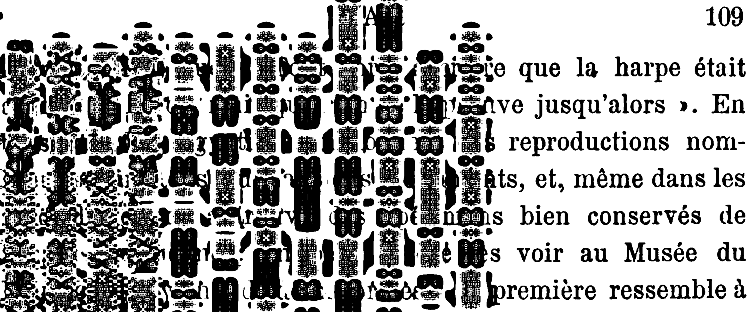
HARMONIPHONE-TRANSPOSITEUR. Clavier à pistons, s'adaptant sur tous les claviers d'orgue. Le mécanisme, imaginé par M. Lambillotte, fut exécuté par Alexandre, de Paris. Il se compose de trente-huit boutons, disposés d'une façon symétrique,

permettant de faire des accords dans tous les tons, d'une façon automatique.

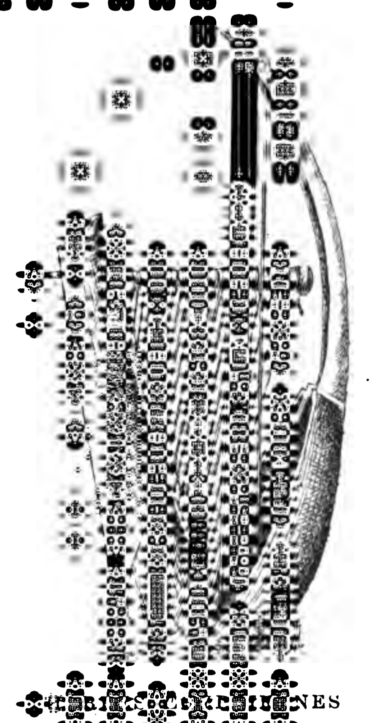
HARMONIUM. Instrument à anche libre, à soufflerie et à clavier. Après les essais de Claude Perrault, de André Stein, de Sébastien Érard (1795), pour tirer parti de l'anche libre, Grenié, en 1810, obtint pour résultat de nuancer les sons de l'orgue. Ce fut lui qui imagina l'*Orgue expressif.* Candide Buffet, en 1827, inventa l'accordéon, qui, en réalité, est un petit harmonium portatif. Cavaillé Coll, en 1834, construisit le *Poïkilorgue.* Founeaux père et fils, furent les auteurs des laies mobiles,etenfinDebain invental'instrumentappelé*Harmonium*, que le monde entier a adopté. L'harmonium est ordinairement de cinq octaves d'*ut* en *ut*, de trois diapasons différents correspondant aux tons de 4, 8 et 16 pieds de l'orgue. Le son y est produit à l'aide d'un soufflet mettant en vibration un ou plusieurs jeux de lames métalliques dites anches libres, résonnant dans des cases variées de formes et de proportions, produisant divers genres de sons imitant l'orgue et les différents timbres d'instruments d'orchestre. Il a les sons chantants et expresssifs de la voix, et ses ressources se prêtent à toutes les inspirations et fantaisies de l'artiste. Chacun de ses registres n'agit que sur un demi-jeu, soit de la basse jusqu'au milieu, soit du milieu jusque dans les dessus. On s'en sert pour l'église et pour les salons. L'art musical français peut rendre un juste hommage à la mémoire d'Alexandre Debain, inventeur de l'*Harmonium*, du *Concertina,* de l'*Organino,* de l'*Antiphonel*, du *Piano mécanique*, du *Piano écran* et de l'*Harmonicorde.* Martin, de Provins, imagina la percussion et l'expression à la main; Victor Mustel, la double expression, le forté expressif et le *Métaphone.* Mason et Hamlin, deux Américains, construisirent aussi un système de soufflerie refoulant l'air au lieu de l'aspirer.

HARMONOMÈTRE. Instrument destiné à mesurer les rapports harmoniques.

HARPE. C'est le plus ancien des instruments à cordes, avec la lyre. Coussemaker dit (page 288, *Annales archéologiques de*



[illegible] e que la harpe était [illegible] ve jusqu'alors ». En [illegible] s reproductions nom- [illegible] ts, et, même dans les [illegible] s bien conservés de [illegible] s voir au Musée du [illegible] première ressemble à



[illegible] NES

[illegible] boîte dans une caisse [illegible] de; elle est munie de [illegible] ansversale placée dans [illegible] e à peu près $1^{m},50$ de [illegible] ie supérieure. Elle est [illegible] lées autour d'un bois [illegible] rps de l'instrument. Ce [illegible] s Grecs, ni les Romains

ne semblent pas l'avoir connue. Sur les peintures trouvées à Herculanum, ce ne sont pas des harpes que l'on voit, mais bien des *Trigones*. Les peintures et les sculptures égyptiennes, mentionnant les harpes, datent de plus de quatre mille ans avant Jésus-Christ; c'était l'instrument religieux par excellence chez ce peuple et chez les Assyriens. Elle n'apparut en Occident qu'avec les invasions des peuples du Nord, qui l'apportèrent dans les Iles Britanniques, d'où elle se répandit en Europe. Le mot harpe vient des Danois, qui l'appelaient *Harpha*, d'où le dérivé anglo-saxon *Hœrpe*, et l'allemand moderne *Harfe*. Les pâtres gallois jouent encore de la harpe. Les Celtes appelèrent la harpe *Harp, Harpa*, et quelquefois *Sambuque*. Les Romains désignaient leur trigone sous le nom de *Cinnara*. Chez les Hébreux, c'est au son du *Kinnor* ou petite harpe que le roi David chantait et dansait. Les harpes eurent, au X[e] siècle, en Europe, douze et quinze cordes; mais, à partir du XII[e] siècle jusqu'au XVI[e] siècle, la forme des harpes fut diminuée de grandeur; on en fit un instrument portatif qui servait souvent aux jongleurs et ménestrels. Afin de laisser les deux mains libres, on la suspendait quelquefois au cou. La miniature du psautier du duc René II, que j'ai reproduite dans mon livre de *La Musique en Lorraine*, montre un exécutant tenant une harpe de cette façon. Les Irlandais et les Bretons passaient pour les meilleurs harpeurs. Au XVI[e] siècle, cet instrument disparaît à peu près, pour ne revenir complètement modifié qu'au XVIII[e] siècle. La forme, dans son genre primitif, fut perfectionnée et avait été conservée en Europe par les habitants de la Scandinavie. Les anciennes harpes étaient accordées diatoniquement; elles ne donnaient que la gamme majeure de *mi* bémol. Les pédales n'y furent adaptées qu'en 1720, par Hochbrucker, et perfectionnées plus tard par Naderman et par Cousineau. Sébastien Érard leur donna le véritable et dernier perfectionnement en 1808. Ce célèbre facteur nous a doté du superbe instrument que nous connaissons aujourd'hui. Encouragé, vers la fin du siècle dernier, par Krumholz, à remédier aux défectuosités de la harpe, il inventa le mécanisme

[illegible] hets et substitua un [illegible] saillie entre lesquels [illegible] la note d'un demi-ton, [illegible] ation au disque, les [illegible] accourcissaient en lui [illegible] ranger de sa position [illegible] stesse, C'était alors la

[illegible] SIÈCLE)

[illegible] èque de l'Arsenal).

[illegible] bastien Erard inventa [illegible] longues et pénibles [illegible] ent de perfection. Ce [illegible] dans certains tons [illegible] r faire une gamme en [illegible] vait servir pour *ut* et [illegible] augmenta l'étendue du [illegible] érieures, faisant faire

une portion de révolution à deux disques munis de boutons polis, dont l'un servant à raccourcir la corde pour le premier demi-ton, l'autre la raccourcissant pour le second demi-ton. Le disque inférieur est mis immédiatement en mouvement par le mécanisme intérieur de la note, le disque inférieur détermine ensuite par des renvois extérieurs le mouvement du disque supérieur. Pour faire en sorte qu'une seule pédale pût produire le double effet décrit, Erard donna à cette pédale deux crans d'arrêt ou de repos. On l'accroche au premier cran pour le premier demi-ton, ce qui fait faire un premier mouvement à la tringle de renvoi, et la continuation de ce mouvement qui a lieu quand on attache la pédale au deuxième cran, donne le demi-ton. Sept pédales suffisent ainsi pour rendre chaque corde représentative de trois sons. L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts, en fit un rapport des plus élogieux, en 1815. Enfin, en 1836, Pierre Erard, son neveu, modifia encore ce système en diminuant de moitié la hauteur de la cuvette de l'instrument et augmenta d'autant la longueur de la table d'harmonie et du corps. Les deux mouvements de la pédale, au lieu de s'opérer dans la cuvette s'opèrent moitié dans celle-ci et moitié dans le corps. De cette façon, les cordes furent plus espacées et par là purent être d'un plus fort calibre. Les plus célèbres harpistes furent : Krumpholz (1745-1790); Dalvimarre (idem); Naderman (1773); Bochsa, Labarre, Prunier père et fils, Godefroid, etc.

HARPE CHROMATIQUE. Instrument inventé par le Saxon Pfranger, vers 1801. Les cordes de la gamme chromatique sont rouges, les diatoniques sont blanches. L'étendue est de cinq octaves.

HARPE DITALE. Inventée par Edward Light, en Angleterre, vers 1798 ; c'est lui qui imagina aussi la *Harpe-luth*.

HARPE-DOUBLE. C'est un instrument formé de deux harpes assemblées; il a dix-neuf cordes de chaque côté, avec pédales ; on l'usitait beaucoup au XVIe siècle.

HARPE ÉOLIENNE ou **HARPE D'ÉOLE.** Les cordes de cet instrument résonnent par l'action du vent et exécutent ainsi, selon le degré et la violence de l'air, des accords harmonieux.

Dans la Guyane, un instrument semblable existe depuis longtemps ; c'est la fibre même du roseau qui sert de corde vibrante. La caisse sonore de la Harpe éolienne de nos pays, est en bois, de forme triangulaire, mais allongée ou demi-circulaire munie d'ouvertures et tendue de cordes de boyau.

HARP-GUITAR. Genre d'instrument, datant de 1800, moitié harpe, comme système, moitié guitare comme forme, exposée par M. Engel, en 1872, au *South-Kensington-Muséum.*

HARPE HARMONICA-FORTE. Keyser de Lisle inventa, en 1809, cette harpe possédant 34 cordes de laiton, accordées deux à deux, formant une sorte de contre-basse de dix-sept demi-tons. Elles résonnent, à l'aide du pied, au moyen de dix-sept touches correspondant à dix-sept marteaux qui frappent à volonté sur les cordes.

HARPE-HARMONIE. Instrument inventé, en 1815, par Thory, et imitant la harpe et le piano.

HARPE IRLANDAISE. Harpe des bardes Irlandais, existant encore dans le collège de la Trinité, à Dublin. Au XVe siècle, ce genre de harpe fut amélioré par le jésuite Nugent.

HARPE-LUTH. Instrument moitié harpe, moitié luth, dont la caisse est bombée comme celle de ce dernier. Il parut vers 1800.

HARPE-LYRE ou **HARPO-LYRE.** Instrument inventé en 1827, par Salomon, de Besançon, et qui lui a été inspiré par la *Lyre organisée*, faite par Le Dhuy, de Coucy-le-Château, en 1806. La harpo-lyre est montée de vingt et une cordes placées sur trois manches. Celles du milieu sont les mêmes que pour la guitare à six cordes et s'accordent de la même façon. Un des manches possède sept cordes filées, et l'autre huit cordes de boyau. Les quinze cordes donnent une étendue de quatre octaves et demie.

HARPE-THÉORBE. Instrument construit par About, vers 1800, et appartenant au musée de Kensington.

HARPE WELCHE. Harpe de cet ancien peuple ; le nombre de cordes variait de neuf à dix.

HARPICORDE. (*Voyez* Arpicordo.)

HARPSICHORDE. Nom anglais du clavecin ou du *Clavicembalo.*

HASOR. (*Voyez* Ascior.)

HATAMO. Nom donné par les Abyssins à leur timbale.

HAUK. Gros tambour hindou.

HAUSSE. Petite pièce de bois à cheval sur la partie inférieure de la baguette de l'archet, portant la vis qui sert à tendre les crins et contenant ces derniers dans un encastrement.

HAUTBOIS. En italien : *Oboe;* en allemand : *Hoboë;* en anglais : *Hautboy.* Instrument à vent, en cèdre, en buis, en palissandre, en ébène, etc., du genre de la *Douçaine*, qui, après de nombreux tâtonnements, est devenu ce que nous le voyons aujourd'hui. L'ancien avait la *taille* plus basse d'une quinte que le dessus, et avait huit trous; le huitième ne se bouchait pas. La longueur était de quatre pieds deux pouces; tandis que la *basse* en avait cinq, et était garnie de onze trous. Au Xe siècle, on ajouta deux clefs; au XVe siècle, le *Ténor de hautbois* n'en avait qu'une et ne possédait que sept trous dont le dernier muni d'une clef; c'est surtout cet instrument que l'on nommait *Douçaine.* Le tube d'embouchure de la basse de hautbois avait un *bocal* courbe en cuivre, avec une anche semblable à celle du basson. Le hautbois moderne est composé de trois pièces s'emboîtant l'une dans l'autre, l'anche en plus. Il a 21 pouces 8 lignes de longueur. L'étendue des sons est semblable à celle du violon. Bœhm y a appliqué son système qui le perfectionne beaucoup. C'est un instrument dont le caractère est essentiellement pastoral.

HAUTBOIS. Jeu d'orgue qui ne tient que la moitié du clavier, sa basse est le jeu de basson.

HAUTBOIS COCHINCHINOIS. Cet instrument pastoral a huit trous, dont 7 devant et un en arrière; il résonne à l'aide d'une anche de roseau.

HAUTBOIS D'AMOUR. En italien : *Obœ d'Amore.* Instrument descendant une tierce mineure plus bas que le *Dessus* de hautbois.

HAUTBOIS DE FORÊT. En italien, *Oboe piccolo.* Instrument pastoral sonnant une octave plus haut que le hautbois ordinaire.

HAUTBOIS PASTORAL. Instrument à 17 clefs, d'une qualité de son remarquable, perfectionné par Triébert.

HAZUR. Lyre des Hébreux.

HEANG-TEIH. Instrument cochinchinois, c'est un hautbois à 8 trous, dont 7 sont à égale distance et placés devant. La tête et le pavillon sont en laiton, le reste en bois.

HEIRAT. Flûte des bergers arabes.

HÉLICON. Instrument circulaire, en cuivre, employé surtout pour les musiques de cavalerie. Il y a des hélicons contre-basses, bombardons, à trois et à quatre pistons. Avec cette forme, le pavillon se trouve placé en avant, et le corps de l'exécutant est au milieu de l'instrument. C'est le Viennois Stowaller, qui est l'inventeur de cette basse, dont l'apparition dans les musiques date de 1855.

HELL-HORN. Sorte d'octavophicléïde, dérivé d'un instrument usité en Silésie. Sommer, F. Bock et Hell, en 1843, le perfectionnèrent.

HÉMIOPE. Flûte grecque à demi-tons, on l'appelait aussi *Mésocope,* c'est-à-dire flûte moyenne ; elle servit pour régler la marche des enfants, lorsqu'ils allaient ou revenaient des écoles. C'était le même instrument nommé flûte douce des festins.

HEPTACORDE. Lyre à 7 cordes des Grecs. C'est aussi une sorte de basse de viole inventée en 1828 par Raoul ; ce dernier instrument avait 7 cordes donnant *ré la*, *mi*, *ut, sol, ré la.* Il n'eut aucun succès.

HÉROPHON. Petit orgue à lame, à manivelle et à cartons perforés. (*Voyez* ARISTON).

HEXACORDE. Lyre à 6 cordes des Grecs.

HHABIL. Flûte juive.

HIM ou **HIVEN** ou **HISCEN**. Instrument à vent chinois, fait en terre cuite vernie et percé de cinq trous. Le son est grave. C'est le Hiven qui, perfectionné, est connu en Europe

sous le nom d'*Ocarina* (*Voyez* ce mot). Les Chinois, dit Momigny, le connaissent depuis plus de 3,000 ans avant Jésus-Christ.

HING-KAON. Tambourin chinois et japonais, posé sur des pieds.

HIUEN-KOU. Sorte de grosse caisse chinoise qui est placée sur un pied en bois.

HOEI. Banderolles chinoises, ornées de broderies, représentant des figures mystérieuses, servant à rassembler les musiciens. Lorsque ceux-ci se trouvent en présence du Fils-du-Ciel, le *Hoeï*, ou *étendard de musique*, est déployé.

HORLOGE MUSICIENNE *dite* **ACCORDINE.** Système inventé, vers 1838, par M. Charles Soullier ; cet appareil, muni de timbres ou de tuyaux organisés, fait entendre à chaque heure les sons de l'accord parfait.

HOMONOPTOTON. Instrument inventé, en 1845, par Schneider, pour accorder les anches métalliques.

HORN-BUGLE ou **BUGLE-HORN**. Trompette à clef, inventée par l'Anglais Halliday, en 1815. Sax, après quelques perfectionnements, en fit le bugle actuel.

HOUNBOUKAT. Flûte arabe.

HUANEAR. Tambour mexicain.

HUARA-PUARA ou **HUAYRA-PUKURA.** Flûte mexicaine en pierre du Pérou, trouvée par un général français, dans un tombeau, à Palenqué.

HUAYLLACA. Flûte à bec mexicaine, à cinq et six trous ; sa longueur est d'environ trente centimètres, elle en os et d'une seule pièce.

HUCHET. Petit cornet des XVe et XVIe siècles. Les postillons s'en servaient beaucoup dès le XVe siècle. Il y a des huchets en fer. C'est le nom primitif du cor, le mot vient de *huscher* (*en paulme*), qui imite l'action de la main dans le pavillon, lorsqu'on porte les deux mains à sa bouche, pour appeler quelqu'un.

HUIT-PIEDS. Nom donné à certaines orgues, qui possèdent des tuyaux de cette dimension.

HULA. Petit tambour indien, se frappant avec la main.

HURDY-GURDY. Nom anglais de la Vielle à roue.

HURUK. Tambourin de grande dimension des Chinois e des Japonais. On s'en sert beaucoup dans la classe populaire des ces pays.

HYDRAULE. (*Voir* ORGUE-HYDRAULIQUE).

HYDRAULICON. (*Vcyez* CLEPSYDRE).

HYDRAULUS. Orgue hydraulique des Romains; l'eau faisait pression sur les soufflets, comme l'effort que produirait des poids très lourds. Il y en avait à huit et à dix tuyaux (*Voyez* ORGUE-HYDRAULIQUE).

HYMÉNÉENNES. Flûte grecque des noces ; cette flûte était double, inégale, et les tubes à l'octave l'un de l'autre.

HYPOTRETE. Flûte grecque à trois trous d'un côté et un au-dessous.

I

IAMBYCE ou **IAMBGIE.** Cythare grecque, de forme triangulaire.

ICITALI. Nom turc du Tamboura arabe, à deux cordes d'acier (*Voir* ce mot).

IDOUTHOS. Flûte grecque.

IMPROVISATEUR MÉCANIQUE. Appareil s'adaptant au piano et imprimant sur un rouleau de papier tout ce que l'exécutant improvise.

INCHAMBI. Mandoline africaine fabriquée avec des bambous et montée de cinq cordes de fil de palmier; les habitants d'Empoungoua en font principalement usage.

INGAMBA ou **INGOMBA.** Tambour africain formé d'un tronc d'arbre évidé et assez long, sur les deux ouvertures duquel on a tendu deux peaux.

INSTRUMENT DE MUSIQUE. On nomme instrument de musique tout appareil servant à produire des sons par suite

de l'ébranlement de l'air. Ces instruments sont divisés en trois classes : les instruments *à vent*, *à cordes*, *à percussion* et *à frottement*. Les plus anciens, après la voix humaine, furent peut-être les instruments à percussion ; les pierres sonores, par exemple, puis après vinrent vraisemblablement les instruments à vent ; les hommes remarquèrent que l'air, le vent, en soufflant avec violence, produisaient des sons ; ils en cherchèrent une application en soufflant dans des roseaux, de là parut la flûte de Pan, la conque marine, le sifflet, etc. ; enfin, les instruments à cordes furent les derniers, avant ceux à archet ou à frottement. Combien de temps, de patientes remarques, d'essais successifs, furent nécessaires pour arriver à établir ces trois classes distinctes ; c'est ce que le problème de l'antiquité du monde peut seul résoudre. Les instruments de musique ont nécessité et nécessitent l'emploi du bois et des métaux. Les instruments *à vent* se composent d'un ou de plusieurs tubes adaptés les uns aux autres ; ces tubes sont percés d'un ou deux trous, bouchés soit à l'aide des doigts, de clefs ou soupapes. Le bas est souvent terminé en s'évasant, et le tube d'insufflation est muni d'une embouchure qui varie de forme. Les principaux instruments à vent sont : la flûte de Pan, les flûtes de différentes grandeurs, le fifre, le flageolet, le galoubet, le cor anglais, la clarinette, le hautbois, le clairon, les nombreux trombones, cors, trompettes, pistons, serpents, saxophones, etc. Les instruments *à cordes* sont, à peu d'exception près, construits habituellement en bois. Les cordes (*Voir* ce mot) sont en boyaux, en métal ou en soie filée avec un métal fin ; le haut est enroulé autour d'une cheville et le bas retenu d'une manière fixe : souvent un chevalet ou un sillet les exhaussent et servent à leur donner plus de résonnance. Le principe de sonorité des instruments à cordes et *à archet* repose sur la présence de deux *tables* superposées l'une sur l'autre au moyen d'éclisses, comme pour les guitares, mandolines, violes, violons, etc. Des ouvertures sont pratiquées dans les tables de résonnance afin d'en faire sortir e son émis. Les instruments à cordes s'allient aussi à ceux à

percussion ; par exemple, dans les clavecins, pianos, etc. Les principaux instruments à cordes *pincées* sont : la harpe, la lyre, la mandore, la mandoline, le luth, la cithare, la guitare, etc., etc. Les instruments *à percussion*, comme le nom l'indique, sont mis en vibration à l'aide d'un choc produit soit par la main, le pied, ou par un autre instrument en bois ou en métal : le principaux sont : le tambour et ses dérivés, les cloches, les harmonicas en verre, en bois, ou en métal, les épinettes, les clavecins à marteaux, les pianos, etc. Les instruments *à archet* semblent avoir pris naissance dans l'Inde, dans des temps fort reculés ; ils y restèrent très longtemps usités ; les Arabes les reçurent des Indiens, les propagèrent en Europe ; quant à préciser à quelle époque, il est assez difficile d'assigner une date certaine, mais on peut penser avec raison que ce n'est qu'après les Croisades que ce mouvement d'importation eut lieu sur notre continent. Du Moyen-âge à la Renaissance, ces instruments se perfectionnèrent peu à peu ; ce n'est qu'à partir du XVI[e] siècle que les progrès de fabrication furent réels ; le violon prendra sa forme en passant par la vielle, le rebec et la viole. L'instrument de musique peut donc être considéré, pour l'homme, comme l'expression de son sentiment musical, reproduisant toutes les différentes sensations perçues ; c'est un auxiliaire nécessaire et puissant, un compagnon obéissant, un *instrument* intime enfin, puisqu'il est l'interprète fidèle de sa pensée.

INSTRUMENT CHINOIS. Sous ce nom, le P. Bonanni indique une sorte de quadrilatère métallique ayant, en plus de ses tiges, des lames se frappant à l'aide d'une tringle terminée par une boule.

INSTRUMENT DE PERCUSSION CHINOIS. Morceau de bois creux se frappant avec un marteau. On s'en sert principalement pendant les cérémonies religieuses.

INSTRUMENT DES VENDANGES. Sorte d'appareil mentionné par le P. Kircher et le P. Bonanni ; en usage en Italie aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, il était formé d'un vase de terre recouvert de parchemin, dans l'intérieur, on avait soin de

placer, avant d'ajuster les peaux, un petit bâton. En élevant ou en abaissant ce bâton on obtenait un son assez sourd et enroué.

INSTRUMENT IMITANT LE COR. Instrument en buis, à vibrations produites en chantant par une ouverture aménagée au milieu d'une sorte de boîte creuse, imitant par sa forme la castagnette.

INSTRUMENT INDIEN. Sorte de clochette carrée décrite par le P. Bonanni ; elle devait avoir un son bruyant.

IOMBARDE. Nom vulgaire donné, au XVIIIe siècle, à la flûte à trois trous. Il y avait différentes grandeurs de cet instrument.

ISCHKARTI. Tambour de basque de Dongola.

ISOLOIRS. Socles de verre ou de cristal se plaçant sous les pianos afin d'en isoler le son, de le renforcer, et d'éviter l'humidité pour l'instrument.

INZIRA. Lyre éthiopienne, formée d'une caisse carrée, dont la traverse porte sur deux montants, et plus élevée dans le milieu que sur les côtés.

J

JA. Trompette chinoise.

JAGAJHAMPA. Tambour des Indiens des montagnes ; la caisse est souvent en terre cuite, il se joue avec deux baguettes, et sa longueur est de 0^m32 ; le diamètre de la peau qui recouvre la partie supérieure est de 0^m30, l'autre n'en mesurant que 0^m27.

JALL. Instrument indien.

JAMATO-GOTO. Instrument japonais, ressemblant au *Ché* (*Voir* ce mot), désigné par Engel, qui dit que l'accord est dans l'ordre chromatique.

JAUTER. Instrument indien.

JEUX DE L'ORGUE. On appelle jeu un groupe de tuyaux formant une échelle chromatique, donnant des sons d'un même timbre. On peut classer les jeux en deux catégories : les jeux

d'*anches* et ceux à *bouche*. Les premiers sont à anche battante ou à anche libre. Les seconds comprennent: 1° les jeux de fond, donnant l'unisson de la note écrite et ses octaves en bas; 2° les jeux d'octave, sonnant à l'octave au-dessus de la note écrite; 3° les jeux de mutation, simples ou composés; les jeux simples donnent la quinte, la tierce et même la septième de la note écrite ; les jeux composés possèdent pour chaque note plusieurs tuyaux, formant un accord.

JHANJH-KHANJANI. Petit tambour indien, différent du *Khanjani* (*Voir* ce mot), en ce qu'il porte deux petites cymbales. qui vibrent lorsqu'on bat la membrane tendue sur le cercle supérieur.

JORAGHAYI. Instrument indien, formé de deux tambours inégaux, ou *dholas ;* le plus grand se frappe avec l'aide d'une baguette, le plus petit avec la main. L'instrument double se suspend au cou de l'exécutant par un cordon ; le plus grand tambour mesure $0^{m}26$ de diamètre, sur $0^{m}45$ de long ; le petit, $0^{m}17$ sur $0^{m}31$.

JOUM-TOUM. Instrument des Hottentots (*Voyez* GOURA).

JUDDICS. C'est le Balafo des nègres (*Voyez* ce mot).

K

KABARO. Nom du tambourin en Abyssinie.

KABIR TOURTI. Grande mandoline turque dans le genre du luth, mais à huit cordes.

KACCHAPI VINA ou **KACHUA SETAR.** Instrument indien très répandu au Bengale. Les Anglais le nomment *Kachua Setar*, du mot *kacchapa,* qui veut dire dos de tortue, parce que la forme de la gourde servant de caisse de résonnance, rappelle le dos de cet animal. Il est garni de cinq cordes et quelquefois de deux autres en acier, se pinçant à vide et donnant les notes : *ut* des lignes et *sol* au-dessus des lignes de la clef de

sol. On le joue avec un plectre et le manche présente seize cases. La longueur de l'instrument est de 1m,20 sur 0m,28 de large.

KACHAPPI. Harpe siamoise, qu'il ne faut pas confondre avec la *Kacchapi Vina* du Bengale.

KACHA-VINA. Instrument moderne indien, à cordes, avec une touche de verre, sous laquelle se trouvent onze cordes sympathiques en laiton ; celles-ci reposent sur un chevalet d'une deuxième caisse sonore, recouverte d'une légère membrane de peau. Les six cordes s'accordent ainsi : *fa* d'entre les lignes, *ut, sol* au-dessus des lignes, *sol* des lignes de la clef de *sol ; ut* des lignes de la clef de *fa.* La première et la cinquième sont en acier, les autres sont en cuivre. L'instrument mesure 0m,25 de large sur 1m,30 de long.

KADHIB. Chalumeau arabe.

KAIRATA-VINA. Instrument indien dans le genre de la *Mahati-Vina*, à quatre cordes et à six chevalets. On supprime quelquefois la troisième corde. L'accord donne : *fa* d'entre les lignes, *ut, sol* au-dessous des lignes de la clef de *sol*, et *ut* des lignes de la clef de *fa*. La longueur totale est de 0m,96.

KALAMA. Chalumeau indien, à sept trous, en roseau, dont l'extrémité inférieure est taillée en bec de plume. La longueur, avec l'anche, est de 0m,32.

KALLISTE-ORGANON. Sylvestre construisit, en 1827, cet instrument, dans le genre du *Physharmonica.*

KAMANCHA. Sorte de guitare indienne.

KAMINA ou **KATTYAUNA-VINA.** Qânon indien, à vingt-et-une cordes, et ayant souvent une étendue de cinq octaves diatoniques, On l'appelait autrefois *Shata-Tautri Vina,* ou *Vina aux cent cordes d'acier.*

KAMPOUK BIRMAN. Harmonica birman en bois durci, formé de dix-neuf lames de bambou, de 20 à 38 centimètres, se frappant à l'aide de deux petits marteaux. Son étendue est du *la* grave au-dessous des cinq lignes au *mi* sur la troisième ligne supplémentaire.

KAMPOUK MALAIS. Gong malais, formé de deux disques de métal, s'emboîtant à volonté l'un dans l'autre, mais suspendus

à un petit intervalle par des cordons de métal ou plutôt de soie.

KAMPOUK SIAMOIS. Harmonica siamois, dont les lames sont en métal ou en bois, et placées sur une petite caisse sonore, ayant absolument la forme d'un canapé minuscule.

KANOUN. Psaltérion des Arabes, monté de cordes de boyau et de métal ; il a la forme triangulaire et se trouve percé de deux ouïes.

KANSARA. — Gong indien usité dans les cérémonies religieuses ; il se frappe à l'aide d'un bâton, et mesure $0^{m},24$ de diamètre.

KANSI. Gong indien, à bords relevés, de $0^{m},15$ de diamètre, il se joue en même temps que le *Dhola* pour donner le rythme.

KANTÈLE. Petite harpe usitée en Finlande; les cordes sont en fil de cuivre.

KARABO. Petit tambour égyptien.

KARATALA ou **KHARATALA.** Cymbales indiennes de $0^{m}.15$ de diamètre. On s'en sert pour les cérémonies du culte de ce pays.

KARNIX. Trompette gauloise, courte, en métal fondu, dont l'embouchure était en plomb et le pavillon avait la forme d'une tête d'animal.

KARNOU. Trompette gauloise dont la forme rappelait la conque marine ; les sons étaient aigus.

KASAT ou **KAS.** Cimbales arabes.

KASS, KASSO ou **KASSUTA.** Tambourin indien, fait d'un morceau de bois de palmier, creusé et recouvert d'une planchette mince. Celle-ci est souvent coloriée.

KASSO. Sorte de harpe de l'Afrique et de la Sénégambie, montée presque toujours d'une vingtaine de cordes en lianes. Le fond est fait d'une calebasse sur laquelle une peau est tendue, formant table d'harmonie.

KASSUTO ou **KAFFUTO.** Instrument du Congo; c'est une sorte de boîte longue en bois recouverte d'une planche taillée en échelle; on râcle, avec un bâton court, sur les branches de cette échelle.

KATHJAUNA-VINA. (*Voyez* Kanum).

KATROS. Harpe des Hébreux.

KÉBARO ou **KABARO**. Petit tambour abyssin, ressemblant au tambour provençal, mais un peu plus arrondi en bas ; il se frappe avec la main.

KEFF. Instrument primitif et naturel des Arabes ; ces derniers disposent leurs mains, qui forment comme une sorte de boîte creuse et les frappent en cadence en y enfermant ainsi l'air.

KEIRMINE ou **KEIRUINE**. Sorte de tympanon irlandais, formé d'un triangle tronqué ; les cordes en sont pincées avec les doigts, sans plectre ; c'est une sorte de harpe renversée.

KEMAN. Violon arabe à trois cordes. On peut voir un de ces instruments au Musée du Conservatoire de Paris.

KEMANGEH ou **KEMMANGEH**. Nom du violon primitif des Arabes : il y en a une grande variété : le *Kemângeh à gouz*, le *Kemângeh farkh*, etc. (*Voyez* ces mots) ; les Kemângeh persanes sont souvent formées de l'écorce d'une noix de coco, sur laquelle on tend des cordes en crin noir tressé ; mais d'ordinaire, le corps est en bois et les cordes en soie.

KEMANGEH A GOUZ. C'est le violon primitif des Arabes ; il y a une grande variété de *Kemângeh*, celle-ci est la plus ancienne. L'instrument est monté de deux cordes en crins noirs ; il se tient comme le violoncelle, l'exécutant étant assis à la façon orientale. L'archet ressemble à celui en usage aux siècles derniers, en Europe.

KEMANGEH-FARKH. (Signifie portion de *Kemângeh*) ; Sorte de luth arabe, à archet, plus petit de moitié que le Kemângeh à gouz, formé de la moitié d'une noix de coco évidée, mais le milieu de la partie inférieure est percé d'un trou. Sur la table, près de la barre, on a percé deux autres trous. La longueur totale de la touche est de 0^{m},24. Cet instrument est monté de deux cordes.

KEMANGEH ROUMY. Instrument indien, semblable à la Viole d'Amour. Six cordes en boyau et six cordes sympathiques garnissent le manche ; il y en a aussi de quatorze cordes et de quatre cordes seulement.

KEMKEN. Tambour circulaire, cité dans l'Écriture sainte.

KÉONKEM. Tambour des Égyptiens.

KÉRAS. Trompe grecque, en corne de génisse, ressemblant à la Conque marine; c'est le *Kéren* des Hébreux.

KERAULOPHONE. Dawson imagina, en 1851, ce jeu d'orgue, imitant le frottement de l'archet sur la corde ; cet effet était produit par la vibration de l'air dans un tuyau fendu en haut.

KÉREN. Corne de bélier des Hébreux, servant autrefois à annoncer le Jubilé. C'est encore de nos jours la corne d'appel des Abyssins et la grande trompette actuelle des Indiens. Elle est faite, dans ce cas, avec un roseau, à l'extrémité duquel est attachée une demi-calebasse, imitant le pavillon d'une trompette et ornée de petites coquilles blanches. Le reste de l'instrument est recouvert de parchemin; elle donne le *mi*.

KERRENA. Trompette de l'Hindoustan; elle a quinze pieds de long.

KÉTOUT ou **KAMPOUK.** Marmite résonnante chinoise.

KHALIL. Musette des Arabes.

KHALIT. Instrument des Hébreux.

KHANJANI. Petit tambour indien de 12 centimètres de diamètre; les mendiants s'en servent pour accompagner leurs chants.

KHASCHBAT. Instrument mystérieux des anciens Arabes, comparable, paraît-il, à la lyre d'Orphée.

KHATTALI. Castagnettes métalliques du Bengale; le son en est vibrant.

KHEN. Instrument des Laotiens et des Siamois. C'est un assemblage de dix à seize bambous accouplés, dont les nœuds sont coupés antérieurement; ces bambous forment des sortes de tuyaux d'orgue; ils sont attachés les uns aux autres par un bambou plus gros, traversé perpendiculairement par ceux-ci; leur longueur est inégale. En bouchant les trous, on fait sortir les sons; l'instrument doit être tenu incliné, sa hauteur atteignant de 1 à 4 mètres.

KHEW. Clochette indienne, suspendue au toit des temples de ce pays.

KHLANG TOA PHOTOA MEA. Large tambour plat, de Siam.

KHLOVIE. Flûte siamoise.

KHOLE ou **KHOL.** Instrument indien; sorte de tambour en terre cuite, appelé aussi *Mirdeing.*

KHONGWANG. Clochettes siamoises, en métal, faisant l'effet du chapeau chinois.

KHORADAK. Deux tambours indiens, dont le fût est en terre cuite; on les joue simultanément; le plus aigu est frappé par la main droite, la paume de la main gauche frappe l'autre.

KHUDRA GHANTA. Clochettes de bronze des Indiens, servant à frapper la mesure.

KHUDRA KATTIAUNA VINA. Instrument plus petit, à quatorze cordes, mais du même genre que le *Kattyauna Vina (Voir* ce mot).

KHUNIRSE. Tambourin des Indiens.

KHUNIRX. Tambourin du Bengale.

KIDÈTE. Flûte à bec de l'Afrique, terminée par un énorme gland de laine. Elle est percée de quatre trous. Le bois est du sorgho.

KIÉBER. Sorte de tambour arabe.

KILEK. Lyre russe, appelée aussi *Rileck.*

KIN ou **SCHOLARS LUTE.** Luth chinois, appelé, par les Anglais : *Luth des écoliers.* Il y en a de trois différentes grandeurs. Cinq cordes sont tendues sur une table de bois; les endroits à pincer sont indiqués par des points. Selon les lettrés chinois, ces cinq cordes doivent représenter les cinq planètes du ciel et les cinq éléments.

KIN CHINOIS. Instrument de percussion, qu'il ne faut pas confondre avec le *Kin* ou *Scholars Lute*, en ce sens qu'il est beaucoup plus ancien et qu'il se compose de une à seize pierres sonores.

KINANDO. Variété du Sanko (*Voir* ce mot), Nigritie orientale; cet instrument à cordes pincées est monté de onze ou de douze cordes; il se joue avec les deux mains et se pose sur les genoux.

KINNARI VINA. Instrument classique à cinq cordes pincées, des Indiens; il s'accorde comme l'*esrar*. Les deuxième, troisième et cinquième cordes sont en cuivre, la première et la quatrième sont en acier. La longueur est d'environ 92 centimètres, la largeur 12 centimètres.

KINNERY. Harmonica très perfectionné des Indiens, formé d'une caisse en bois de fer très ouvragée et peinte, supportant quinze, seize ou dix-sept lames métalliques ou en bois, accordées diatoniquement. Le kinnery a habituellement une étendue de deux octaves et deux notes. Les baguettes, servant à frapper les lames, sont terminées par une boule de métal, d'ivoire ou de bois, que l'on garnit de laine lorsqu'on veut rendre le son plus doux. Quand les lames sont en métal, celui-ci est mélangé de cuivre, d'argent et de bismuth.

KINNIN. Harpe arabe.

KINNIRA. C'est le trigone grec, qui n'est autre que la harpe ou kinnor des Hébreux; il avait neuf cordes obliques, dont la plus grande formait l'un des côtés du triangle. On pouvait en faire vibrer les cordes avec la main droite en assujettissant le corps de l'instrument sous le bras gauche, ou le plaçant dans une position horizontale; on l'attachait à la ceinture et l'on faisait percuter les cordes à l'aide d'une baguette.

KINNOR. Nom de la harpe à vingt-et-une, vingt-quatre ou trente cordes, chez les Hébreux; cet instrument est d'origine égyptienne; on peut voir, au Musée du Louvre, des harpes des Anciens égyptiens; elles sont absolument semblables au Kinnor.

KIOU-KIN. Nom de la *Guimbarde*, en Chine (*Voyez* GUIMBARDE).

KIOUS. Timbale en airain, des Arabes.

KIRAN. Mandoline arabe.

KISSAR. Instrument à cordes pincées, des Berbers; appelé aussi lyre éthiopienne; il est garni de cinq cordes : *ré, sol, la, si, mi,* au-dessus des lignes (clef de *sol*). Sa forme rappelle la lyre pentacorde antique.

KIT. Nom de la *pochette* en anglais (*Voir* POCHETTE); on l'employait surtout au XVIIe siècle.

KITFAR. Harpe ancienne des Arabes.

KITHARA. Cithare grecque ancienne, d'où le nom français de cithare est venu.

KOAN. Sorte de hautbois chinois, en ivoire ou en ébène, muni d'une anche de roseau très mince.

KODOWO-GAOULO. Guitare des indigènes du Soudan. Le nom veut dire : musique de griot. Cet instrument se compose d'un morceau de bois de $0^m,10$ de largeur, $0^m,06$ de profondeur et $0^m,40$ de hauteur, creusé selon la forme d'un bateau d'enfant. Le manche, long de $0^m,70$ sur $0^m,02$ de diamètre, est fait d'une branche d'arbre et ne dépasse le corps sonore que de $0^m,40$; l'autre partie, placée dans l'intérieur, maintient un chevalet pour les cordes. Une peau de mouton sert de table d'harmonie et une ouverture pratiquée sert d'ouïe. Quatre cordes de crins tressés et fixés au manche par des attaches de cuir, complètent cet instrument, mais deux de ces cordes seulement reçoivent la pression des doigts de la main gauche, tandis que les deux autres, plus courtes, ne dépassent que très peu la table d'harmonie et servent quelquefois d'accompagnement. Une petite plaque de fer, garnie de bagues du même métal, est ajoutée au *Kodowo-Gaoulo*. Un morceau de corne sert de plectre.

KOLLO. Instrument japonais dans le genre du *Ché* (*Voir* ce mot), mais plus grand ; il a treize cordes de soie, treize chevalets mobiles.

KOMBU. Cor d'airain indien, ressemblant à l'ancien *Lure* de Scandinavie.

KONGWANG. Instrument siamois, consistant en boules métalliques, qui résonnent lorsqu'on les agitent.

KOO. Tambour chinois.

KORA. Harpe mandingue, formée d'une demi-calebasse assez grande : $0^m,25$ à $0^m,35$ de diamètre ; cette calebasse est recouverte d'une peau de mouton très tendue, et surmontée d'un manche de 1 mètre, recourbé en avant et terminé par une pièce métallique. Le chevalet, différent de longueur, selon le nombre des cordes, est placé au milieu de la table d'harmonie. Sur le côté de la calebasse se trouve une ouïe de $0^m,10$ carrés, Le Kora

est monté de six, huit, dix, douze, seize cordes en boyau ; des attaches de cuir, faisant fonction de chevilles, les tiennent au manche. C'est le même genre d'instrument que l'ancienne harpe égyptienne, datant de vingt-huit siècles avant J.-C. Celle-ci se voit dans la salle du musée égyptien, au Louvre. Le Kora est tenu à la hauteur de l'estomac et maintenu par les pouces et les petits doigts, les autres pinçant les cordes. La sonorité est pleine et agréable. Les Peulhs en interdisent l'usage sous peine de mort.

KORRO. Harpe ou lyre arabe, très ancienne et d'une forme toute primitive.

KORTAL. Un des plus anciens instruments à cordes pincées de l'Inde.

KOSSAB. Flûte arabe.

KOU. Tambour chinois, se frappant avec des baguettes, et garni souvent de clochettes.

KOUA. Nom donné par les Indiens à l'archet primitif.

KOUITZ. Flûte d'Abyssinie, appelée aussi *Agada* ou *Aghèdé;* c'est un instrument de la grandeur des flûtes traversières, mais portant une anche assez semblable à celle de notre clarinette.

KOUSSER. Sorte de tambourah des Japonais, à quatre cordes, se jouant avec un plectre et dont le manche est divisé en cases.

KOUWAN-TEKI. Nom de la flûte traversière, chez les Japonais.

KOUWINE. Tambour indien, dont le fût est en cuivre.

KRAP. Castagnettes de bambou, usitées dans le royaume de Siam ; elles ont $0^{m},40$ de longueur.

KROUPEZAI. Sandales de fer ou de bois des anciens, servant à marquer le rythme dans les chœurs et au théâtre.

KRUMMHORN. Nom du *tournebout*, en allemand ; c'est la basse du hautbois dont on a francisé le mot en le nommant *Cromorne* (*Voir* ce mot).

KUFFIR, KUSSIR, CUSSIER ou **QUSSIR.** Sorte de harpe arabe à cinq cordes et de forme ovale.

KUITRA. Grande guitare algérienne à quatre doubles cordes,

ressemblant au luth par son fond bombé ; le manche est aussi légèrement renversé.

KULING TANGAN. Sorte de guitare à quatre cordes des îles Philippines.

KUNJERRY A SEPT CORDES. — Instrument indien à archet, du genre du *Ravanastron* (*Voyez* ce mot). Sept cordes garnissent le manche en aboutissant à un chevalet et à une petite tirette. Quinze cases servent à en modifier les sons ; une cheville se trouve à moitié de la hauteur du manche et cinq autres sont à la tête de l'instrument.

KUNJERRY A SIX CORDES. Instrument indien, à archet, qui, vu de face, a l'aspect du luth, et de profil, celui d'une pipe. Il a 1^{m},10 de haut. La table d'harmonie est bombée, mais dépassée dans sa surface par les éclisses ; elle est percée de deux grandes ouïes en haut et de huit petites en bas. Le manche, garni de douze cases, est large; la tête, portant six chevilles, représente souvent une tête d'oiseau, quatre cordes sont en boyau, les cinquième et sixième, tenues par une même cheville, sont en métal. Cet instrument est incommode à jouer, car il faut appuyer les doigts très fort.

KUSSIR ou **KUSSIER**. Instrument turc à cinq cordes tendues sur une peau recouvrant une sorte de demi-sphère en bois.

KWETZ. Nom de la flûte en Ethiopie.

L

LAME VIBRANTE ou **ANCHE LIBRE**. Languette mince de métal, martelée et étendue, qui est maintenue à l'extrémité inférieure sur une pièce métallique creusée pour la laisser vibrer. La vibration est produite soit par le souffle soit par la percussion.

LANGUETTE. 1° Petite pièce de bois dans laquelle est

placée une tige de plume de corbeau, pour les clavecins et les épinettes; 2° Petite soupape à ressort, ouvrant et fermant les trous de certains instruments à vent; 3° Lame métallique vibrante pour les orgues (*Voir* LAME VIBRANTE).

LAPA. Longs tubes de cuivre de huit ou neufs pieds, terminés par des pavillons et usités dans les musiques turques.

LARIGOT. Jeu d'orgue très aigu, sonnant à la quinte au-dessus de la doublette. Ce jeu est en étain et comprend tout le clavier, puisqu'il a quatre octaves et demie d'étendue; il fait partie des *jeux de bouche*. C'est aussi le nom de l'ancien petit flageolet, usité le plus souvent avec le tambourin.

LARYNX. C'est l'organe de la voix et l'instrument naturel de l'homme, par excellence. Placé sur la ligne médiane du corps, à la partie antérieure et supérieure du cou, il a une forme de cône tronqué et renversé surmontant la trachée-artère avec laquelle il communique. En respirant, il livre passage à l'air, et, par certains mouvements, produit les sons.

LAYA BANSI. Flûte indienne à sept trous, à embouchure transversale, et de 0m,32 de longueur.

LAYE. Sorte de boîte renfermant, dans l'orgue, le mécanisme des soupapes.

LEUT. Nom ancien du luth (*Voir* ce mot).

LICHARA. Principal instrument des Cafres. C'est une sorte de flûte ne produisant qu'un son; de sorte qu'il y en a un pour chaque note. Habituellement l'intervalle entre les plus graves et les plus élevées est de douze notes. Elle est en roseau, accordée à l'aide d'un petit tampon mobile se trouvant à la partie inférieure et portant en haut une ouverture taillée transversalement.

LIGATURE. Petit appareil de métal se serrant à l'aide de deux vis, destiné à maintenir une anche de roseau sur les becs des clarinettes, saxophones, etc. C'est la ligature qui a remplacé le lien de fil ou de cordonnet dont on se servait autrefois.

LIGULA. Embouchure en biseau d'une flûte à bec des Romains; cette embouchure se serrait entre les dents comme pour le flageolet moderne.

LINÉOGRAPHE. Violette, de Brest, inventa en 1839 cet instrument destiné à tracer des lignes de musique sur le papier. Une molette en cuivre présente ainsi une ou deux portées de musique. On l'appelle aussi *griffe.*

LINGUA. Nom donné à l'embouchure d'une flûte chez les Romains.

LIRONE. Genre de *Viole da Gamba* (*Voyez* ce mot).

LITICEN. C'est celui qui, chez les Romains, jouait du *lituus.*

LITUUS. Grande trompette droite romaine, en usage autrefois parmi les troupes de cette nation, particulièrement employée pour les triomphes des généraux. Le lituus mesurait à peu près 1^{m},60 de long, sonnait à l'unisson du clairon moderne, et était en bronze. On en a retrouvé un curieux spécimen en 1827, à Cervetri (Italie); il est actuellement au musée du Vatican. Les Augures portaient un bâton recourbé appelé aussi *lituus ;* il avait la forme de l'instrument de musique. On peut en voir un type semblable à la Mosaïque de Grand (Vosges).

LONGA. Instrument de percussion en fer, ressemblant à deux cornes, et se frappant à l'aide d'une tige du même métal.

LONGO ou **EMBANKIS.** Instrument usité seulement par les grands du Congo; il se compose de deux sonnettes de fer, liées entre elles par un arc de même métal. On les frappe avec une baguette.

LOO ou **LU.** Instrument de percussion des Chinois; c'est le *tam-tam* des Turcs.

LOTINE. Flûte des Grecs, faite de bois de lotos.

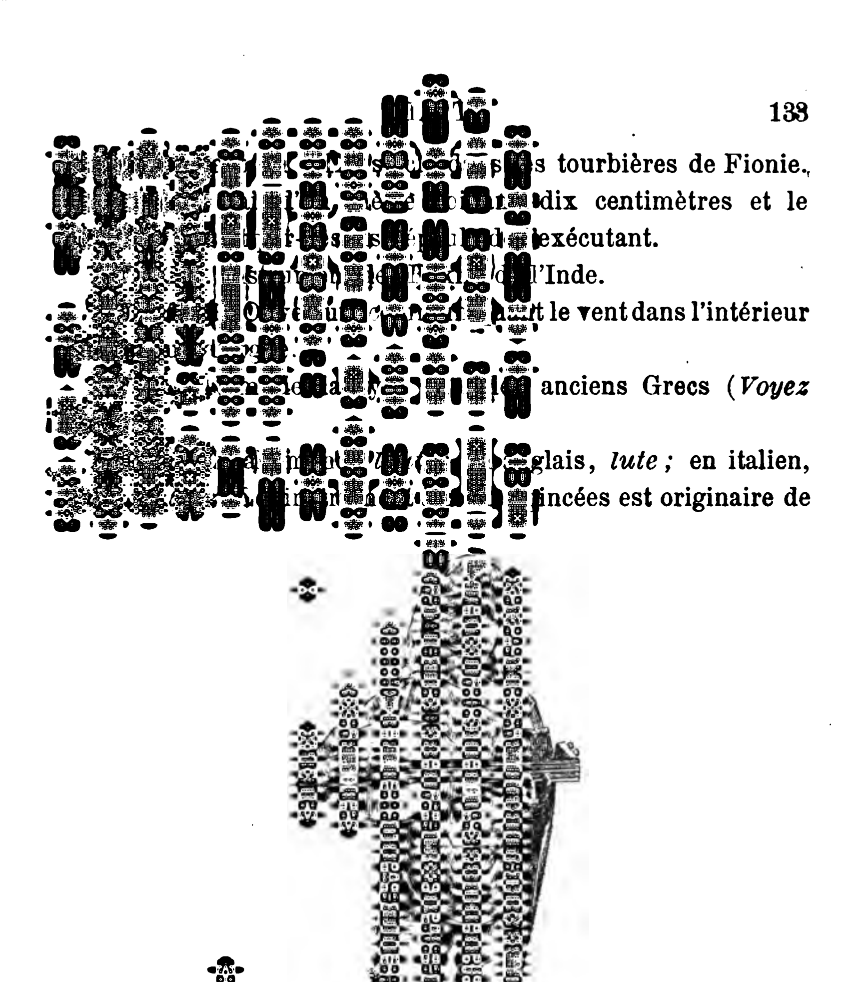
LOTUES. Trompettes usitées en France au Moyen-Age et qui servaient dans les marches guerrières.

LOURE. Nom donné à l'ancienne cornemuse du Moyen-Age.

LU-TCHUN. Instrument chinois, en bois, monté de douze cordes tendues par des chevilles; des ouvertures circulaires existent au-dessous de la caisse sonore qui est allongée; les cordes sont fixées en-dessous par deux chevilles.

LUDR. Cor de guerre de l'île de Fionie, découvert au

[illegible] s tourbières de Fionie.
[illegible] l'un, mesure [illegible] dix centimètres et le
[illegible] exécutant.
[illegible] l'Inde.
[illegible] t le vent dans l'intérieur
[illegible]
[illegible] anciens Grecs (*Voyez*
[illegible]
[illegible] glais, *lute ;* en italien,
[illegible] incées est originaire de



[illegible] (XVe SIÈCLE)

[illegible] de Florenc).

[illegible] s les plus reculés ; on le
[illegible] es mots *luito*, *laute* et
[illegible] italienne, allemande et
[illegible] epuis plus de 600 ans ; il

n'eut sa véritable forme que dans les deux derniers siècles. Selon le père Bonanni, cette forme lui fut donnée par un Allemand: Casperger, qui le perfectionna en allongeant le manche, en y ajoutant huit cordes simples, six doubles et une chanterelle plus fine que les autres. Il y avait des luths à onze, à quinze, à vingt et à vingt-quatre cordes attachées à un cillet à l'aide de boutons. Le manche était divisé en neuf cases, faites le plus souvent en cordes de boyau ou en métal. Lorsqu'il était monté de onze cordes, l'accord était le suivant: *ut* (lignes de la clef de *fa), ré, mi, fa, sol, la, ré* (au-dessus des lignes), *fa, la, ré, fa* (chanterelle), c'est ce que l'on appelait l'accord selon le *vieil Ton*. Le *Théorbe* avait à peu près le même accord. Le son du luth était plus plein que celui de la guitare. On pouvait accorder le luth diatoniquement, comme la harpe ou l'épinette. Quand il était monté de quinze cordes, les plus grosses se touchaient à vide, et les trois plus fines, *tant à l'ouvert que sur le manche*, dit le P. Mersenne. Le père de Ninon de Lenclos et sa fille même, jouaient parfaitement du luth. On se rappelle les inimitables gravures de Callot, ce Rabelais de l'eau-forte, représentant des burlesques joueurs de luth ; c'est, du reste, au XVI[e], au XVII[e] et au XVIII[e] siècles qu'il fut le plus en vogue. Sa forme est ovale, mais très allongée vers le manche, et presque circulaire à sa base. La tête est légèrement renversée. Le fond bombé, est quelquefois à côtes ; c'est la guitare qui détrôna cet instrument d'accompagnement.

LUTH DU CONGO. Sorte de guitare dont la table est en peau.

LUTH THÉORBÉ. Sébastien Schelle, de Nuremberg, construisit, en 1727, un instrument auquel il donna ce nom. Le luth théorbé avait vingt-quatre chevilles; les cordes basses avaient un cheviller spécial, ressemblant en cela au *Théorbe*. Il ressemble aussi à l'*Archiluth*.

LUTINA. La lutina est un dérivé du luth ; plus petite que celui-ci, elle a beaucoup d'analogie avec la mandore ; le fond est à côtes.

LUTRIN. Grand pupitre en bois sculpté, placé dans le chœur

ou en avant de l'autel des églises et servant à soutenir les livres de plein-chant. Le mot vient de *lectrum, lectrimum, lettrin* et enfin lutrin.

LIBYQUE. Flûte photinge ou lotienne des Grecs.

LYDIENNE. Flûte usitée chez les anciens Grecs, pour jouer dans le mode dorien.

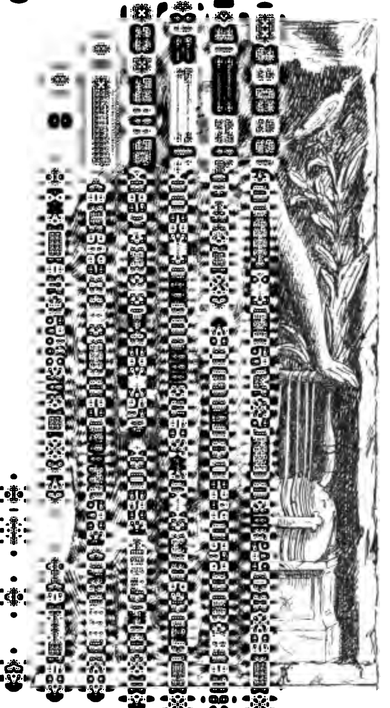
LYRA. Nom donné quelquefois à l'ancienne basse de viole. Les Grecs actuels nomment encore ainsi les rebecs du Moyen-Age et les gigues européennes, tout comme le rebab arabe ; c'est toujours un instrument à archet, à deux, à trois et à quatre cordes. Les anciens Grecs donnaient ce nom à la lyre (*Voyez* ce mot), instrument à cordes pincées.

LYRA BARBERINA ou **LYRE BARBERINE.** Jean Doni, de Florence, l'inventa au XVII[e] siècle. On l'appelait aussi *Accord* et *Amphicordum ;* c'est une sorte de basse de viole à quatorze cordes.

LYRA TEDESCA. *Lyra mendicorum*, lyre des Aveugles ; c'est la rote ou vielle à roue.

LYRE. En allemand, *Leïer ;* en italien, *Lyra ;* en anglais, *Lyre*. C'est un des plus anciens instruments de musique à cordes pincées ; elle est arrivée jusqu'à nous par les Grecs, et l'on dit qu'elle fut imaginée dans la Thrace, mais il se peut qu'elle y fut importée d'Egypte en passant par l'Asie mineure. En tous cas, les Grecs et les Romains sont les peuples qui s'en servirent le plus ; les peintures de Pompéïa, les médailles et les sculptures antiques en sont des preuves certaines. On peut supposer qu'elle fut d'abord, dans ces temps reculés, construite de deux façons différentes, l'une toute rustique, telle que les paysans grecs l'employaient ; celle-ci ressemblait au *Kissar* actuel des Berbers ; l'autre, d'une forme plus artistique. Celle que l'on attribue à Mercure, à Apollon, à Amphion, à Polymnice et à Hercule, est souvent formée de la carapace vidée d'une tortue ; la table d'harmonie était faite d'une peau ou d'une planchette tendue et collée sur les bords : les deux bras imitaient deux cornes d'animaux. Une traverse, primitivement en roseau, maintenait ces bras et servait à enrouler des lanières, formant

[illegible] ées des cordes. Celles-ci se [illegible] tourner les anneaux sur [illegible] grecque se nommait *Chelys* [illegible] avaient lieu en Grèce (664 [illegible] celle à quatre cordes. Ce [illegible] ole ; celles d'Olympe et de [illegible] On croit que les Scythes

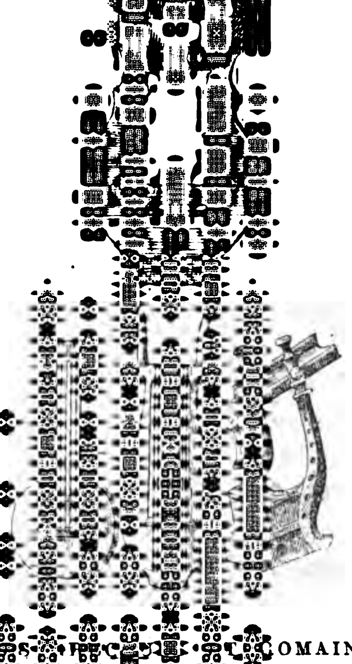


[illegible] lais ducal de Nancy)

[illegible] fut l'*Heptacorde* qui était [illegible] la huitième pour donner [illegible] emps d'Alexandre, porta le [illegible] ingt cordes ne servait, dit- [illegible] les héros. On les jouait de [illegible] çant, en les frappant du [illegible] due au cou, on pouvait alors



du plectre ou avec les
érents, tels que *Lyra*,
étés qui eurent toujours



OMAINES

sée du Louvre

Il ne faut pas confondre
yen-Age, qui s'appelait

cio des Italiens. Instru-
appelé aussi *Viole de*
ept cordes.
elle à roue, enduite de
lle avait la forme d'une
r les côtés se trouvaient
cordes et donnant une
La main droite tournait

une manivelle, les doigts de la main gauche appuyaient sur les touches.

LYRE DA BRACCIO. Viole plus grande que le violon, à sept cordes ; c'est, à vrai dire, un dessus de l'*Archiviole de Lyre*.

LYRE DE VIOLE. Petite lyre ancienne avec une table d'harmonie, légèrement arrondie et munie d'un pied. Cet instrument avait trois cordes.

LYRE MOSCOVITE. Sorte de luth ayant la forme d'une lyre antique, à cinq ou six cordes de boyau.

LYRE ORGANISÉE. Instrument à clavier, produisant des sons plus doux que ceux du piano, inventé à Coucy-le-Château, vers 1806, par Le d'Huy, et perfectionné par lui en 1821. Les deux montants formaient manche, et un troisième se trouvait entre les deux premiers. Quinze cordes étaient réparties entre eux.

LYRA RUSTICA. Nom de la vieille à roue, en Italie ; les Allemands lui ont donné à peu près la même dénomination : *Bauern Leyer* (*Voir* le mot VIELLE).

LYRE VENTURA. Ventura construisit, en 1851, une guitare à six doubles cordes, à laquelle il donna son nom.

LYRO-GUITARE. C'est la guitare-lyre, inventée à Paris, et portant un manche placé entre deux montants, qui rappellent la forme de la lyre antique. On s'en servit pour un moment dans la première moitié de ce siècle.

LYSIODES. Doubles flûtes grecques, pour les cérémonies bachiques.

M

MAANIM. Table carrée en bois, garnie de globes d'airain qui, en s'entre-choquant, produisaient un son assez puissant. C'est un ancien instrument des Hébreux.

MACHALAT. Instrument des Hébreux ayant un réservoir d'air et un tube de roseau.

MACHETTE. Instrument à cordes ayant la forme d'un poisson, en usage à Madère et au Portugal ; le musée de South-Kensington, à Londres, en possède un curieux spécimen.

MACHUL et **MAGHUL.** Il ne faut pas les confondre avec le *Machol,* flûte juive. Ce sont des instruments assez semblables au luth, ils avaient huit cordes et furent employés aussi par les Hébreux.

MACHOL. Flûte juive ancienne.

MAFRA-KITHA. Flûte de Pan des Hébreux. Cet instrument ressemble au *Cheng* des Chinois ; c'est une réunion de tubes de roseau inégaux insérés dans un morceau de bois dur, dans lequel un canal sert à introduire le vent. On bouchait les tuyaux avec les doigts et on ouvrait ceux que l'on voulait faire résonner.

MAGAD. Instrument à percussion des anciens Grecs et muni de vingt cordes.

MAGADE. Flûte indienne.

MAGADIS ou **MAJADIS.** Lyre lydienne en usage chez les anciens Grecs, appelée à tort flûte de Lydie, par Athénée, Aristo et Aristarque. Elle avait de vingt à quatre-vingts cordes, accouplées et accordées à l'octave, d'où lui vint le mot de Magadiser. Elle fut d'abord en usage à Ninive, à Babylone et ensuite en Grèce.

MAGHUL. C'est le sistre des Hébreux.

MAGOUDI. Musette primitive indienne formée d'une courge allongée et de deux tubes percés chacun de quatre trous ; les charmeurs de serpents ne se servent que de cet instrument.

MAGRAPHE ou **MAGREPHA.** Instrument à vent des Hébreux, ressemblant, dit le *Talmud*, à l'orgue primitif.

MAGRAPHE ou **MAGREPHA.** Instrument des Hébreux. Ce nom s'appliquait au *Magraphe d'Aruchin*, sorte d'orgues nazillardes, et au *Magraphe Temid*, genre de carillon de cloches servant à rassembler le peuple au temple.

MAHA MANDIRA. Cimbale du Bengale, mesurant 0m,08 de diamètre.

MAHATI VINA. Instrument à cordes, inventé, disent les

Indiens, par le dieu Narada. Il se compose d'un tuyau de bambou sur lequel se trouvent dix-sept cordes en métal, se remontant à l'aide de grosses chevilles de bois. Ce tuyau, remplaçant le manche, contient vingt-deux chevalets, faisant fonctions de cases ; les seize premiers sont dans l'ordre chromatique, les autres dans l'ordre diatonique. De l'autre côté des cordes, le tuyau porte sur deux calebasses creusées pour renforcer le son. On pose l'instrument de façon que la calebasse gauche pose sur l'épaule gauche et l'autre sous le bras droit. On le joue souvent avec le *Mirzab* ou plectre d'acier. Sa longueur est de $1^{m},25$, le tuyau a $0^{m},05$ de diamètre, et les gourdes $0^{m},28$. L'accord ordinaire est : *fa*, entre les lignes, et *ut* au-dessous des lignes de la clef de *sol ; ut* entre les lignes de la clef de *fa ; ut* entre les lignes, et *ut* au dessus des lignes, clef de *sol*. La première, la sixième et la septième cordes en dehors du manche, sont en acier, les quatre autres en laiton.

MAILLOCHE. Appareil servant à frapper la grosse caisse, et consistant en une tige cylindrique en bois, terminée par une boule d'étoupe recouverte de peau.

MAIN HARMONIQUE. Invention attribuée à Gui d'Arezzo (XIe siècle), et employée pour apprendre la solmisation par l'hexacorde et les nuances. Ce système est très compliqué ; on ne l'a abandonné qu'à la fin du XVIIIe siècle.

MAKROKITAH. Ancienne flûte de Pan, ou Syrinx des Hébreux et des Assyriens.

MALAKAT. Trompette militaire d'Abyssinie.

MAM. Nom de la flûte droite, des Égyptiens et des Grecs. Elle était percée de trois à six trous, et s'appelait aussi *Lotos*.

MANCHE. Pièce de bois appliquée à presque tous les instruments à cordes et à archet. Il part de l'extrémité supérieure de la table d'harmonie, s'appuyant en biseau sur le fond et sur les éclisses ou gabarit de certains instruments à cordes et à archets, tels que la viole, le violon, le violoncelle, la contrebasse, la mandore, la mandoline, le luth, la guitare, etc. Le manche sert à recevoir la pression des cordes imprimée par les doigts ; les cordes sont tendues au haut par des chevilles,

et maintenues à leur place respective par des crans au sillet, aboutissant, soit à une tirette ou queue, soit à une pièce transversale; le manche tient donc ainsi les cordes et résiste à leur effort.

MANDIRA. Petites cymbales du Bengale; elles servent pour battre le temps fort de chaque mesure dans la musique de chambre de ce pays.

MANDOLA. Sorte de petite guitare à quatre cordes, usitée en Italie, au XVIIe siècle.

MANDOLINE Instrument italien à corps bombé et à côtes, à cordes pincées à l'aide d'une plume. Le manche est renversé en arrière, la table, en sapin, porte une ouïe pour laisser échapper le son. Dix-huit cases en métal et en bois garnissent le manche et la table. Une plaque d'écaille est souvent collée sur celle-ci afin de la préserver des égratignures de plume. La mandoline est plus petite que le luth; son accord est le même que celui du violon, mais les cordes sont en laiton et sont doubles; cependant, la mandoline napolitaine, qui a quatre rangs de cordes, a des cordes en boyau, en acier, en cuivre tordu et en boyau filé; elle donne les notes *sol* (corde filée), *ré* (corde en cuivre), *la* (corde en acier), *mi* (corde en boyau). Le mot mandoline vient de *Mandola*, qui signifie moitié d'amande; c'est la forme de la caisse sonore. Il y a des mandolines à cinq et à six cordes doubles; ces dernières donnent *sol*, *si*, *mi*, *la*, *ré*, *mi*. La mandoline a trois octaves et une note d'étendue : du *sol* au-dessous des lignes de la clef de *sol* jusqu'au deuxième *la* au-dessus des lignes. Il ne faut pas la confondre avec la mandore, ni avec la pandura.

MANDOLINO. Nom donné à la mandoline *napolitaine* ou *mandoline-violon* à quatre cordes doubles.

MANDORE ou **MANDOLE** ou **MANDILLE**. Diminutif du luth à huit doubles cordes, c'est-à-dire seize. Le fond est bombé et à côte, mais plus allongé que le luth; le chevillier est recourbé en avant et souvent terminé par une tête d'animal. Il y en a à quatre cordes de boyau et six métalliques. Une plume sert de plectre.

MANICORDION, MANICHORDION, MANICORDE, MONOCHORDIUM. Instrument dans le genre de la cithare à clavier, indiquant, par son nom, qu'il ne possédait qu'une seule corde par note. Il était usité en France au Moyen-Age, dès le XIVe siècle; dans mon livre de : *La Musique en Lorraine,* je le signale souvent employé au XVe siècle. Il n'avait primitivement que deux octaves; il eut, dans la suite, jusqu'à soixante-dix cordes, dont plusieurs alors à l'unisson étaient recouvertes de bandes de drap donnant un son sourd et très doux. Les sautereaux étaient garnis d'un petit morceau de cuivre frappant la corde, qui était disposée perpendiculairement au clavier.

MARABBA. Sorte de violon arabe, dont le corps sonore est tendu d'une peau; en-dessus et en-dessous se trouvent une ou deux cordes montées à l'unisson. Il se joue comme le violoncelle, et on frappe souvent les cordes avec le dos de l'archet. On frappe aussi, avec la main, la peau tendue en guise de tambour de basque.

MARAOUEH. Disque métallique des Abyssins, autour duquel se trouvent groupés des grelots ; une tige verticale sert à faire mouvoir et résonner l'instrument.

MARDDALA ou **MADALA.** Tambour des tribus montagnardes de l'Inde, dont le fût est en terre cuite, de la longueur de 0m,42 et de 0m,18 de diamètre.

MARIMBA. Instrument du Congo ; il est composé de seize calebasses de différentes tailles, placées en deux planchettes suspendues au cou de l'exécutant; l'embouchure de chacune est recouverte de petites tranches de bois mince et sonore qui se frappent par deux petites baguettes. C'est un genre d'harmonica en bois. Dans l'Amérique équinoxiale, le marimba est attaché aux poutres du toit par deux cordes, et composé de vingt bambous, suspendus au-dessus de vingt lames de bois de palmier, *chontaduro* (Astrocaryum) sur lesquelles on frappe avec un bâton (*taco*), trempé dans du suc de *fiscus* ou caoutchouc. Les Cuaïquérés ont une passion pour cet instrument; ils en jouent avec une grande habileté.

MARIMOA. Sorte de *marimba* ou harmonica de l'Afrique centrale ; c'est une réunion de onze gourdes de différentes grosseurs, maintenues par des planchettes de bois et des liens en cordes. On frappe cet instrument avec une mailloche, semblable à celle de la grosse caisse.

MAROUVANÉ. Instrument appelé aussi *Valika* par les Malgaches et formé des fibres d'un bambou ressemblant à une lyre ronde, munie de sillets mobiles de sept à treize trous. Cet instrument se tient sur les genoux de l'exécutant, qui le fait tourner sous ses doigts. Le Musée du Conservatoire de Paris en possède un spécimen, inscrit sous le nº 557.

MARRONNETTES. Nom donné à de petites castagnettes, au Moyen-Age.

MARTEAU. Pièce de bois recouverte de plusieurs épaisseurs de peau et de feutre, fixée à un manche de cèdre, et destinée à frapper les cordes d'un piano ou d'autres instruments à percussion.

MASQUE ANTIQUE. Le masque antique peut être ici considéré comme un instrument de musique, puisqu'il était en métal et destiné à porter plus loin le son de la voix. C'est tout autant pour cet effet qu'on l'employait, que pour cacher la figure de l'acteur.

MASSANEGU. Instrument à une seule corde et à archet des Abyssins.

MASTRACHITA. Sorte de chalumeau des anciens Hébreux.

MATALAN. Petit tambour indien, attaché à la ceinture du musicien, qui le frappe avec ses mains.

MATAUPHONE. Nouveau genre d'harmonica à verres.

MATRACA. Instrument espagnol, formé d'une roue environnée de marteaux de bois; en tournant, ces marteaux frappent quelques morceaux de bois, plantés comme des dents sur la circonférence de la roue. C'est, en réalité une énorme crécelle, dont on se sert dans certains pays pour annoncer les offices pendant la semaine sainte, au moment où on ne se sert pas des cloches.

MAYURI ou **TAUS.** Instrument dérivant de l'*Esrar*. La

tête de paon, qui orne toujours la caisse sonore, lui donne son nom de *Mayur*. Cinq cordes de boyau et onze sympathiques en laiton garnissent le mayuri. Les cordes sympathiques s'accordent diatoniquement du *fa* des lignes de la clef de *sol*. Les Indiens font grand cas de cet instrument.

MAZHAR. Tambour égyptien plus petit que le *Bendyr*, et qui contient, dans les trous percés sur le fût, des anneaux métalliques ; il ne possède pas comme cet instrument des cordes vibrantes.

MÉCANIQUE DE GUITARE. C'est un mécanisme en acier et en cuivre, ajusté au manche de certaines guitares, permettant de supprimer les chevilles de bois. Deux roues à crans s'enchevêtrent et font monter ou descendre une douille percée contenant la corde. Il y a des mécaniques semblables pour les contrebasses.

MÉCANIQUE DE PIANO. La mécanique du piano est l'assemblage des pièces qui sont destinées à frapper les cordes. Au mot piano, on peut voir les différentes progressions accomplies dans la facture de la mécanique des pianos. La mécanique comprend surtout deux montants de bois, reliés par plusieurs barres vissées, maintenant des marteaux, des contre-attrapes, des attrapes, des échappements, des étouffoirs, etc. (*Voir* le mot Piano).

MEFINKO. Lyre abyssinienne, sans plectre.

MÉGOUM. Instrument indien à cordes, ayant la forme d'un alligator.

MEGYOUNG. Harpe birmane à trois cordes, du XVIIIe siècle. On pouvait voir cet instrument à l'Exposition de Paris, en 1878, au Trocadéro, section belge.

MÉLEKETA ou **MELEKET.** Nom d'une trompette abyssinienne, faite d'une tige de roseau, terminée par un pavillon formé d'une calebasse, le tout recouvert de parchemin. Le son en est rauque.

MÉLODÉON. Instrument moderne, ayant la forme la plus rapprochante du violon et s'adaptant à une table au moyen d'une vis. On le joue avec un archet. C'est aussi une variété

d'orgue expressif, perfectionné par Austin, en Amérique. vers 1849.

MÉLODICA. Instrument à clavier, inventé par Jean-André Stein, d'Augsbourg, vers 1773 ; c'était un essai pour rendre le clavecin expressif. Il avait un registre de flûte et descendait jusqu'au *sol* grave du violon.

MÉLODICON. Instrument à clavier et à cylindre, inventé à Copenhague, par Pierre Rieffelsen.

MÉLODINA. Instrument à lames vibrantes, à soufflet et à clavier, fait par Fourneaux, en 1850.

MÉLODION. Sorte d'harmonica, inventé par Dietz, en 1811.

MÉLODIUM. Nom donné à l'Harmonium (*Voir* ce mot).

MÉLODIUM A TIMBRES. Nun's et Fischer, de New-York, combinèrent un jeu de timbres avec un piano et lui donnèrent ce nom, en 1847.

MÉLODORE. Clarinette-alto, en bois, avec pavillon en cuivre, importée en France par Coste, en 1847.

MÉLOGRAPHE. Appareil destiné à imprimer sur le papier les improvisations des compositeurs. Plusieurs inventeurs cherchèrent, sans résultats définitifs, à perfectionner cet instrument, ce sont : Creed, en 1747; Myer, en 1749; Hohfeld, en 1752; le P. Engramelle, en 1770; Merlin de Londres, en 1771, et Gattey, en 1783.

MÉLOPHARE. Pupitre à quatre faces lumineuses, formé de quatre cadres pouvant recevoir des feuilles de papier de musique transparentes et notées. On s'en sert quelquefois pour jouer des sérénades.

MÉLOPHILON. Piron construisit en 1846 un instrument à anches libres dont les sommiers et les jeux étaient verticaux. Il le nomma *Mélophilon*.

MÉLOPHONE. Instrument à vent, formé d'anches et de tuyaux. L'air est introduit par un soufflet double, que la main droite de l'exécutant fait fonctionner au moyen d'une longue tige munie d'une poignée, tandis que la droite appuie sur des petites roulettes d'ivoire placées de moitié en saillie sur le manche. Il a la forme des anciennes vieilles à roue et de la

guitare ; le son est grave et soutenu comme celui de l'harmonium et de quelques instruments à archet. Le Mélophone fut inventé en 1837, par l'horloger Leclerc.

MÉLOPHONORGUE. Leterme imagina, en 1837, cet instrument ayant deux séries d'anches, sonnant ensemble à un quart et un neuvième de ton les unes des autres.

MENANAÏM. Sistre des Hébreux auquel on avait ajouté des sonnettes et des grelots.

MENTONNIÈRE. Pièce de bois dur, se fixant à la base du côté gauche du violon pour protéger le bas de la table contre la pression du menton et l'empêchant de glisser trop facilement.

MENUEL. Diminutif du *Cor*.

MERLINE. Sorte de serinette, servant à faire chanter les merles et les bouvreuils.

MÈSE. Nom de la corde la plus aigüe du second tétracorde des Grecs.

MÉTALLOPHONE. Instrument à percussion formé de lames d'acier donnant une ou deux octaves chromatiques et se frappant à l'aide de deux petites baguettes semblables à celles des timbales, mais dont l'extrémité est en bois dur.

MÉTAPHONE. Orgue à tuyaux et à anches libres.

METFILOTH. Cimbales d'airain en usage chez les anciens Hébreux.

MÉTROMÈTRE. Appareil inventé par Oms-Embray, en 1732, et destiné à battre la mesure et les temps en musique. C'est le Métronome primitif.

MÉTRONOME. Instrument avec système d'horlogerie, servant à marquer les différents degrés du mouvement musical. Le principe repose sur l'application du pendule. Les mouvements sont indiqués sur une plaquette de bois placée en arrière et parallèlement avec une tige métallique armée d'un arrêt qui, se plaçant à volonté au chiffre choisi, imprime à celle-ci un mouvement horizontal. Le Hollandais Winkel, eut le premier, l'idée de cette invention; c'est Léonard Maëlzel, de Vienne, qui perfectionna le Métronome, vers 1815, quoique vers la fin

du XVIII[e] siécle, Loulié parle déjà d'un chronomètre servant à règler les mouvements de la musique.

METSANG. Pandore persane à deux cordes.

MICAMON. Instrument disparu, cité au XIV[e] siècle, par Guillaume de Machau.

MICROPHONE. C'est le nom des porte-voix.

MICROSCOME MUSICAL. Triklir, de Dijon, inventa, en 1770, cet appareil destiné à préserver les cordes des intempéries de l'air. Le résulat obtenu ne fut pas heureux.

MINA SARANGI. Instrument indien, à cordes, semblable à l'*Esrar*, mais ayant la forme d'un poisson, d'où lui vient son nom (*Mina*), qui est représenté sur l'extrémité de sa caisse sonore. Il a le même accord, le même nombre de cases que l'*Esrar*, et sa longueur est de 1[m],30 sur 0[m],10 de largeur.

MINGHINIM. Instrument hébreux, sorte de planchette munie de grelots.

MINNIN. Sorte de luth, à quatre cordes, des Hébreux.

MIRLITON. Tube de roseau, percé de part en part, et dont les deux extrémités sont bouchées par une pellicule mince et vibrante ; il se joue comme la flûte traversière, à l'aide d'un trou d'insufflation.

MIZEF. Instrument à cordes des Arabes.

MIZMAR. Flûte arabe.

MIZMOR. Sorte de lyre juive.

MOARCHUNG. Variété de gong de l'Inde.

MOCHANGA ou **MURCHANG**. Instrument semblable à la guimbarde de nos pays, mais employé depuis fort longtemps dans les Indes.

MODÈRATEUR. (*Voyez* CORNET MODÉRATEUR).

MONAULE. Flûte à bec des Grecs ; elle était percée de trois, de quatre, et de cinq trous et se jouait comme le flageolet moderne. On désignait aussi sous ce nom, l'instrumentiste.

MONOCORDE. Instrument à cordes très ancien, dont on attribue l'invention à Pythagore; on croit généralement qu'il remonterait au V[e] ou au VI[e] siècle avant J.-C. Il était composé d'une règle de bois divisée en plusieurs parties, sur laquelle on

mettait une corde de boyau ou de métal tendue par deux chevalets, et au milieu de laquelle se trouve un troisième chevalet mobile. On l'appelle aussi *Trompette marine* (*Voyez* ce mot); ce dernier instrument figura, jusqu'en 1780, dans la musique des rois de France. C'était aussi le nom d'une sorte de clavecin allemand, dont les cordes étaient pincées par de petites lames de laiton; chaque note, au lieu d'avoir trois cordes, n'en possédait qu'une seule; de là le nom de monocorde.

MONOCORDE GUIDE-ACCORD. Instrument destiné à donner l'accord (Musée du Conservatoire de musique de Paris, n° 758).

MONOCORDE JAPONAIS. Appelé aussi *Souma koto.* Il se compose d'une table en trois pièces, s'emboîtant parfaitement l'une dans l'autre.

MONTRE D'ORGUE. C'est l'assemblage extérieur des tuyaux et du buffet du grand orgue. Il y a des fausses montres adaptées à des harmoniums.

MOULES D'INSTRUMENTS A ARCHET. Ce sont des pièces de bois ayant la forme intérieure et extérieure de ces instruments; ils servent à les construire et à leur donner la forme rigoureuse qu'ils doivent avoir. Les éclisses sont dressées contre le bord de ces moules, qui sont percés, afin de pouvoir y placer l'extrémité des presses en fer ou en bois.

MORACHE. Nom donné, au XVIe siècle, au *Colascione* (*Voir* ce mot).

MOSKA. Chalumeau indien à sept trous sur le devant. Il a de 45 à 60 centimètres de longueur et ressemble à l'ancien chalumeau.

MOZZAFIK. Sorte de luth arabe.

MRIDANGA. Tambour indien se jouant avec les mains, dont l'invention est attribuée à Brahma. Il ne sert, du reste, que pour les chants religieux ou dans des circonstances solennelles.

MULLERPHONE. Basson-contrebasse à anche, avec pavillon en cuivre, inventé par Muller, de Lyon, en 1855.

MURALI. Flûte traversière indienne, en bambou, à six

trous, donnant les notes *la* bémol, si *bémol*, *si* naturel, *ut*, *ré* bémol, *mi* bémol, *fa* des lignes de la clef de *sol*. Sa longueur est de 0m,44 et de 0m,39, à partir de l'embouchure.

MURCHANG. (*Voyez* MOCHANGA).

MUREX, Molusque à coquille, attribuée, comme trompette nautique, aux tritons, par les poëtes anciens.

MUSETTE. En auglais, *Bag-Pipe;* en italien, *Musetta;* en allemand, *Sackpfeife* ou *Dudelsack*. Instrument à réservoir d'air et à anche battante à double languette, qu'il ne faut pas confondre avec la cornemuse qui, elle, ne contient pas de petits soufflets comme la musette ; celle-ci possède un bourdon avec des trous bouchés par des chevilles d'ivoire ou de bois, appelées *layettes*. On l'a désignée sous les noms de *mose*, *chevrette estive*. L'invention de la musette remonte, dit-on, aux Lydiens; cet instrument se compose : d'une peau s'enflant à l'aide du soufflet qui y est attaché; d'un bourdon portant quatre anches sur un cylindre dont on ouvre ou ferme les trous ou rainures; enfin, d'un ou de deux chalumeaux. Celui-ci porte onze trous. Le bourdon a cinq tons différents. Le timbre est plus doux que celui de la cornemuse. Il y a des musettes sans clef, à six et à huit clefs. Le tuyau insufflateur fournit le vent à l'outre. et le soufflet est manœuvré par le bras. Parmi les plus célèbres joueurs de musette du XVIIe siècle, le Père Bonanni cite le fameux Todin. La musette rustique, en usage encore dans le Gers, est un hautbois sans clef, dont les trous sont percés au feu; elle n'a dans ce cas, ni soufflerie ni outre de peau. Cet instrument est presque toujours en *sol*. C'est aussi le nom d'un des registres de l'orgue, imitant le timbre de la *musette*.

MUSETTE DE SALON. Musette française, qui était surtout employée comme instrument de luxe au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les tubes, ordinairement en bois précieux ou en ivoire, furent souvent ornés de sculptures.

MYRIMBA ou **MARIMBA.** Harmonica de l'Afrique australe (*Voyez* MARIMBA).

MZAMROTH. Instrument des anciens hébreux.

N

NABLA. (*Voir* NEBEL).

NABLIA, NABLAS ou **NAULIA.** Selon Athénée, cet instrument à cordes pincées serait originaire de la Phénicie, et semblable au *Nébel* des Hébreux; il passa de l'Orient chez les Grecs et les Romains; il était garni de dix et douze cordes, et affectait ordinairement la forme carrée; on le touchait avec les deux mains, sans plectre; l'exécutant le portait suspendu au cou.

NACAIRES, ANACAIRE, NAQUAIRES. Sorte de timbales, du Moyen-Age.

NACUS. Ancien instrument en bois, se tenant de la main gauche et se frappant de la droite avec un marteau. Un manche était encastré dans le milieu, ce qui lui donnait la forme de la lettre *Tau.* Les Cophtes l'employaient dans les pratiques de la religion, au XVIII[e] siècle.

NADESHVARA VINA. Instrument moderne indien, ressemblant, par sa forme, au violon européen, à l'exception du manche, qui est semblable à celui de la *Kacchapi-Vina*, et porte en plus deux petites cordes latérales; son accord est le même. La longueur est de 1^{m},26 sur 0^{m},25 dans la partie la plus large de la table.

NAFA. Instrument de musique des îles Tonga (Océanie); c'est une sorte de tambour long de deux pieds, creusé dans un bloc de bois à demi évidé par une fente centrale occupant les deux tiers de sa longueur. Deux baguettes de bois dur servent à frapper le nafa.

NAFIRIS ou **NAFIRI.** Trompette indienne.

NAGARET ou **NÉGHÉRIT.** Timbales abyssiniennes; elles se frappent à l'aide d'un bâton recourbé de 3 pieds de longueur. On attache souvent ces instruments sur le dos des mulets.

NAGASSARAN. Petit hautbois indien, à cinq trous, encore en usage actuellement dans l'Inde.

NAGEL-HARMONIKA. Les Anglais le nomment *Nail-Violin;* c'est un violon-harmonica se jouant avec un archet. On croit qu'il fut inventé vers le milieu du XVIIIe siècle, à Saint-Pétersbourg, par Johann Wilde.

NAGUAR. Timbale indienne, dont le corps en bois, se pose sur un pied, et ne se joue que d'un côté.

NAIL-VIOLIN. Violon anglais et italien en métal, formant tympanon. Plusieurs de ces instruments furent exécutés, mais sans succès, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les Allemands le nomment *Nagelho.*

NAKAVIM. Flûte des Hébreux.

NAKIB. Flûte arabe.

NANGA. Harpe du Gabon, à cinq cordes, ayant la forme d'un bateau d'enfant.

NAPURA. Anneaux creux en cuivre, dans lesquels des boules de métal glissent. Les danseurs indiens s'en servent pour scander leurs pas.

NAQRAZAN. Timbales épyptiennes de moyenne grandeur; elles sont habituellement placées sur le dos d'un âne; les baguettes sont assez courtes.

NASARD. Jeu d'orgue donnant la quinte du *prestant* et produisant des sons nasillards.

NAY-AMBANAH. Nom de l'ancienne cornemuse, chez les Persans.

NEBEL, NABLA, NABULON ou **NABULUM.** Genre de harpe à quinze cordes, des Hébreux; elle se jouait avec les doigts, avec des crochets, ou même avec un plectre, des plumes taillées, ou un anneau à crochet, comme pour la cithare moderne. Sa forme est triangulaire.

NÉCHILOTH. Nom générique des instruments à vent, chez les Hébreux.

NÉFYR. Trompette arabe et persane,

NÉGINOTH. Nom générique des instruments à cordes, chez les Hébreux; c'était aussi, chez ce peuple, le nom d'un instru-

ment à trois cordes de boyau, en bois cylindriques, longs et percés en dessous d'un grand nombre de trous.

NEI. Flûte primitive, turque, faite en roseau.

NEKEB. Flûte double des anciens Hébreux.

NEL. Flûte traversière turque, faite en roseau.

NEOCOR. Cornet-alto en cuivre, à pistons, avec tons de rechange, dont le pavillon revient en avant. (*Voyez* ALTO et CORNET.)

NÈTE. Quatrième corde du *Tétracorde* grec.

NERVUS. Nom grec désignant la corde d'un instrument de musique.

NGOMA-KOU. Tambour nègre haut d'un mètre et demi.

NGOMAKOU. Tambour africain, formé d'un cylindre de bois creux ayant un pied fixé au sol; il est recouvert d'une peau de veau et entouré d'un filet de cordes; il se frappe avec les poings ou avec des longues baguettes de bois.

NIBILES. Flûte à bec d'Abyssinie, rejointe à une autre dont elle reçoit le vent; elle ressemble à la musette.

NIBIL. Nom de la cornemuse algérienne.

NICOLO. Sorte de bombarde à une clef ayant l'étendue de l'*ut* de basse. C'est la haute-contre du hautbois.

NICORDO. Instrument à cordes inventé, en 1650, à Florence, par François Nigelli.

NINFALI. Nom italien de la *Régale* (*Voyez* ce mot). Monteverdi s'en servit dans son opéra d'*Eurydice*, en 1607.

NŒUDS. Ce sont les points par lesquels une corde vibrante, est divisée en parties aliquotes résonnantes, qui donnent des sons particuliers différents de ceux produits par la corde entière.

NOGARÉ-DOURGUÉ ou **NAHRAS-QUETTAHA**. Grosses timbales des Nubiens.

NOGGARIEH ou **NAGRAZAN**. Petites timbales jumelles des Arabes; elles sont maintenues ensemble par un lien et par des anneaux. On les appelle aussi *Nagrazân*.

NOLAE. Clochettes ou sonnettes du nom de *Nola*, ville de l'Italie méridionale, où le Christianisme, dit-on les employa vers l'an 412, pour les premières réunions du service divin.

NOORDISCHE BALK. Nom donné par les Flamands à l'instrument primitif appelé *Bûche*. (*Voir* ce mot.)

NOQQARYCH. Timbales égyptiennes d'inégale grandeur, se frappant avec des baguettes ou avec des petits maillets de bois.

NOSE-FLUTE. Flûte de Otahiti, se jouant par les narines.

NOTES. Signes ou caractères dont on fait usage pour écrire la musique. Les Grecs et les Latins, jusqu'au XIe siècle, se servirent de leur alphabet pour noter la musique. Le bénédictin *Gui d'Arezzo*, dit *Guido*, remplaça les lettres par des points posés sur des lignes parallèles ou *portée*; dans la suite, on grossit ces points: on en posa dans les intervalles, au-dessus et au-dessous des lignes. En 1338, Jean de Murris, chanoine parisien, leur donna différentes figures afin d'indiquer leur durée. Les notes sont: *do*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*.

NOUGAZA. Tambour de guerre des habitants du Nil Blanc (Afrique).

NOURSING. Cor du Bengale, rappelant la forme de la *Buccina* romaine. Une riche ornementation en garnit les parois.

NOUVELLE GUITARE. Instrument inventé au XVIIIe siècle, par Wanhecke, de Paris. Il avait la forme du luth et portait douze cordes, dont cinq sur le manche, et les sept autres en dehors de ce manche.

NOYAU. Partie d'un tuyau d'orgue où est placée l'anche.

NSAMBI, Espèce de guitare du Congo, dont les cordes, en fil de palmier, se jouent avec les deux pouces et donnent des sons graves.

NYASTARANGA. Instrument indien, formé d'un ou de deux tuyaux coniques en cuivre. Il s'applique à un ou aux deux côtés du cou, contre les cordes vocales, ayant d'abord placé un cocon d'araignée finement découpé, sous le disque percé de la partie supérieure du tube. En fredonnant, l'instrument vibre, paraît-il.

O

OBLIQUE. *(Voyez* Piano).

OBOE PICCOLO. Nom donné, par les Italiens, au hautbois de forêt, qui sonne une octave plus haut que le hautbois ordinaire.

OCARINA. Instrument en terre donnant tous les tons de la gamme; il est muni de trous se bouchant avec les doigts, et d'un petit tube d'insufflation, et quelquefois d'une tige-pompe servant à l'accorder. C'est l'ancien *Hiscen* des Chinois, qui date de 3,000 ans avant J.-C.

OCTACORDE. Instrument lyre formé de huit cordes.

OCTAVIN. Petite guitare accordée à une octave au-dessus du diapason normal. C'est aussi le nom d'une petite flûte en *ré* pour les orchestres, mais donnant les notes une octave au-dessus qu'elles ne sont écrites.

OCTOBASSE. Contrebasse colossale, haute de 4 mètres, imaginée en 1849 et perfectionnée en 1851 par Jean-Baptiste Vuillaume, luthier à Paris. Elle est montée de trois cordes *(ut, sol, ut)*, et a quatre notes graves de plus que la contrebasse Un mécanisme spécial, consistant en leviers, appuie des doigts d'acier, qui se placent comme une barre sur les cordes, de sorte que l'exécutant, dans chacune des positions du doigt d'acier, a toujours à sa portée trois degrés, dont le deuxième est la quinte, et le troisième l'octave de l'autre. Un pédalier agit sur les bascules; les leviers se trouvent sur le côté droit.

OCTOCORDUM PYTHAGORALE ou **LYRE PYTHAGORIQUE.** Système d'instrument des anciens Grecs, comprenant huit sons.

OCTOECUS. Nom du livre de chant d'églises, chez les anciens Grecs.

ODÉOPHONE ou **ODÉOFONE** ou **OCTÉOPHONE.** Imitation du clavicylindre faite, à Londres, par le Viennois

Vanderburgh; cet instrument se composait d'un clavier et de cylindres.

ODESTROPHÉDON. En 1842, Reverchon et Merlavaud, de Saint-Etienne, construisirent cet instrument à anches libres.

ODINCCOU. Tambour indien.

OELODIUM. Variété de l'harmonium primitif.

OERIPHONE. Dietz perfectionna, en 1828, le physharmonica, en lui donnant plus de son, et le nomma ainsi.

OISEAU CHANTEUR. Pièce mécanique avec boîte à musique cachée et fonctionnant en même temps que le mécanisme qui fait mouvoir les ailes et le bec de l'oiseau.

OLIPHANT ou **OLIFANT.** Corne de chasse en ivoire, formée d'une défense d'éléphant très souvent ornée de sculptures. Il y en a de différentes grandeurs, en os, ivoire, bois, cuir, etc. Les anciens peuples employaient l'oliphant, les Gaulois principalement. L'olifant était un signal de guerre et de chasse; il donnait les signaux, ralliait les troupes ou annonçait l'ennemi; c'était surtout la trompe du noble, du seigneur ayant des barons sous ses ordres. Plusieurs de ces instruments étaient à pans ou cylindriques.

OMERTI. Instrument indien, à cordes et à archet. Une noix de coco, à moitié évidée, forme la caisse sonore, sur laquelle une peau de gazelle supporte un chevalet et deux cordes. Quatre ouvertures elliptiques sont faites au bas de cette table. Le manche, assez long, est terminé par deux chevilles placées à gauche. La tête est percée de part en part; l'archet est en bambou. Il est moins ancien que le *Ravanastron*, mais cependant son origine remonte très loin.

OPHIBARYTON. Bachman imagina, en 1840, cette sorte de serpent.

OPHICLÉIDE. Cet instrument a été inventé, en Hanovre, au commencement du XIX[e] siècle. Il vient du mot grec *Ophis* (serpent), et *cléides* (clef). Il a remplacé le serpent dans les églises et dans les musiques militaires. On l'introduisit, en 1819, à l'Opéra. Il y a plusieurs sortes d'ophicléides : l'*Alto* en *mi* bémol, à l'unisson du trombone alto, de trois octaves et une

tierce d'étendue; du *mi* bémol au-dessous des lignes au *sol* des notes au-dessus, clef de *sol;* l'alto en *fa*, ayant la même étendue; la basse en *ut*, à l'unisson du basson du *si* bémol au-dessous des lignes clef de *fa* à l'*ut* des lignes clef de *sol;* la basse en *si* bémol ayant la même étendue, mais d'un ton plus bas que la basse d'harmonie, désignée souvent ainsi pour nommer l'ophicléide basse en *ut;* enfin, la contrebasse en *fa* ou *mi* bémol à l'octave basse des ophicléides altos. Halari prit un brevet, en 1821, pour les ophicléides à huit clefs. Labbaye perfectionna sa *basse* d'harmonie à dix clefs. Enfin, Buffet les perfectionna dans les derniers temps de leur emploi; maintenant cet instrument est presque partout abandonné.

OPHICLÉÏDE ALTO. Instrument en cuivre de la famille de l'*Ophicléide*, en *la* bémol et à neuf clefs *(Voir* OPHICLÉIDE).

OPHICLÉÏDE-BASSE. C'est l'ophicléïde transpositeur à six clefs et à un piston.

OPHICLÉÏDE-CONTRALTO. L'ophicléïde-contralto est en *la* bémol et à neuf clefs.

OPHICLÉÏDE-CONTREBASSE. Modèle imaginé par Tollot, en 1858. Il est en *fa* grave; la clef de *si* bécarre est remplacée par un piston qui baisse d'un demi-ton toutes les notes. Cet instrument a deux octaves et demie d'étendue; du *fa* grave à l'*ut*.

ORCHESTRE. Considérant l'orchestre comme un instrument renfermant les autres instruments et les exécutants, on peut dire que c'est une vaste table d'harmonie qui est comme une grande caisse de résonnance, sans couvercle, établie sur un espace vide avec des arcs-boutants.

ORCHESTRINO. Poulleau inventa, en 1808, un piano à archet, qui imitait le violon, la viole d'amour et le violoncelle. C'est le commencement du *Piano-Quatuor*. Fourneaux inventa aussi, en 1844, un orgue expressif portant ce nom.

ORCHESTRION. Nom donné : 1° à un piano organisé, imaginé par Kunt, de Prague; 2° à une sorte d'orgue portatif à quatre claviers, inventé par l'abbé Vogler; tous deux datent de la fin du XVIIIe siècle.

ORCHESTRION. Ce sont deux claviers, inventés à la fin du siècle dernier, auxquels on donna ce nom. Le premier était un orgue portatif avec quatre claviers, de chacun soixante-trois touches; les frères Still le construisirent à Prague. Le deuxième est un piano auquel quelques registres d'orgue furent ajoutés.

OREILLE. Appareil auditif transmettant le son au tympan.

ORGANINE. Petit harmonium positif à lames, inventé par Alexandre, de Paris. Cet instrument possède deux jeux.

ORGANINO. Précurseur de l'harmonium, mais de petite dimension. Une seule touche faisait entendre à volonté deux notes à l'octave l'une de l'autre, ce qui produisait l'effet de deux jeux. Debain construisit beaucoup de ces petits instruments avant qu'il eut inventé l'harmonium. Le premier organino fut construit, vers 1700, par Philippe Testa, pour le Vatican.

ORGANISÉE (VIELLE). Instrument muni d'un système de tuyaux d'orgue indépendant du mécanisme spécial au genre de la vieille (*Voir* VIELLE ORGANISÉE).

ORGANISTA-HARMONIUM. Application du pianista à l'harmonium au moyen de cartons perforés.

ORGANISTRUM. Le plus ancien des instruments à cordes à frottement par une roue à manivelle. C'était, dit Gerbert, au IXe siècle, un instrument ressemblant à une énorme guitare percée de deux ouïes et montée de trois cordes reposant sur un double chevalet et vibrant par l'action d'une roue à manivelle; huit touches mobiles, s'élevant ou s'abaissant au moyen des chevilles situées le long du manche et du même côté, servaieut de clavier. On le tenait à deux sur les genoux; un des exécutants faisait marcher les touches, l'autre la manivelle. C'est le commencement de la *vielle à roue*.

ORGANO. Todini imagina à Rome, en 1675, cet instrument, mais le mécanisme trop compliqué l'empêcha d'avoir le succès attendu.

ORGANO (ARCHI). Vicentino, de Venise, construisit, en 1561, cet appareil, sur lequel on pouvait faire entendre trois genres différents de timbres d'instruments.

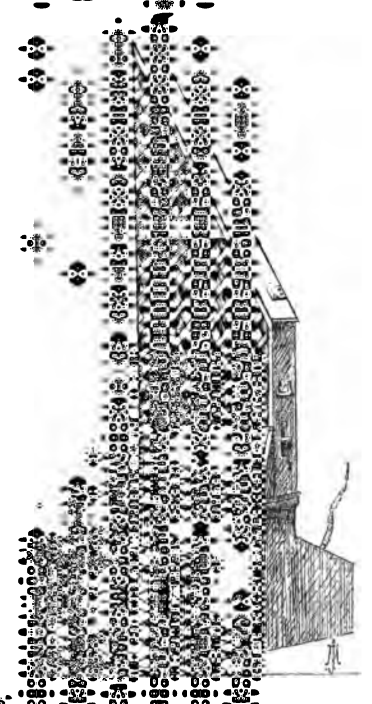
ORGANO-VIOLINE. Instrument inventé, en 1814, par

[illegible] posait sur le principe de

[illegible] e, qui s'appliquait primi- [illegible] un son.

[illegible] ou **ORGUE PNEUMA-** [illegible] lanchini, à l'instrument à [illegible] l'orgue pneumatique des [illegible] poussé par la pression de

[illegible] anglais *Organ*, en italien [illegible] connue, mais il ne faut

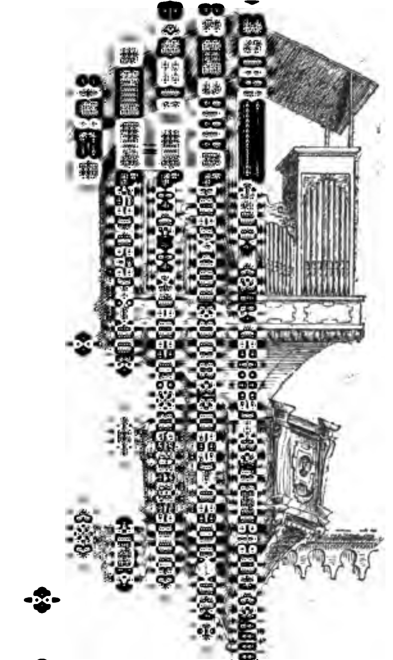


[illegible] U XV[e] SIÈCLE)

[illegible] d'alors, dérivé du *Cheng* [illegible] mille ans, avec celui que [illegible] Les Orientaux le connurent

avant les Occidentaux; les Romains employaient l'orgue pneumatique et l'orgue hydraulique; selon Bonanni et d'autres auteurs, l'usage des orgues dans les églises remonterait au IV[e] siècle, du temps de l'empereur Julien et du pape Damase, ou à l'an 660, sous le pontificat de Vitalien. Ce qui est certain, c'est qu'il fut introduit en France sous les règnes de Pépin et de Charlemagne. Les empereurs d'Orient les leur envoyèrent en présent. Ces orgues, paraît-il, furent placées dans l'église de Saint-Corneille, à Compiègne. Il est avéré que les Anciens connaissaient l'orgue primitif, puisque le monument du Musée d'Arles, le bas-relief de l'obélisque de Théodore, à Constantinople, nous montrent tous cet instrument, réduit, il est vrai, à sa plus simple expression. Le P. Bonanni dit aussi que Marcellini et Sigismond, dans leurs *Annales de France* (767), assurent qu'un prêtre vénitien construisit, pour Louis le Débonnaire, des orgues hydrauliques, qui furent en usage à Aix-la-Chapelle. Platina fixe l'origine des orgues hydrauliques, à l'an 660. L'orgue resta très longtemps imparfait; la soufflerie médiocre nécessitait un personnel important; les claviers, beaucoup trop durs, à cause du mécanisme primitif, ne pouvaient être touchés par un seul exécutant, et encore fallait-il souvent se servir, non pas des doigts, mais des poings. Les claviers des pédales furent inventés vers 1470, par Bernhard, un Allemand, établi à Venise; ces pédales marchaient à l'aide de petites cordelettes, comme on peut le voir encore dans un curieux spécimen de l'orgue existant de nos jours à la sacristie de la cathédrale de Tolède. Les tuyaux sont enfermés dans un treillage de bois; la soufflerie est derrière; il n'a que deux octaves d'étendue, et semble appartenir au XVI[e] siècle. A cette époque, le grand orgue est déjà amélioré, témoin celui qui se voit dans la cathédrale de Metz; les registres furent inventés au XVI[e] siècle et employés seulement au commencement du XVII[e], par l'organiste Timothée. Le grand orgue du Moyen-Age n'était que la diaphonie; c'est-à-dire l'émission de plusieurs sons à la fois. On ne le plaçait, dans les églises, que sur un des côtés latéraux, et non point au-dessus du portail intérieur, comme de nos jours. Il

... avec dom Bedos, de Celles
... ortions et résonne enfin dans
... nos jours, Cavaillé Coll est
... a valeur et les ressources
... ments. Claude Perrault, le
... gue expressif; mais ce furent
... du célèbre artiste facteur



... DRALE DE METZ

... fut accompli. Erard donna,
... pression au doigt, dont parle
... on ouvrage : *Essai sur la*
... expression s'obtenait à l'aide
... rard. L'orgue, à proprement
... différents imitant d'autres
... L'air s'introduit, par la base,
... ment des flageolets retournés,

et sont appelés *Tuyaux à bouche*. Parmi les principaux jeux de l'orgue, il faut citer ceux de fond et ceux de mutation, se divisant en jeux simples et en jeux composés : le *Principal*, de huit pieds; la *Flûte* ouverte, de seize pieds; le *Prestant*, de quatre pieds; la *Doublette;* les *Nazards;* le *Sallicional;* puis une variété d'autres : le *Gemshorn* (cor de chamois); le *Nachthorn* (cor de nuit); la *Gambe;* le *bœhrflœte* (flûte de roseau); le *Hœlflœte* (flûte creuse); le *Larigot;* le *Cornet;* la *Bombarde;* le *Cromorne;* les *Voix humaines*, appelées aussi *Chèvre;* le *Tremblant;* l'*Unda maris* ou *Voix céleste;* la *Bifara;* la *Trompette;* le *Violoncelle;* le *Clairon;* l'*Euphone;* la *Dulciana;* le *Keraulophon*; le *Quintaton;* la *Flûte harmonique;* les bourdons, etc. Les différents claviers sont ceux : du *Positif;* du *Grand orgue;* des *Bombardes;* du *Récit* et d'*Écho.* Afin de détruire la résistance opposée par l'air, lors de l'ouverture des soupapes, l'anglais Barker inventa le levier pneumatique, et Cavaillé Coll, l'éminent facteur, appliqua pour la première fois un système de ce genre, à l'orgue, en 1841. Parmi les plus célèbres facteurs d'orgues de notre époque, il faut citer, en France : Cavaillé Coll, Merklin et Schutz, Blési, etc.

ORGUE AUTOPHONE. Dawson, de Londres, inventa, en 1851, cet orgue, dont les tuyaux étaient en carton.

ORGUE A CLAVIER GRÉGORIEN. Nizard inventa, en 1853, un appareil transpositeur à l'usage du plain-chant, dont la tonalité est déterminée par la finale et la dominante.

ORGUE A CLOCHES. C'est le *carillon*, communiquant à un clavier et souvent à un pédalier.

ORGUE A CYLINDRE. Cet instrument, appelé *Orgue à manivelle*, orgue de *Barberi* ou *Barbarie*, est composé d'un jeu de tuyaux en bois, en étain et en cuivre, d'un cylindre et d'un soufflet. De petites pointes lèvent des petites bascules, faisant ainsi vibrer l'air contenu dans les tuyaux. Les serinettes sont de petites orgues à cylindre.

ORGUE A JEU DE CHAMBORD. Warren, de Montréal, imagina, en 1856, cet orgue contenant un nouveau jeu de flûte.

ORGUE A PERCUSSION. Harmonium qui possède, indé-

pendamment des lames vibrantes par la soufflerie, des marteaux qui frappent ces lames et donnent ainsi un son net, une attaque franche de la note et imite le *pizzicati*. Cette innovation fut faite par Martin, de Provins, et exécutée par Debain, Alexandre et Mustel, de Paris.

ORGUE A PISTON. Luxeuil, en 1791, inventa un appareil qui faisait parler chaque tuyau par l'impulsion d'un piston de bois montant par la touche; il remplaça ainsi la soufflerie.

ORGUE A RÉPERCUSSION. Cet instrument fut inventé en 1853, par Jaulin.

ORGUE BARESTALE. Duci, de Florence, inventa, en 1851, cet instrument; le même tuyau produisait la note et l'octave; les douze demi-tons intermédiaires dépendaient de ce tuyau.

ORGUE CHINOIS. Instrument moderne, qui n'est autre qu'un harmonium de Debain, transformé avec une montre de forts tuyaux en bambou, et offert au fils de Napoléon III, en 1858, par l'Empereur de Chine. Cet instrument se trouve au musée du Conservatoire de musique de Paris.

ORGANO-CHORDON. Rookwitz construisit cet instrument d'après les plans de l'abbé Vogler.

ORGUE DE BARBERI ou de **BARBARIE.** C'est l'orgue à cylindre (*Voir* ce mot), appelé de Barberi et non de Barbarie, du nom d'un facteur italien.

ORGUE DE VEROSPI. C'était une invention de Michel-Todini Savoyard; il se composait d'un clavecin, de trois épinettes et d'un orgue. L'artiste constructeur avait mis dix-huit ans à le terminer. Le P. Kircher en a donné le dessin à la page 167 de sa *Phonurgie*. L'exécutant pouvait, à son gré, faire entendre simultanément la mélodie d'une seule épinette, de deux ou de trois ensemble. Cet instrument remarquable se trouvait au palais Verospi, à Rome, du temps du P. Bonanni.

ORGUE DE WINCHESTER. C'est l'orgue construit à Winchester, au Xe siècle, par les Anglo-Saxons.

ORGUE DES SAVEURS. Instrument ou plutôt fantaisie imaginée par l'abbé Poncelet, vers 1710; en abaissant une

touche du clavier, on tirait en même temps un son d'un tuyau et une goutte de liqueur d'une petite bouteille. Cette liqueur tombait dans un verre, et le bon abbé obligeait l'exécutant à boire le mélange des différentes liqueurs correspondant aux notes exécutées.

ORGUE DIAVITON. Holdich inventa, en 1851, un orgue ayant un jeu de flûte octaviant.

ORGUE ÉLECTRO - MAGNÉTIQUE. Application de l'électricité au mécanisme de l'orgue, employée par Nau, en 1855, et perfectionnée par Barker, au grand orgue de Saint-Augustin, à Paris.

ORGUE ENHARMONIQUE. Robson inventa, en 1851, cet orgue jouant les trois genres différents de musique.

ORGUE EN TABLE. Instrument plutôt portatif que sérieux, qui fut inventé au commencement du XVIIIe siècle, mais dont l'essai ne donna pas d'heureux résultats.

ORGUE EXPRESSIF. Claude Perrault fut le premier qui eut l'idée de construire l'orgue expressif, mais ce fut Grenié, puis Debain, qui portèrent ce perfectionnement à ce qu'il est de nos jours. Ce perfectionnement donna l'*Harmonium* (*Voir* ce mot). Mais le grand orgue expressif a été perfectionné par Erard, en réunissant dans l'instrument qui existait à la chapelle des Tuileries, le genre d'expression de la pédale sur les deux claviers du grand orgue, à l'expression par la pression des doigts sur un troisième clavier.

ORGUE-GUIDE. Fourneaux inventa, en 1855, cet instrument destiné à accompagner facilement au lutrin.

ORGUE HYDRAULIQUE. Les anciens auteurs disent que ce fut Ctésibios, d'Alexandrie, qui inventa l'*Hydraule* (*Voir* ce mot). Les orgues hydrauliques ont été décrites très imparfaitement par Vitruve, et on ne peut que supposer, d'après les différentes descriptions, que l'eau faisait pression pour refouler l'air dans les tuyaux.

ORGANO-LYRICON. Inventé par Saint-Pern, en 1810, il se compose d'un clavier correspondant à plusieurs instruments à vent qu'il met en vibration.

ORGUE MÉCANIQUE. Langsaw imagina, en 1745, des cylindres mécaniques notés, s'appliquant aux grandes orgues. Haendel composa quelques morceaux pointés par Langsaw.

ORGUE MÉTALLIQUE. Clagget, de Londres, fit cet orgue qui était composé de fourchettes d'acier dont la forme rappelait nos diapasons. Le frottement les faisait vibrer.

ORGUES RÉGALES. C'est une variété de jeux de l'orgue positif.

ORGUES REPRODUCTIVES. Mazzolo inventa, en 1855, un appareil imprimant en notes connues le son produit par un double cylindre, dont l'un est muni d'une crémaillère correspondante aux leviers des touches, l'autre enroulant le papier.

ORGUE SOUTENANT LA VOIX. Baudot, en 1851, fit cet orgue donnant une gamme chromatique par accords et jouant ainsi dans tous les tons.

ORGUE-TROMPETTE. Van Oeklen fit, en 1824, cet orgue à cylindre muni de vingt trompettes, de deux tambours, de cymbales et d'un triangle,

ORGUETTES. Caisse plus haute que longue portant un ou deux rangs de sept ou huit tuyaux. Il y avait une soufflerie et un clavier.

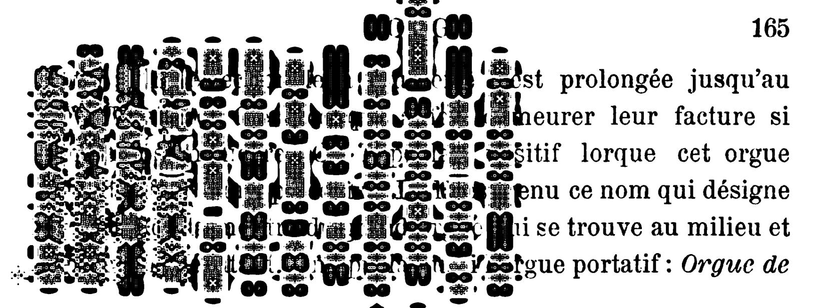
ORGUE PANTOPHONE. Orgue dont le cylindre était garni de chevilles mobiles, notant ainsi à volonté des airs nouveaux.

ORGUE PHONOCHRONIQUE. Lorenzi fit, en 1855, cet orgue donnant l'expression à mesure qu'on abaissait la touche.

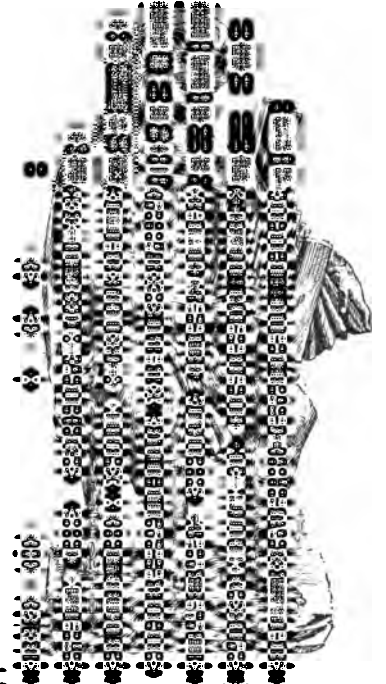
ORGUE-PIANO. C'est Maillard qui en fut l'inventeur, en 1854.

ORGUE POLY-HARMONIQUE. Bruni et Jalbert l'inventèrent, en 1859, pour l'accompagnement facilité du chant grégorien.

ORGUES PORTATIVES et **ORGUE POSITIF**. Ancien instrument du Moyen-Age se portant à l'aide d'un courroie ou se posant sur un meuble. C'était, en réalité un petit orgue ou serinette, dont la soufflerie, au début, était mise en mouvement par la main gauche, tandis que la droite agissait sur les touches. Les premières orgues portatives n'avaient que cinq, six, sept



[illegible] est prolongée jusqu'au [illegible] meurer leur facture si [illegible] sitif lorque cet orgue [illegible] enu ce nom qui désigne [illegible] ui se trouve au milieu et [illegible] rgue portatif : *Orguc de*



[illegible] (XVe SIÈCLE)

[illegible] Florence).

[illegible] ne croyaient pas qu'on [illegible] décrit dans mon livre : [illegible] nt qui existe sculpté en [illegible] ont-à-Mousson ; ce qui [illegible] ent au XIVe et au [illegible] remier fut envoyé par [illegible] Pépin-le-Bref, mais [illegible], on les voit représentés

sur les monuments, depuis le Xe siècle. L'orgue portatif s'employa jusqu'au XVIIIe siècle.

ORNITHROPHONE. Sifflet à friction, servant à imiter le cri des oiseaux.

ORPHÉON ou **ORPHÉOS.** Instrument ayant la forme d'un petit piano, et dont les notes sont produites par quatre cordes en boyau, vibrant à l'aide d'une chaîne et d'une roue servant d'archet. Un spécimen de cet instrument existe au Musée du Conservatoire de Paris. Il date de 1765. On a aussi appelé l'Orphéon : *Orchestrino* ou *Orchestre.*

ORPHÉORÉON. Instrument à cordes pincées, à bords festonnés, à huit paires de cordes métalliques, en usage en Italie, au XVIe siècle. Il s'accordait comme le luth de chambre et servait à accompagner le chant. Il fut remplacé, vers la fin du XVIIe siècle, par le cistre. Un superbe spécimen d'orphéoréon existe au Musée du Conservatoire de Paris, sous le n° 249.

ORPHICA. Instrument à clavier, de trois octaves et demie, à cordes métalliques, ressemblant à une harpe couchée au-dessus d'une boîte carrée. L'orphica fut inventé en 1795, par Rollig, de Vienne.

ORPHIMONOCLÉÏDE. Genre de serpent perfectionné par Coëffet en 1828.

OSSEA-TIBIA. Flûte grecque faite avec des os d'animaux. principalement avec des os de jambes de grues.

OTOU. Hautbois primitif, servant pour la danse des bayadères indiennes. Il n'est percé d'aucun trou latéral et se joue d'une main, tandis que l'autre frappe un petit tambour. Il n'a qu'un son.

OTTAVINO ou **OCTAVINE.** Petit clavecin anglais, très étroit et ressemblant à la virginale.

OTTAVINO (Basson). Instrument en *ut*, à onze clefs de cuivre, fait par Savary, en 1827.

OTTAVINO (Flûte). Petite flûte à sept trous, dont un est bouché par une clef. C'est aussi le nom donné à la petite flûte *Piccolo*, indiquant qu'elle sonne une octave plus haut que la flûte ordinaire.

OU. Crécelle fantastique chinoise, représentant un tigre accroupi, sur le dos duquel se trouve un bois dentelé, qui est frotté par une règle de bois appelée *Tchen.*

OUASSOULOU. Cornet à bouquin des Nègres ; il produit des sons nasillards.

OXPHÉORON. Petit luth très ancien.

P

PAIDIQUES ou **PUÉRILES (Flûte).** Petite flûte grecque qui accompagnait le chant des enfants.

PAI-FIAO. Flûte de Pan chinoise, formée de quatorze tuyaux de roseau.

PALALAÏKA ou **BALALAÏKA.** Guitare russe à deux cordes, en usage dans le peuple de ce pays.

PALETTES. Nom ancien des touches de la gamme naturelle dans l'orgue et le clavecin. Les *Feintes* étaient blanches et indiquaient les touches diézées ou bémolisées actuelles.

PAN. Sorte de castagnettes chinoises, en bois, employées surtout par les mendiants.

PANABA. Tambour indien, intermédiaire entre le *Mrindanga* et le *Tabla.* La hauteur est de 0^m,44; le diamètre est de 0^m,26.

PANAULON. Grande flûte faite à Vienne, en 1815, par Trexler.

PANDOLA. Instrument charivarique des campagnes de l'Italie méridionale. Ce sont deux bâtons de jonc emboîtés l'un dans l'autre, se jouant avec un archet de bois taillé en scie.

PANDURE ou **PANDORE.** Sorte d'instrument à cordes intermédiaire entre la guitare et le luth ; huit cordes métalliques se pinçaient avec une plume. Le chevalet était oblique, ce qui donnait plus ou moins de longueur aux cordes. Les Napolitains l'usitèrent beaucoup au XVII[e] siècle. Les Anglais et les Italiens

l'appellent *Pandurina*. Les bords sont découpés en festons. C'est, en réalité, la basse de mandoline. On s'en sert aussi dans l'Inde; les Anglais la nomment *Bijuga-Cither*. (*Voir* ce mot).

PAN-HARMONICA MATHÉMATIQUE. Inventé par Bulyowski, de Durlach, en Hongrie, vers 1711.

PAN-HARMONIQUE ou **PAN-HARMONICON** ou **PAN-HARMONI-METALLICON.** Réunion de plusieurs instruments à cordes et à vent, accompagnés de cimbales, grosse caisse, triangle et timbales C'est en 1807, que l'autrichien Maëlzel assembla cet instrument.

PAN-MÉLODION. Instrument à cylindre, inventé en 1810, par Leppich, de Vienne.

PANORGUE. Petit harmonium, semblable à l'harmonica, en ce sens qu'il peut être placé sous le clavier d'un piano, qui sert alors d'accompagnement. Il fut inventé par Jaulin.

PANORMOK. Guitare enharmonique, faite à Londres, en 1851.

PANTALON ou **PANTALÉON.** Genre de tympanon à cordes, inventé vers 1707, par Pantaléon Hobenstreit. Les cordes étaient en métal et en boyau.

PAPAUINUSAM MAGODI. Flûte indienne des charmeurs de serpents.

PAPIER DE MUSIQUE. Papier réglé, avec des portées musicales, pour écrire les notes représentant des sons.

PARADON. Sorte de luth, à trente cordes.

PARAMÈSE. Nom de la première corde du troisième tétracorde des Grecs.

PARANIENNE (Flûte). Petite flûte grecque double, et dont les deux tubes étaient égaux.

PARATRITES. Flûtes grecques des funérailles.

PARIAMBE. Sorte de lyre-cithare grecque, citée par Jules Pollux.

PARIVADAS. Nom indien désignant la troisième variété d'archet de ce pays.

PARTHÉNÉES (Flûtes). Doubles flûtes grecques destinées aux chœurs de danse des jeunes filles.

PATA. Sortes de crotales employées aux îles Haïti.

PAT-GONG ou **PAT-KONG.** Carillon siamois se frappant avec deux bâtons. Les timbres sont de grosseurs progressives.

PATOLA. Guitare birmane, à trois cordes pincées, en boyau ; elle a 1m,10 de long.

PATOUILLE. (*Voyez* CLAQUEBOIS).

PATTALA. Harmonica champêtre des Indiens.

PAT-TCHAING. Tambours indiens ou cimbales suspendus dans une grande caisse demi-circulaire et dans laquelle l'exécutant se trouve assis. Ces tambours ou ces tymbales sont de grandeurs progressives.

PATTE. Large plume de métal ayant cinq branches et servant à tracer la portée musicale sur le papier.

PAVILLON. Partie évasée terminant un instrument quelconque, comme la trompe de chasse, le cor, la clarinette, le cornet à pistons, tous les instruments de cuivre, etc.

PAVILLON CHINOIS. (*Voir* CHAPEAU CHINOIS.)

PECTIS. Première cithare qui ait paru en Grèce. Elle avait six, sept et huit cordes; le son en était très-aigu.

PÉDALE. Ce mot s'applique à plusieurs objets : 1° A deux pièces de cuivre se trouvant dans le milieu de la partie inférieure du piano et faisant ouvrir les étouffoirs afin de donner toutes les vibrations aux cordes frappées par les marteaux, c'est dans ce cas la *pédale forte ;* ou déplaçant la mécanique d'une corde vers la gauche, en atténuant le son ; c'est alors la *pédale douce.* Le genre de pédale dite *céleste* est une transformation de ce mécanisme qui fait abaisser une barre feutrée entre les cordes et les marteaux. 2° Les pédales des orgues qui sont placées comme un clavier et fonctionnent à l'aide des pieds. 3° Les pédales harpes qui servent à hausser la tonalité de ces instruments à l'aide de sillets mobiles communiquant aux pédales.

PEIGNE. Planche d'acier munie de dents réservées dans le métal et employée dans les boîtes à musique. Les enfants font aussi une application de la résonnance du peigne en plaçant sur les dents d'un pareil objet, une feuille de papier et en chantant au-dessus de cette feuille.

PELITTI-FERRO. Instrument à vent, imaginé en 1843 par le Milanais Pelitti ; il est en bois recouvert de peau très fine et à trois cylindres.

PELITTONE. Contrebasse, en *ut*, à trois cylindres, faite par Pelitti, à Milan, en 1848.

PÉNORCON. Pandore en usage en Italie, au XVIIe siècle. Le manche était très large et portait neuf rangs de cordes ou dix-huit cordes accordées deux à deux à l'unisson. Les bords étaient découpés en festons.

PENORION. Sorte d'*Euphonion*, dans le genre du cor anglais, fait par Schverny, en 1848.

PENTACONTACORDE. Harpe à cinquante cordes inégales, inventée, dit-on, à Naples, par Fabio Colonna ; elle fut aussi nommée *Sambuca Lincea*.

PENTACORDE ou **PENTACORDE-LYRE.** Lyre grecque à cinq cordes.

PEPA. Instrument chinois, dans le genre du luth.

PERCUSSION. (*Voyez* ORGUE A PERCUSSION).

PERROQUETTE. Grosse serinette, intermédiaire entre la serinette et l'orgue dit à manivelle.

PETIT BUGLE. (*Voyez* SAXHORN SOPRANO).

PETITE FLUTE. Cet instrument est fait et joué de la même manière que la flûte traversière, mais il n'a que la moitié de sa grandeur. Il est en *ut*, *ré*, ou *ré bémol*, (*Voyez* FLUTE PETITE) pour les musiques militaires.

PETITE FLUTE DE TAMBOURIN. (*Voyez* GALOUBET).

PHÉNICIENNE (Flûte). Flûte grecque, appelée *Adonime* et aussi *Gingrine*.

PHEUTION. Grande flûte courbe, des Égyptiens.

PHONOMÈTRE. Instrument à mesurer les tons.

PHONORGANON. Automate jouant de la trompette, inventé par Robertson, en 1813.

PHORBÉIA ou **PHORNIA.** En latin *Capistrum*. Bande de cuir à deux ouvertures, que les Grecs mettaient devant leur bouche, pour l'usage de la double flûte.

PHORMINX. Cithare grecque à sons graves.

PHOTINX ou **PHOTINGUE**. Flûte double d'Égypte, en usage autrefois en Grèce.

PHOUNGA ou **RAMSINGA**. Grande trompette indienne, de 0^{m},71 de long, en cuivre recouvert de veau rouge; un bâton sert à l'élever en l'air.

PHRYGIENNE (Flûte). C'était la flûte élyme grecque, servant à jouer dans le mode phrygien.

PHYSHARMONICA. Petit instrument à anches libres, imaginé par Ant. Hœkel, de Vienne, en 1821, et perfectionné par Christian, sous le nom d'*Aérophone*, en 1828. On donna aussi ce nom à certains pianos carrés.

PIACOULLA. Flûte mexicaine, à quatre trous.

PIANINO. Nom d'un petit piano. C'est Pleyel qui l'importa de Londres, en 1830.

PIANISTA. Instrument à manivelle inventé par Thibouville-Lamy, de Paris. Il se place devant un piano; des vis se règlent à la hauteur du clavier de celui-ci. On se sert de cartons perforés dont les ouvertures représentent exactement les notes de la musique écrite. Les cartons sont placés de manière que, pour chaque air ils se trouvent reliés entre eux comme un volume, ils glissent sur le plan incliné de gauche de la table supérieure de l'appareil, et que, par l'action de la rotation imprimée par la manivelle, ils se déplient et se replient d'eux-mêmes, en un ordre régulier, après avoir rencontré les agents mécaniques destinés à faire mouvoir les touches qui conviennent au morceau noté.

PIANO. En allemand: *Clavier;* en anglais: *Forte piano*; en italien: *Forte-piano* ou *Piano-forte*. Le *psaltérion* et le *tympanon*, en se combinant avec l'antique *monocorde*, ont donné naissance au *clavicitherium*, au *manicordion*, à la *virginale*, puis à l'*épinette*, au *clavecin*, et enfin, au *piano*. Ce n'est que vers le commencement du XIVe siècle que l'on voit des instruments à clavier représentés. Le premier esssai de ce genre est véritablement le *Manichordion*. Un des plus anciens documents qui en fassent mention est celui dont il est parlé

dans le livre : *La Musique en Lorraine* (1); c'est vers 1448. L'inventaire du château d'Angers, appartenant au duc René Ier de Lorraine, comprend parmi de nombreux instruments, le manichordion. Mersenne en donne aussi une description dans son *Harmonie universelle.* L'extrémité de la touche du clavier, dans cet instrument, était garnie d'une lame de cuivre qui frappait la corde au dessous; elle vibrait ainsi. Ces lames de cuivre étaient placées à la hauteur voulue pour donner à chaque corde le son qui lui était propre. Au XVIe siècle, on remplaça la lame de cuivre par le bec de plume; de là datent le *clavicithérium*, la *virginale*, l'*épinette*, le *cembalo*, le *cavieembalum*, d'où le *clavecin* tire son nom. Le piano, instrument à clavier et à percussion fut inventé, presque simultanément, par Cristofori, à Padoue, en 1711, par Marius, à Paris, en 1716, perfectionné en 1717, par Schrœder, en Allemagne ; en 1772, John Broadwod y apporta de grandes améliorations, et enfin Sébastien Erard, en 1776, fonda à Paris, l'importante fabrique de pianos qui est encore si justement appréciée et florissante. Ce fut en 1825 que la maison Pleyel fut fondée à Paris. Le mécanisme du piano consiste en un clavier dont les quatre-vingt cinq touches d'ivoire et d'ébène correspondent à un assemblage de pièces mobiles fonctionnant par des ressorts et donnant, à l'aide d'échappements, des mouvements de percussion aux marteaux qui frappent les cordes et aux étouffoirs qui laissent vibrer plus ou moins ces mêmes cordes. L'Allemagne et l'Angleterre commencèrent les améliorations du piano. Frédérici inventa, dit-on, en Allemagne, au XVIIIe siècle, le piano carré, Stein, d'Augsbourg, le perfectionna et inventa un piano appelé *vis-à-vis*. En Angleterre, les plus célèbres facteurs furent Broadwod et W. Mason. Hildebrand, de Berlin, fit des pianos carrés avec marteaux frappant les cordes au-dessus, mécanisme conçu par Marius et perfectionné par Streicher, Petzold et Pape, Américus Backers, l'inventeur de la mécanique anglaise ; les Allemands Zumpe, Pohlman, Kirkman, Gieb,

La Musique en Lorraine, A. Jacquot, page V. A. Quantin et Fischbacher, 1882.

établis en Angleterre, le Belge J. Merlin (1735-1804), Broadwood (1731-1812); Dibdin, Stodart, Collard, Panormo qui donna plus d'étendue au clavier à l'aigu, Ignace Pleyel (1757-1831), Camille Pleyel (1792-1855), Roller et Blanchet, Henri Herz, Kriegelstein, les Américains Steinway; Pape, Elcké-Gouttière, Debain, Mussard, A. Thibout, enfin toute cette pléïade de constructeurs qui contribuèrent tous à donner au piano ce qui en fait un instrument solide et possédant toutes les ressources d'un petit orchestre. Si nous n'avons pas encore parlé de celui qui fit pour le piano les perfectionnements les plus dignes d'éloges, c'est que nous pensions qu'il était nécessaire de lui faire un place à part ici. Nous voulons parler d'Erard. Quelques mots feront connaître les fastes artistiques de ce nom si justement renommé dans le monde musical. Les pianos, les harpes et les orgues, ces trois instruments ont reçu d'Erard des améliorations capitales qui font honneur à l'art instrumental français. Sébastien Erard naquit à Strasbourg en 1752, construisit son clavecin mécanique en 1768, à Paris; il s'associa avec son frère J.-B. Erard et obtint du roi Louis XVI un brevet de franchise. Il construisit aussi un piano transpositeur pour la reine Marie-Antoinette, inventa, pour la harpe, le mécanisme à fourchette; fonda sa fabrication d'Angleterre en 1783 et fit les premiers pianos à queue et à échappement. En 1808, il inventa le double échappement pour la harpe, le double échappement pour les pianos, en 1823; le barrage métallique. En 1827, il construisit un orgue expressif de son invention; Sébastien Erard termina sa carrière artistique et mourut en 1831. Pierre Erard, son neveu, marcha dans la voie progressive de son oncle, en perfectionnant le double échappement du piano et de la harpe, en inventant la barre harmonique, en modifiant les cordes de cuivre, l'agrafe sur sommier en bronze, et nombre de détails de fabrication qui contribuèrent à faire des instruments sortis de ses ateliers, des types irréprochables. Pierre Erard mourut en 1855 et laissa à sa veuve une réputation à continuer; c'est ce que Mme Erard a su si bien tenir à honneur de conserver, et, aidée d'un personnel intelligent, elle a vu ses efforts couronnés de succès.

PIANO A CLAVIER A BASCULE. Imaginé par Monvoisin, de,Paris, en 1836.

PIANO A CLAVIER DEMI-OVALE. Inventé par Scheger, de Paris, en 1794.

PIANO A CLAVIER DE PÉDALE. Imaginé par Bellmann, de Dresde, en 1789.

PIANO A CLAVIER DOUBLE. Inventé par Vandercryssen, à Bruxelles, en 1850.

PIANO A CLAVIER GÉOMÉTRIQUE. Inventé par Folly, de Paris, en 1845.

PIANO A CLAVIERS RENVERSÉS. Piano imaginé par MM. Mangeot frères de Nancy, en 1878.

PIANO A CLAVIER TOURNANT. Imaginé en 1836 par Debain, de Paris.

PIANO A CONSTANT ACCORD. Piano ayant un système de contre-tirage pour résister à l'effort de la détente des cordes selon les variations de la température.

PIANO A CORDES CROISÉES. C'est un Belge, Vandermeer, qui le construisit, à Bruxelles, en 1839 ; en 1847 et en 1851, Vogelsangs, de Bruxelles, et Lichtenthal, de Saint-Pétersbourg, firent de semblables pianos.

PIANO A CORDES PLATES. Russel, de Londres, imagina, sans succès, ce système en 1852.

PIANO A CORPS RÉSONNANT. Fait par Greiner, de Paris, en 1834.

PIANO A CORPS SONORE. Laprevotte, de Paris, en est l'auteur, il construisit ce piano en 1854.

PIANO A CRAMPONS. Piano muni de crampons pour maintenir le tablage. Scholtus le fit en 1855.

PIANO A CYLINDRE. Henry et Martin, de Paris, fabriquèrent ce piano mécanique, en 1834.

PIANO A DOUBLE CLAVIER. Buhler, Wurtenbergeois, fit ce genre de piano, en 1836. Erard le fit aussi en 1821.

PIANO A DOUBLE ÉCHAPPEMENT. Fait par Erard, en 1823.

PIANO A DOUBLE QUEUE. Fait par Roller, de Paris, en 1839.

PIANO A DOUBLE SON. Fait par Boisselot, de Marseille, en 1843.

PIANO A DOUBLE TABLE D'HARMONIE. Inventé par Roller, de Paris, en 1844.

PIANO A DOUBLE TRACTION. Fait par Rheinlauder, de Paris, en 1848.

PIANO A JALOUSIE. Huxtable, de Londres, en est l'inventeur. Cet instrument donnait, à l'aide de jalousies, des *forté* et des *pianos*.

PIANO A PÉDALE. Fait par Schleip, de Berlin, en 1827.

PIANO A PÉDALE EXPRESSIVE. Fait par Mercier, de Paris, en 1851.

PIANO A PÉDALIER. Plusieurs essais furent faits en ce genre, par Hesselbein, en 1846; Blanc, en 1848; Erard, en 1849; Loddé, en 1855; et Pleyel-Wolf, en 1857.

PIANO A PERCUSSION CONTINUE. Piano inventé par Mermet, de Paris. Le marteau doit toujours, dans ces instruments, obéir immédiatement au toucher de l'exécutant.

PIANO A QUEUE. Dans cet instrument, les cordes sont horizontales et les marteaux frappent en-dessous de ces cordes. La longueur de celles-ci est plus grande que dans les pianos droits, et donne par conséquent plus de son. C'est Erard qui construisit le premier piano à queue en 1797.

PIANO A QUEUE VERTICAL. Imaginé par Dietz, à Paris, en 1856.

PIANO A RÉPÉTITION CONTINUE. Imaginé par Schwander de Paris, en 1854. Grus, en 1855, tenta aussi un essai semblable, en le nommant *piano à répétition indéfinie*.

PIANO A SOMMIER ISOLÉ. Triquet de Paris, le fit en 1827.

PIANO A SONS PROLONGÉS. Fait par Lichtenthal, de Bruxelles, en 1838.

PIANO A SONS SOUTENUS. Fait en 1812, par Erard.

PIANO A SONS SOUTENUS A VOLONTÉ. Fait par Boisselot, de Marseille, en 1843.

PIANO A SYSTÈME TREMBLÉ. Heaffer fit ce piano, en 1852, à Bruxelles.

PIANO A TABLE. Fait par Pape, en 1834.

PIANO A TABLE BOMBÉE. Souffleto, de Paris, construisit cet instrument.

PIANO A TAMBOURIN. Smith, de Londres, le construisit en 1799.

PIANO A TOUCHES D'ACCIDENT. Fait par Volz, de Paris, en 1854.

PIANO AUTOMATIQUE. Piano mécanique imaginé par Milchmeyer, mais inventé réellement par A. Debain (1809-1877). Lacape, de Paris, a fait aussi un curieux piano automatique.

PIANO BALANCIER. C'est Eisenmenger, de Paris, qui le construisit en 1855. Le succès fut médiocre.

PIANO BASQUE. Inventé par Sonnani, en 1841, à Paris.

PIANO CARRÉ. Instrument de la fin du XVIIIe et de la première moitié du XIXe siècle, de forme plus longue que large, et dont les cordes, dans le sens horizontal, sont placées parallèlement à l'exécutant.

PIANO CLARA. Piano à sons clairs, imaginé, en 1836, par Marqueron, de Paris.

PIANO CLAVI. Inventé, en 1825, par Charreyre, de Paris.

PIANO CLEDI-HARMONIQUE. Imaginé par Boisselot, de Marseille, en 1839.

PIANO COLONNE. Construit par S. Erard, en 1812.

PIANO COMPACT SQUARE. Inventé par Stodart de Londres, en 1851.

PIANO CONCERTINA. Fait par Alexandre, de Paris, en 1839.

PIANO CONDUCTEUR. Construit par Triquet, de Paris, en 1831.

PIANO CONSTANT ACCORD. Ce système, renouvelé de nos jours, fut déjà essayé en 1846 et en 1854, par Alliaume et Laborde, de Paris; les résultats ne furent pas concluants.

PIANO DEMI-INCLINÉ. Fabriqué par Eisenmeyer, de Paris, en 1855.

PIANO DEMI-OBLIQUE. De Kriegelstein, de Paris, 1845.

PIANO DE VOYAGE. Jenkins, de Londres, l'imagina en 1852.

PIANO DIAPHONIQUE. Donald, de Louisbourg, le construisit en 1855.

PIANO DIPLOPHONE. Lacout, de Paris, l'imagina en 1849.

PIANO DIATTANCLASIS. Fait par Muller, de Vienne, en 1801.

PIANO DOUBLE. Fait par Hofmann, de Gotha, en 1779.

PIANO DOUBLE ET A CYLINDRE. Érard, de Paris, fit ce système en 1812.

PIANO DOUBLE GRAND. Ainsi nommé à cause de ses grandes dimensions; il fut construit par Pirson, de Paris, en 1851.

PIANO DOUCINE. Piano à timbre doux, fait par Wirth, de Paris, en 1840.

PIANO DROIT. Piano, dont les cordes et le mécanisme sont verticaux. Rollin en fit un remarquable en 1830.

PIANO DROIT DOUBLE. En 1851, Jones, de Londres, fit ce piano.

PIANO ÉCRAN. Fait par Debain, de Paris, en 1836.

PIANO ELLIPTIQUE. C'est Eulriot, de Paris, qui l'a imaginé en 1825. Dietz en fit un aussi, mais à quatre cordes pour chaque note.

PIANO ENHARMONIQUE. Fait par Rohdler, de Friedland, en 1791, et par Tonnel, de Paris, en 1837.

PIANO ENHARMONIQUE ET CHROMATIQUE. Vincent, de l'Institut, et Bottée de Toulmont, imaginèrent ce piano et le firent construire par Roller et Blanchet. Il est à deux claviers et comprend deux octaves. Chaque clavier est muni de quinze touches; le premier sert de terme de comparaison; les notes fixes donnent les sons du genre diatonique moderne ou *diatonique ditonique.* Les cordes du deuxième clavier sont accordées à l'unisson du premier; elles ont une variété de

longueur; les sons s'élèvent de l'unisson de la corde la plus grave à celui de la corde la plus aiguë. La variation est donc d'un ton et demi ou de deux tons.

PIANO ÉOLIEN. Kayser et Isouard, de Paris, firent des instruments de ce nom, en 1829 et en 1838.

PIANO ÉOLIQUE. Mécanisme ressemblant à celui du physharmonica, et donnant des sons éoliens.

PIANO ÉOLIQUE. Melhop, de Londres, et Chambry, de Paris, tentèrent cet essai en 1855 et 1856.

PIANO-FORTISSIMO. Construit par Dubois, de Paris, en 1844.

PIANO GIRAFE. Instrument inventé en 1804, par Bleyer, de Londres; la table et les cordes étaient dans le sens vertical.

PIANOGRAPHE. Mécanisme inventé vers 1843, par Guérin, et servant à transcrire immédiatement les compositions sur le piano.

PIANO HARMONELLO. Pfeiffer de Paris, l'imagina en 1806.

PIANO HARMONICA. Scheevds, de Nassau, fit cet essai en 1803.

PIANO HARMONICORDE. Inventé par Debain. Il était accouplé d'un harmonium donnant à la note brève de la corde, la note soutenue de la lame.

PIANO HARMONOMÈTRE. Brusil, de Londres, l'imagina en 1844.

PIANO LYRE. Fait par Fischer, de Paris, en 1839.

PIANO-MÉCANIQUE. Piano ordinaire, avec un mécanisme inventé par Debain. Ce mécanisme, semblable à celui de l'*Antiphonel*, fonctionne à l'aide de planchettes munies de dents d'acier faisant baisser d'autres dents d'un peigne horizontal, qui correspondent avec des pilotes appuyant sur les touches du clavier. Les planchettes sont notées à l'aide de ces dents, plus ou moins étendues, qui donnent plus ou moins de valeur à la note abaissée.

PIANO MÉCANIQUE. Un essai fut fait par Milchmayer,

de Mayence, en 1786; mais c'est celui construit par Debain qui donna seul des résultats heureux.

PIANO MÉLOGRAPHE. Plusieurs facteurs construisirent des instruments de ce genre : Masera, en 1823; Pape, en 1826; Baudoin, en 1827; Miles Berry, en 1836; Carreyre, en 1837; Wetzel, en 1838; Duprat de Treboz, en 1840; Guérin, en 1844; Pape, en 1843 et en 1855.

PIANO METTAGOPHONE. Inventé à Venise, en 1824, par l'abbé Trentin.

PIANO MICHROCORDON. Construit par Collard, de Londres, en 1854.

PIANO MINIATURE. Fait par Scholtus, de Paris, en 1857.

PIANO MOZART. André, de Francfort, donna ce nom à un piano fabriqué par lui en 1854.

PIANO MUET. Clavier de deux octaves, fait pour délier les doigts. Il n'y a, comme le nom l'indique, ni cordes ni marteaux à ce piano.

PIANO OBLIQUE. Fait par Vogelsangs, de Bruxelles, en 1846.

PIANO OBLIQUE. Piano dont les cordes, au lieu d'être verticales, sont obliquées pour donner une plus grande longueur et, par conséquent, plus de son.

PIANO OCTAVIANT. Ce système fut employé dans les pianos par Pape (1840); Blondel (1855); Blanchet (1839); Zeiger. de Colmar (1855).

PIANO OCTAVIANT. Piano ayant des cordes sympathiques qui résonnent à l'octave de la note frappée.

PIANO-ORGANISÉ. Piano expressif de André Stein, perfectionné par Pape, en 1839.

PIANO-ORGUE. Piano auquel est ajouté un jeu d'orgue,

PIANORGUE. Instrument à anches libres de petites dimensions, s'ajoutant au piano; c'est Jaulin qui le construisit, en 1855.

PIANO PIANOGRAPHE. C'est Guérin, de Paris, qui en est l'auteur, en 1844.

PIANO PICCOLO. Instrument à sons aigus, de Lichtenthal, de Bruxelles, construit en 1831.

PIANO PHONOGRAPHE. Fait par Duprat, de Treboz, en 1840, à Paris.

PIANO PLANICORDE. Variété de piano à cordes plates, de Boisselot, de Marseille.

PIANO PORTATIF. Imaginé par l'abbé Trentin, de Venise, en 1820.

PIANO PYRAMIDE. Piano vertical inventé en 1804, par Ward, de Londres.

PIANO QUATUOR ou **PIANO VIOLON.** Instrument inventé par M. Baudet, de Paris, et imitant le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse. C'est le principe du cylindre enduit de colophane, mais attaquant la corde par des crins qui frottent les cordes.

PIANO RÉGULATEUR. Imaginé par Piffaut, à la Nouvelle-Orléans, en 1853.

PIANO ROND. Construit par Pape, en 1836.

PIANO SANS CORDES. Piano métallique construit par Pape, de Paris, en 1825; Hill, Nunn et Papelard, de Londres, de New-York et de Paris, essayèrent aussi ce système, en 1847.

PIANO SANS FOND. Essai fait par Moulé, de Paris, en 1838.

PIANO SCANDÉ. Fait par Lentz, en 1855.

PIANO SECRÉTAIRE. Martin, de Paris, l'imagina en 1844.

PIANO SECRÉTAIRE A CYLINDRE. Invention due à Érard, en 1844.

PIANO SIRÉNION. Un allemand, Pramberger, l'imagina en 1825.

PIANO TRANSPOSITEUR. Cet essai, appliqué au piano, fut fait par : Roller, à Paris, en 1820; Wagner, *idem;* Ronchette, à Bruxelles (1836); Grillet, à Paris, *idem;* Lacroix, à Bruxelles, *idem;* Le Bihant, à Paris (1843); Carteau, *idem* (1846); Montal, *idem;* Barbier, *idem* (1847); Addison, à Londres (1851); Barry, *idem;* Mercier, à Paris, *idem;* Harwar, à Londres, *idem.*

PIANO TRÉMOLO. Construit par Hopkinson, à Londres, en 1851.

PIANO TRÉMOLOPHONE. Fait par Girard, à Paris, en 1812.

PIANO TONMULD MÉCANIQUE. Lud Beregszaü, de Pesth, fit ce piano tonal.

PIANO TONNERRE. Fait par Wolker, de Paris, en 1878; cet instrument figurait à l'Exposition universelle de Paris, en cette année.

PIANO TROMBA. De Greiner, à Londres (1851).

PIANO UNICORDE. Construit par Pleyel, en 1825.

PIANO VERTICAL. Fait par Stodart, à Londres, en 1795, et par Laussebat, à Clermont-Ferrand, en 1853.

PIANO VERTICAL A DOUBLE CLAVIER. Fait par Charreyre, de Paris, en 1825.

PIANO VIOLE. Construit par Lichtenthal, de Bruxelles, en 1830.

PIANO VIOLINO. C'est Wold, de New-York, qui en est l'auteur (1851).

PIBOLE. Nom ancien du chalumeau et de la cornemuse (*Voir* ces mots).

PIBGHORN. Sorte de hautbois primitif welche et anglais, ayant une languette ou anche cachée dans l'intérieur, et donnant des sons analogues à ceux du *Cor anglais*. Ce chalumeau, connu dans les Galles, avait cinquante centimètres de long, deux millimètres de diamètre, et était percé de sept trous, dont six sur le devant. Deux cornes terminaient les deux extrémités; leur partie inférieure était échancrée.

PIBROCH. Cornemuse écossaise.

PICCOLO ou **PICOLO** (*Voyez* OCTAVINO). C'est la petite flûte en *ré* bémol, pour musique militaire.

PI-CHANAÏ. Hautbois siamois, d'un son très dur.

PI-CHAVVA. Sorte de clarinette ou de chalumeau siamois.

PIEN-KING. (*Voyez* KING).

PIEN-TCHOUNG. Ancien instrument chinois, composé de seize cloches de différents timbres.

PIFFARO. Cor anglais ou haute-contre du hautbois.

PIFFERO PASTORALE. Bombarde soprano, ainsi nommée par les Italiens; elle a une ou deux clefs. Cet instrument est très ancien et a donné naissance au hautbois; il s'étendait du *fa*, clef de *sol* au *la* ou à l'*ut* aigu, selon les clefs.

PILOTE. Petite pièce de bois recouverte de peau ou de feutre, terminée par une tige de laiton ou de fil de fer, qui servait à lever les étouffoirs des pianos carrés.

PIMCHAMA-ATTU. Instrument indien, dont les voyageurs citent seulement le nom.

PINAKA. Instrument primitif de l'Inde. Il a une corde tendue sur un arc, de la longueur de un mètre douze centimètres.

PINCULLU. Flûte traversière péruvienne.

PIONNE. Serinette de grande dimension (*Voyez* ce mot).

PIPA. Sorte de luth sans ouïes, originaire de la Chine. Il a quatre cordes en soie donnant l'accord : *ut* au-dessus des lignes, *fa. sol*, *ut*, des lignes de la clef de *sol*.

PIPE. Simple sifflet, du Moyen-Age.

PIPEAU. Instrument pastoral, composé de tiges creuses coupées en long.

PISANTIR. Psaltérion arabe.

PISTON. Cylindre de cuivre, percé de trous correspondants, lorsque celui-ci est baissé, à des tubes partant du corps enveloppant ce cylindre. On modifie ainsi la tonalité de l'instrument en haussant ou en baissant la note d'un demi-ton (*Voir* CORNET A PISTONS). L'invention des pistons remonte vers 1814; Henri Stœlzel, Silésien, en a fait le premier l'application au cor d'harmonie. Les Français et les Belges perfectionnèrent les systèmes à pistons. Les pistons allemands sont circulaires et se nomment *Ventilles*.

PITO. Flageolet d'Amérique, fait en terre cuite, long de vingt centimètres et percé de quatre trous. Les Aztèques le nomment *Tlanquiquitli*.

PIVA. Nom italien de la cornemuse.

PLAGIAULOS ou **PLAGIAULE.** Nom de la flûte oblique ou traversière des Grecs.



[illegible] métallique servant à [illegible]

[illegible] nie de dents d'acier qui [illegible] au fonctionnement de [illegible]

[illegible] es, formées d'une tige [illegible] la partie séparée était [illegible]

[illegible] IÈCLE)

[illegible] texte page 184).

[illegible] elles se frappaient en [illegible] ns et en faisant claquer [illegible] l'autre.

[illegible] **N.** Bâtonnet pointu ou [illegible] rvaient les anciens pour [illegible] Rich, dans son *Diction-*

naire des Antiquités grecques et romaines, le plectrum était muni de plusieurs dents ou pointes.

PLECTRŒUPHON. Gama, de Nantes, inventa, en 1827, cet instrument à archet continu et à clavier. C'est un peu le genre du piano-violon.

PLECTRO-EUPHONE. Sorte de piano-quatuor inventé à Nantes par Cuma, en 1827. Un archet cylindrique frottait sur les cordes.

PLECTRO-LYRA. Trajetta, de Philadelphie, inventa cet instrument à cordes pincées.

PLEIN-JEUX. C'est, dans le grand orgue, le jeu contenant celui de cymbale et de fourniture.

PLEXIMÈTRE. Instrument pour marquer la mesure; c'est le métronome à échappement, inventé en Italie par Finazzi, en 1824.

POCHE. *(Voyez* POCHETTE.)

POCHETTE. Petit violon à quatre cordes, mais de dimensions restreintes en longueur, usité par les maîtres de danse; il s'appelait aussi *Poche;* les professeurs de danse pouvaient le mettre dans leurs habits, du temps de Louis XV et de Louis XVI. La pochette sonne à l'octave supérieure du violon.

PO-FOU. Petit tambour chinois, se frappant avec les mains de chaque côté.

POÏKILORGUE. Sorte d'harmonium-orgue, à anches libres, inventé par Cavaillé-Coll, en 1834. Les lames vibrantes donnent le son de la flûte ou du hautbois. Le poïkilorgue s'adapte au piano.

POLKA. Nom donné quelquefois à l'*Accordéon (Voyez* ce mot.)

POLKA-TREMBLEUR. Sorte d'accordéon inventé par Saxel et Kaneguisser.

POLYCORDE. Genre de contrebasse à archet inventée par Helsner, de Leipzig, en 1799.

POLYPLECTRUM. Dietz construisit, en 1827, cet instrument qui devait prolonger le son à l'aide d'un archet continu; mais il n'eut pas grand succès.

POLYSONOR. Zeiger, fit en 1848, un mécanisme tendant à donner plusieurs sons par la même touche du clavier.

POLYTONI-CLAVICORDIUM. Grand clavicorde inventé en 1769, par Jean-André Stein, d'Augsbourg.

POMMER-ALTO ou **OBOE DI CACCIA.** Haubois de chasse du XVIIe siècle.

POMMER-BASSET. C'est le fagottino ou petit basson des XVIIe et XVIIIe siècles.

POMPE. Pièce qui, dans les instruments de cuivre, forme une partie mobile servant à accorder l'instrument ou à vider l'eau ; tandis que dans les instruments en bois, tels que la flûte, c'est une pièce qui sert à exhausser ou a en baisser le diapason. En allongeant la pompe des instruments de cuivre on les baisse de ton.

PONTICELLO. Nom du chevalet, en italien.

PORTÉE. Réunion des cinq lignes tracées sur le papier, pour y placer les notes musicales.

PORTE-VENT. Tuyau de bois portant le vent des soufflets dans le sommier d'un orgue.

PORTE-VOIX. Instrument très ancien dont le nom indique l'usage. C'est une grande trompette à pavillon très évasé. Il ne faut pas croire que le P. Kircher, en 1645, l'ait inventé comme on le dit : on s'en servait dès les temps les plus reculés.

PORTISCULUS. Bâton servant à l'officier romain commandant un navire pour régler le chant des rameurs.

POSITIF. Nom primitif donné aux orgues qui, par leurs dimensions et mécanismes différaient des orgues portatifs et se posaient sur un meuble ou sur le sol. Ce nom a été appliqué ensuite à la partie qui se trouve devant les grandes orgues.

POST-HORN. Petit cornet de poste, en cuivre, dont se servaient les postillons. Le cornet à pistons lui a succédé.

PO-TCHOURNY. Cloche chinoise, très ancienne, servant à donner le signal de la danse ou de la musique.

POUN-ZOUM. Guitare chinoise à quatre cordes, à manche à cinq cases, à volute percée à jour, et à table à ouïes.

PRASARANI VINA. Instrument moderne de l'Inde, ayant

Aux manches comprenant chacun les seize tons habituels. Le principal a quatre-vingt-quatre centimètres de long et porte cinq cordes donnant : *ut*, *ut* au-dessous des lignes, *sol* des lignes et *sol* au-dessous des lignes clef de *sol*. Le plus petit manche a soixante-deux centimètres, et il est muni de cinq cordes accordées à une octave plus haut que les autres.

PRESTANT. Jeu d'orgue, dont les tuyaux sont ouverts et en étain; il sert à accorder les autres jeux.

PROTÉE. (*Voir* Cimbalo et Nécordo).

PSALMODICON. Un cordonnier de la Thuringe, Weinvich, inventa, en 1829, cette sorte de serpent à vingt-cinq clefs.

PSALTÉRION ou **PSALTÉRIUM.** En allemand *Psalter*, en italien *Saltério*, en anglais *Dulcimer* et *Psaltéry*. Ancien instrument à cordes fixes et pincées ayant habituellement la forme d'un triangle tronqué en haut. A part les psaltérions égyptiens, on ne sait pas exactement quelle était la nature et la forme du psaltérion antique. Au IXe siècle, il était carré ou triangulaire, ensuite on le remplaça par une caisse plate percée d'ouïes comme pour le *Tympanon*. A l'exemple des Égyptiens, au XIIe siècle on le suspendit au cou de l'exécutant; les cordes étaient mises en vibration par les mains ou avec un plectre. Au XVIe siècle, on l'abandonna un peu pour se servir des épinettes et ensuite des clavecins. Deux types d'anciens psaltérions égyptiens se voient, l'un au Musée du Louvre, l'autre au Musée Britannique de Londres. On appela le psaltérion : *Saltérion*, *Saltère, Salteire*, à cause sans doute de sa ressemblance avec le *Santir* ou *Pisantir* de l'Inde et de l'Égypte. Il y en eut de six à trente-deux cordes.

PSALTÉRION TRIGONE. Psaltérion à huit et à neuf cordes, en usage chez les anciens Assyriens; on le jouait avec une baguette.

PSYILYRE. Sorte de lyre triangulaire inventée par les Troglodytes.

PUCKHAWAY. Tambour indien se frappant des deux côtés : long de quarante-cinq centimètres, sa forme est



légèrement elliptique. Il se frappe avec de longues baguettes terminées par une pelote de caoutchouc.

PULSABULUM. Archet qui, selon M. Anthony Rich, servait, chez les Romains, à frapper les cordes d'un instrument. Il est plus vraisemblable de croire que c'était un genre de plectre muni peut-être de soie ou de crins plutôt qu'un *archet*, puisque jusqu'alors on n'a pas de preuves que les Grecs et les Romains connaissaient celui-ci.

PUPITRE. En allemand *Pulte,* en anglais *Desk*, en italien *Leggio*. Meuble dont on se sert pour placer les livres, partitions de musique, afin de pouvoir les lire en jouant. Le pupitre d'église se nomme *Lutrin (Voyez* ce mot).

PYBEN ou **PIBAU.** Cornemuse des Galles et des Welches presque abandonnée déjà au Xe siècle. L'outre était en peau de chèvre et avait deux tubes, l'un, à six trous, servait à la mélodie, l'autre, très grand, servait pour le bourdon.

PYKNÉES (Flûtes). Grandes flûtes grecques doubles.

PYROPHONE. Instrument inventé récemment par Kastner. C'est l'application des flammes chantantes qui, dans d'énormes tuyaux de verre, s'élèvent ou s'abaissent à l'aide d'un clavier, et donnent des sons superbes.

PYTHIQUES (Flûtes) PARFAITES ou **COMPLÈTES.** Flûtes doubles usitées en Grèce pour le chant des *Péons*.

Q

QAND. Buccin d'Ethiopie, fait en corne de vache ; il est pour la guerre et pour l'usage pastoral.

QÂNON. Sorte de harpe arabe qui se pose horizontalement sur les genoux et se joue avec un plectre. Le *qânon* est muni de soixante-quinze cordes ; trois sont accordées à l'unisson. Les cordes sont en boyau ; la table est garnie de deux ou trois ouïes. C'est un peu le genre de la cithare moderne et de l'ancien

psaltérion. Une clef métallique sert à remonter les chevilles pour accorder l'instrument. Les Juifs arabes de Jérusalem affectionnent beaucoup le qânon.

QUÂKEL. Sonnette à grelots des Abyssins.

QUARRAIGNON. Ancien mot français du Moyen-Age, synonyme du carillon (*Voir* ce mot).

QUARTE DE NASARD. Jeu d'orgue à la quarte au-dessus du nasard et à l'octave supérieur du prestant. Il est assimilé aux jeux de mutation dans le grand orgue.

QUENA. C'est la *Chayna* du Mexique que les Péruviens nomment ainsi. (*Voir* ce mot.)

QUEUE. Nom vulgaire de la *Tirette* ou tire-cordes. (*Voyez* TIRETTE.)

QUIAQUIA. Grande crécelle indienne formée d'une carapace de tortue remplie de cailloux; en l'agitant, on produit un bruit sec; c'est principalement pour marquer la mesure de la danse que les Indiens s'en servent.

QUILANDO. Grande calebasse du Congo. Elle est large au fond, étroite au sommet, et a la forme d'une bouteille; elle est percée en échelle et on râcle dessus avec un bâton. C'est un genre de *kaffuto* (*Voir* ce mot).

QUINTE. Nom donné à l'alto en bois, à quatre cordes: *la. ré, sol, ut.* On l'appelait aussi *Taille* et *Haute-contre de violon.* Il a succédé aux *Violettes.* (*Voir* ALTO BOIS.)

QUINTE DE FLUTE A BEC. Instrument donnant la quarte au-dessous de la taille ou flûte à bec, et l'unisson des deux octaves du clavecin. La tablature est également semblable à la flûte à bec, et possède un seizième d'étendue.

QUINTE DE FLUTE TRAVERSIÉRE. Instrument de deux tiers plus petit que la flûte traversière, donnant la quinte au-dessus.

QUINTERNA. Nom anglais de la guiterne ou guitare. (*Voyez* ces mots.)

QUINTICLAVE. Sorte d'ophicléïde à cinq clefs, qui ne s'emploie plus actuellement dans les musiques militaires et d'harmonie.

QUINTON. Instrument à cordes et en bois, plus petit que la viole ordinaire, et monté de cinq cordes. La forme est semblable à celle de la viole, c'est-à-dire que les éclisses sont très élevée ; les *ff* ressemblent à deux sangsues, les *c* sont moins creusés que ceux du violon ; le haut de la table d'harmonie et du fond vont en s'amincissant et en pointe vers le manche ; enfin, le fond est plat ou à peu près, et la tête, dont la partie inférieure est à jour, se trouve souvent surmontée d'un ornement sculpté.

R

RAB. Timpanon hébreux dont la forme était trapézoïdale ; on ne sait pas quel était exactement le nombre de ses cordes.

RABANA. Timbales indiennes, servant à accompagner les chants ; on les frappe isolément ou simultanément à l'aide de baguettes terminées en boules et garnies d'étoffes ou d'étoupes, comme les mailloches de grosses caisses européennes.

RABOUQUIN. Instrument hottentot, formé d'une planchette triangulaire sur laquelle trois cordes de boyau sont tendues à l'aide de chevilles. C'est une sorte de trompette marine.

RAGIOK ou **ROJOK.** Chalumeau russe. (*Voir* ce mot.) C'est un instrument rustique et pastoral en écorce de bouleau, à anche, long de quarante centimètres.

RAMSINGA. Grande trompette indienne, longue de deux mètres et donnant un son très grave. Elle est en cuivre et l'on s'en sert principalement pour les cérémonies funèbres. On la porte de la main gauche et, à l'aide d'un bâton le pavillon est maintenu en équilibre, mais quelquefois on la suspend au plafond des appartements à l'aide d'un fil métallique ou de soie, pour donner plus de facilité à l'exécutant.

RANA-CRINGA ou **SRINGA** ou **COR DE GUERRE.** Trompette indienne usitée dans les orchestres militaires et dans

la musique religieuse de l'Inde. Les anneaux creux ou viroles qui servent à relier les tubes, contiennent des morceaux de métal résonnant en jouant. Sa forme est à peu près semblable au *Tuba curva* des Romains. Le Rana-Sringa est souvent recouvert de peintures ornementales.

RANAT. Harmonica siamois, composé de planchettes sonores se frappant à l'aide de petites baguettes terminées par des boules de bois dur. Il ne faut pas confondre le *Ranat* avec le *Rana-Sringa* (*Voir* ce mot).

RANDAT. Appareil siamois, en bois sonore, dans le genre du tympanon européen. Deux marteaux de bois dur servent à faire résonner les lames.

RANJANI-VINA. Assez semblable à la *Mahati-vina* (*Voir* ce mot). Cet instrument indien s'accorde comme la Katchapi-Vina. Il est long d'un mètre, vingt-six centimètres. Le musée du Conservatoire de musique de Paris possède une *Ranjani-Vina*, inscrite sous le nº 822.

RAQYEH (É). Hautbois d'Irak (Arabie), à sons graves; sa longueur est d'environ quarante centimètres.

RASETTE. Fil de fer pour accorder les jeux d'anche dans les orgues.

RAVANASTRON. Instrument indien, à archet; le premier connu, et dont l'invention légendaire est faussement attribuée à Ravana, roi de Ceylan. C'est un cylindre de bois de sycomore, creusé de part en part, de $0^m,11$ de long sur 0,005 de diamètre. La table d'harmonie est formée d'une peau de serpent boa. Le manche, long de $0^m,55$, est un bambou traversant l'instrument. Deux cordes faites d'intestins de gazelle sont tendues par deux chevilles sur un chevalet de $0^m,018$. Il y en a de trois cordes. L'archet est en bambou. C'est, selon Fétis et d'autres auteurs, le premier type des instruments à archet; du reste, l'Inde, dont il est originaire, fut le berceau de la musique comme celui de la civilisation.

READAN. Flûte douce des anciens Irlandais.

REBAB. Violon primitif de Perse et d'Arabie (ancêtre du Rebec, importé en Europe, vraisemblablement sous ce nom, lors

[illegible] coco tendue d'une peau [illegible] monique. Il est monté [illegible] y a deux sortes de [illegible] de et l'*El Moghammy*, [illegible] deux cordes du rebab [illegible] de l'autre. Le pied en [illegible] rt à le fixer à terre [illegible] *rabba* a la forme d'un [illegible] uïe. La différence du [illegible] er a un fond plat, et [illegible]

[illegible] instrument français du

[illegible] SIÈCLE)

[illegible] Taddéo-Gaddi, 1300-1366

[illegible]

[illegible] t lors des Croisades, et [illegible] n l'employa jusqu'au

commencement du XVI• siècle, mais rarement. La caisse oblongue, assez petite, était munie de trois cordes. Les bords n'avaient pas d'éclisses et étaient tronqués en étant légèrement cintrés pour le passage de l'archet. On n'y ajouta une quatrième corde qu'au XVI• siècle; mais il avait déjà fait place aux vièles, qui précédèrent les violes. Le rebec à trois cordes était accordé de quinte en quinte. Au commencement du XVIe siècle, lors de l'apparition de la viole, il n'était plus guère usité que par les ménétriers de bas étage. On voit des reproductions de cet instrument sur un grand nombre de monuments du Moyen-Age, dans de nombreux manuscrits, etc. C'est surtout au XIVe et au XVe siècles qu'il fut le plus en vogue. Tous les personnages un peu importants, jusqu'aux princes même, avaient leur joueur de rebec. En Lorraine, on en voit figurer dans toutes les solennités et dans les réceptions de la cour. (*Voir* la *Musique en Lorraine.*) Au XIVe siècle, en Italie, on l'employait aussi très fréquemment; ainsi un tableau de Taddéo Gaddi, élève de Giotto, qui est au musée du Louvre (n° 188), représente un ménétrier jouant du rebec pendant la décapitation de saint Jean-Baptiste. L'instrument est à trois cordes.

REBUTE. Nom ancien de la *Guimbarde* au Moyen-Age. (*Voir* ce mot.)

RECORDER. Variété de la flûte-à-bec, usitée au XVIIe siècle en Angleterre et nommée ainsi.

REGALES. Sorte de positif d'orgue appelé par les Italiens Régali ou Ninfali. C'est aussi le nom d'un petit jeu d'anches se plaçant sur un meuble; sorte de petit orgue portatif à quatre octaves et plus, usité au XVIe siècle en France et en Italie. Les Régales de percussion sont des sortes d'harmonicas flamands, faits en bois et à clavier.

REGISTRES. Tiroir à glissoir de l'orgue, de l'harmonium ou de l'accordéon, formé d'une tige à bouton, au moyen duquel on fait parler tel ou tel jeux.

RESSORT. Fil cylindrique ou carré, en métal, enroulé en spirale, pour les instruments à pistons, en acier pour les flûtes,

clarinettes, etc., servant à faire fonctionner le mécanisme des différents instruments de musique.

RÉPAB. Instrument des Grecs modernes et des Arabes qui l'appellent *Sémendje ;* il se joue avec un archet et n'a que deux cordes. C'est une variété du *Rebab* (*Voir* ce mot.)

REQ. Tambour de basque égyptien, muni de deux rondelles comme sonnettes, qui vibrent l'une sur l'autre lorsque l'exécutant frappe la peau tendue.

RHYTHMOMÈTRE. Appareil indiquant la division des temps musicaux, inventé par l'horloger Duclos, de Paris, en 1782.

RILEK, RILOK, RILA ou **RILKA.** Noms russes de la *Vielle à roue (Voyez* ce mot).

R'JENN. Nom du *Ravanastron* usité en Chine. Tous les musiciens remarqueront combien il est curieux de voir les mêmes types d'instruments existant dans des pays différents, et sous d'autres noms. Il y a là des problèmes qui, lorsqu'ils seront résolus, indiqueront des migrations inconnues jusqu'alors.

ROG. Cor de chasse russe, usité souvent dans les chasses à l'ours. Le son en est strident et s'entend de fort loin.

ROMELPOT. Tambour primitif des Hottentots, formé d'un tronc d'arbre creux, tendu d'une peau de mouton. On le frappe à l'aide d'une forte baguette munie d'un tampon.

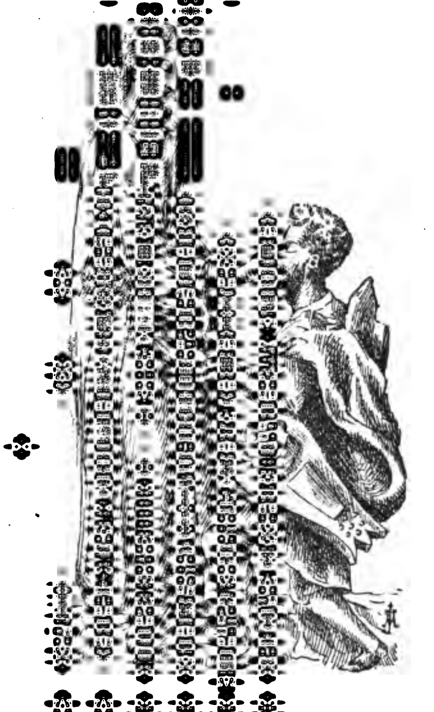
RONGOS. Oliphant indien, en ivoire; on l'appelle aussi *Pongo.*

ROSACE, ROSE ou **ROSETTE.** Ouverture circulaire, faisant fonction d'ouïe, plus ou moins ornementée, et placée sur la table des luths, guitares, etc. C'est, en même temps qu'un embellissement apporté à ces instruments, dans un but utile, que ces rosaces furent faites, afin de laisser échapper le son après qu'il a fait résonner la table d'harmonie.

ROSSIGNOL. Chalumeau, dans lequel on a introduit un piston, qui sert, en raccourcissant plus ou moins la colonne d'air, à en modifier les sons.

ROTE ou **ROTA.** C'est un psaltérion de forme arrondie, à

[illegible] on adapta, dans la suite, le [illegible] alors la *Vielle* ou *Chiffonie* [illegible] autrefois, à tort, le *Rebec* [illegible] siècle se trouve à Pont-[illegible]ble fait par les ordres de la [illegible] Gueldres, veuve de René II.



[illegible] DE ROTE

[illegible] DU XVIe SIÈCLE

[illegible]-Laurent).

[illegible] une qui représente un [illegible] aveugle porte une rote ou [illegible] à la fin du XVe siècle, en [illegible]

[illegible] qui, enduite de colophane, [illegible]

[illegible] c'est une roue munie de

fils de fer garnis chacun de deux ou de trois grelots qui glissent facilement. On l'appelle *Hets upel pel;* mais c'est principalement au XVIIe et au XVIIIe siècle que ce jouet était de mode.

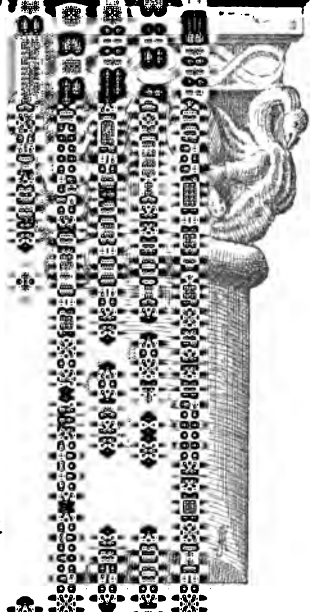
ROULEAU ou **PORTE-MUSIQUE.** Pièce de moleskine ou d'étoffe résistante, servant à enrouler la musique.

ROVANA. Instrument indien à archet, assez semblable au *Ravanastron*, mais plus grand et ayant la table en bois mince de *Mounah*. Il est encore actuellement d'un usage assez fréquent; et les sons que les Indiens en tirent ne sont pas sans charmes.

RUBAB. Instrument indien à six cordes de boyau muni de cordes sympathiques en acier, assez semblable au *Rebab*, mais ayant un peu la forme du *Violon sourdine* moderne; le manche, toutefois, n'est que la dépression de l'instrument. Il se joue avec un plectre de corne. Le chevalet est placé au bas de la table. La longueur totale du Rubab est de quatre-vingt-cinq centimètres.

RUBÈBE ou **REBELLE.** Instrument à cordes et à archet du Moyen-Age, qui eut pour origine, comme le *Rebec*, son perfectionnement, le *Rebab* arabe. La Rubèbe était à une corde au IXe siècle, à deux cordes, au XIIe et XIIIe siècles, et donnait *ut*, *sol*, entre les lignes de la clef de *fa* quatrième ligne, comme accord. Le ténor de Rubèbe s'appelait *Gigue*. Il est curieux de constater la similitude de nom, qui est naturelle entre la *Rubèbe* et le *Rubab* arabe. C'est, de fait, une variété du rebec, mais à son état primitif, puisque ses ressources étaient très limitées, d'après le nombre restreint de cordes. Aux XIIe et XIIIe siècles, la rubèbe était presque toujours montée de deux cordes. Le timbre en était grave. Il faut remarquer qu'on donna souvent, et principalement aux XIVe et XVIe siècles, le nom de rubèbe à plusieurs autres instruments à cordes et à archet à timbres graves, soit au *Diacorde*, et même à la *Viole de gambe*. Fétis dit que les quatre classes du genre rebec, parmi lesquelles il faut placer la gigue et la rubèbe, étaient surtout des instruments populaires placés dans les mains des ménétriers, et

[illegible] et pour l'accompagnement [illegible] cependant la rubèbe dans [illegible] i avant l'apparition de la [illegible] ètement ; c'est seulement [illegible] pandit dans le bas-peuple. [illegible] de Moravie, que la rubèbe [illegible] dû confondre les noms de



[illegible] SIÈCLE)

[illegible] chapiteau de l'intérieur.

[illegible] remière était d'une dimen- [illegible] rubèbe n'ayant que deux [illegible] n diapason plus bas que [illegible] trois à cinq cordes. La [illegible] ons, dérive du rebab, [illegible] ui différait en ce que sa [illegible] trée pour le passage de [illegible] place à la viêle, remplacée

[illegible] violon. Un curieux type [illegible] pé dans les excursions [illegible] ges. A la cathédrale de [illegible] siècle, il y en a un qui [illegible] ses couches de badigeon, [illegible] d'observer les détails de [illegible] iteau placé en haut [illegible]

[illegible] (XIIIe SIÈCLE)

[illegible] sbourg.

[illegible] maux fantastiques tenant [illegible] ne rebelle toute primi- [illegible] tirette, une touche, une [illegible] des. Une autre sculpture [illegible] tail de la cathédrale de [illegible] de rubèbe au XIIIe siècle. [illegible], est des plus caractéris- [illegible] ux chevilles, la tête est

terminée par une sorte de volute ; un chevalet, une touche et une tirette maintiennent les cordes ; l'archet est légèrement recourbé.

RUDRA VINA. Instrument à six cordes de boyau, originaire de l'Inde, se jouant avec le *plectre* et donnant l'accord : *sol* des lignes, *ré*, *ut* au-dessous des lignes, clef de *sol* ; *sol*, *mi*, *ut* entre les lignes, clef de *fa*. Il a un mètre de long sur vingt-huit centimètres de largeur vers le milieu de la table. La Rudra Vina se rapproche beaucoup de notre basse de viole, à l'exception qu'elle est jouée, non pas avec un archet, mais avec un plectre.

S.

S. Nom donné quelquefois au *bocal* du basson, à cause de la forme qu'il affecte, ressemblant ainsi à la lettre *S.* Certaines personnes désignent ainsi, par erreur, les *ff* des instruments à archet.

SA. Violoncelle siamois, se jouant comme le violoncelle européen.

SABEKA. Harpe trigone, citée par Daniel, et en usage à Babylone du temps de la captivité des Hébreux.

SABOT. Crochet de cuivre raccourcissant la corde d'une longueur relative qui monte cette corde d'un demi ton. Chaque corde, dans la harpe, correspond à un sabot mobile, qui produit cet effet lorsque les pédales, agissant par le pied, mettent en mouvement ce mécanisme.

SACOMUSE. Nom donné à la cornemuse ancienne. Ce nom n'était employé que rarement.

SACQUEBOUTE. Trompette basse à tubes mobiles et à pavillon recourbé, comme le trombone à coulisse moderne. Les Allemands l'appellent *Posaune* (*Voyez* Sacquebute).

SAQUEBUTE. C'est le nom de l'ancien trombone à coulisses. Au XV[e] et au XVI[e] siècle, en Lorraine, on la voit

déjà employée à la Cour des Ducs; et, dans les cérémonies de la pompe funèbre du duc Charles III (1609), on remarque, parmi les musiciens, de nombreux joueurs de saquebute. Cet instrument se jouait en même temps que les cornets à bouquins, le gros hautbois, les luths, les théorbes. En un mot, il faisait partie de l'orchestre, puisqu'on le voit dans les gravures de Claude Laruelle, gravures représentant la pompe funèbre dans tous ses détails. La saquebute est bien l'ancêtre du buccin et du trombone à coulisse. Elle a toujours été faite en cuivre, munie d'un pavillon, d'une embouchure et d'une coulisse s'allongeant ou se raccourcissant à volonté (*Voir* TROMBONE A COULISSE).

SAFFARÉ. Flûte arabe.

SAGGAT. Nom général donné, par les Arabes, aux crotales du genre des castagnettes. Celles-ci s'emploient à l'aide des mains, auxquelles on les attache, et en les frappant l'une contre l'autre.

SALACIL. Petites crotales aiguës des Arabes; elles sont quelquefois en métal, soit en cuivre ou en argent.

SALAMANIE. Flûte turque, d'un seul morceau de bois, avec un anneau en haut.

SALPINC-ORGANUM. Orgue trompette, fait par Van Ockelen, en 1824. Cet orgue ne possédait aucun tuyau de bois ni d'étain; c'étaient des tuyaux en cuivre, donnant ainsi le timbre de la trompette. Le son en était très éclatant.

SALPINX. Trompette des anciens Grecs, ayant la forme d'un tube conique et longue de deux pieds.

SAMBOGNA. Cornemuse de la Syrie et de l'Asie-Mineure (*Voir* CORNEMUSE). Il n'est pas sans intérêt de remarquer la similitude des noms entre *Sambogna* et la *Zampogna* ou cornemuse des Italiens.

SAMBUCA LYNCÉA. Instrument à cinq cents cordes, inventé, au XVIe siècle, par le Napolitain Colonne; comme on peut se l'imaginer, avec un pareil nombre de cordes, exigeant une caisse volumineuse et un mécanisme compliqué, cet essai ne put réussir.

SAMBUQUE. Instrument à cordes, des anciens Grecs.

SAMM-JINN. Sorte de luth chinois, à trois cordes en boyau, avec manche à cases et capo-tasto mobile (*Voyez* SANN-HINN).

SAMSIEN ou **SAMSIN.** Guitare japonaise, semblable au *sann-hinn* des Chinois. Elle a trois cordes en soie, s'accordant par quartes (*ut* au-dessous des lignes, *fa*, *si* bémol des lignes de la clef de *sol*). Trois chevilles garnissent la tête.

SANAÏ ou **SHANAYE.** Instrument à vent et à anches doubles, en usage dans l'Inde. Il ressemble un peu à notre hautbois. Les Persans l'appellent *Sharana;* il est employé par ceux-ci dans leurs cérémonies religieuses et dans leurs orchestres. Sa longueur est de trente-deux centimètres en y comprenant l'anche; son étendue est semblable à celle du *Kalama.* Il y a aussi des *Sanaïs doubles*, usités en Perse et dans les Indes.

SANDALE. (*Voyez* CROTALE).

SANG. Harpe indienne.

SANGÉ. Petit instrument de la Nigritie, formé d'une gourde percée d'un grand nombre de trous, traversée par un grand tube; en soufflant par une des ouvertures, on applique les doigts sur quelques trous. Le son est semblable à celui du fifre. Les Nigritiens s'en servent principalement pour accompagner les chants et les danses.

SANJOJI. Instrument moderne indien, ressemblant au *sarôh*, mais sans cordes sympathiques; long de cinquante-huit centimètres, large de vingt-cinq. Au Musée de Bruxelles existe un type de sanjoji à peu près semblable à celui du Musée du Conservatoire de musique de Paris, mais il est muni de cordes sympathiques.

SANKHA. Conque-trompette indienne très ancienne.

SANKO. Instrument à cordes, des Nègres, dont le gabarit est recouvert d'une peau de serpent ou de gazelle. Indépendamment de l'usage qu'ils font du sanko, en grippant les cordes ils frappent de temps en temps la peau de serpent ou de gazelle, à l'aide du poing, pour marquer la cadence de la mesure.

SANN-HEEN ou **SANN-HIN.** Genre de guitare chinoise, avec la tête légèrement inclinée en arrière.

SANTUR ou **SANTIR.** Sorte de psaltérion arabe.

SARALA BANSI. Flageolet indien, de trente-quatre centimètres de long, à sept trous, et un huitième du côté opposé; il a l'étendue d'un neuvième du *ré* bémol des lignes de la clef de *sol* au *mi* bémol au-dessus des lignes. Le son en est assez agréable. Un instrument de ce genre existe au Musée du Conservatoire de musique de Paris, où on peut le voir sous le nº 878.

SARALA-VANÇI. Flûte droite indienne.

SARINDA. Genre de violon de l'Hindoustan. Il est à trois cordes de boyau et dérive du *Saroh;* il n'a pas de cordes sympathiques et s'accorde ainsi : *ut, ut, sol* au-dessous des lignes clef de *sol.* La plus grande largeur de la table est de huit centimètres, et la longueur de l'instrument est de cinquante-cinq centimètres.

SAROH. Instrument indien à archet, taillé dans un bloc de bois, et dont le manche est surmonté d'un oiseau. La table d'harmonie est formée d'une peau de gazelle collée au bord. L'accord est *ut*, *ut*, *sol*, au-dessous des lignes, clef de *sol.* Il n'a jamais que trois ou quatre cordes, qui, selon Willard, sont en boyau, et, selon Ouseley, sont en soie. Le gabarit est tantôt verni, tantôt en bois naturel.

SARRUSSOPHONE. De Sarrus fit, en 1856, un genre de *Saxophone* qui reçut son nom. Cet inventeur appliqua l'anche double au tube conique, et destina cet instrument au remplacement des bassons, par la constitution d'une famille complète de ces sortes de contre-bassons en cuivre. Celui-ci est en *mi* bémol, il a trois octaves d'étendue, du *ré* bémol grave au *ré* bémol au-dessus des lignes, clef de *fa.* Le doigter a beaucoup d'analogie avec le doigter de la clarinette Bœhm.

SARUNGIE, SANINGÉE ou **SARANGIE.** Instrument à archet de l'Inde, tire son nom du Sarôh, mais est son perfectionnement. Le sarungie de Bénarès a trois cordes de boyau et cinq métalliques; celles-ci sont du côté gauche du manche et

passent sous le chevalet. Il est permis de supposer que cet instrument a donné l'idée première de notre viole d'amour et du baryton. On sait que la viole d'amour, connue à Constantinople, passa sans doute en Hongrie, et de là se répandit dans le reste de l'Europe. Le deuxième genre de Sarungie est en usage au Bengale; c'est la forme du luth : onze chevilles tirant des cordes métalliques, quatre cordes en boyau, un chevalet et un archet court et recourbé. La sarungie du Bengale porte quatre cordes de boyau et onze cordes métalliques; sa longueur est de cinquante-deux centimètres. La plus grande largeur de la table d'harmonie est de quinze centimètres à la base. L'accord donne : *ut*, *ut* au-dessous des lignes, clef de *sol; fa* ou *sol* (à volonté), et *ut* des lignes, clef de *fa*.

SAUTEREAU. Lamelle de bois munie d'une petite pointe de plume ou de buffle, qui frappait les cordes des anciens *Clavecins* (*Voyez* CLAVECINS).

SAXHORN. C'est le nom du facteur Sax, appliqué à toute la famille des instruments en cuivre, à cylindre ou à piston. Le plus grave est le Saxhorn contre-bourdon, *si* bémol, de deux octaves au-dessous de l'ophicléïde, le plus élevé est en *si* bémol, à l'octave au-dessus de l'ancien bugle *si* bémol. C'est Sax qui est l'inventeur des Saxhorns. Les cornets à pistons, bugles, altos, barytons, basses et contre-basses en cuivre sont des Saxhorns. *Horn* veut dire cor ou cornet en allemand.

SAXHORN-ALTO. Instrument de cuivre, de la famille des Saxhorns, inventé par Sax, et appelé aussi *Saxtromba*. Il est en *mi* bémol et en *fa*. Il possède trois pistons. Il y a des saxhorns-altos, pavillon en bas ; c'est le plus usité, et pavillon en l'air. Ce dernier genre, étant de la même tonalité, s'emploie de préférence dans les musiques de cavalerie, sa forme étant plus favorable et le son s'élevant au lieu de frapper les oreilles du cheval.

SAXHORN-BARYTON ou **CLAVICOR.** Instrument de cuivre, à trois pistons, perfectionné par Sax, en *si* bémol et intermédiaire entre l'alto et la basse. Les musiques militaires de cavalerie ont quelquefois des barytons circulaires, plus commodes à jouer pour les cavaliers.

SAXHORN-BASSE. Instrument de cuivre de la famille des Saxhorns, inventé par Sax. Il est à trois et à quatre pistons, en *si* bémol ou en *ut* et a remplacé l'ophicléïde. Les saxhorns-basses, pour la cavalerie, ont quelquefois une forme circulaire.

SAXHORN-CONTRALTO ou **BUGLE.** Instrument en cuivre, à trois pistons, en *si* bémol, perfectionné par Sax, généralement usité dans la cavalerie, car sa forme, avec pavillon en l'air, convient mieux aux cavaliers que le bugle, ayant la même tonalité et le même son, mais qui porte son pavillon en droite ligne avec le tube d'embouchure. Ces deux instruments ne possèdent point de corps de rechange, pour en modifier le ton ; quelquefois, on ajoute une allonge, baissant plus ou moins le diapason. Le bugle se joue dans tous les tons, mais il faut cependant éviter ceux qui ont plus de deux ou trois accidents à la clef.

SAXHORN CONTRE-BASSE. Instrument de cuivre, de la famille des Saxhorns, inventé par Sax; on l'appelle aussi *Bombardon;* il est en *si* bémol et possède trois et quatre pistons. Pour les musiques de cavalerie, cet instrument affecte la forme circulaire et le pavillon, après avoir tourné autour du corps du cavalier, est dirigé en l'air.

SAXHORN-SOPRANO ou **PETIT BUGLE.** Instrument en cuivre, à trois pistons, inventé par Sax, ayant la forme, mais plus petite, du saxhorn-contralto ; il est en *mi* bémol. La différence entre le petit bugle et le soprano est que le tube du pavillon du premier se trouve sur le prolongement du tube d'embouchure, *en bas*. Il y a des petits bugles pavillons en bas et pavillons en l'air ; les derniers servent de préférence aux musiques de cavalerie.

SAXOPHONE. Instrument inventé par Sax, et ayant la forme d'une énorme pipe en cuivre, avec bec à anches et clefs. Les différents genres sont : les saxophones basse, baryton, alto, soprano et ténor. Le plus usité est de trois octaves, à partir du *si* bémol grave et compte dix-neuf clefs. Le saxophone-alto est en *mi* bémol; le ténor, en *si* bémol; le baryton, en *mi* bémol; le saxophone-basse, en *si* bémol; l'aigu, en *mi* bémol et le

soprano, en *si* bémol. Le saxophone, tout en étant à anche battante, est à perce conique. M. Gustave Chouquet, l'éminent directeur du Musée du Conservatoire de musique de Paris, fait fort bien remarquer avec M. Victor Mahillon, de Bruxelles, « qu'un tuyau « cylindrique qui s'embouche avec une anche, résonne comme « un tuyau fermé : il a donc l'avantage de produire les mêmes « notes qu'un tuyau conique à anche, tout en étant moitié moins « long que ce dernier. M. Victor Mahillon explique bien, « en signalant les erreurs dans lesquelles Fétis est tombé, « pourquoi le saxophone octavie, là où les sons de la clarinette « se répètent à la douzième supérieure, c'est grâce à l'appli- « cation de l'anche battante au tuyau conique, qu'à longueur « égale du tube sonore, les sons du saxophone sont plus élevés « que ceux de la clarinette ». (*Voir* V. MAHILLON, *Éléments d'acoustique*, p. 156, et Catalogue, p. 35 ; Catalogue du Musée du Conservatoire de Paris, G. Chouquet, p. 138 et 189.

SAXOTROMBA. Genre de trompette basse, inventée par Sax, en 1843.

SAX-TUBA. Énorme contrebasse en cuivre, inventée par Sax ; elle a été presque abandonnée, à cause de ses dimensions trop encombrantes.

SAZ. Instrument turc.

SCABELLUM ou **SANDALE.** Sandale des Grecs et des Romains, munie d'une fente dans laquelle une lame métallique était encastrée. En appuyant le pied, la vibration se produisait. On l'employa beaucoup pour accompagner les flûtes, marquer le commencement et la fin des actes au théâtre. Certaines statues anciennes, aux musées Britannique, Pio-Clémentin et Capitolin, portent le scabellum.

SCALISCHIN. Instrument à percussion des Hébreux ; on croit que c'était une sorte de sistre.

SCHAKOU-BIOSCHI. Castagnettes chinoises formées de trois planchettes en bois ; on les appelle aussi *Cha-Pan*, et M. Gustave Chouquet, croit, avec raison, que ces deux genres de castagnettes primitives dérivent du *Tchoung-Tou*, décrit par le P. Amiot dans son curieux mémoire.

SCHALIS. Genre de cimbale triangulaire des Chinois. Des poignées de cuir souple servent à les tenir à la façon des cimbales européennes.

SCHEBBABE. Flageolet arabe.

SCHEBBOUR. Cor des Hébreux.

SCHEHDAR. Psaltérion turc à douze cordes; sa forme a souvent celle d'un trapèze et quelquefois celle d'un triangle. On le pince, soit à l'aide de plumes, soit avec les doigts.

SCHESCHADAR. Harpe horizontale persane, rappelant un peu la forme des harpes égyptiennes, mais plus petite.

SCHLAGZITHER. Cithare allemande de vingt-et-une à trente cordes. On l'emploie depuis très longtemps en Autriche et dans le Tyrol; les quatre cordes qui sont tendues sur la touche servent pour jouer les mélodies, les autres pour l'accompagnement. Le perfectionnement de cet instrument ne date que de la seconde moitié du siècle dernier.

SCHOFAR, JOBEL et **KÉREN.** Corne d'appel des anciens Hébreux, faite ordinairement de la corne d'un bélier et ornementée quelquefois de sculptures dans le genre des olifants de la Renaissance. C'est le schofar qui, seul, s'est maintenu parmi les instruments employés encore actuellement dans les synagogues, où l'on s'en sert le jour du Grand-Pardon, annonçant ainsi la fin du jeûne.

SCHTAREH. Guitare persane à quatre cordes doubles. Le manche est assez long.

SCHYARI ou **SCHRJARI.** Sorte de cornemuse, usitée principalement en Grèce, vers le XIVe siècle.

SCINDAPSE. Sorte de harpe des Assyriens, à quatre cordes de laiton, pincées à l'aide d'une plume; la forme est à peu près celle de nos harpes modernes, mais cependant les dimensions en sont beaucoup plus restreintes.

SCIOPHAR ou **SCOPHAR.** Instrument des Hébreux, inconnu de nos jours; on pense cependant, et non sans raison, que ce nom serait un dérivé du *Schofar* ou *Kéren*, employé encore actuellement dans le culte hébraïque, mais aucune preuve n'existe à l'appui de cette supposition.

SCYTALÉ. Petite flûte grecque simple en roseau, affectée spécialement autrefois aux pasteurs.

SÉBÉ ou **SÉBY.** Flûte traversière égyptienne, qui est un des plus anciens instruments de musique de ce peuple, et se remarque sur toutes les sculptures et peintures des anciens monuments de l'Egypte.

SEING. Cloche placée dans les beffrois, au XIIIe siècle.

SEMANTERION. Instrument à percussion des Hébreux et usité chez les Grecs turcs, remplaçant l'usage de la cloche; c'est une planche frappée par un marteau.

SEMELO MÉLODIUM. Fruh inventa, en 1857, cet instrument à anche libre, pour l'enseignement vocal. C'est une variété de l'harmonium ou harmoniflûte.

SÉMENDSJE. Nom donné, en Perse, au *rebab* arabe (*Voyez* ce mot).

SENONG. Crotales arabes ressemblant assez aux cimbales; on les emploie encore de nos jours.

SENSEN. Nom donné quelquefois au *sistre* des Anciens (*Voyez* ce mot).

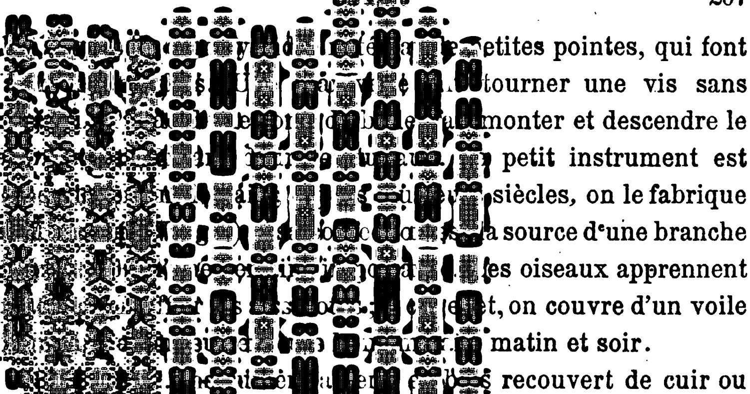
SÉRAPHIN. Instrument à anches libres, construit par l'Américain Bazin, en 1842. C'est un peu le genre de l'harmoniflûte.

SÉRAPHINE. Petit piano organisé, inventé par Grun, en 1830. Il ne faut pas le confondre avec le séraphin, sorte d'harmoniflûte, inventée par l'Américain Bazin, en 1842.

SERDOUM. Flûte à bec de Malaisie.

SERINDA ou **SARINDA.** Violon très primitif de l'Inde. Il est monté de trois cordes de boyau et dérive du *saroh* et non de de la *sarungie* ou de la *sarangi.* Sa longueur est d'environ cinquante-cinq centimètres et sa largeur de huit centimètres. Son accord est *ut*, *ut, sol* au-dessous des lignes, clef de *sol.* Un spécimen de serinda se voit au musée du Conservatoire national de musique de Paris, sous le n° 791.

SERINETTE. Petit orgue à tuyaux et à cylindre, servant à faire chanter les serins. Il est composé d'un soufflet double, d'un sommier garni de dix à treize tuyaux, d'un clavier ouvrant



[illegible] petites pointes, qui font [illegible] tourner une vis sans [illegible] monter et descendre le [illegible] petit instrument est [illegible] siècles, on le fabrique [illegible] source d'une branche [illegible] es oiseaux apprennent [illegible] t, on couvre d'un voile [illegible] matin et soir.

[illegible] recouvert de cuir ou

[illegible] CLE)

[illegible] par Edme Guillaume, [illegible] se aux cors; il est à [illegible] quelquefois plusieurs [illegible] uarante ans, dans les

musiques militaires et dans les églises. Il y en a une grande variété : le serpent militaire, celui de cavalerie, qui permettait de passer le bras et de le maintenir facilement. Il y en eut aussi en fer. Parmi les sculptures du portail de la cathédrale de Strasbourg, on remarque, du côté droit, un joueur de serpent, qu'un sculpteur du XVII[e] siècle y sculpta, pour remplacer une statue détruite, qui représentait, sans doute, un autre musicien. Cet artiste ne vit aucun inconvénient d'y mettre un type d'instrument si fort en vogue dans les églises, au XVII[e] siècle. La figure ci-contre représente cette intéressante sculpture. Un autre personnage, jouant aussi du basson, se voit aux boiseries du chœur de l'église de Salival, transférées à l'église des Cordeliers de Nancy. C'est aussi du XVII[e] siècle. L'*Ophicléïde*, aujourd'hui abandonné, remplaça le serpent. Une embouchure d'ivoire terminait le tube d'insufflation. Le nom de l'ophicléïde vient du grec *ophis*, serpent, et *cléïdes*, clefs.

SERRURE DE TRANSPOSITION. Appareil fait par Bardies, en 1847, pour faire transposer les pianos ; c'est à l'aide d'une clef, que l'on faisait avancer la mécanique d'une note vers la droite, obtenant ainsi une transposition de demi-ton en demi-ton.

SESCESCH. Sistre égyptien ayant la forme d'une raquette métallique, mais dont l'intérieur est à jour et partagé par deux ou trois parties transversales dans lesquelles glissent des anneaux qui, dans le mouvement d'oscillation donné, produisent le bruit particulier à cet instrument. On s'en servait principalement pour marquer le temps dans les danses. (*Voyez* SISTRE.)

SEVOURY ou **SEVURY.** Guitare arabe à quatre cordes d'acier et une cinquième en laiton. Le fond est bombé et ressemble un peu à notre luth ; on pince les cordes à l'aide d'une plume amincie ou simplement avec les doigts. La tête est légèrement renversée en arrière et munie de quatre chevilles.

SEWURY. Genre de *Caltisoncini* des anciens arabes, à quatre cordes d'acier et une en laiton. C'est un instrument à cordes pincées qui sert encore pour accompagner les chants.

SGROH. Instrument indien à archet et ayant la forme d'un

luth évidé des deux côtés pour le passage de l'archet, mais avec un manche très court; il est à trois et à quatre cordes; la longueùr est de soixante-six centimètres, celle du cheviller est de cinquante-quatre centimètres. La table est en peau de gazelle. le chevalet assez élevé; des ornements peints et dorés ornent la table. Il y a aussi des cordes harmoniques.

SHAK-SHAK. Castagnettes des Indiens.

SHALISCHIM. Sistre des Hébreux. garni de barres transversales, dont les sons devaient avoir de la ressemblance avec ceux de nos triangles. C'est le même genre d'instruments que ceux des Egyptiens qui sont représentés dans les nombreuses peintures et sculptures de cet ancien peuple.

SHANAYE ou **SANAÏ** ou **SHARANA**. Hautbois persan, long de trente-deux centimètres, sans l'anche, ayant la même étendue que le *Kalama*. Il est particulièrement employé lors des fêtes solennelles et lors des mariages, comme autrefois la cornemuse, en France. On s'en sert aussi dans les orchestres.

SHARADUJA VINA ou **SHARODE**. Instrument indien à six cordes de boyau et de six à douze cordes sympathiques. s'accordant : *fa*, *fa* entre les lignes, *ut*, *ut*, *sol* au-dessous des lignes et *sol* des lignes, clef de *sol*. Il est très connu et employé dans le Nord-Ouest de l'Inde. On le nomme actuellement *Sharode*.

SHARANA. Hautbois persan (*Voyez* SHANAYE). Cet instrument est employé principalement pour les mariages et dans les orchestres des fêtes publiques, en Perse. Sa longueur est de trente-deux centimètres sans l'anche, et son étendue est la même que celle du *Kalama*.

SHATA-TANTRI VINA. Ancien nom du *Qânon* indien appelé actuellement *Kattyauna Vina* (*Voyez* ce mot). Cette dénomination lui fut donnée en l'honneur du sage Kattyauna. Ce sont surtout les musulmans indiens qui l'emploient. Le mot *Shata-tantri Vina* voulait dire : Vina aux cent cordes d'acier, nommée ainsi à cause de la grande quantité de cordes qui la montaient. Actuellement, cette Vina n'a plus que vingt-et-une cordes.

SHOWTICA VINA. Instrument indien à cordes pincées à l'aide d'un plectre d'acier; sa caisse sonore est faite d'une coquille de nacre. La longueur, en y comprenant le manche, est de un mètre deux centimètres et la largeur maximum de la table est seulement de dix centimètres (*Voyez* CHAUKTICA VINA.)

SIA. Flûte de Pan chinoise formée de seize tuyaux en bambou, de grandeurs différentes. Ces tuyaux sont assemblés à l'aide de ligatures de bambou et de gros fil.

SIAO. Flûte chinoise en bambou verni ayant neuf trous sur le devant, un trou à la partie supérieure du tube sur la surface opposée et deux autres très petits trous parallèles sur le bord du bout fermé. Elle se tient verticalement. Afin de donner au *Siao* un timbre nasillard, on ferme le trou isolé du haut avec un morceau de baudruche. On peut voir un instrument de ce genre au musée du Conservatoire de musique de Paris, sous le nº 892.

SIFFLET. Instrument des plus anciens, connu des Égyptiens et n'ayant souvent qu'une note; c'est le principe du renvoi du son qui vient, en se brisant contre les parois du tube, se modifier sensiblement et donner un son aigu. Le sifflet est l'origine de tous les instruments à vent et à bec. Il a fallu cependant, probablement de longs siècles, à l'homme primitif pour parvenir à appliquer ce principe à un instrument.

SIFFLET BADUEL. Sifflet militaire adopté par le Ministère pour remplacer les sonneries et réglementer les manœuvres, avec moins de bruit devant l'ennemi. Cet instrument, en métal, porte le nom de l'inventeur; une petite chaînette métallique est attachée à un anneau et sert à suspendre le sifflet à la boutonnière de l'uniforme militaire.

SIFFLET DE PAYSAN. Sorte de hautbois montagnard d'une seule pièce, dont le son est assez puissant.

SIFFLET DES CHAUDRONNIERS. Nom donné à la flûte de Pan, aux XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles. Il est à présumer qu'à cette époque, les chaudronniers ambulants annonçaient leur présence au public à l'aide de cet instrument.

SIFOINE. Nom de la vielle à roue, au Moyen-Age. On l'appelait aussi *Chifonie*, *Chinfoine*, *Syphonie*, etc.

SIGUÉ. Hautbois nubien, d'une construction assez primitive, mais ressemblant un peu au hautbois arabe.

SIGUERY. *Rebab* des Nubiens (*Voyez* ce mot).

SILLET. Filet d'ivoire ou d'ébène placé à l'extrémité supérieure et inférieure des instruments à cordes et à archet, pour recevoir et élever les cordes afin de les faire vibrer. Sa hauteur doit être très régulière et les crans qui reçoivent les cordes ne doivent pas être trop profonds ni trop saillants, afin de ne pas couper ces cordes.

SIMICO. Epinette italienne à trente-cinq cordes, du temps du Galilée : La caisse était assez allongée, vu le nombre de cordes.

SIMICHON, SIMIKION ou **SIMICEN.** Nom donné à la harpe-lyre par les Grecs.

SIMIKION. Harpe-lyre grecque, ou plutôt importée en Grèce. Elle avait trente-cinq cordes; presque toutes doubles. Cet instrument était bien véritablement une lyre et non une harpe, puisqu'il est avéré que les Grecs ne connurent pas la harpe. Le simikion, à cause du grand nombre de cordes, représentait une lyre de la plus grande dimension.

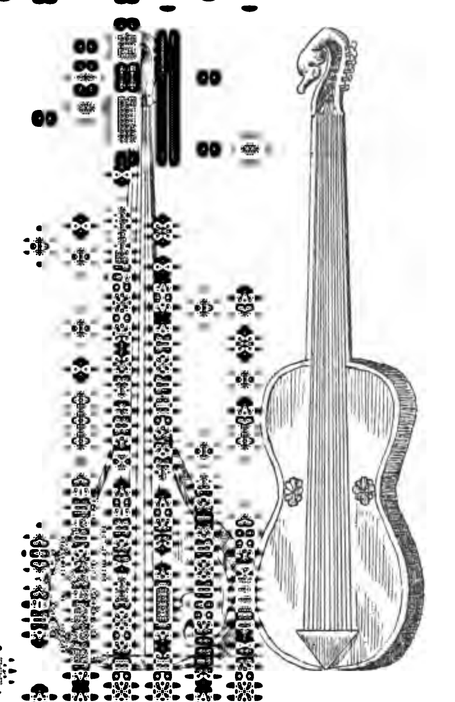
SIPOOKA. Double flûte russe appelée aussi Gélaïka; pour la jouer, on se sert d'une sorte de *phorbéia* rustique dans le genre de celle des Grecs.

SIRÈNE. Nom donné, vers 1820, aux premiers pianos droits et, à la même époque, à un instrument inventé en 1819, par Cogniard de la Tour. Ce dernier instrument acoustique servait à mesurer les vibrations de l'air par rapport au son.

SIRENION. Genre de piano construit en 1828, par Trost, de Strasbourg. C'est un commencement du piano à queue.

SISTRE. Les Égyptiens se servaient de cet instrument dans les cérémonies solennelles. Il était formé de deux tiges circulaires réunies en un manche; le tout en métal et muni de branches transversales garnies d'anneaux qui, en glissant, produisaient un bruit métallique. Les sistres, dont nous voyons des reproductions dans presque toutes les sculptures ou les peintures de cet ancien peuple, étaient surmontés souven de sujets sacrés, entre autres de chats.

[illegible] t à cordes pincées, de la fin [illegible] XVIIIe siècle, qu'il ne faut [illegible] instrument métallique et à [illegible] t des sistres à quatre, à cinq [illegible] mples; ce dernier s'appelait [illegible] é deux cordes triples, de deux [illegible] imples, avec un clavier de six



[illegible] (XVIIe SIÈCLE)

[illegible] hristophe, près Nancy).

[illegible] it les cordes. C'est aussi une [illegible] rdes en boyau et filées, très [illegible] urt. A Lay-Saint-Christophe, [illegible] ne tour, dans laquelle des [illegible] e représentent de nombreux [illegible] lesquels figurent des sistres [illegible]

SISTRE DES NÈGRES. Fer garni de grelots, que l'on agite pour marquer la mesure; les Nègres s'en servent beaucoup dans leurs danses funèbres ou guerrières.

SITAR. Nom généralement donné, dans l'Inde, aux instruments à cordes pincées à trois, à six et à sept cordes. La hauteur est de quatre-vingt-dix centimètres; la table, de vingt-cinq centimètres de haut sur trente centimètres de large. Le sitar de Bénarès est dans le genre de la mandoline; celui de Dekan-Dedjapour a la forme de la guitare d'Europe, mais le manche est plus large, a treize cases, six chevilles pour sept cordes, car deux de ces cordes à l'unisson se trouvent à la même cheville. Les cordes sont en métal; la basse en laiton, et les autres en acier. C'est, en réalité, une guitare indienne, dont l'origine remonte très loin, puisque la légende veut que ce soit Amir Khosrou, qui, au XIII[e] siècle, lui ait donné le nom de *Sitar*. Les sitars de Bénarès, surtout, sont remarquables par les belles sculptures, délicatement faites, et les incrustations de nacre qui les décorent. Les manches de ces instruments avaient les mêmes proportions dans toute leur longueur, mais, actuellement, ce manche est diminué de largeur près du cheviller.

SIYOU-TEKI. (*Voyez* KOUVAN-TEKI). Les Japonais appellent *Siyou-Teki*, toutes les flûtes verticales, ou même celles que l'on joue comme la flûte de Pan.

SKINDAPSE. Variété de grande lyre grecque. Cette lyre avait de vingt-cinq à trente cordes.

SOGGAT. Castagnettes persanes ressemblant assez aux castagnettes européennes.

SOMMEROPHONE. Genre d'ophicleïde à ventille, fait par Sommer, de Vienne, en 1843.

SOMMIER. Caisse renfermant le vent, qui, dans l'orgue, est apporté par les soufflets, et de là réparti dans les tuyaux correspondant aux touches abaissées du clavier.

SONAJA. (*Voyez* AYACACHTLI). C'est un instrument en terre cuite et à manche, qui servait aux anciens habitants du Mexique, pour leurs danses.

SONG ou **SOUNG.** Genre de buccin, employé par les Indiens

pour appeler le peuple dans le temple. C'est aussi le nom de la harpe birmane ressemblant à l'ancienne harpe égyptienne.

SONNANTE. Espèce de carillon de douze timbres ou cloches différentes, en usage depuis longtemps en Allemagne.

SONNETTE ou **CLOCHETTE.** Petite *Cloche* de bronze (*Voyez* ce mot). La sonnette est un instrument très ancien; les Romains en avaient suspendues dans leurs établissements de bains, pour annoncer aux baigneurs que l'eau chaude était prête. Il est naturel de présumer que la clochette, vu ses dimensions, a donné naissance à la cloche. Il y a des sonnettes en métal, en porcelaine, en cristal, etc. Au Musée du Conservatoire de musique, on peut en voir une jolie collection, particulièrement celles du XVIe siècle.

SONOMÈTRE. Appareil destiné à mesurer l'intensité des sons, inventé par Loulié, en 1699. C'est aussi un instrument formé de huit cordes parallèles soutenues par des chevalets mobiles, servant à établir les rapports des intervalles harmoniques. Montu fit aussi un sonomètre vers la fin du XVIIIe siècle.

SONOTYPE. Diapason inventé en 1854, par Delsarte, pour guider l'accord des pianos.

SORDONE. Genre de basson très ancien.

SORUDA-RABAB. Instrument à cordes, de l'Hindoustan. se jouant, tantôt avec un plectre, tantôt avec l'archet. On l'emploie encore actuellement.

SOUFFARAH ou **CHABBABEH.** Flûte arabe, assez semblable au flageolet, à cinq et à six trous. Elle se joue verticalement et porte un sifflet à la partie supérieure, comme les anciennes flûtes à bec. Son étendue est de deux octaves; on l'emploie beaucoup en Algérie.

SOUFFLERIE. Appareils de ventilation pliant sous un poids quelconque, aspirant et refoulant l'air, soit dans un orgue, un harmonium, un accordéon, etc. De la soufflerie dépend la qualité de ces divers instruments; le vent doit être envoyé d'une façon égale.

SOUFFLET. Machine à air, mise en mouvement par le

pied, par la main ou par un mécanisme quelconque, et qui porte le vent dans l'intérieur d'instruments tels que l'orgue, l'harmonium, la serinette, l'harmoniflûte, l'orgue à manivelle, etc. (*Voir* SOUFFLERIE). C'est un réservoir d'air composé de deux surfaces planes portant, d'un côté, une ouverture d'insufflation formant soupape, et de l'autre, un tube ou conduit du vent emmagasiné dans ce soufflet. Les deux surfaces sont reliées par des contreforts plissés et flexibles, garnis de peau.

SOUGGARAH, SOUKKARAH ou **ARGHOUL.** Cornemuse arabe en peau de bouc; un roseau y conduit l'air; deux autres tubes, percés de quatre trous, sont terminés par des bouts en corne de vache. Les musulmans l'appellent *Soukkarah.*

SOULTANIEH DOURGUI. Grand tambour turc, de la Nubie.

SOUM. Harpe birmane à treize cordes fixées à la partie supérieure par des cordonnets de coton. Sa longueur est de deux à cinq pieds, elle a l'aspect d'un canot ponté; le bois est verni en blanc. Les Anglais le nomment *Soung;* les cordes sont en soie. Le son en est fort agréable, et l'accord se fait diatoniquement du *la* entre les lignes, clef de *fa* au *fa* d'entre les lignes de la clef de *sol.* C'est un peu le genre de la harpe des anciens Égyptiens, qui se voit au Musée du Louvre. Cette ressemblance est à remarquer.

SOUMA-KOTO. Monocorde japonais formé d'une table en trois pièces s'emboîtant l'une dans l'autre. On peut voir un nstrument de ce genre, d'un travail remarquable, au Musée du Conservatoire national de musique de Paris, sous le nº 868.

SOUMPONIAH. Cornemuse de la Chaldée (*Voir* CORNEMUSE). Cet instrument, fort ancien, se retrouve dans un grand nombre de contrées éloignées les unes des autres; la forme n'en est presque jamais variable; c'est toujours le principe du réservoir d'air, c'est-à-dire d'une outre et d'un ou de plusieurs chalumeaux.

SOUNAGIE ou **SOUNANGIE.** Hautbois indien, à timbre grave, usité encore actuellement.

SOUNO-FOUYI. Les Japonais donnent ce nom à la flûte de Pan (*Voyez* FOUYI).

SOUPAPE. Ouverture pratiquée dans un appareil de ventilation, pour laisser échapper le vent et empêcher qu'il ne rentre.

SOURDELINE. Musette italienne, à quatre chalumeaux, munis de boîtes s'ouvrant ou se fermant à volonté, à l'aide de ressorts. On attribue son invention et ses perfectionnements à J.-B. Riva, à dom Julien et à Vincenze.

SOURDINE ou **SORDINO.** Sorte de psaltérion du XVIIIe siècle, dont les cordes sont percutées par des chevilles plates en cuivre et donnant un son assez sourd. C'est aussi le nom d'une pochette italienne ovale (*Lintercolo, o sordino*) à archet et à quatre cordes, usitée pour la danse. On l'employait en Italie, au XVIIe siècle. Il y a aussi un violon moderne, étroit, sans être creux, que l'on nomme *Violon-Sourdine (Voyez* ce mot).

SOURDINE. Pièce de bois, de corne ou de métal, se plaçant sur les chevalets des instruments à archet, pour en diminuer le son et leur donner un timbre spécial mélancolique et quelque peu nasillard. Une mélodie jouée par les instruments à cordes, avec les sourdines, produit un effet mystérieux qui a beaucoup de charmes. On se sert aussi de sourdines pour certains instruments de cuivre, pour le piston, la trompe de chasse, le cor, etc.; dans ce cas, la sourdine est en bois creux et mince ayant la forme d'une grosse poire.

SOURNAY ou **SOURNAYE.** Grand hautbois arabe à dix trous.

SOUSOUNOU. Instrument malais semblable au *Marouvané*, formé d'un bambou, s'accordant à l'aide de sillets mobiles, mais dont les cordes ne dépendent pas de la carcasse de bambou. M. Gustave Chouquet pense, non sans raison, que le sousounou, comme le marouvané, a une origine malgache.

SPADIX. Instrument à cordes importé dans l'ancienne Grèce. On n'a pas de données bien précises sur sa construction, mais on pense que c'était une sorte de cithare-lyre.

SPATHALIUM. Ornement porté par les Romaines et les Grecques; il était muni de petites clochettes. Le spathalium

et, par conséquent, les clochettes, étaient en or, en argent ou en bronze.

SPHÈRE HARMONIQUE. Instrument donnant la mesure de l'intervalle des sons, et leur rapport avec les distances des astres. L'Institut donna un prix de douze mille francs à son auteur, Montu, en 1799.

SPINET. Nom anglais de l'*Epinette* (*Voyez* ce mot).

SPITZHARFE. Nom allemand donné à *l'arpanetta* (*Voyez* ce mot). C'est une sorte de psaltérion-harpe, qu'on a appelé aussi en Allemagne : *Davidsharfe* (harpe de David).

SRAONI. Grand hautbois de Malaisie.

SRINGA. (*Voyez* Rana Sringa). Cet instrument indien, ne donnant qu'une seule note, est fait d'une corne de vache ayant à peu près vingt-cinq centimètres.

SRUTI VINA. Genre de cithare de l'Inde appelée *Sruti* parce que la première corde donne vingt-deux srutis ou intervalles enharmoniques d'une octave. La plus grande largeur de la table de cet instrument est de vingt-cinq ou de vingt-six centimètres et sa longueur est d'environ un mètre vingt-deux centimètres. La sruti vina est très ancienne.

STAHLSPIELS. Harmonica allemand à lames d'acier, inventé à Torgau, en 1780, par Lingko. C'est le jeu de timbres métalliques.

STAMEN. Nom des cordes des lyres romaines, disposées dans le sens d'un métier à tisser.

STAMPELLA. Ancien nom italien de la *vielle à roue* (*Voyez* ce mot).

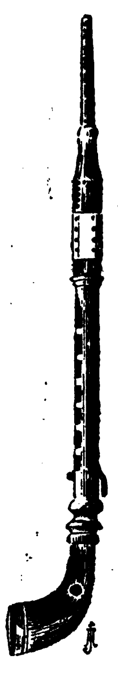
STÉNOCHIRE. Perfectionnement du *Dactylion*, inventé par Guérin, en 1844, et servant à exercer les doigts pour l'étude du piano. L'appareil se pose sur le devant de celui-ci ; l'avant-bras glisse sur une règle en bois ; les doigts sont passés dans des anneaux de caoutchouc soutenus par des petits ressorts qui donnent plus de résistance pour abaisser les touches. Une autre règle empêche le bras de prendre une position défectueuse.

STÉNOGRAPHONE. Mécanisme inventé par Stein, pour

reproduire sur le papier, un morceau de musique, au fur et à mesure de son exécution sur le clavier.

STICCADO. Harmonica italien à lames de bois. On le frappait à l'aide de petits marteaux également en bois, mais plus dur.

STOCK-HORN. Variété du hautbois rustique usité en Angleterre. Il a la forme d'une énorme pipe, a six ou huit trous et



STOCK-HORN ÉCOSSAIS

Genre de hautbois rustique (Musée de Kensington à Londres).

souvent des incrustations ornent le tube qui porte un peu au-desssus de la partie supérieure un léger renflement. La figure ci-jointe représente un de ces curieux instruments du musée de Kensington.

STOPF-TROMPETTE. Trompette à main facilitant l'usage des sons bouchés, employée en Allemagne au XVIII[e] siècle. Un instrument de ce genre se voyait à l'exposition de Paris, en 1878 (section belge de l'Art ancien).

STRUMSTRUM. Guitare indienne formée d'une moitié de citrouille creusée, recouverte d'une planchette et garnie de cordes. C'est un instrument tout à fait primitif.

SUGHOSA. Conque indienne inscrite au nº 915 (musée du Conservatoire de musique de Paris).

SULTANA. Nom anglais du psaltérion.

SUMARA. Trompette et hautbois d'Egypte et d'Arabie. Ce hautbois s'allonge à volonté à l'aide de petits tubes.

SUMARA-EL-KURBE. Musette arabe.

SUNARAHÉ. Flûte à bec hindoue.

SUR-BAHARA. Instrument, indien moderne à sept cordes, qui est semblable à la *Kacchapi Vina,* mais avec sept cordes sympathiques. Il ne date que de 1830; c'est le Khan de Lucknow, Golam Mohamed, qui en est l'auteur.

SURDASTRUM. Selon le P. Kircher, ce serait le nom d'une sorte de grosse caisse frappée des deux côtés, et destinée à guérir de la *Tarentule.*

SURME. Grande trompette arabe en cuivre. On s'en ser dans les guerres et pour appeler les troupeaux.

SURMUNGLA. Instrument à cordes de l'Hindoustan.

SUR-SANGA ou **SURSANGA.** Instrument indien, moderne, à quatre cordes ressemblant au violon européen, mais avec un manche très long et garni de seize cases; il est muni d'un archet. Les cordes s'accordent comme les quatre premières de l'*Esrar*.

La plus grande largeur de la table est de vingt centimètres et sa longueur d'un mètre trente centimètres; c'est Sebaram Dass, de Bisnupur, qui en est, dit-on, l'auteur.

SUR-SRINGARA. Instrument indien du genre de la *Mahati Vina.* Le manche s'élargit vers le haut; il est sans case. Il a six cordes s'accordant: *sol* des lignes, *ut* au-dessous des lignes, clef de *sol; sol, mi, ut,* entre les lignes, clef de *fa*; *sol*, des lignes, clef de *sol.* La première et la sixième cordes sont en acier, les autres en laiton. Le manche va en s'élargissant et porte une plaque de fer sous les cordes. C'est Piyar Khan, le célèbre joueur de Vina, qui en est l'auteur.

SUR-VINA. Instrument à archet de l'Inde, à quatre, à cinq et

à six cordes de boyau ; long de quatre-vingt-treize centimètres et large de vingt-six centimètres. Il est assez semblable à la *Rudra-Vina* comme forme et comme accord. Une *Sur-Vina* se voit au musée du Conservatoire national de musique de Paris, et porte le nº 801.

SURYAPRABAI. Instrument indien dont le nom seul nous est transmis par les voyageurs.

SVEGLIA VAIASSA. *Réveille-servante* charivarique de l'Italie et de l'Espagne.

SWIRELLA. Flûte de Pan russe, semblable à celle de nos pays.

SYLIMBAS. Cithare indienne.

SYMMICIUM. Sorte de harpe ancienne à trente-cinq cordes, portant le nom de son facteur.

SYMPHONIA. Gros tambour des Grecs, des Romains et des premiers siècles de l'ère chrétienne. Les Egyptiens et les Parthes seuls s'en servirent comme instrument militaire ; on le tenait suspendu dans le sens horizontal, à l'aide d'une lanière de cuir.

SYMPHONIUM. Debain inventa, en 1845, un appareil réunissant les jeux de l'orgue à celui du piano.

SYNTONUM. Instrument marin dans le genre du *Scabillum*.

SYPHON. Petite pièce de cuivre munie d'un ressort à boudin, inventée par Gautrot, et placée à la culasse du trombone à coulisse, pour vider l'eau instantanément. Dans d'autres instruments c'est une clef à ressort qui produit cet effet.

SYRINÆ ou **SYRINGE.** Ancien nom de la *Flûte de Pan*. (*Voyez* ce mot).

T

TABALA. Nom des cimbales chez les Grecs. C'est aussi le nom du tambour de guerre du Soudan. Il n'existe par village

qu'un seul de ces tambours ; il est toujours accroché dans la case des chefs. En marche, deux hommes le portent et un troisième frappe dessus avec deux boules de caoutchouc attachées à une lanière de cuir. Chez les *Peulh,* les porteurs et le batteur de *tabala* ont le même rang que le porte-étendard. L'instrument est formé d'une demi-sphère creusée dans un bois de fromager, dont le diamètre atteint souvent un mètre, il est recouvert d'une peau de bœuf tendue à l'aide de cordes serrées au-dessous de la demi-sphère.

TABAQ. Timbale assez grossière de la Nubie; elle est recouverte d'une peau de chèvre, et souvent le fût est simplement en bois évidé.

TABIL BELADY. Gros tambour égyptien. Le mot *tabil*, en arabe, correspond au mot tambour.

TABIL CHAMY. Tambour de Syrie, ou timbale peu profonde; elle se joue seule, et non accouplée, comme les autres timbales.

TABIL MIGRY. Tambour ou petite timbale égyptienne avec un manche et se battant à l'aide d'une lanière. C'est un instrument dont on se sert encore actuellement en Egypte.

TABIL TOURKY. Tambour arabe, aussi grand que les anciennes grosses caisses. C'est un instrument militaire, battu à l'aide d'une mailloche et d'une lanière en peau de buffle.

TABLA. Tambour moderne arabe, appelé aussi *Dahina* (*Voyez* ce mot). Comme le *Mridanga,* il a la caisse en bois, la peau est tendue par de petits rouleaux passant entre les lanières de cuir du tambour et le fût fait ainsi l'effet des tirans de nos tambours européens. Le diamètre est à peu près de seize centimètres sur trente-et-un centimètres de hauteur du fût.

TABLAT-EG-GAOUYG. Petite timbale égyptienne, munie d'une poignée, employée surtout par les cavaliers; l'exiguité de ses dimensions la rend propre à ce service.

TABLAT-EL-MECHEYKH. Petite timbale égyptienne, dont le fût est en bois.

TABLAT-EL-MOUSAHER. Petite timbale égyptienne,

appelée aussi *Bâz*. On peut s'en servir de préférence à cheval, à cause de ses petites dimensions.

TABLEAU MUSICAL. En usage au XVIIIe siècle, il était formé de colonnes mobiles avec les indications des divers accidents et des différentes tonalités de la musique; ce genre de tableau existe au Musée du Conservatoire de Paris, sous le no 773.

TABLE D'HARMONIE. Planche mince sur laquelle passent ou se placent les cordes, dans tous les instruments à cordes. La table d'harmonie dans les instruments à archet est légèrement bombée au milieu, elle est creusée à la gouge et porte deux ouvertures appelées *f*, qui laissent échapper le son de la caisse sonore.

TABRI. Cornemuse chinoise; elle est absolument semblable à celle de nos pays. Il est intéressant de remarquer combien la cornemuse a été répandue dans le monde entier; on retrouve cet instrument, avec la même forme, dans des temps très reculés et à des distances énormes.

TABUT. Tambour des Welches. On voit que ces peuples possédaient déjà cet instrument de percussion, tout primitif, il est vrai, mais qui n'en fut pas moins le principe élémentaire.

TABWRDD. (Timbale, tambour, tambour de basque des Galles). Instrument à percussion qui servait, en paix comme en guerre, à accompagner les autres instruments; il avait la forme de nos timbales actuelles.

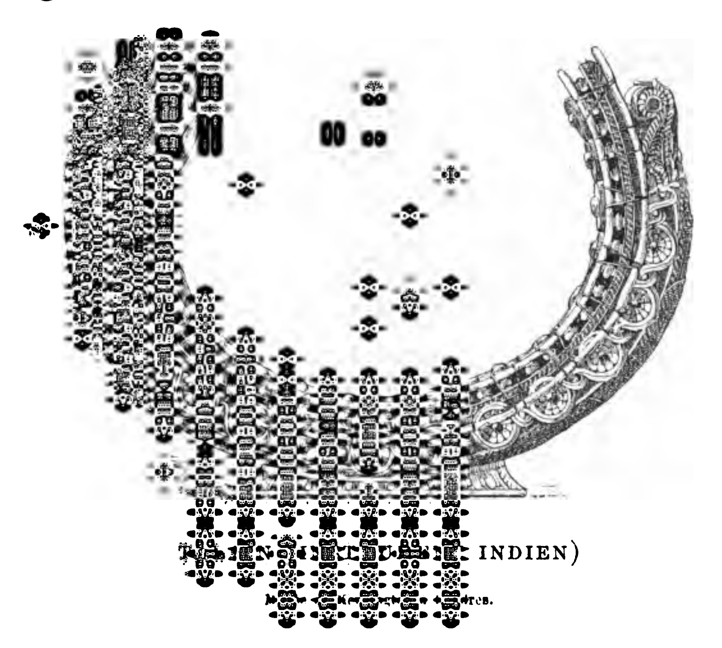
TAILLE DE HAUTBOIS. Instrument à vent et à anche, semblable, en tous points, au hautbois ordinaire, mais donnant la quinte au-dessous. On s'en servit beaucoup, en France, depuis la Renaissance jusqu'au siècle dernier.

TAKI-GOTO, KOTTO ou **GOTTO.** Instrument favori des riches japonaises. Il est long de deux mètres et garni de treize cordes en soie, accordées à volonté par des chevalets mobiles; le son en est très vibrant. C'est un peu comme le *Ché* des Chinois. L'exécutant passe des sortes de dés, munis de petites pointes en ivoire, dans ses doigts et effleure ainsi les cordes. Son accord est pentatonique : *ré*, *sol*, *la*, *si* bémol, *ré*, au-dessous des lignes de la clef de *sol; mi* bémol, *sol*, *la*, *si* bémol,

[illegible] dessus des lignes de la [illegible]

[illegible] un plateau en métal de [illegible] nt pour la danse des [illegible]

[illegible] de quinze ou de dix-sept [illegible] de cet instrument est



[illegible] INDIEN)

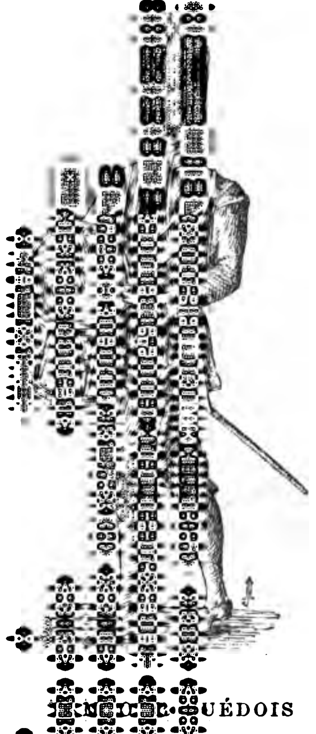
[illegible] tres.

[illegible] u et, à l'aide d'un petit [illegible] gongs, à la façon des [illegible] nomment *Talain-Kyee-* [illegible] u Musée de Kensington, [illegible] t sur un pied carré, qui [illegible]

[illegible] our nègre, se frappant [illegible] n lugubre et sourd.

[illegible] *el*, en italien *Tamburo*, [illegible] *bur*, *Tabor*, *Tabour*.

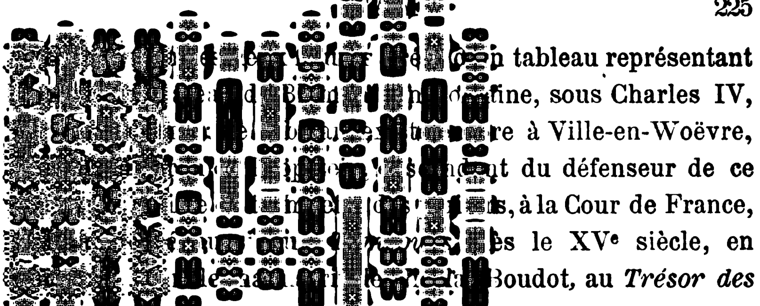
[illegible] ire de l'Inde, importé en [illegible] en France, pour la première [illegible] douard III à Calais, et fut, [illegible] françaises. Il est formé d'un [illegible] ivre, dont les deux parties,



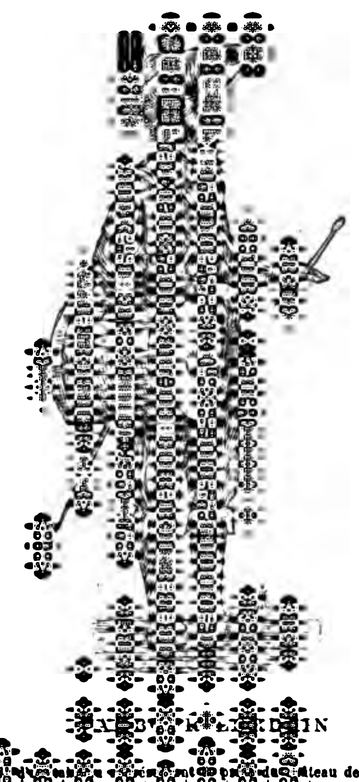
[illegible] UÉDOIS

[illegible] prise du château de Blâmont.

[illegible] arnies de peaux; celle sur [illegible] s'appelle *Peau de batterie;* [illegible] est en chèvre et, dans ses [illegible] ble corde de boyau, nommée [illegible] n le frappe à l'aide de deux [illegible] règne de Louis XIII, n'ont [illegible] au milieu du XIX[e] siècle; le [illegible] forte dimension; on peut s'en



[illegible] n tableau représentant [illegible] fine, sous Charles IV, [illegible] re à Ville-en-Woëvre, [illegible] t du défenseur de ce [illegible] s, à la Cour de France, [illegible] s le XVe siècle, en [illegible] Boudot, au *Trésor des*

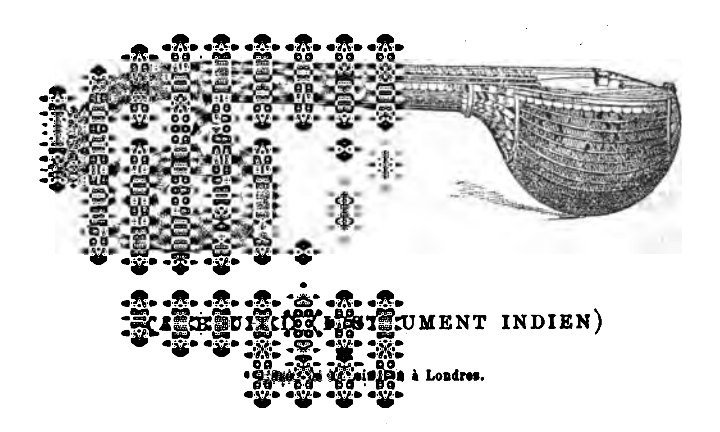


[illegible] IN

[illegible] âteau de Blâmont 1636).

[illegible] t nommé *Tabourin des* [illegible] ualifié de *Tabourin du* [illegible] Archives lorraines lors [illegible] 1497 (B. C., folio 20, [illegible]

[illegible] **A.** Instrument indien à trois
[illegible] peau de serpent, collées sur
[illegible] t la table d'harmonie. On
[illegible] s lignes, *mi*, *la*, clef de *sol*.
[illegible] (*Voyez* ce mot). Les monu-
[illegible] nt beaucoup de reproductions
[illegible] ayant une grande analogie
[illegible] s jours dans l'Inde, par les
[illegible] n instrument à trois cordes
[illegible] ques, qui est encore en usage



[illegible] UMENT INDIEN)

[illegible] à Londres.

[illegible] nre, que j'ai dessiné d'après
[illegible] sington, de Londres, et qui
[illegible] e de ce curieux instrument.
[illegible] une calebasse évidée, placée
[illegible] rt de caisse de résonnance.
[illegible] anche, qui est terminé par
[illegible] arrière. Un chevalet soutient
[illegible] s de l'instrument à l'aide de
[illegible] rond. On l'emploie beaucoup
[illegible]

[illegible] mbour à main, des Anciens,
[illegible] e nom. On s'en sert dans la

musique de danse; il est formé d'une seule peau, tendue sur un cercle de bois par un cercle plus petit; des trous latéraux sont munis de petites cimbales minces en cuivre, glissant dans une tige centrale. On l'emploie aussi quelquefois dans la musique d'orchestre, mais presque toujours dans des motifs se rapprochant de la danse. Les Espagnols, surtout, le jouent avec beaucoup d'habileté en dansant.

TAMBOUR DE BISCAYE. Sorte de tambour de basque muni de grelots et de sonnettes. Ce tambour de basque est d'une assez forte dimension.

TAMBOUR DE YOLOF. Instrument du centre de la Sénégambie; vu de profil et muni de ses cordes végétales, il ressemble à une cage d'écureuil.

TAMBOUR DES KARAÏBES DE LA GUYANE. Il est très bas de fût et ne sert que pour accompagner les danses; ce fût est en bois creusé d'une seule pièce dans un tronc d'arbre.

TAMBOUR DES LAPONS. Instrument à percussion formé d'un bois creusé en forme ovale et couvert d'une peau de renne sur laquelle une petite lame de métal est maintenue aux angles. Lorsqu'on frappe le tambour avec un marteau d'os, la lame s'arrête à certains signes cabalistiques tracés sur la peau. Les Lapons en tirent des augures. Un instrument, ayant la même attribution, existe en Syrie; cette coïncidence est curieuse à remarquer (*Voyez* TAMBOUR MAGIQUE).

TAMBOUR DES SUISSES. Instrument à percussion plus haut que les tambours modernes et ayant beaucoup de sonorité. Le peuple, ayant remarqué que les tambours des régiments des Suisses, au service de la France, étaient des instruments très puissants de son, disait et dit encore quelquefois en entendant le tonnerre : « C'est le tambour des Suisses. »

TAMBOURIN. Instrument à percussion ayant formé le tambour de basque. Actuellement, ce nom est donné à un tambour allongé, à deux peaux, à cordes, à timbre, et se frappant non plus de la main, mais avec une seule baguette, tenue de la main gauche, tandis que la droite tient le galoubet. Les joueurs

de tambourin, très en vogue en Lorraine, au XVe siècle, puisqu'il y en eut qui furent anoblis, portaient le nom de *Tabourins*. En Provence, encore actuellement, le tambourin est en usage.

TAMBOURIN DE GASCOGNE. Comme le tambourin de Provence, il se joue en même temps que le galoubet, mais il est garni de six cordes de laiton, en guise de timbres; celles-ci sont accordées en quinte. On peut voir un instrument de ce genre, au Musée du Conservatoire de Paris, sous le n° 702.

TAMBOURIN DE LOANGO. C'est un genre de tambour de basque.

TAMBOURIN DE PROVENCE. Longue caisse en bois, d'un petit diamètre. On l'attache au bras gauche ; pendant que l'on joue du *flûtet* de la main gauche, on le bat de la droite, avec une baguette. Le tambourin est muni de deux peaux, dont l'une se frappe et s'appelle peau de batterie; celle située en dessous est plus mince et appelée peau de timbre, en raison des cordes fines en boyau qui effleurent cette peau et résonnent lorsque celle-ci est en vibration. On a aussi employé le tambourin en Lorraine, depuis le XVe siècle.

TAMBOUR KANAK. Il a un mètre soixante-dix centimètres de haut et il est posé sur un pied. C'est une peau de tapir qui en garnit la partie supérieure. Le fût est en bois, ainsi que les baguettes.

TAMBOUR MAGIQUE. Sorte de tambour de basque de Syrie, muni d'un manche et de deux baguettes suspendues à une petite corde. Les Lapons ont aussi un tambour analogue sur la peau duquel on a tracé des signes cabalistiques ; c'est alors une lame métallique qui, maintenue aux angles et frappant le tambour avec un marteau d'os, s'arrête sur tel ou tel signe et rend ainsi l'oracle (*Voyez* TAMBOUR DES LAPONS).

TAMBOUR ROULANT ou **CAISSE ROULANTE.** Tambour du même diamètre que ceux dont on se sert ordinairement, mais plus haut de moitié. Le son en est doux, c'est pourquoi on l'emploie plutôt dans les orchestres et les musiques militaires.

Sa hauteur est semblable à celle des *tambourins* de Provence, mais le diamètre en est moindre ; le tambour roulant ou caisse roulante se joue à l'aide de deux baguettes.

TAM-KIN. Instrument chinois assez semblable au *Chang* ; c'est un tuyau appliqué à une boîte ronde, dans laquelle on a placé quinze à vingt tuyaux de bambou, munis de chalumeaux.

TAMPON ou **TAPON.** Sorte de tambour des Perses, ayant la forme d'un gros baril. On le frappe avec la main ou avec une baguette et il se porte suspendu à l'aide d'une lanière de cuir ou d'un fort cordeau.

TAM-TAM. Plateau de cuivre, d'origine asiatique, se frappant à l'aide d'un petit maillet garni de peau. Il fut employé pour la première fois en France, lors des funérailles de Mirabeau, en 1791, et à l'Opéra, en 1804, dans *Ossian,* de Lesueur; on s'en servit aussi à la cérémonie funèbre du retour des restes de Napoléon Iᵉʳ, le 15 décembre 1840, et, depuis, on le fait entendre dans un grand nombre de compositions orchestrales. Les Chinois, qui s'en servent depuis des temps très reculés, le nomment *Gong* (*Voyez* ce mot). L'effet du tam-tam est très grand, et ses vibrations sont empreintes d'un sentiment imposant et souvent lugubre.

TANBOUR. Sorte de grande mandoline persane, à long manche, à cinq cases, à huit cordes, et à plectre d'écaille ou de plume d'aigle. Il y en a de beaucoup de variétés; le *tanbour boulghary,* le *tanbour bouzourk,* le *tanbour malgache,* etc. (*Voyez* ces mots).

TANBOUR BOUZOURK. Instrument à cordes pincées, d'origine persane, à six chevilles, à six cordes et à vingt-cinq cases. C'est, en réalité, une grande mandoline. Cependant, le nombre des cases et des cordes n'est pas toujours le même; il varie très souvent.

TANBOUR BOULGHARY. Grande mandoline bulgare, elle est plus petite que le *tanbour chargy* (*Voyez* ce mot); Villoteau en a donné une description curieuse dans son travail sur l'Egypte.

TANBOUR GANIBRY. Mandoline arabe à deux cordes, dont le manche atteint quelquefois la longueur de celui du *tanbour kebyr*. Le dos de l'instrument est souvent fait d'une écaille de tortue.

TANBOUR MALGACHE. Grande mandoline à trois cordes, ayant un peu la forme de la *Kairata Vina* (*Voyez* ce mot). On peut en voir un spécimen au Musée du Conservatoire national de musique de Paris, sous le n° 850. Le manche est assez long.

TANBOURA. (*Voyez* Tambourah).

TAO-KOU. Sorte de tambour chinois, de deux variétés ; un petit comme un tambour de basque, et un grand qui indique, dans les musiques chinoises, le commencement d'un morceau, tandis que le petit en marque la fin. Une mince courroie traverse l'instrument et sert à faire glisser une petite balle, frappant, dans un mouvement d'oscillation, les deux peaux.

TAPHON ou **TAPON.** Tambour long et étroit, de Siam. On s'en sert pour les cérémonies religieuses et pour les fêtes militaires.

TAQA. Règle de bois ou de fer, employée par les Cophtes pour remplacer les cloches pendant un certain temps. Ce sont des sortes de *cliquettes* (*Voyez* ce mot).

TAR. Tambour de basque arabe ; il est orné bien souvent de marqueteries de nacre et d'ébène ou de palissandre. Les Arabes s'en servent dans toutes leurs danses, ce sont principalement les musiciens qui le jouent, plutôt que les danseurs ; cependant, il n'en est pas toujours ainsi.

TARABOUK. Tambour moderne égyptien, avec incrustations de nacre ; il est en terre cuite et a la forme d'une grosse carafe avec le goulot renversé. L'exécutant tient ce goulot sous son bras gauche et frappe du droit la peau tendue à l'autre extrémité. C'est le même instrument que le *Darraboukah* (*Voyez* ce mot).

TASCHENGEIGE. Nom allemand de la *Pochette* (*Voyez* ce mot).

TASKA. Tambour indien se frappant des deux côtés avec des baguettes. L'exécutant porte ce tambour suspendu au cou par une lanière ; le milieu de l'instrument est parfois légèrement déprimé, ce qui lui donne l'aspect d'un gros sablier.

TATABOANG. Petites timbales de cuivre, assemblées par grandeurs et employées par les habitants de l'île d'Amboine ; ces timbales donnent toutes un son différent, selon leur dimension respective.

TAUS (*Voir* **MAYURI**). C'est un dérivé de l'*Esrar*, sorte d'instrument à cinq cordes pincées et à onze cordes sympathiques, s'accordant diatoniquement du *fa* des lignes de la clef de *sol*. L'accord des cinq cordes est le même que celui de l'*Esrar*.

TCHANG-KOU. Tambourin japonais, en laque, ayant la forme d'un sablier. La tension de la peau s'obtient à l'aide d'un bâton transversal. Il existe aussi en Chine un instrument analogue au Tchang-Kou.

TCHAO. Nom ancien du *Cheng* chinois (*Voir* ce mot). Le P. Amiot assure que c'est la deuxième dénomination de l'amélioration du Cheng.

TCHE ou **TSANG.** Instrument chinois dans le genre de la mandore. Le manche est assez long ; il est souvent monté de trois cordes. La caisse sonore est percée de deux ouïes.

TCHONGOURI. Guitare nationale arménienne, servant pour les fêtes, ou comme soporifique pour les malades.

TCHOU. Instrument chinois fait avec du bois de sapin de neuf lignes d'épaisseur. La forme en est carrée, ouverte, et plus large en haut qu'à la base, qui pose sur un pied isolateur. Au milieu de la boîte se trouve un marteau de bois appelé *Tché*, placé debout, et dont le manche entre dans un trou fait au fond ; il est arrêté par une goupille et peut cependant s'y mouvoir de droite à gauche. Sur un des côtés de la boîte se trouve une ouverture circulaire, qui sert à passer la main pour prendre le *Tché* et à en frapper les parois de l'instrument.

TCHOUNG. Carillon moderne de cloches chinoises.

TCHOUNG-TOU. Claquebois chinois, formé de douze

planchettes, rappelant l'invention de l'écriture en Chine, en ce sens que les planchettes primitives servaient à écrire des petites pièces de vers; elles avaient les dimensions de celles de l'instrument cité ici. Le *Tchoung-Tou* sert principalement aux mendiants; il avait le même usage au Moyen-Age, en France.

TE-BOUNI. Nom générique donné aux instruments à cordes, dans l'ancienne Éthiopie.

TÉLÉPHONE. Instrument acoustique, mentionné ici seulement au point de vue de son application à la musique; tout le monde a pu entendre cet ingénieux appareil à l'Exposition d'électricité, à Paris, reproduisant des morceaux d'orchestre et de chant, exécutés à l'Opéra et entendus très distinctement au Palais de l'Industrie.

TÉLIOCHORDE. Clagget imagina, à Londres, en 1775, cet instrument à clavier, dont les différences enharmoniques s'obtenaient à l'aide d'une pédale.

TÉLIN ou **TÉLYN.** Harpe welche encore en usage en Scandinavie. Cette harpe est le seul spécimen, sur notre continent, des grandes harpes usitées par les anciens Égyptiens. Il est curieux de remarquer que sa forme en est absolument semblable. Qui pourra résoudre le problème de la similitude de ces deux instruments se rencontrant semblables comme forme, à des distances et à des intervalles aussi éloignés. On sait que jusqu'alors aucune reproduction de grandes harpes ne se voit dans les découvertes grecques et romaines.

TENTONA. Instrument indien dans le genre des timbales, mais assez grossièrement fait.

TÉORBE. *(Voyez* Théorbe).

TEPONATZLE. Tambour des Péruviens, fait d'une seule pièce en un morceau de bois; le dessous est fendu de façon à laisser sortir le son provoqué par des baguettes de bois terminées par des tampons de laine.

TERPODIUM. Instrument assez semblable au clavi-cylindre *(Voir* ce mot), inventé par Buschmann, de Gotha, en 1817.

TERPOLIUM. Imaginé, en 1817, par Lœschmann, à Londres, cet instrument consistait en lames sonores de bois

résonnant par la friction. Les sons avaient une grande douceur.

TESTUDO. Lyre grecque, dont parle Horace; c'est le principe du luth; la caisse était faite d'une écaille de tortue. Nom latin donné quelquefois au luth.

TÉTRACHORDON ou **TÉTRACORDE.** Instrument grec à quatre cordes, dans le genre de la lyre. On s'en servait beaucoup pour l'accompagnement des voix.

THÉBAINE (FLUTE). Flûte grecque ancienne, formée de de l'os de la jambe de l'âne. Cet os était recouvert de cuivre jaune. Elle se jouait avec une anche et le son était rauque. On a retrouvé dans les fouilles de la Grèce un spécimen de ce genre, qui a permis de reconstituer cet intéressant instrument.

THÉORBE, THUORBE ou **TÉORBE.** Variétés du luth du XIII[e] et du XVII[e] siècles, ayant une coquille très bombée et à côtes. Il était à six ou à dix cordes graves et à quatorze autres cordes; deux chevillers servaient à les monter. La longueur de l'intérieur était à peu près de un mètre vingt-sept centimètres, le manche, soixante-quinze centimètres. On le montait par paire de cordes comme le luth. L'accord, fait à la volonté des artistes, était très compliqué. Les Italiens l'appelaient aussi : *Chittarone*. La caisse sonore était bombée, garnie de côtes. Certains théorbes avaient trois chevillers, comme celui qui se voit au Musée du Conservatoire de Paris, sous le n° 221. Une rosette ornait la table et servait à en laisser échapper le son. Le luth n'a qu'un cheviller, tandis que le théorbe, comme l'*archiluth* a deux ou trois chevillers, qui se trouvent à gauche du prolongement du manche.

THÉORBE-CLAVECIN. Jean Fleischer construisit, en 1700, trois genres de théorbes-clavecins, dont un monté de cordes d'acier et les deux autres de cordes de boyau. Ils n'eurent aucun succès, les cordes de boyau se désaccordant trop facilement au moindre changement de température.

THIOU ou **CIU.** Caisse sonore en bois, usitée en Chine.

THOBLA ou **TIKORA.** Instrument indien, formé de deux tambours, un en terre, l'autre en bois. On les frappe avec des

baguettes de bois dur, terminées par des tampons de peau.

THOPH. Tambour juif.

THOUMGO TUAPAN. Petit tambour plat siamois, en usage dans les orchestres et pour les cérémonies funèbres.

THRO ou **THEYAOU.** Violon birman, à trois cordes de soie.

THSANG. Nom chinois du Cheng (*Voir* ce mot).

THURNER-HORN. Trompette droite allemande, en cuivre, avec un pavillon efflanqué (XIIe au XVe siècle).

TIBIA CURVA. Flûte phrygienne, courbée à son extrémité inférieure ; elle servait surtout au culte de Cybèle. Il y en avait aussi des doubles qui se séparaient dans la moitié de leur longueur.

TIBIA DEXTRA et **TIBIA SENESTRA.** Un des tubes (dans une double flûte) qui se tenait de la main droite ou de la main gauche, chez les Grecs et les Romains.

TIBIÆ BIFORES ou **TIBIÆ CONJONCTÆ.** Nom de la double flûte grecque et romaine, qui se jouait à l'aide de la *phorbeïa* (*Voyez* ce mot).

TIBIÆ IMPARES. Paire de flûtes inégales, se jouant simultanément chez les Grecs et les Romains, à l'aide de la phorbeïa.

TIBIÆ PARES. Paire de flûtes grecques, se jouant simultanément, de même grandeur et de même tonalité.

TIBIA INCENTIVA. Flûte conductrice ou basse de flûte des Romains et des Grecs.

TIBIA MILVINÆ. Flûtes romaines à sons aigus.

TIBIA MULTISONANS. Flûte à son fort, des Egyptiens.

TIBIA OBLIQUE. Flûte des Latins, ressemblant au basson.

TIBIA SISTICINUM. Flûte des Grecs, employée dans les funérailles.

TIBIA SUCCENTIVA. Seconde flûte ou haute flûte des Romains et des Grecs.

TIBIA UTRICULARIS. Nom de la cornemuse chez les Romains.

TIBIA VASCA. Sorte de flûte légère se jouant chez les Romains, à la façon du basson moderne. Un spécimen en sculpture existe au Musée Britannique de Londres.

TIÉ-ZU. Cimbales chinoises, très petites et jouées par des femmes.

TIFA. Tambourin des habitants de l'île d'Amboine.

TIKTIRI. C'est le nom en sanscrit du Tubri (*Voyez* ce mot). On peut le classer parmi les instruments à anche, comme les musettes.

TIMBALARION ou **TAMBOUR CHROMATIQUE.** Grand instrument fait en charpente et formé de huit tambours de grosseurs différentes, correspondants à des pédales, qui permettent d'exécuter des accords dans tous les tons.

TIMBALES. En anglais, *Kettle-Drum ;* en italien, *Timballe* ou *Timpani;* en allemand, *Pauke.* Instrument à percussion, d'origine asiatique, nommé d'abord *Nacatres* ou *Narquaires*; introduit en Europe par les Sarrasins. Les timbales furent en usage surtout dans la cavalerie ; elles étaient alors de petites dimensions. Actuellement, on s'en sert dans les orchestres et elles s'accordent à l'aide de vis tendant la peau qui recouvre les demi-sphères de cuivre ; deux baguettes, garnies d'éponges, servent à les frapper. Dans une ambassade de Hongrie, qui vint, en *1459*, en Lorraine, les timbales faisaient partie du cortège. On les appelle aussi : *Tambour de faucon*, parce qu'on les employait à la chasse au faucon. Les sons les plus graves ne dépassent pas le *fa* en bas du violoncelle, et le *si* bémol ou onzième en haut. Les timbales commencèrent à être usitées au XVIe siècle, en Allemagne. Elles furent introduites dans les musiques militaires françaises sous Louis XIV, à l'occasion suivante : Le colonel de la Bretèche s'étant emparé d'un quartier ennemi et venant de faire enlever deux paires de timbales, obtint de Louis XIV la permission de les employer dans sa musique. On en accorda aussi aux compagnies de la Maison du Roi. Les timbales étaient mises au rang des enseignes de guerre et les soldats avaient à cœur de s'en emparer. Les timbaliers devaient les défendre au péril de leur vie. Ils étaient protégés

par quatre cavaliers, ayant la carabine haute, et, dans les garnisons, on les déposait, avec les étendards, chez le commandant. Les timbales étaient garnies de riches tapisseries aux armes du prince ou du mestre-de-camp. Les frères Philidor composèrent un concerto pour quatre timbales.

TIMBALES. Jeu d'orgue à tuyaux de bois, sonnant à l'unisson du bourdon de seize pieds.

TIMBALE HONGROISE. Sorte de psaltérion moderne, muni de deux plectres et de chevalets. Les cordes se tendent à l'aide d'une clef. Ce psaltérion est posé sur une table fixe.

TIMBRE. Cloche sans batail, frappée par un petit marteau. C'est aussi une lame d'acier, dont la réunion d'un certain nombre s'appelle jeu de timbres. Ce sont les échelettes de bois qui ont été les premiers instruments précédant les timbres en acier ou en bronze. Il y a des jeux de timbres avec claviers; les Allemands les nomment *Clockenspiel*. Mozart s'en est servi en 1791, dans la *Flûte enchantée*, et, depuis, bon nombre de compositeurs ont imité son exemple.

TIMBREL ou **TOBRET.** Tambour de la Nigritie, ayant la forme d'un sablier, recouvert d'une peau d'iguane; il se porte sous le bras et se joue avec les doigts de la main gauche.

TINTINNABULUM, CRÉPITACULUM ou **TIMBULUM.** Clochette romaine et petit carillon qui s'employèrent jusqu'au IXe siècle.

TINYA. Instrument mexicain et péruvien, dans le genre de la guitare, à cinq ou six cordes.

TIRANT. Pièce de cuir dur ou de buffle, servant à tendre le cordeau des tambours et de certaines grosses caisses. Le tirant est très ancien: on ne peut préciser son invention, mais il est probable que, lorsque les Anglais introduisirent le *Tambour* en France (*Voyez* TAMBOUR), cet instrument était déjà muni de tirants.

TIRASSE. C'est le clavier de pédales qui fait baisser, dans les petites orgues, les basses du clavier à main.

TIRA TUTTO. Registre ouvrant tous les jeux de l'orgue.

TITHA. Flûte indienne à un son.

TLANQUIQUITLI. C'est le nom que les Aztèques donnent au très ancien sifflet mexicain, en terre cuite, que les Espagnols appellent *Pito* (*Voyez* ce mot).

TLOUM-POUM-POUM. Petit tambour de basque chinois, à une seule peau. On le tient en l'agitant en l'air et on le frappe à la main. Les Chinois s'en servent principalement pour accompagner leurs danses.

TNUCI. Petites castagnettes métalliques des Arabes; les femmes surtout s'en servent pour accompagner leurs danses. Le son de cet instrument est très sec.

TOBILLETS. Petites timbales de la Mauritanie.

TOCKAN THIALONG. Instrument malais, formé d'échelettes de bambou frappées par deux baguettes recourbées en bois dur. C'est, du reste, le même principe que celui de nos anciennes *Régales* de bois. Les sons agréables qu'il rend ne sont pas sans charmes.

TONG ou **CLONG.** Instrument siamois consistant en une bouteille de terre, dont le fond est garni d'une peau attachée au goulot par des cordons; on le tient de la main gauche et on le frappe de la droite. C'est le même instrument que les Égyptiens nomment *Daraboukka*, et les Arabes *Derboukeh* (*Voir* ces deux mots).

TONOLOGUE. Cercle de carton mince, inventé par M. Bellour; ce cercle glisse dans une autre enveloppe circulaire, percée à plusieurs endroits et garnie au centre d'un œillet. Ce système indique, par un mouvement de rotation, le ton majeur ou mineur d'un morceau de musique.

TONS DE RECHANGE. Tubes droits ou courbes que l'on adapte au tube d'embouchure des instruments en cuivre, tels que le cor, le piston, etc., afin d'en varier la tonalité. Dans certains instruments, on se sert aussi de pompes de rechange.

TONTONG. Tambour nègre formé d'un tronc d'arbre évidé. Une peau garnit le dessus seulement de cet instrument primitif à percussion.

TORRÉE. Trompette circulaire indienne. On la passe quel-

quefois autour du corps, à l'aide d'une cordelette. On s'en sert pour la chasse et pour la guerre.

TORROPIT. Nom ancien de la *guimbarde* (*Voyez* ce mot).

TOUBLA. Petite timbale des anciens Égyptiens, encore en usage actuellement dans ce pays.

TOUCHE. Dans le piano, l'orgue, l'harmonium et tous les instruments à clavier, les touches sont les pièces d'ivoire, de bois ou d'os qui forment ce clavier ; dans les instruments à cordes et à archet, c'est la pièce de bois dur placée sur le manche, qui sert à recevoir la pression des cordes par le doigt. Les touches de violon et de violoncelle étaient autrefois en buis ; actuellement, elles sont en ébène.

TOUMOURAH. Variété de la *Vina* indienne, montée de treize cordes, dont trois sont pincées et vont d'un bout à l'autre de l'instrument ; les autres sont sympathiques. Dix-huit cases garnissent le manche. Son étendue est de deux octaves. On l'emploie encore à Delhi. La caisse sonore est évidée dans sa partie inférieure et se termine en pointe. C'est un très ancien instrument, qui dérive toujours de l'*Eoud,* ancètre de notre *Luth;* l'emploi des cordes sympathiques est aussi à remarquer et prouve que cette adjonction, faite dans le but d'augmenter les vibrations, existait depuis longtemps dans ce berceau de la civilisation.

TOURNEBOUT. Instrument à anche battante, appelée aussi *Cromome (Voir* ce mot), servant de basse aux hautbois ; usité jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Des peintures murales, provenant de l'ancienne église Saint-Epvre de Nancy, transportées lors de la démolition de cette église au Palais-Ducal de la même ville, montrent, parmi des anges joueurs d'instruments différents, un ange qui joue du tournebout. C'est le basson qui a remplacé le tournebout dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Un instrument du même genre se voit au Musée du Conservatoire de Paris, sous le n° 496. Le P. Mersenne dit que les tournebouts d'Angleterre étaient les meilleurs et il ajoute aussi que le son n'était pas aussi agréable que celui de la musette (1).

1. Catalogue du Musée du Conservatoire de Paris, par Gustave Chouquet; Paris, Firmin-Didot, 1884.

TOURNE-PAGE ou **TOURNE-FEUILLE.** Mécanisme mis en mouvement par une pédale, servant à tourner les feuillets d'un cahier de musique à l'aide du pied.

TOURTI ou **TOURRY.** Musette indienne avec une outre surmontée d'un tube insufflateur, qui en alimente un autre muni d'une anche; celui-ci est percé de quatre trous. Le son en est nazillard et, presque toujours, ces instruments primitifs ne sont pas justes. Cette musette est fort ancienne; on peut supposer qu'elle est originaire de l'Inde, d'où un grand nombre d'instruments nous sont déjà venus.

TOUTARI. Petit cor indien, composé de cinq pièces, s'emboîtant et formant une courbe comme les cors des chevaliers du Moyen-Age. Le son en est strident et s'entend de fort loin. On l'emploie souvent, dans l'Inde, pour les usages pastoraux ou de la chasse.

TRAGIQUE (Flûte). Les Grecs s'en servaient dans les chœurs de leurs tragédies. On ne jouait que des motifs dans des tons mineurs.

TRANSMETTEUR DU SON. Sawyer, de Boston, imagina ce tambour acoustique, en 1834.

TRANSPOSITEUR (Clavier). Mécanisme se plaçant sur le piano et se glissant de demi-tons en demi-tons, permettant de jouer dans tous les tons, sans changer la façon de lire dans un autre ton que la musique placée sous les yeux de l'exécutant. Pleyel en est l'inventeur (*Voyez* CLAVIER-TRANSPOSITEUR).

TRAWANGSA. Guitare japonaise de trois à cinq cordes.

TREMBLANT ou **TREMOLO.** Registre de l'orgue ou de l'harmonium faisant trembler les sons. Cet effet est aussi produit, dans les harmoniums, par une soupape munie d'une mince languette de cuivre, supportant un poids en plomb, qui oscille par l'effet du vent de la soufflerie et produit des battements donnant un son non continu ou tremblant.

TRÉPIE. Nom donné au *Triangle*, au Moyen-Age (*Voyez* TRIANGLE).

TRI. Grande trompette siamoise, faite en cuivre et munie d'un pavillon assez large; le son en est grave, mais vibrant. On

s'en sert à la guerre et dans les cérémonies publiques.

TRIANGLE. Instrument de percussion, originaire d'Asie, formé d'une tige d'acier ayant la forme géométrique du triangle, mais, à la droite et en bas, l'instrument est ouvert, et un des bouts est quelquefois retourné légèrement en dehors. On le suspend à une corde et on le frappe avec un bâtonnet du même métal. Il y a eu aussi des triangles à sonnettes. Une figure du portail de la cathédrale de Strasbourg, remplacée au XVIII[e] siècle. représente un joueur de triangle.

TRICCA-BALLACCA ou **TRICH VARLACH.** Nom napolitain du *Claquebois*, composé de trois marteaux creusés légèrement du côté où l'on frappe et insérés dans deux traverses. Les deux frappent sur celui du milieu. M. Gustave Chouquet pense que le *Tricca-Ballacca* dérive des anciennes Crotales (*Voyez* Claquebois et Crotales).

TRICHORDON ou **TRISIDIUM.** C'est l'instrument à trois cordes, des Hébreux, qui, selon le Père Bonanni, aurait été joué avec un archet, mais c'était avec un plectre.

TRIC-TRAC DES LATINS ou **CRÉPITACULUM.** Sortes de planchettes de bois avec deux poignées en fer, à charnières, servant dans certains pays, notamment en Italie, pour remplacer les cloches pendant la semaine sainte. Il en existe une autre variété, munie de roues et de pièces de bois frappant une caisse vide et sonore. Le tout, mis en mouvement par une manivelle, est à peu près semblable à la *Matracca* des Espagnols. On appelle ainsi, de nos jours, un instrument analogue usité en Italie : *Tricca-Ballacca* (*Voyez* ce mot).

TRIGONIUM. Instrument de musique à cordes, des Romains, de forme triangulaire; il est muni de cordes d'inégale longueur. D'après les peintures de Pompeï, il se portait sur l'épaule et se jouait ainsi. Le *Triangle*, instrument à percussion, paraît avoir eu ce nom; on le voyait dans un bas-relief qui appartenait autrefois à la famille Giustiniani, à Rome.

TRIGONON ou **TRIGONE.** *Psaltérion* primitif, des Syriens et des Phéniciens (*Voyez* Psaltérion).

TRIMOLON. Harpe primitive, triangulaire, des Grecs.

TRIPEDISONO. Trépied métallique, inventé par Aguado, en 1826, pour supporter la guitare et donner plus de facilité à l'exécutant (*Voyez* GUITARE).

TRIPHON. Sorte de clavecin droit donnant des sons de flûte.

TRIPHONE. Sorte de *Clavecin organisé* (*Voyez* ce mot).

TRIPLEHARP. Harpe à trois rangs de cordes, usitée seulement vers le XVIe siècle, en Angleterre. On jouait les dessus avec la main gauche, et les basses avec la main droite. On l'accordait de quinte en quinte.

TRITANTRI-VINA ou **SITAR.** C'est l'ancien nom du sitar indien; les légendes de l'Inde disent qu'au XIIIe siècle de notre ère, Amir Khosrou lui donna le nom de *Sitar;* ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était monté, autrefois, de trois cordes d'*acier*, et qu'actuellement cet instrument n'a plus que la première, faite en ce métal, les deux autres étant en cuivre. Le corps sonore est rarement en bois; il est plutôt formé d'une gourde qui mesure à peu près seize centimètres dans sa plus grande largeur sur quatre-vingt-huit centimètres de haut; l'accord était le même que celui du *Sitar* (*Voyez* ce mot).

TRITONICON. Pervenys construisit, en Bohême, en 1853, ce genre de basson, qui, du reste, ne fut pas beaucoup employé.

TRO. Violon siamois, dans le genre du Rebab, mais à trois cordes. L'archet, dont on se sert pour le jouer, est fortement courbé et ressemble à l'ancien archet européen, du XVIIe et du XVIIIe siècle.

TROCHLÉON. Dietz inventa, en 1812, cet instrument formé de touches métalliques circulaires, mises en vibration par un archet de même forme, mû d'un mouvement rotatif.

TROMBA. Trompette basse italienne.

TROMBA SORDINA. Trompette du Moyen-Age, dont on modifiait le son à l'aide de la main ou de certains accessoires. On voit que les notes bouchées à la main, dans le cor d'harmonie, ne sont pas d'invention récente, puisqu'au Moyen-Age on employait déjà ce moyen pour certains instruments à vent.

TROMBE. Nom donné au cornet à bouquin, au XVIIe siècle. C'est aussi le nom d'un instrument de percussion, formé d'une caisse de bois, carrée, posée sur quatre pieds. Au milieu de la table se trouve un trou rond. Sur un des côtés est fixée une grosse corde de boyau, donnant le *sol ;* elle passe sur un chevalet très haut et très fort et traverse la *trombe* en aboutissant à une cheville ; le chevalet est placé plutôt à gauche qu'à droite. On réunit toujours deux trombes ensemble et on en accorde une en *ut* et une en *sol;* ce sont, de fait, deux genres de timbales recouvertes ; on le frappe avec des baguettes à bourrelets de gros fil.

TROMBONE. En allemand, *Posaune*; en italien, *Trombone* ou *Tromba;* en anglais, *Bass-Trumpett.* Instrument à vent, en cuivre, sans trous, avec un large pavillon et une large embouchure; la colonne d'air est modifiée par une coulisse qui s'allonge à volonté, dans le *trombone à coulisse,* et par des pistons dans celui *à pistons*, Il y a plusieurs genres de trombones : *soprano, alto, ténor* et *basse ;* le trombone primitif s'appelait *saquebute.* C'est, en réalité, une grande trompette basse; le nom vient de l'italien *tromba.* Le tortil que l'on plaçait au tube d'embouchure de la saquebute la baissait d'une quarte. Le trombone ne fut considéré comme instrument de soliste que vers la fin du XVIe siècle. En 1607, dans l'*Orféo de Montéverde,* les trombones se firent entendre d'une façon qui en mit en lumière les ressources. Ils ne reparurent, à l'Opéra, qu'en 1776, dans *Sabinus,* de Gossec (*Voir* les différents trombones). La partie de trombone-alto se note sur la clef d'*ut*, troisième ligne, et celle du trombone-basse sur la clef de *fa.*

TROMBONE A COULISSE, A CONES. Inventé par Michaud, pour donner plus de justesse et d'égalité de son ; ce système semble avoir été abandonné.

TROMBONE-ALTO A COULISSE. Instrument à vent, en cuivre, inventé par Magnus Ehe, de Nuremberg, et usité en Allemagne vers le milieu du XVIe siècle. On pouvait en voir un spécimen à Paris, en 1878, à l'exposition de l'Art ancien (section belge).

TROMBONE A PISTONS. C'est l'instrument à trois ou à quatre pistons, inventé pour faciliter l'exécution et remplacer les coulisses. Le son est cependant moins beau que celui du trombone à coulisses. Sa tonalité est *si* bémol pour les musiques militaires et *ut* pour les orchestres. Son diapason est celui de l'ophicléïde. Il comprend deux octaves et demie, du *do* sur-aigù au *fa* dièze au-dessous de la portée. Son apparition n'a pas fait regretter le trombone à coulisse, plus difficile à jouer, mais ayant aussi en revanche, une qualité de sons bien supérieure.

TROMBONE-SAX. C'est un trombone à six pistons.

TROMBONE-TÉNOR A COULISSE. C'est celui dont on se sert aujourd'hui. Cet instrument, en cuivre, est en *si* bémol. à la première position, c'est-à-dire les coulisses étant fermées. La musique, pour le trombone à coulisse s'écrit ordinairement à la clef de *fa* et quelquefois à la clef d'*ut*, quatrième ligne, pour les notes élevées. Son étendue est de deux octaves et demie, du *mi* au-dessous des lignes de la portée au *contre-ut* au-dessus de cette portée. En tirant les coulisses, on obtient sept positions différentes ; l'oreille seule guide l'exécutant pour déterminer le point de limite de ces positions.

TROMBOTONAR. Contre-basse d'harmonie, en cuivre, inventée par Besson, en 1855.

TROMPE DITE DE CHASSE. En allemand, *Waldhorn;* en italien, *Corno da Caccia;* en anglais, *Hunting-Horn.* Instrument circulaire, en cuivre, à deux et trois tours, se terminant d'un côté par un large pavillon, de l'autre par une embouchure; le tout est maintenu par des supports. La longueur totale, si les tubes étaient droits, serait de trois mètres. On l'a appelé aussi *Cor redoublé.* Rameau fit entendre pour la première fois les trompes de chasse, à l'Académie royale de musique, en 1751. Lully les avait employées avant cette époque, dans le prologue divertissant de la *Princesse d'Elide*, et Campra les avait introduites à l'Opéra dans *Achille* et *Déidanie* (24 février 1735). La trompe est en *ré,* mais la musique est notée en *ut,* et le *si* bémol doit représenter à l'oreille un *ut* naturel. Il y en a aussi en *ut* et en *ré* ou *mi* bémol; certains

genres diffèrent de diamètre et de nom : on connaît les trompes à la *Dampierre*, de *montagne*, etc.

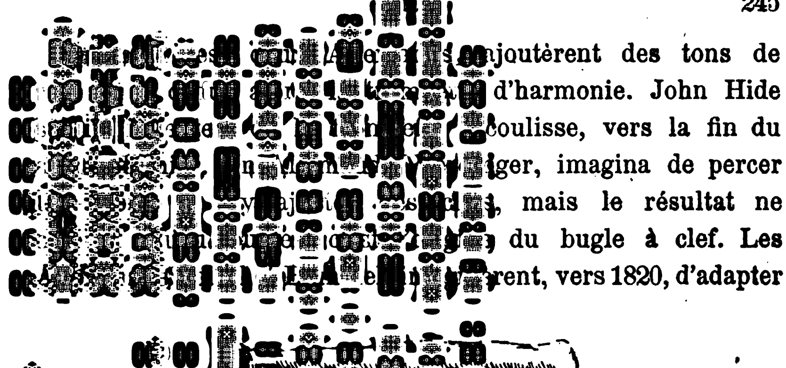
TROMPE DE BÉARN. On donna autrefois, bien souvent, ce nom à la *Guimbarde* (*Voyez* ce mot).

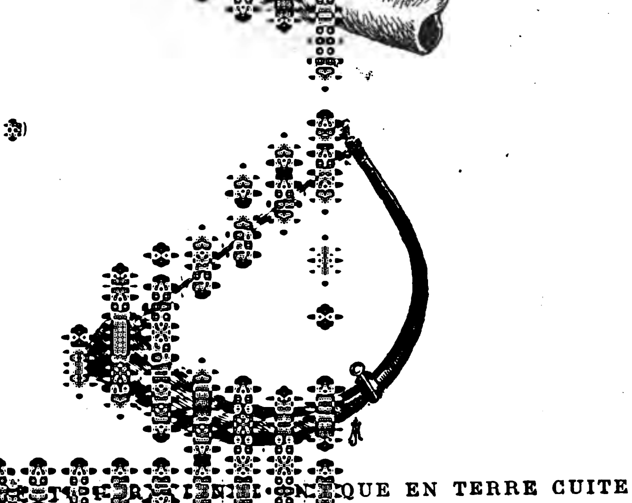
TROMPE DE LORRAINE. Inventée vers 1866, par Théodore Grégoire, de Nancy ; elle a la forme d'un olifant, est en *ré*, et contient, à l'intérieur, des tubes-spirales obtenus par la galvanoplastie, dont l'un aboutit à l'embouchure et l'autre dans une seconde enveloppe intérieure, qui double le pavillon. On a fait des trompes en faïence, en fer, en verre, etc. Un spécimen de Trompe de Lorraine se voit au Musée du Conservatoire de Paris, sous le nº 582. La longueur de la spirale est de quatre mètres soixante-dix centimètres.

TROMPE DE MONTAGNE. Modèle, réduit de forme, de la trompe de chasse, avec les spirales rapprochées, ayant toutefois la même longueur de tubes et un pavillon aplati, afin de donner plus de commodité au chasseur pour porter cette trompe et passer dans les taillis des bois.

TROMPETTE. En allemand, *Trumpet;* en italien, *Tromba;* en anglais, *Trumpet.* Instrument à vent, en cuivre, avec embouchure, pavillon, tubes et pompe d'accord. Le mot *trompette* est français. Ménage le dérive du grec *turbo;* Du Cange le dérive de l'italien *tromba* ou *trombetta*, ou du latin corrompu *trompa ;* d'autres le font tenir du mot celtique *trombill.* Ce qui produit le son éclatant et strident, c'est que le trou de l'embouchure est rétréci et que le bassin forme une demi-sphère. Dès que, dans une embouchure, ces dispositions prennent des proportions plus larges, les sons deviennent plus doux. On pense que la forme de la trompette militaire fut donnée définitivement, quoique n'ayant qu'un seul tour, vers la fin du XVᵉ siècle, c'est-à-dire sous le règne de Louis XII, par le français Maurice. Ce genre de trompette subsista jusque vers la fin du XVIIIᵉ siècle ; à partir de ce moment, on prit pour les trompettes le timbre de *ré* ou de *si* bémol. On entendit la *trompette à sourdine*, en 1607, dans l'*Orféo de Monteverde*, et, en 1674, dans *Alceste*.

[illegible] ajoutèrent des tons de [illegible] d'harmonie. John Hide [illegible] coulisse, vers la fin du [illegible] iger, imagina de percer [illegible], mais le résultat ne [illegible] du bugle à clef. Les [illegible] rent, vers 1820, d'adapter





[illegible] QUE EN TERRE CUITE

[illegible] IENNE EN BRONZE

[illegible] Siècle).

[illegible] tte, donnant toutes les [illegible] octaves. En 1827, Halary, [illegible] n et le remplaça par deux [illegible] tempérament de chaque [illegible] ns le *Guillaume Tell*, de

Rossini, à l'Opéra. Plus tard, seulement, on replaça de nouveau le troisième piston à la trompette. A propos de trompette, ceux qui jouaient cet instrument portaient et portent encore, dans les régiments, le titre de *trompette*. J'ai donné dans le travail sur l'*Anoblissement d'artistes lorrains*, en avril 1885, à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, des renseignements qu'il n'est peut-être pas inutile de placer ici. Dans toutes les compagnies de cavalerie, il y avait des *trompettes*; de plus, dans chaque régiment, un *trompette-major* servait d'instructeur et de surveillant, mais un *trompette* était choisi dans le nombre, pour être spécialement attaché à la personne des capitaines. Cet emploi, très recherché, équivalait à celui de porte-étendard. Lorsque le trompette particulier du chef ou du régiment venait à disparaître dans une bataille, cette perte était semblable à celle du drapeau. Il en fut de même, dans la suite des temps, pour le timbalier. Plus le rang du chef était élevé, plus les fonctions de trompette étaient en honneur. Un prince ou un roi n'admettait pour *trompette* qu'un gentilhomme ou un brave officier, et, souvent, il l'anoblissait. On connaît, en Lorraine, deux cas semblables : François Bouvet, gentilhomme d'Italie, anobli de nouveau en Lorraine, par René II, en 1501, et Guillaume Soldan, anobli en 1543. Il faut donc considérer cette charge surtout comme honorifique. Cet usage s'est perpétué très longtemps en France et en Lorraine, et, sous Louis XIV, un trompette par compagnie restait auprès du roi, pour son service particulier sous le titre de *trompette des plaisirs* (1).

TROMPETTE. Jeu d'orgue à anche, servant d'unisson au *Principal*. Les orgues à manivelle ont aussi un jeu de trompettes possédant réellement des tubes en cuivre terminés par des pavillons de trompettes.

TROMPETTE A CYLINDRES ou A PISTONS. Cette trompette est faite pour remplacer la trompette d'harmonie en donnant plus de facilité d'exécution. Sur les huit tons de rechange qu'elle comporte, *sol, fa, mi, mi* bémol, *ré, ré* bémol, *ut, si*

1. Léon Pillaut, *Instruments et Musciens*, p. 69, et Kastner, *Manuel de musique militaire*.

bémol, deux seulement sont employés; ce sont : *fa* et *mi* bémol.

TROMPETTE CHINOISE. Trompette en bois, de la forme d'une cloche, qui, selon Gemelli, a trois pieds de long et est entourée de cercles d'or.

TROMPETTE DE CANNE. C'est le roseau fendu, servant de jouet aux enfants de la campagne; ce roseau est évidé, à l'exception d'une petite membrane, qui résonne. Cet instrument n'est autre que le mirliton primitif.

TROMPETTE DE COURGE. C'est une courge longue et évidée, percée vers l'extrémité inférieure, dans laquelle on a placé un chalumeau de roseau. Les paysans de Gaëte s'en servaient, aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans leurs fêtes et pour la chasse. Le Père Bonanni en parle longuement dans ses ouvrages sur la musique.

TROMPETTE DE LA FLORIDE. Faite d'écorce d'arbre, ouverte aux deux extrémités. Des lames de métal, suspendues dans sa longueur, augmentaient les vibrations et donnaient un timbre métallique. Jacques le Moyne la cite dans son *Histoire de la Floride*.

TROMPETTE DE LA VIELLE A ROUE. C'est, dans la vielle à roue ou *Rota*, la corde posée sur un petit chevalet, à laquelle une autre corde fine est attachée, aboutissant à une cheville que l'on tourne de façon à produire un son nazillard imitant la trompette.

TROMPETTE DE MER ou **TROMPETTE PHONIQUE** ou **PARLANTE.** C'est le *porte-voix* variant de grandeur (*Voyez* ce mot).

TROMPETTE D'ORDONNANCE. Instrument en cuivre, usité dans la cavalerie, et presque toujours sans pistons ni tons, mais avec une pompe d'accord.

TROMPETTE DES NÈGRES. C'est habituellement avec l'ivoire des dents d'éléphant que les Nègres confectionnent leurs trompettes, qui varient ainsi de grandeur, selon la longueur de ces dents.

TROMPETTE DU CONGO. Elle est composée de plusieurs pièces d'ivoire percées et s'emboîtant les unes dans les autres,

donnant la longueur du bras. Le bocal est de la longueur de la main; on y applique les doigts; le son se forme selon qu'on les serre plus ou moins.

TROMPETTE HARMONIEUSE. C'est le nom de l'ancien *Trombone* ou *Saquebute* (*Voyez* ces mots).

TROMPETTE MARINE. Il y a deux instruments de ce nom : 1° Une conque, qui se voit dans les tableaux et statues de la mythologie; 2° Une longue caisse de bois, triangulaire, sur laquelle une grosse corde était tendue et maintenue par un chevalet; le pouce de la main gauche pressait la corde, la droite tenait l'archet; la corde, en vibrant, faisait résonner le chevalet, dont un des pieds, mobile, frappait rapidement une plaque de verre ou de métal fixée sur la table d'harmonie. La basse des concerts de *Rebecs* était jouée par la trompette marine; du reste, elle fut jouée dans la musique des rois de France jusqu'en 1780. Les Italiens l'appellent *Tromba marina*, et les Allemands *Tympanischiza* ou *Trumbscheit;* elle paraît dater du Moyen-Age, et aucune reproduction d'instrument analogue ne se voit en dehors de ceux usités en Europe; M. Gustave Chouquet incline à croire, avec raison, qu'elle n'a pas toujours été un monocorde, puisque le *Dichordon* ou *Dichordium* existaient, ainsi que le *Tricorde*, au XIVe siècle; ces derniers instruments ne sont que des variantes de la trompette marine, dont Molière s'est moqué avec tant d'esprit dans le *Bourgeois gentilhomme*.

TROMPETTE PAPHLAGONIQUE. Ancien instrument grec, à vent, dont le pavillon avait une tête de bœuf. Le son était grave. C'était un peu la même forme du *Tuba Curva*, que les Romains employèrent plus tard, et qui se remarque dans un grand nombre de leurs sculptures et de leurs bas-reliefs.

TROMPETTE PERSANE. Double de grandeur de la trompette hébraïque; elle est aussi en cuivre et a des sons plus bas.

TROMPETTE ROMPUE Nom donné souvent autrefois à l'ancien trombone à coulisse.

TROMPETTE SINGULIÈRE. Instrument cité dans les mémoires de Bresse; il avait trois trous, s'enflait selon le souffle

de l'exécutant. Le bas de l'instrument était fermé et terminé en pointe, mais le son s'échappait par l'enflure, qui est tailladée à cet effet. Ce devait être une outre de peau qui formait l'appareil insufflateur.

TROMPETTE TYRRHÉNIENNE. Trompette en cuivre, des Romains, ayant précédé le *Lituus;* sa forme était celle d'une énorme pipe. Il est curieux de comparer ce type avec l'ancien chalumeau de bois, employé encore de nos jours en Irlande : le *Stock-Horn* (*Voyez* ce mot).

TROMPETTINE. Petit cornet de poste en cuivre, inventé par Stegmaler, d'Ingolstadt, en 1854.

TROUBA. Trompette russe, de dimensions assez fortes.

TRUMBSCHEIT. Nom allemand de la *Trompette marine* (*Voyez* ce mot). Les Allemands l'appelaient aussi *Tympanischiza.*

TSÉ-KING. Pierre sonore chinoise, ayant la forme d'un poisson. On groupe des pierres suspendues pour en former un instrument (*Voyez* PIEN-KING). Quelquefois ces pierres sont sculptées et imitent parfaitement différents genres de poissons. On les frappe à l'aide d'un marteau, qui est, soit en bois, lorsqu'on veut que le son soit plus doux, soit en métal, quand on veut l'obtenir plus fort.

TSELTSHIN. Cimbales juives.

TUBA CURVA. Trompette en bronze, des anciens Romains, imitant le son du bugle, et sonnant à l'unisson du cor en *sol.* Elle mesurait à peu près trois mètres quarante centimètres avec l'embouchure, d'après celle qui fut trouvée à Pompeïa et qui date de l'an 79 de notre ère. Dans un grand nombre de sculptures et de bas-reliefs romains, on voit souvent des *Tuba-Curva* et des *Lituus* (*Voir* ce mot). Il est curieux d'établir le rapprochement qui existe entre le *Tuba-Curva* et le *Rana-Sringa,* des Indiens.

TUBE DE KIRCHER. Invention du Père Kircher, qui n'est autre qu'un tube elliptique monstre, supporté par des épieux et des chaînes. Ce serait comme un énorme *Tuba.* Une embouchure

est située à l'extrémité se rapprochant de la bouche de l'exécutant.

TUBRI. Instrument pastoral des charmeurs de serpents; s'appelle aussi *Tiktiri* en sanscrit; c'est une sorte de musette de quarante-huit centimètres de long, ayant un tube d'insufflation de quinze centimètres de longueur; une gourde, formant réservoir d'air; deux tuyaux de bambou, percés de sept trous devant, et un des deux en ayant un huitième. Les deux anches, placées dans le milieu de la gourde, vibrent en même temps.

TUMBURU VINA. Instrument indien, à quatre cordes de laiton pincées avec les doigts; l'accord donne : *sol* entre les lignes, *ut, ut* au-dessus des lignes, et *ut* des lignes clef de *fa*. Sa longueur est de un mètre vingt-huit centimètres; la largeur de la table est de trente-quatre centimètres. On a donné le nom de cet instrument en souvenir d'un personnage céleste, que les légendes indiennes nomment *Tumburu*.

TUMERI-NAGASARAM. Instrument indien, cité par les voyageurs, mais sur lequel on n'a pas de données certaines.

TURI. Grande trompette indienne, ayant la forme de nos trompettes-clairons; elle est encore en usage actuellement dans l'Inde.

TURLURETTE. Genre de guitare populaire, employée, en France, sous Charles VI.

TURLUTAINE. Nom ancien de la serinette et de l'orgue à manivelle. Ce mot n'est plus employé que pour désigner un mauvais instrument.

TURR. Violon birman, à trois cordes, dont la caisse est garnie de petites incrustations en verroterie; la tête, très allongée, est remplie de sculptures, ainsi que l'archet. Les *ff* sont peu ouvertes, et la forme de l'instrument est assez semblable à celle de nos violons modernes. La tirette est toute primitive et monte très haut sur la table. Une pique, dans le genre de celles de nos violoncelles, maintient la tirette et sert à appuyer l'instrument, qui se joue comme le *Rebab* arabe. L'archet a un peu la forme des archets de contrebasse.

TUYAU AU TAMBOUR ou **TUBO TIMPANITE.** Instrument inventé par le Père Kircher, mais dont on ne s'est jamais servi. C'est un long tuyau, ressemblant à une trompette. A son ouverture se trouve un petit tambour qui, dès qu'il est frappé, augmente, au fur et à mesure, de son.

TUYAU BOUCHÉ. On sait que le tuyau bouché résonne une octave plus haut qu'un tuyau ouvert de la même dimension. Un tuyau cylindrique, s'embouchant avec une anche, résonne de la même façon que s'il était fermé, cela diminue donc la longueur du tuyau en donnant le même effet. Les Incas connaissaient déjà ce principe.

TUYAUX D'ORGUE. Tubes de différentes grosseurs, en étain ou en bois, donnant le son dans les orgues. On les subdivise en tuyaux *ouverts* ou *bouchés*. Ils sont alimentés d'air par la soufflerie et munis d'une anche vibrante ou d'un sifflet. L'extrémité inférieure est terminée en pointe. Les tuyaux sont en nombre considérable dans les grandes orgues, ce ne sont pas seulement ceux que l'on voit à l'extérieur, mais c'est surtout à l'intérieur qu'ils forment une véritable forêt. On peut alors juger du travail que comporte la facture des grandes orgues.

TY. Flûte traversière chinoise, à douze trous latéraux, formée d'un roseau renforcé par des anneaux de fil vernis. Un des trous, voisins de l'embouchure, reçoit une pellicule mince de bambou, modifiant le timbre de l'instrument. La longueur totale est à peu près de soixante-dix centimètres. Le diamètre n'est pas partout égal. Le son est un peu criard. Il en existe plusieurs au Musée du Conservatoire de Paris.

TYMBRE. Nom du tambour de basque, au Moyen-Age.

TYMPAN. Nom ancien donné au tambour, au Moyen-Age. C'est aussi l'appareil audiitif de résonnance, placé dans l'intérieur de l'oreille.

TYMPANISCHISA. Ancienne trompette marine, en forme de caisse pyramidale de bois, d'environ sept pieds; la base formait un triangle équilatéral, dont chaque côté avait deux pouces. Quatre cordes étaient tendues sur cet instrument et donnaient les notes *ut*, *ut*, *sol*, *ut*. Les Allemands l'appelaient

Tympanischiza ou *Trumbscheit;* les Italiens la nommaient *Tromba Marina;* elle semble dater du Moyen-Age.

TYMPANOLE. C'est le nom primitif de la *Tarole*, inventée par Grégoire, pour servir dans les musiques militaires (*Voyez* TAROLE).

TYMPANON. En anglais, *Dulcimer;* en italien, *Timpani;* en allemand, *Hackbret.* Instrument à cordes des Anciens, qui n'est pas le même que le tambourin des Romains. C'est une sorte de harpe horizontale, dérivant du *Santir*, montée de cordes métalliques, se frappant avec deux plectres. Souvent, il y avait deux cordes à l'unisson, et son étendue variait de trois à cinq octaves. On joue encore beaucoup le tympanon en Hongrie.

TYMPANULA. Nom que donne Gerson aux timbales du Moyen-Age.

TYMPANUM. Tambour de basque des Romains, formé d'un cercle de bois ou de métal, percé d'ouvertures contenant des petites sonnettes ou des grelots et muni d'une peau tendue, qui était frappée en même temps que l'exécutant faisait osciller l'instrument pour produire le bruit des clochettes. Ce nom désignait aussi la timbale, qui, comme de nos jours, se composait d'une sorte de bassine en cuivre, recouverte d'une peau serrée à l'aide de vis ou d'un autre appareil de pression. Un tympanum, tambour de basque, se voit dans les mains d'un personnage sculpté à la cathédrale de Metz, personnage que j'ai reproduit sur le frontispice de ce livre.

TYPOTONE. Origine de l'accordéon, ayant servi de diapason à bouche. C'est Pinssonnat, d'Amiens, qui l'inventa, en 1829. On se sert encore actuellement de ce genre de diapason.

TITYRIAN. Grande flûte courbe de la Grande-Grèce.

U

UGAB ou **HUGGAD.** Nom général donné aux instruments à vent, chez les Hébreux.

UILACAPITZTLI. Flageolet de l'Amérique centrale, fait de terre cuite, percé seulement de quatre trous, et long de vingt centimètres. Le nom de *Uilacapitztli* lui fut donné par les Aztèques. Ce flageolet est, en principe, ce que nous connaissons sous le nom d'*Ocarina* (*Voyez* ce mot).

UNDA MARIS. Nom d'un jeu d'orgue de tuyaux à anches, de huit pieds, que l'on accorde plus haut que les autres jeux, afin de former un battement imitant le bruit des ondes de la mer; de là vient le nom d'*Unda Maris* donné à ce jeu.

UNICHORDIUM. Nom latin de la trompette marine, signifiant *une corde;* effectivement, la trompette marine dérive de l'antique monocorde (*Voir* ces deux mots).

UNIFLUTE. Sorte d'orgue à manivelle à un seul rang de tuyaux de flûte.

URANION. Sorte de mélodium, inventé vers 1810, par le Saxon Buschmann. C'est un cylindre recouvert de drap qui, mis en mouvement par une roue à pédale, frotte sur des planchettes de bois sonore. L'étendue est de cinq octaves et demie. Son emploi est peu fréquent, et cependant les sons obtenus ont une douceur qui plaît à l'oreille et rappelle ceux de la flûte.

URH-HEEN. Violon chinois, très primitif.

URNI. Monocorde des Indiens. Cet instrument, très primitif et très ancien, est formé d'une moitié de grosse noix de coco; le manche est simplement un bambou. L'archet est souvent décoré d'une variété d'ornements. Tout primitif qu'il est, cet instrument a une origine fort ancienne et pourrait être considéré comme un des premiers types d'instruments à archet, peut-être antérieur au *Rebab*. Cette supposition peut avoir raison d'être, puisqu'il est à présumer qu'un monocorde a dû exister avant un instrument garni de plusieurs cordes.

UTRICULARIUM. Cornemuse des Romains, formée d'une peau de bouc, cousue, et à laquelle sont ajoutés un tube insufflateur et un tube percé de trous, terminé par un pavillon. La cornemuse est un instrument de la plus haute antiquité; le lecteur pourra remarquer aussi qu'elle a fourni le principe du

réservoir d'air, alimentant des tuyaux; c'est l'origine de l'orgue primitif (*Voyez* CORNEMUSE).

V

VALGA. Guitare nègre à cinq cordes, en soie ou en boyau. Les nègres dansent au son de cet instrument, dont la caisse sonore est formée d'une grosse noix de coco, coupée en deux et évidée, sur laquelle une peau mince a été collée. Un chevalet mobile supporte les cordes.

VALIHA ou **VALLYA.** Instrument indien, semblable au *Marouvané* (*Voyez* ce mot). Les Malgaches, qui l'emploient beaucoup, le nomment *Valiha* ou *Vallya.* C'est un bambou garni soit de sept, soit de treize cordes, qui sont détachées du bambou même, en fibres minces et tendues par des sillets mobiles. On le joue en le posant sur un genou et en le faisant tourner sous les doigts. Les sons ne produisent pas d'éclat, mais ne sont pas désagréables cependant. Cet instrument n'a ni manche ni cadre. On peut en voir un spécimen sous le nº 818, au Musée du Conservatoire national de musique de Paris.

VALINGA. Cornet russe. Ce cornet métallique sert aux pasteurs russes pour appeler leurs troupeaux. On l'employait aussi autrefois dans les armées de ce pays.

VANN. Psaltérion arabe, ayant la forme d'un rectancle ou d'un trapèze. L'instrumentiste le joue à la manière de la cithare tyrolienne, en le posant presque toujours sur ses genoux. Quelquefois on se sert d'une bague à crochet, pour pincer les cordes, mais ce sont plutôt les doigts qui font cet office.

VENEDGE. Luth arabe. C'est une variété et un perfectionnement de l'Eoud, ancêtre du luth. Les chants arabes sont accompagnés bien souvent par cet instrument à cordes pincées.

VENTILABRO. Nom italien des soupapes de l'orgue.

VENTILLE. Nom des pistons à rotation des Allemands. Ce

sont des tubes cylindriques en cuivre, évidés aux places qui correspondent avec l'ouverture des tubes devant lesquels ils doivent se placer, dans le mouvement de va-et-vient que leur communique une petite patte courbe. Ce mouvement produit un changement de direction de la colonne d'air et, par conséquent, un son différent. Ce sont les Allemands, surtout, qui emploient ce mode de piston à mouvement latéral, produit par une sorte de bielle. En France, on se sert du piston à mouvement vertical, moins susceptible de se forcer, et n'exigeant aucunément l'emploi de l'huile, tandis que la ventille en nécessite; la poussière, s'infiltrant dans le mécanisme, forme des matières empêchant le parfait fonctionnement de cette ventille.

VENTURINE. Petite guitare construite par Ventura, de Londres, en 1851. C'était, afin de rendre la guitare moins volumineuse, que ce facteur construisit ce modèle réduit. mais les sons n'eurent pas assez de volume, c'est pourquoi on l'abandonna bientôt.

VERGE MÉTALLIQUE. Lame de métal suspendue à un boyau, se frappant avec une tige métallique. C'est l'origine du diapason; l'acier donne le plus de résonnance et varie moins qu'aucun autre métal, tout en étant le plus dur. A cause de ces différentes qualités, on l'a choisi pour la fabrication du *diapason* (*Voyez* ce mot).

VERMILLON. C'est un genre d'harmonica, se composant de huit à dix verres, de différentes grandeurs, accordés à l'échelle diatonique en les remplissant d'eau. Les verres sont posés sur une planche recouverte de drap. On joue soit en effleurant le bord avec les doigts, soit en les frappant avec une baguette garnie de drap (*Voyez* Harmonica).

VIELLE A ARCHET ou **VIÈLE DU MOYEN-AGE.** Vièle du Moyen-Age, avec manches à corps ovale, sans échancrure pour l'archet et ayant quatre et cinq cordes. Il ne faut pas la confondre avec la vielle à roue ou *Rota.* La vielle est la transition du *Rebec* à la *Viole* (*Voir* ces deux derniers mots). Dans mon livre de la *Musique en Lorraine*, on peut voir un vitrail, de l'ancienne église de Laxou, représentant saint

Genest, patron des ménétriers, jouant de la vièle à archet ; cette vièle est de la fin du XVe siècle ; elle est sans échancrure et munie de quatre cordes.

VIELLE A ROUE. En italien, *Viola da orbo;* en anglais, *Hurdy-Gurdy;* en allemand, *Leier* ou *Bauerleyer*. Le véritable nom est *Rote*, du mot *rota* ou roue, qui sert à passer sur les cordes. C'est l'ancienne *Chiffonie* ou *Symphonie*. Les cordes sont frottées par une roue de bois enduite de colophane, et les doigts de l'exécutant abaissent des cliquettes qui, appuyant sur les cordes, en changent la tonalité. Cet instrument est très ancien d'origine; vers le XIe siècle, il fut en grande faveur jusqu'au milieu du XVIIIe siècle; nous donnons an mot *Rote* (*Voir* ce mot), une reproduction de celle du XVe siècle, usitée en Lorraine, d'après le dessin relevé par nous sur une peinture d'un grand triptyque fait pour la duchesse de Lorraine, Philippe de Gueldres, veuve de René II, lorsqu'elle se fit religieuse au couvent des Claristes de Pont-à-Mousson. Les petits Savoyards emploient encore cet instrument de nos jours, mais rarement. On pense que le mot vielle vient de l'espagnol *vihuela*, il s'écrit aussi *vièle*. On la jouait beaucoup à la cour d'Henri III. Au XVIIe siècle, Laroze et Janot eurent beaucoup de succès en exécutant sur la vielle des airs à danser et en accompagnant ainsi le chant. Elle fut très goûtée vers 1718. On l'accordait en *sol* ou en *ut* et elle possédait deux octaves. Les chanterelles faisaient entendre le *sol* à vide. Les touches noires représentaient la gamme diatonique et les blanches les bémols et les dièzes. L'accompagnement était produit d'une façon persistante par quatre cordes : la *mouche*, le *petit bourdon*, la *grosse mouche* ou *gros bourdon* et la trompette qui, par son chevalet, ressemblait à la *Trompette marine*. Lorsque la vielle était accordée en *sol*, la trompette donnait le *ré quarte* au-dessous des chanterelles. Le petit bourdon était délaissé; la mouche et le gros bourdon donnaient le *sol* octave et double octave grave des chanterelles. En l'accordant en *ut*, la trompette donnait l'*ut* à la quinte au-dessous des chanterelles du clavier. A une quarte plus bas, le petit bourdon donnait l'*ut*

octave basse de la trompette, le gros bourdon le *sol* octave basse de la mouche, et la mouche donnait le *sol*. Michel Leclerc était un célèbre vielleur des rues, vers 1760. Il n'y eut primitivement que quatre cordes, dont deux s'appelaient les bourdons et s'accordaient à l'unisson ou à l'octave; les deux autres faisaient fonction de monocordes. Les touches servaient à appuyer sur deux cordes à la fois; ces deux cordes étaient à l'unisson. La main droite faisait tourner la manivelle et la gauche appuyait sur les touches qui portent les cordes vers la roue enduite de colophane. Les ouïes sont placées à l'extrémité inférieure de la table. La façon de donner le coup de poignet constitue la qualité de son; il y avait des vielles en forme de guitare. Louvet, de Paris, fut un facteur renommé.

VIELLE ORGANISÉE. Vielle à roue, dont la caisse vibrante portait, outre les cordes, des petits tuyaux d'anches. Un soufflet les alimentait d'air en même temps que la manivelle faisait tourner la roue. Parmi les gravures de Callot, que j'ai reproduites dans *La Musique en Lorraine*, se trouve un joueur de vielle organisée. On distingue parfaitement la soufflerie fonctionnant en même temps que la roue à manivelle. On l'employait, en Lorraine, aux XVIe et XVIIe siècles.

VINA. Instrument indien, à cordes pincées, dont le corps est formé d'un bambou long d'un mètre et de dix centimètres de diamètre, sur lequel on a tendu sept cordes, dont deux en acier et cinq en laiton. A chaque extrémité se trouvent deux gourdes plus ou moins ornementées. Le musicien est assis comme les Orientaux et tient l'instrument de façon que la gourde supérieure passe sur son épaule gauche tandis que l'inférieure passe sous le bras droit. L'accord est diatonique et six des cordes donnent les sons de l'accord parfait majeur. Les chevalets sont mobiles, afin de transposer, et se placent à volonté à l'aide de cire molle. On pince à vide les cordes placées en dehors du manche. La *Vina*, de Delhi, n'a que trois cordes et ne possède pas de gourdes (*Voir* VINA DE BÉNARÉS).

VINA DE BÉNARÉS. Perfectionnement de la vina indienne, appelée aussi *vin* et *bin*. Une des deux gourdes, qui

17

se voient dans la vina ordinaire, est ici remplacée par une caisse sonore formée de côtes assemblées. Les chevalets, formant une échelle chromatique, sont fixes. Onze cordes garnissent l'instrument; six sont dites sympathiques et ne se pincent pas. Il y a dix-huit sortes de *Vinas :* la *Mahati-Vina*, la *Kacchapi-Vina*, la *Tritantri-Vina*, la *Bharata Vina*, la *Prasârani-Vina*, etc., etc.

VIOLA ALLA SPALA ou **DA SPELLA.** Nom de la viole italienne se jouant sur l'épaule, comme le violon moderne. C'était, en réalité, le ténor de la famille des violes.

VIOLA-ARPA. Genre de contralto en bois, ayant l'étendue et l'accord de l'alto ordinaire, mais de forme nouvelle et à hautes éclisses.

VIOLA DA BRACCIO ou **VIOLE A BRAS.** Nom italien de l'*Alto* ou viole proprement dite, la seule que nous ayons conservée, mais en ne lui laissant que quatre cordes au lieu de sept qu'elle avait primitivement, sans compter les cordes sympathiques en laiton, qui passaient dans des petits trous à la base du chevalet. L'archet, qui servait pour jouer ces violes, était recourbé et affectait ainsi un peu la forme d'un arc.

VIOLA DA GAMBA. C'est la basse de viole, ainsi nommée parce qu'elle se posait entre les jambes comme le violoncelle actuel; elle avait six ou sept cordes. En Italie, on a joué aussi la viole *da Gamba*, dans les processions et dans les fêtes publiques. A cet effet, un bouton se trouvait placé dans le fond de l'instrument, et l'exécutant y attachait un cordeau mince suspendant l'instrument en bandoulière, passant sur l'épaule de la personne, qui jouait ainsi en marchant. On fit de même, dans la suite, au violoncelle.

VIOLA DA ORBO ou **VIOLE D'AVEUGLE.** C'est le nom donné à la vielle à roue ou rote. Cet instrument fut longtemps en usage au XVIe siècle, parmi les mendiants et les aveugles; on peut s'en convaincre dans les nombreux tableaux et sculptures des XVe et XVIIe siècles, qui montrent des aveugles jouant de la *Rote*. A ce propos, citons comme exemple le panneau peint par ordre de Philippe de Gueldres, veuve de René II duc de

Lorraine, peinture qui est du commencement du XVI[e] siècle, et que l'on voit à l'église Saint-Laurent, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). C'est précisément, ici, un aveugle qui est porteur de cet instrument (*Voyez* ROTE).

VIOLA DI BORDONE ou **VIOLA DI BARDONE** ou **BARYTON.** Sorte de petit violoncelle d'amour monté de six ou de sept cordes en boyau, et de sept, de onze jusqu'à vingt-deux cordes vibrantes en laiton, placées sous la touche; on l'accordait : *si* grave au-dessous des lignes clef de *fa*, *mi*, *la*, *ré*, *fa*, *si*, *mi* au-dessous des lignes. Il était en usage aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. C'est en Allemagne, principalement, que l'on s'en servait le plus, et Haydn écrivit spécialement, pour ce genre de viole, plusieurs compositions.

VIOLA POMPOSA. Plus grande que la viole ordinaire et munie de cinq cordes accordées en *ut*, clef de basse au-dessous des lignes, et *sol*, *ré*, *la*, *mi;* elle fut inventée par Sébastien Bach, le fameux compositeur de musique.

VIOLE. Avant la formation du quatuor moderne, le jeu de violes comprenait : une *basse de viole*, une *taille de viole*, une *haute-contre de viole* et un *dessus de viole.* D'autres noms étaient donnés aux violes, d'après la façon dont on les tenait; ainsi, la *viole da braccio* était celle qui ressemblait à l'alto et se tenait au bras; *viola da gamba*, ressemblant au violoncelle; *viola da spalla*, se plaçant sur l'épaule et semblable au timbre de ténor; la *viole bâtarde*, ainsi nommée parce qu'elle s'accordait par quintes et quartes; la *viola pomposa*, inventée par J.-S. Bach, s'accordait comme le violoncelle, mais avec une cinquième corde à l'aigu; *viola di bordone* ou *baryton*, sorte de petit violoncelle d'amour, à quarante-quatre cordes, y compris les cordes sympathiques. Mais, au XV[e], et jusqu'au XVII[e] siècle, les dimensions et la manière de monter les violes subirent de nombreuses variations. Elles eurent d'abord trois cordes, puis quatre, et enfin cinq, dont la basse en avait six. Vers le milieu du XVI[e] siècle, les violes italiennes avaient six cordes et s'accordaient de la façon suivante : alto et ténor (clef d'*ut*, quatrième ligne), *sol*, *ré*, *la*, *fa*, *ut*, *sol;* le dessus de viole (clef

d'*ut*, première ligne), *ré*, *la*, *mi*, *ut*, *sol*, *ré*. La basse de viole (clef de *fa*), *ré*, *la*, *mi*, *ut*, *sol*, *ré*. Vers 1675, Sainte-Colombe ajouta la septième corde à la viole et introduisit en France l'usage des cordes filées. Pour en revenir à la viole, les dimensions à part, sa forme était la même, pour tous les genres, que celle de la contrebasse moderne; c'est-à-dire que le fond était souvent plat ou légèrement bombé, la table était très bombée, les ouïes avaient la forme de deux sangsues, les coins ne se relevaient pas autant que ceux de nos violons, la table et le fond s'élevaient en pointe à leur extrémité supérieure vers l'endroit aboutissant au manche, et la tête était sans volute, mais terminée par une tête de chimère ou de personnage quelconque. Quelquefois, cette tête formait un ornement, et le fond était percé à jour, pour faciliter de passer les cordes dans les chevilles.

VIOLE. Jeu d'orgue de tuyaux à bouche, ouvert, de quatre pieds, servant d'unisson à l'octave.

VIOLE (BASSE DE). Ancien instrument à cordes et à archet, qui précède le violoncelle. Son accord, de six ou de sept cordes en *ré*, clef de basse au-dessous des lignes *sol*, *mi*, *la*, *ré*, donnait des sons nazillards. Au XVIe siècle, l'accord des six cordes donnait : *ré*, *la*, *mi*, *ut*, *sol*, *ré* (clef de *fa*, quatrième ligne). C'est Sainte-Colombe qui ajouta la septième corde, vers la fin du XVIIe siècle, afin d'en augmenter l'étendue d'une quarte. L'archet de la basse de viole avait la forme d'un arc, comme les archets des Orientaux, mais d'un modèle mieux construit. Le Musée des instruments de musique, de Paris, possède une belle collection de basses de viole des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

VIOLE BATARDE. Viole des XVIIe et XVIIIe siècles, à six cordes en *ut*, clef de basse au-dessous des lignes *fa*, *ut*, *mi*, *la*, *ré*. Son corps était plus étroit et plus long que celui de la viole. Un beau spécimen de la viole bâtarde existe au Musée du Conservatoire de musique de Paris; elle porte le numéro 153 du catalogue, et a été faite à Paris, au commencement du XVIIIe siècle. Elle a été laquée au Japon. La viole bâtarde fut ainsi nommée parce qu'elle s'accordait par quintes et quartes.

VIOLE D'AMOUR ou **VIOLA D'AMORE.** Ancien instrument à cordes et à archet, plus grand de corps et de manche que la viole simple. Il avait six ou sept cordes et donnait l'accord en *sol*, clef de basse première ligne : *ut*, *sol*, *ut*, *mi*, *sol*, *ut* ou *sol*, *ut*, *mi*, *la*, *ré*, *sol*, *ut*. Des cordes sympathiques, dont le nombre variait de six à dix-sept, complétaient les violes qui étaient surtout usitées en Europe aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il y a des grandes violes d'amour, qui se jouaient inclinées sur la cuisse, à la façon des pifferari.

VIOLE (DESSUS ET PARDESSUS DE). C'était, au XVIIIe siècle, la taille et la haute-contre de la viole, appelées *Violino piccolo alla francese* parce qu'elles furent adoptées par les Français. Elles avaient cinq ou six cordes. On a appelé improprement les pardessus de viole, *Quintons*, puisqu'ils n'étaient pas toujours à cinq cordes, mais aussi à six cordes.

VIOLET ANGLAIS ou **VIOLETTE.** Genre de viole d'amour, à six cordes au lieu de sept, usitée aux XVIe et XVIIe siècles, et nommée ainsi en Angleterre.

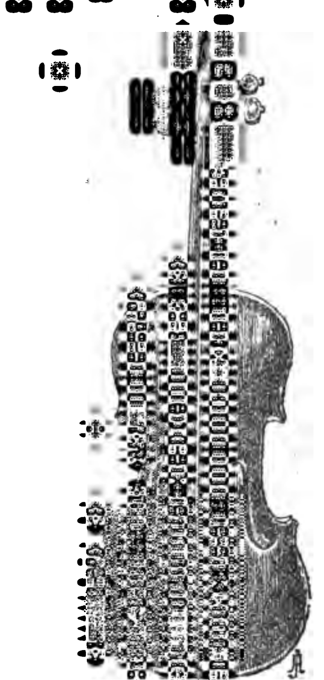
VIOLICEMBALO ou **VIOLON-CYMBALO.** Jean Haydn, de Nuremberg, inventa, en 1609, cet instrument, qui ressemblait au clavecin par la forme, et qui devait tenir les sons. L'abbé Trentin, de Venise, a essayé, de nos jours, de perfectionner cet instrument, mais sans mieux y réussir.

VIOLI-CLAVE. Morin de la Guerinière imagina cet nstrument à anches libres, en 1847.

VIOLINO. En italien, nom du violon ou de la petite viole.

VIOLON. En allemand, *Violin, Geige;* en anglais, *Fiddle, Violin;* en italien, *Violino.* Ce roi des instruments n'est parvenu tel que nous le connaissons actuellement qu'après des perfectionnements si nombreux qu'on peut dire que c'est un instrument presque contemporain. On devrait l'appeler violin, puisque ce mot vient de *Violino* en italien, et que *Violone*, dans cette même langue, désigne la contrebasse. L'origine de l'instrument à archet qui nous occupe, appartient au berceau de la civilisation : à l'Inde. Le *Ravanastron* peut, à juste titre, passer pour l'un des premiers essais, l'*Omerti*, le *Kemangeh*

[illegible] vient notre *Rebec;* voilà qui [illegible] il y a d'étonnant c'est que les [illegible] urent pas les instruments à [illegible] nous ont laissé de souvenirs [illegible] isation, ne peut donner une [illegible] oi de ces instruments chez [illegible] rté à la suite des croisades,



[illegible] TRADIVARIUS (1716)

[illegible] après une photographie).

[illegible] ons, les noms de *Rabel*, chez [illegible] ous. Le Rebec, modifié de [illegible] (à archet) pour devenir la [illegible] d'essais, que d'expériences [illegible] mer un instrument qui occupe [illegible] moderne ! Il faut arriver à la [illegible] ement du XVI[e] pour le voir

apparaître en Italie. Enfin, Kerlino, Duiffopruegar, Dardelli, Linarolli, Zanetto, Morella et Pézaro construisirent le véritable type. Ce n'est qu'à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle qu'apparaissent : Amati, Stradivarius, Guarnerius, qui donnèrent au violon, en même temps que l'élégance de la forme, du vernis et de la coupe, les qualités d'acoustique, de force et de moëlleux, qui sont ses propriétés incontestables et si appréciées. Les épaisseurs du violon jouent un grand rôle dans sa fabrication ; elles ne sont pas partout égales ; le choix du bois est aussi très important ; un bois trop serré donne des sons durs, un bois trop large de côtes donne des sons mous. Le violon est monté de quatre cordes s'accordant par quintes ; *sol* (corde filée), *ré*, *la*, *mi*, cordes de boyau. Son étendue est de trois octaves et une sixte en notes naturelles, du *sol* au-dessous des lignes, clef de *sol*, au *mi* suraigu ; il a, de plus, quatre octaves et une tierce, y compris les sons harmoniques (du *sol* au *si* suraigu) ; c'est ce qui en fait un instrument si complet. Il est formé de deux tables de bois superposées à l'aide d'éclisses suivant la forme du gabarit qui est maintenu à ces tables par six pièces de bois, appelées taceaux, collées en dessus et en dessous. Le manche, taillé en biseau, vient s'appuyer sur le taceau et l'extrémité des éclisses supérieures, pour supporter la touche, la tension des cordes et les chevilles qui sont ajustées dans une tête creusée et terminée par une gracieuse volute. Une tirette, placée au bas, tient les cordes et s'appuie à l'aide d'un fort boyau à un bouton introduit par un trou rigoureusement ajusté dans le taceau du bas. La table d'harmonie et le fond sont creusés dans l'épaisseur du bois, afin d'obtenir une voûte résistante ; celle de dessus se nomme d'*harmonie*, car c'est elle qui reçoit les sons par le chevalet, qui les renforce par la barre et les transmet au fond par l'âme. La table d'harmonie est en sapin (*pinus epicea*) ; la table du fond est le repoussoir dn son, c'est pourquoi on a choisi un bois résistant, l'*érable*, ou *plaine* de Suisse, du Tyrol ou de Transylvanie. Cette table et ce fond sont souvent faits en deux pièces ; ce qui permet de mieux choisir le bois. Les éclisses et le

manche sont en bois de cette espèce. Le fond repousse donc le son qui sort par les ouvertures pratiquées sur la table d'harmonie et appelées *ff*. La barre d'harmonie fait, pour ainsi dire, contrepoids à l'âme. Il faut remarquer que, sous le rapport de l'accord, le violon a plus de ressemblance avec le *Rebec* qu'avec la *Viole*, qui cependant le précède directement. Le Rebec, quoiqu'à trois cordes, s'accordait comme le violon, par quintes, tandis que la viole à six cordes, s'accordait par quartes et par tierces. L'accord par quintes est le plus convenable, en ce qu'il est particulièrement propre à la conformation de la main et, par conséquent, du doigté. Il a, de plus, l'avantage de donner, avec le moins grand nombre de cordes, l'échelle des sons la plus variée. Il y a soixante-neuf pièces dans la construction du violon; sa tension est de quarante à quarante-deux kilogs, au diapason normal. Les violonistes sérieux datent du milieu du XVII[e] siècle, et, dès ce moment, le violon fut considéré comme un instrument de soliste. Parmi les plus célèbres violonistes, il convient de citer Simone Arietto, qui vivait en 1630, à la cour de Savoie; Corelli, de 1653 à 1713, Geminiani, 1680 à 1762; Somis, Baptiste Anet; Locatelli, Baptiste, Tartini, Lulli, Pugnani, Senaille, Leclair, Guignon, le dernier *Roi des violons*; Cupis, frère de la Camargo; d'Auvergne, Gaviniés, Kreutzer, Viotti, Jarnowick, Baillot, Paganini, Léonard, Bériot, Vieuxtemps, Rode, etc., qui, tous dans leur genre, furent les maîtres du violon. De nos jours, leurs traditions sont continuées et même étendues par Alard, Dancla, Maurin, Wieniawski, Sarasate, M[me] Parmentier née Thérésa Milanollo et tant d'autres. Il serait trop long ici d'énumérer les violons fameux des écoles italiennes, françaises et allemandes; les amateurs pourront trouver dans des ouvrages spéciaux ce qui les intéresse à ce point de vue, particulièrement dans l'*Histoire des instruments à archet*, de M. A. Vidal; dans le remarquable ouvrage sur *Les luthiers italiens aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, par M. Jules Gallay (Paris, Jouaust, 1869); dans les catalogues des Musées des Conservatoires de musique, etc. Il faut dire cependant, à la gloire de la lutherie française, que



c'est à elle que nous devons, non seulement l'habile restauration des instruments de l'école italienne, mais la progression de cette école, avec des luthiers comme Médard, de Nancy; Panormo; Bertrand; Bocquay; Pierray; Guersan; Chappuy; Renaudin; Fent; Pique; Lupot; Gand père; Gand et Bernardel; J.-B. Vuillaume; Jacquot père; Chanot; S. Vuillaume; Menne-gand; Hel; Colin-Mézin; Miremont; Audinot; Charles Jacquot, de Nancy, et ses fils; Germain; Silvestre, oncle et neveu; etc. Un des plus beaux types de violons de l'école italienne, est celui de Stradivarius, qui appartient à M. Delphin Alard, l'éminent violoniste, gendre de notre regretté luthier J.-B. Vuillaume. Ce magnifique instrument est désigné sous le nom de *Messie*, et a une valeur considérable : il n'a presque pas été joué; on croirait, en le voyant, qu'il sort des mains de l'illustre Stradivarius; son vernis d'un beau rouge vif, ses coins finement coupés, ses *ff* admirables, sa coquille délicate, tout enfin, dans son ensemble, nous donne un modèle parfait, unique en son genre. M. Alard a bien voulu laisser admirer ce chef-d'œuvre dans les différentes Expositions, notamment à l'Exposition de Kensington, à Londres, en 1872; à Paris, au Musée du Trocadéro, en 1878. Le dessin que nous donnons ici en est la reproduction, d'après une photographie prise à Londres, par la direction du Musée de Kensington, en 1872. Le nom de *Messie* lui est donné parce que la tirette en buis, qui tient les cordes, représente la naissance de Jésus-Christ. Les sons de ce violon si curieux sont empreints d'un caractère de force et d'éclat remarquables; en le jouant, on croirait l'entendre au moment où le maître Crémonais vient de le terminer.

VIOLON. Jeu d'orgue de tuyaux à bouche, ouvert, de deux pieds, servant d'unisson au principal.

VIOLON OU VIOLINO CHITARRA. Violon d'un très grand modèle, imaginé par le prince Grégoire Stourdza. On pensait obtenir un son plus considérable, mais cet essai n'a pas eu les résultats espérés, et on l'abandonna bientôt.

VIOLONARO. Nom donné quelquefois à l'*Octo Basse* de Vuillaume. (*Voyez* ce mot.)

VIOLONCEAU. Contralto du violon, fait par Vuillaume de Paris. Cet essai ne fut pas continué.

VIOLONCELLE. Perfectionnement de la basse de viole, inventé en Italie vers 1550, malgré les fausses assertions de de la Borde, qui dit, que ce fut le Père Tardieu, de Tarascon, qui en serait l'inventeur au commencement du XVIII[e] siècle. Il avait, à son origine, cinq cordes *ut*, *sol*, *ré*, *la*, *ré*. Actuellement il n'en a que quatre, et on a garni les deux plus grosses de trait de laiton argenté. Elles sont accordées en *ut*, clef de basse au-dessous de la portée, et donnent *ut*, *sol*, *ré*, *la*. Le timbre du violoncelle est plus grave que celui du violon et de l'alto. Il a été introduit à l'orchestre par Batistini, en 1710. Son étendue est de près de quatre octaves, de l'*ut* au-dessous des lignes clef de *fa* jusqu'au *la* au-dessus des lignes clef de *sol*. De la Borde, dans son essai sur la musique, dit que le P. Tardieu, inventeur du violoncelle, fit une prodigieuse fortune avec cet instrument, dont il jouait bien. Ce n'est que vers 1720 que l'on réduisit les cinq cordes au nombre de quatre. Tout ceci est une légende. Les perfectionnements excessifs qui furent apportés à sa construction, en France, sont dus principalement à Bertaud, professeur contemporain de de la Borde. On a appelé aussi *basse* et on appelle encore ainsi, de nos jours, le violoncelle. Cet instrument, ainsi qu'il a été dit pour les basses de violes, était employé dans les églises en Italie, depuis le commencement du XVIII[e] siècle, et on le portait suspendu par un crochet ou bouton attenant au fond et à la ceinture de l'exécutant. Parmi les plus célèbres violoncellistes, il faut citer : Duport, Janson, Franchomme, Jacquart, etc.

Amati, Gaspard de Salo, Stradivarius, Guarnerius et quantité d'autres facteurs italiens et français produisirent des violoncelles qui resteront, surtout ceux de Stradivarius, des modèles parfaits d'élégance et de sonorité. Quel beau timbre que celui du violoncelle, et comme il se rapproche bien de la voix mâle et vibrante de l'homme ! Son étude est difficile, ainsi que celle du violon, et les démanchés exigent beaucoup d'exercices. Son étendue est de quatre octaves, plus le *ré* et le *mi* de l'*ut* grave jusqu'au bas

du manche sur le *la*. Rarement on donne le *fa* appuyé ; on l'obtient plutôt en harmonique. Ces harmoniques peuvent même produire sur le *la*, les notes : *la*, *ut* dièze et *mi* suraigus. Le violoncelle, bien originaire d'Italie, se compose d'une caisse sonore, formée de deux tables reliées entre-elles par des éclisses, d'un manche terminé par une tête en volute, percée de quatre trous dans lesquels jouent quatre chevilles servant à tendre les cordes. La table d'harmonie est en sapin, plus large de fibres que pour le violon et l'alto, bien sec et choisi sans défauts ; elle est percée de deux *ff* qui laissent échapper le son. Une barre placée dans le sens de cette table et à sa gauche, fait équilibre à l'âme qui est placée verticalement à droite, communiquant le son de la table au fond. La table du fond est faite, ainsi que les éclisses, en *platane*, en érable, appelé vulgairement *plaine* de Suisse ; cette table est choisie dans un bois dur et résistant, afin de renvoyer le son, qui s'échappera par les *ff*. Une tirette percée de quatre trous, maintient les cordes en bas ; elle est attachée par un fort boyau à un bouton, qui, bien souvent porte une pique afin de donner une élévation plus grande et un point d'appui plus fort à l'instrument. L'archet du violoncelle est plus court et plus gros que celui du violon (*Voir* Archet). Une touche en ébène collée sur le manche forme à gauche une sorte de pan qui permet à la plus grosse corde (*ut*), de ne pas vibrer contre la courbe de cette touche. Le violoncelle exige, comme tous les instruments à archet, une grande application de la part de l'exécutant, pour la justesse. Les doigts doivent être appuyés fortement, le pouce de la main gauche servant seul d'appui contre le manche.

VIOLON D'AMOUR. Violon du XVIII[e] siècle, à douze cordes sympathiques et à quatre cordes s'accordant ainsi : *mi*, *la*, *ré*, *la*.

VIOLONCELLE DE CAMPAGNE. Instrument à forme carrée et à angles irréguliers, dont le fond mesure soixante-quatorze centimètres de long, le haut de la table d'harmonie a treize centimètres de large, et le bas, vingt-quatre centimètres, C'est J.-L. Lambert, appelé le Charpentier de la lutherie, qui l'imagina, à Paris, en 1759.

VIOLON DE FER. Appelé Nail Violin en anglais et Nagel Harmonica en allemand. Nom donné à la guimbarde. C'est aussi une guimbarde demi-circulaire, comprenant une échelle de trois octaves; les branches en fer ou en acier, résonnent facilement sous un archet de crins noirs. Un spécimen de ce dernier genre existe au Musée du Conservatoire de musique de Paris.

VIOLON DE HARDANGER. Violon norwégien, à quatre cordes de boyau et à quatre cordes sympathiques. C'est une réminiscence de la viole à cordes sympathiques du XVII[e] siècle.

VIOLON DE VOYAGE. Imaginé par J.-B. Vuillaume, de Paris; il était de forme allongée, sans volute, les éclisses droites, le manche se démontait. Nous possédons un spécimen de ce genre.

VIOLON DES CAFRES. Instrument à une seule corde et à archet. Ce genre de violon est bien un monocorde, mais à archet, comme la *Trompelte marine*, tout en conservant les dimensions du *Rebab*, ancêtre de notre *Rebec* (*Voir* ces mots).

VIOLONE. Grosse contrebasse primitive, à cordes et à archet, semblable à l'*Accordo* ou *Accord* (*Voir* ce mot).

VIOLON ÉOLIEN. Isouard imagina, en 1835, cet instrument, dont les cordes vibraient sous l'action d'un courant d'air. C'est le même genre, mais en dimensions plus restreintes, que la harpe éolienne.

VIOLON PERSAN. Instrument à quatre cordes et à archet circulaire adapté à un manche, cité par Kempfer, dans ses *Voyages*.

VIOLON PICCOLO ou **VIOLINO PICCOLO ALLA FRANCESE.** Ancien violon, qui n'est plus usité et qui s'accordait ainsi : *ut* au-dessous des lignes, *sol*, *ré*, *la*. C'est le nom que les Italiens donnaient au pardessus de viole qui fut en vogue, surtout en France, aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

VIOLON-SOURDINE ou **VIOLON MUET.** Violon sans caisse de résonnance. Il est fait d'un bois plein, et il a des formes variées, mais portant toujours les quatre cordes et mesurant la grandeur du violon ordinaire; il s'appelle aussi

Violon-Muet. Au Musée du Conservatoire de Paris, on voit plusieurs genres très curieux de violons-sourdines.

VIOLON TRAPÉZOÏDAL DE SAVART. Cet instrument, ainsi que son nom l'indique, avait la forme d'un trapèze avec éclisses droites; il avait un grand inconvénient : c'était pour le passage de l'archet; l'acoustique ne donna pas, comme résultat, ce que l'on espérait, et l'essai en resta là.

VIOLON TROMPETTE. Instrument à cordes et à vent, imaginé, en 1854, par Hell, de Vienne. Dans l'intérieur se trouvaient des tubes de trompette, dont le tube d'embouchure suivait le manche et sortait par la tête. Cet essai n'est nullement pratique.

VIOLON TURC. (*Voyez* KERMANGEH).

VIPANCI VINA. (*Voir* BIPANCHI VINA). Instrument à cordes pincées, originaire de l'Inde et monté de cinq cordes. La gourde, qui sert de coquille, se nomme *Tith Lau.* Le Musée du Conservatoire de musique de Paris possède une belle *Vipanci Vina*, qui fut donnée par le rajah Sourindro Mohun Tagore.

VIRGINALE. Genre de clavicorde à caisse carrée, dont l'étendue était habituellement de deux, de trois et de quatre octaves. Il était usité au XVIe et au XVIIe siècle. Les touches sont de couleur inverse à celle de nos pianos modernes ; c'est-à-dire que les dièzes et bémols sont blancs et les notes naturelles noires. Une épinette-virginale, ayant appartenue à la reine Elisabeth, est représentée au mot *Épinette* (*Voir* ce mot).

VIS A VIS. Genre de piano double, construit en 1789 par Stein, d'Augsbourg. Il lui donna plus tard le nom de *Harmonicon.*

VIZE. Nom donné à l'ancienne cornemuse.

VOIX. Système vocal de l'homme, prenant naissance dans la glotte au moyen d'une respiration un peu forcée. L'air, chassé des poumons, gagne, par un canal d'abord large, une fente étroite, dont les ouvertures sont formées de deux lames vibrantes, semblables à celles des anches, déterminant les ondulations dans le courant d'air qui les frappe. Le palais, la

langue, les lèvres, les dents, la trachée-artère, les sinus frontaux et maxillaires, les fosses nasales, les poumons et le larynx, concourent à la production de la voix. Il y a différentes voix, qui varient suivant les constitutions et les dimensions des organes vocaux des sujets. Ces voix sont : la basse, le baryton ou mezzo-soprano, le soprano, le ténor, le contralto. D'autres voix intermédiaires existent aussi, mais celles qui sont citées plus haut sont les véritables genres distincts que l'on rencontre. La voix est le plus bel instrument qui existe, et que tous les instruments inventés cherchent à imiter. C'est certainement un besoin naturel à l'homme, d'exprimer par un chant quelconque, sa joie, sa tristesse, sa colère, sa plainte et tous les sentiments qui font sa vie; aussi, ce besoin est-il aussi ancien que l'existence de l'homme, qui a dû, au début, chercher à imiter par la voix, tous les bruits qu'il entendait autour de lui : les cris, les paroles sont des chants, des effets, qui, certainement, ont dû précéder le chant véritable, mais pas, cependant, de si longtemps qu'on pourrait le supposer. C'est la voix qui, seule, peut résumer aussi parfaitement l'expression différente des sentiments à reproduire. C'est surtout en cette faculté de la voix qui provient si directement de l'intelligence, qu'éclate la supériorité de l'homme sur toutes les créatures qui l'entourent. La voix est le plus bel instrument de musique, puisqu'il émane de Celui qui créa l'homme, mais c'est aussi le plus fragile et celui qui s'altère le plus facilement par suite des intempéries des saisons, de l'âge et de plusieurs autres causes. Un livre excellent a été écrit à ce sujet par le docteur Mandl : l'*Hygiène de la voix*. Quel charme comparable à celui que nous fait éprouver une belle voix d'enfant, s'élevant à des hauteurs étonnantes dans la nef des temples, de celle d'une femme qui, gracieuse et souple, caresse une mélodie de Gounod ou d'Ambroise Thomas ; enfin les voix d'hommes, baryton ou basse, entonnant, dans un caractère qui leur est propre, un chant national ou un hymne guerrier !

VOIX ANGÉLIQUE. Jeu d'orgue sonnant à l'octave de la *Voix humaine*.

VOIX HUMAINE. Jeu d'orgue imitant la voix humaine. C'est aussi le nom donné, en Italie, au cor anglais *Voce Umana*. Ce jeu est certainement un des plus beaux de l'orgue.

VOLUTE. Tête ou coquille sculptée, terminant la partie supérieure du manche des violons, altos, violoncelles et contrebasses. La tête est pourvue de chevilles, qui sont destinées à tendre les cordes. Dans les beaux modèles italiens, la volute, par son élégance, par sa coupe, termine dignement ces instruments, véritables types consacrés par les maîtres. Les *Stradivarius* ont une coquille qui s'enroule gracieusement et se termine des deux côtés latéraux par deux boutons suivant exactement une ligne horizontale dans le sens des chevilles, tandis que dans les Guarnerius, les boutons relèvent légèrement et sont en harmonie avec les coins et les *ff*, qui, plus allongés, affectent cette forme. Les Amati sont mignons dans leurs proportions comme dans leur structure, et ajoutent ainsi à l'école italienne un troisième genre qui, différant des deux autres, n'en est pas moins très gracieux et délicat.

VOUTE. Se dit de la partie bombée, soit de la table ou du fond des instruments à cordes. La voûte, dans les instruments à archet, est creusée, à l'aide de la *gouge*, dans l'épaisseur du bois; dans les violons, les altos, les violoncelles et les contrebasses, elle ne doit être ni trop plate, ni trop élevée; dans ce dernier cas, ainsi qu'on le remarque pour la presque totallté des violons allemands, une voûte trop bombée donne un son qui porte à l'oreille du violoniste, en ce sens que la vibration reste dans l'intérieur de l'instrument, l'exécutant la ressent, mais l'auditeur ne l'entend pas aussi bien. C'est une question des plus importantes en lutherie, et il faut toujours se défier des instruments trop bombés, à cause de ce désavantage sérieux.



WALNICA. Cornemuse russe. Cet instrument est absolument semblable à notre cornemuse, à l'exception de certains

ornemeuts décoratifs qui se trouvent sur les tubes d'insufflation et du pavillon. Parfois, ces tubes sont bariolés de couleurs éclatantes. C'est un instrument essentiellement pastoral ; l'outre est souvent formée d'une vessie de bœuf.

WEBEB ou **WEBER.** Violon à deux cordes, des côtes de la Barbarie. Cet instrument est joué à la façon du *Rebab* des Arabes. L'archet qui sert à faire vibrer les deux cordes est tout à fait primitif et a la forme d'un arc tendu, dans le genre de ceux qui servaient encore en France au XVIII[e] siècle.

X

XÉNORPHIÇA. Clavecin à archet, inventée par Roellig, à Vienne, vers la fin du XVIII[e] siècle. C'est toujours l'application du cylindre enduit de colophane passant sur les cordes ; ce système est semblable à celui employé de nos jours aux pianos à archet (*Voyez* Clavecin a archet).

XILANDRE. Instrument de bois des anciens Grecs, se frappant avec deux marteaux de fer, pour avertir le peuple des heures des fonctions publiques.

XILOMÉLODICOR. Genre d'harmonica inventé en 1848, à Berlin, par Nâter.

XILORGANO. Instrument du genre du *Claquebois*, frappé par deux petits marteaux ou par une petite verge. Il était composé de quelques cylindres soutenus par deux filets et placés en gradation. Cette sorte d'*Harmonica* est appelée aussi *Tambour*, en Toscane.

XILORGANON. Claquebois à touches. On lui a souvent donné le nom de *Xitarganon.*

XITARGANON. (*Voyez* Xylorganon).

XYLHARMONICON ou **XYLOSISTRON.** Sorte d'*Euphone*, inventé par Uthe, au commencement du XIX[e] siècle (*Voyez* Euphone).

XYLOPHONE. Instrument à percussion, composé de planchettes de bois ou de paille, ayant au moins deux octaves chromatiques d'étendue. Ces planchettes sont placées sur des cordelettes de boyau et isolées entre elles, afin que les vibrations puissent se produire aisément. Deux marteaux à tiges minces, terminées par des boules ou par des tampons sont destinés à frapper les planchettes. (*Voir* HARMONICA).

XYLOUSTRON. Sorte de grand piano fait par Uthe, en 1807.

Y

YA, YU, KOU ou **U**. Instrument chinois à percussion, formé d'une caisse de bois, garnie de chevilles. C'est une sorte de claquebois frappé avec un marteau.

YA KOU. Petit tambour chinois, suspendu à une cordelette.

YANG-KIN. Doulcemer chinois, sorte de flûte à bec.

YE-YIN. Violon chinois.

YO. Flûte chinoise à six trous. C'est aussi un chalumeau fort usité en Chine.

YOU KINN ou **YOUT-KOMM.** Instrument chinois de forme arrondie ; les deux tables d'érable reposent sur deux taceaux ; une éclisse circulaire joint les deux tables ; trois ou quatre cordes de soie se pincent ou se frappent avec le plectre. Ces cordes se montent par paires et par quinte : *fa, ut,* de la clef de *sol*. Les Anglais l'appellent *Moon Guitar*, à cause de sa ressemblance avec la pleine lune.

YOUNG. Tambour Japonais.

YU. Nom donné primitivement en Chine, selon le P. Amiot, à l'orgue portatif, qui, dans la suite, s'appela successivement : *Tchao, Ho* et *Tcheng*. Le P. Amiot, pense que le Yu avait vingt-quatre tuyaux. Les Chinois nomment aussi Yu, une sorte de claquebois.

YUN-LU ou **YUN-LO.** Sorte de tympanon chinois, du genre de l'harmonica, avec des lames de métal ou de bois sonore.

YUN-LU. Assemblage de dix bassins métalliques, formant un instrument à percussion usité en Chine.

Z

ZAGOUF. Flûte éthiopienne à trois et à six trous. (*Voyez* KWETZ). Le son est dans le genre de celui du hautbois et l'instrument a beaucoup d'analogie avec le *Nay* des Égyptiens.

ZAMPOGNE. Nom de la cornemuse arabe et de l'ancienne cornemuse italienne.

ZAMR ou **ZAMYR.** Sorte de douçaine ou hautbois arabe (*Voyez* ZOURNA). Il y en a de trois sortes, selon la grandeur. C'est absolument la *Dulzaina* espagnole et, d'après cette dénomination, il est absolument certain que ce sont les Maures qui l'importèrent en Espagne. On la connaît en Perse sous le nom de zourna ou de zournay. Il y a trois sortes de zamr : le grand zamr ou *Quaba*, le moyen zamr ou *Zourna-el-Kébyr*, et le petit zamr ou *Zamr-el-Soghayr*.

ZANKOULAH. Crotales à sonnettes des Persans.

ZANZÉ ou **ZANZE**. Instrument des Sauvages de l'Afrique, formé d'un assemblage de tiges de roseau que l'on frappe à l'aide d'une baguette. Le zanze a une curieuse ressemblance avec l'harmonica de Franklin. Le zanze des habitants du Congo est formé d'une vingtaine de lames métalliques vibrant par la pression des doigts. Les lames sont placées sur une boîte creuse et, par conséquent, sonore.

ZENDJE. Tambour arabe.

ZEUGOS. Nom de la flûte conjointe des Grecs.

ZÉZÉ. C'est le banjo (*Voir* ce mot).

ZIL ou **ZILL**. Cimbales orientales.

ZIMBALE. Trompette du Moyen-Age.

ZINKE. Nom allemand du cornet à bouquin (*Voir* ce mot).

ZISTRE. Guitare allemande à sept cordes, donnant : *sol*, *mi*, *ut*, *sol*, *fa*, *ut*, *fa*. On l'emploie depuis le commencement du XIX[e] siècle.

ZITARGONON ou **ZILOCORDÉON.** (*Voyez* XILORGANON).

ZITHER. Nom allemand de la cithare (*Voyez* ce mot).

ZITHER PLAN. Sorte de cistre fait par Huther, de Vienne, en 1851. Cet instrument n'a pas de manche; c'est la prolongation de la table d'harmonie.

ZITTY. Musette indienne dont le tuyau attaché à l'outre, est percé de sept trous.

ZNOUDJ. Cymbales arabes.

ZOUQQARAH. Cornemuse arabe.

ZURNA ou **ZOURNA.** Cornemuse arménienne, formée de deux outres et d'un pavillon formé en forme de conque, garni de six trous. C'est aussi le nom de la douçaine employée en Perse.

ZUCCA. Courge contenant des pierres qui résonnent en les balançant à l'aide d'un bâton transversal. Les peuples de l'Amérique l'employaient beaucoup au XVIII[e] siècle.

ZUMMARAH KHAMSAONIA. Instrument égyptien, formé de deux roseaux d'inégale longueur, ajustés et percés de cinq trous chacun. Chaque tuyau porte une anche simple. Il y a des zummarahs à six trous, qui se nomment alors *Settaonia;* lorsqu'il y a quatre trous on appelle le zummarah : *sabaouia* et à quatre trous, *arbaouia*.

ZWÖLFCHÖRIGE CITHER. Nom allemand du cistre-théorbe français; le mot zwolfchörige désigne les douze notes différentes qui garnissaient cet instrument au dix-huitième iècle; zwolf signifiant douze, en allemand.

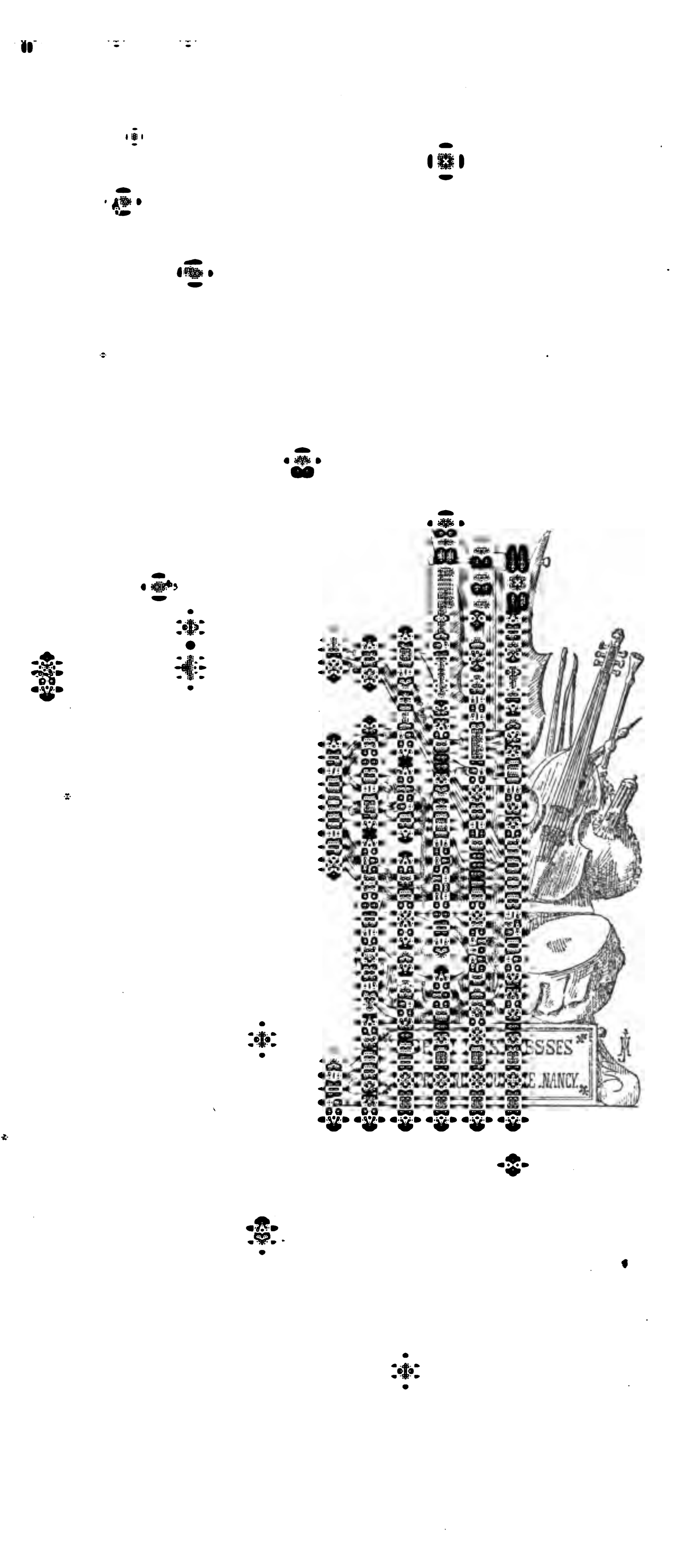


TABLE DES GRAVURES

Nancy. — Imp. Nouvelle, rue de Serre, 15.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES SOUSCRIPTEURS

AU

DICTIONNAIRE

DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A

MM.

Madame Ellen Arfwedson, Stockholm.
Amard, Nancy.
Madame Ammann, Nancy.
Madame la baronne Anselme, Saint-Benoit.
Aubry, professeur de musique, Nancy.
Armbruster, Nancy.
Adt, industriel, Pont-à-Mousson.
Audinot, luthier, Paris.
Angel, industriel, Saint-Nicolas-du-Port.
Angel-Crémel, Saint-Nicolas.
d'Arbois de Jubainville, Neufchâteau.
Madame Allan, Paris.
Asher et Cie, libraires, Berlin.
Académie de Stanislas, Nancy.
Comte d'Alsace, château de Bourlémont.

B

MM.

Berthier-Geoffray. Villefranche.
Léon Le Brun, avocat, Lunéville.

MM.

Comte de Bourcier, 2 exemplaires, château de Bathlémont.
Vicomte de Baillon, Nuits.
Beaunis, professeur à la Faculté de Médecine, Nancy.
Bouchon, chef de musique, Voids.
D. Boïarol, Nancy.
E. Barbey, Nancy.
E. Ballet, libraire, 6 exemplaires, Metz.
Le Bègue, banquier Nancy.
Brunox, libraire, Paris.
Madame la Baronne douairière de Bouvet, 25 exemplaires, Nancy.
Mademoiselle Roza Bézin, Metz.
Borrani, Paris.
Bloch, industriel, Nancy.
Boulfray, Nancy.
Bonnaire-Zimmermann, négociant, Nancy.
Emile Bary, négociant, Nancy.
P. de Balaschoff, Président honoraire du comité des Artistes musiciens de Nancy, Paris.
Madame Perrin, née Baudot, Nancy.
Madame Auguste Bauquel, Cirey.
F.-X. Berger, Nancy.
F. Besson, facteur d'instruments de musique, 2 exemplaires, Paris.
Albert Bordier, négociant, Nancy.
D. Bourgon, architecte, Nancy.
Bretagne, Nancy.
E. Briard, Nancy.
Albert Briquel, Nancy.
Bour, Nancy.
Bertrand Oser, Nancy.
Bogard, Maxime, négociant, Neufchâteau.
Bolzinger, Pont-à-Mousson.
Blèsi, facteur d'orgues, 3 exemplaires, Nancy.
Albert Blosse, industriel, Nancy.
Beaugé, négociant, Château-Salins.
V. Beaudot, Nancy.
Bour, Toul.
Bagnéris, Paris.
Mesdames Brandon, Dommartemont.
Brunel, Directeur du Conservatoire de musique de Nancy.
Léon Bouché, Toul.
Benjamin, industriel, Rosières-aux-Salines.
Benjamin-Caen, négociant, Rosières-aux-Salines.
Bouley, Nancy.
Beller, industriel, Nancy.
Bentz, propriétaire, Nancy.

MM.

BIASSE, Paris.
BLAU, Nancy.
BÉNARD, professeur au collège d'Argentan (Orne).
Mademoiselle BOILEAU, Neufchâteau.
BOUCHEL, chef de musique au 26e de ligne, Nancy.
Gustave BERNARDEL, luthier, Paris.
Ernest BERNARDEL, luthier, Paris.
Ernest BLOUET, industriel, Nancy.
Madame veuve J. BOURGON, Nancy.
Monseigneur le Comte DE BRIEY, évêque de Saint-Dié.
BIHOURD, ancien préfet, Paris.
L. BATHLOT, éditeur de musique, Paris.
BERLET, sénateur de Meurthe-et-Moselle, Nancy.
BERNARD, professeur de musique à Neufchâteau.
Edouard BUREAU, homme de lettres, Nancy.

C

MM.

A. DE CONTY, avocat, Nancy.
CHERPITEL, luthier, Paris.
COUESNON ET Cie, facteurs d'instruments de musique, Paris.
CONTE, négociant, Nancy.
Mademoiselle Marie COGNARD, Lérouville.
R. COURROUY, sous-chef de musique au 69e de ligne, Nancy.
Mademoiselle Louise COUBARD, Toul.
A. CHERBULIEZ, libraire, 2 exemplaires, Genève.
CHATOT, éditeur de musique, Paris.
CAVAILLÉ-COLL, facteur d'orgues, 4 exemplaires, Paris.
CLAPIÉS, négociant, Pont-à-Mousson.
Gustave CHARDARD, Pont-à-Mousson.
Léon CARRY, Pont-à-Mousson.
CHARDON, luthier, Paris.
Albert CLOCHETTE, Paris.
COLLIN-MÉZIN, luthier, Paris.
Albert CARRÉ, artiste dramatique, Paris.
Paul CORNU, Paris.
CHARBONNIER, industriel, Nancy.
Docteur Eugène CHARDIN, Nancy.
Emile CHAMAGNE, Dombasle.
LE CHEVALIER, directeur de la librairie Notre-Dame, 2 exemplaires Nancy.

MM.

le docteur CLÉMENT, Saint-Nicolas-du-Port.
Madame CLAVIER, Nancy.
Mademoiselle CORRARD, Varangéville.
E. COLLIN, Nancy.
Albert COANET, Nancy.
Eugène COANET, négociant, Nancy.
COURNAULT, Malzéville.
COSTÉ, ancien conseiller de préfecture, Nancy.
Madame Veuve CONSTANTIN, Nancy.
CRÉPIN-LEBLOND, imprimeur, Nancy.
Albert CUNY, architecte, Nancy.
Mademoiselle Jeanne CUNY, Lunéville.
CURIEN, Nancy.
COURTEAU, Nancy.
Alphonse CHEVREUX, Nancy.
CAMEND, Neufchâteau.
Mademoiselle CHEVALLIER, Neufchâteau.
le docteur CLAUDOT, Neufchâteau.
CARPENTIER, artiste-musicien, Nancy.
CHAPPIER, industriel, Neufchâteau.
CRENIER, industriel, Nancy.
CHARBONNIER, peintre, Nancy.
CHASSIGNET, sous-intendant militaire en retraite, Nancy.
Mademoiselle Laure CAHEN, Nancy.
CASSEI, Nancy.
CORRIGEUX, Nancy.
Mademoiselle Céline CONTAL, professeur de musique, Nancy.
Mademoiselle Pauline CONTAL, professeur de musique, Nancy.
Madame CASPARD, Pont-à-Mousson.
Gustave CHOUQUET, directeur du Musée du Conservatoire national de musique de Paris.
COLLETTE, imprimeur, Nancy.
le pasteur CUVIER, Nancy.
COLMET-DAAGE, président de l'Association des Artistes-Musiciens de France, Paris.

D

MM.

A. DUVAL, Nancy.
DESBLEUMORTIERS, avocat, Nancy.
A. DOLMAIRE, professeur de musique, Saint-Dié.

MM.

Daubrée, orfèvre, Nancy.
Dames Dominicaines, Neufchâteau.
Alfred David, Nancy.
Mademoiselle Marie Dron, Dombasle.
Mademoiselle Maria Dron, Dombasle.
Paul Dumont, Nancy.
Madame Veuve Depierre, Nancy.
Théophile Durand, négociant, Nancy.
Emile Durand, négociant, Nancy.
P. Durand, négociant, Nancy.
Madame Emmanuel Durlach, Nancy.
Madame A. Durlach, Nancy.
Duluc, professeur de musique, Nancy.
Ch. Dron, pharmacien, Nancy.
Madame Dieudonné, Nancy.
Dollot, maire de la Ville de Toul.
Madame Veuve Debain, Paris.
Paul Didiot, Saint-Nicolas-du-Port.
A. Davesne, Paris.
Duvaux, ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle.
Madame H. Durollet, Saint-Nicolas-du-Port.
Paul Demussy, Paris.
Drouville, industriel, Champigneulles.

E

MM.

Madame Érard, manufacture de pianos, 20 exemplaires, Paris.
Enoch et Costallat, éditeurs, de musique, Paris.
Eury, Nancy.
Étienne, Nancy.
Mademoiselle Enel, Cirey.
M. N. Erard, manufacture de pianos, Paris.

F

MM.

Madame Eugène Feltz, Nancy.
Fresée, curé aux Grandes-Côtes (Marne).

MM.

Flach, notaire, Nancy.
le baron de Fériet, Nancy.
Paul Feltz, Nancy.
le baron de Forelle, Nancy.
Frantz, manufacture de pianos, Paris.
Madame la baronne de Fontmagne, Paris.
Farrouch, négociant, Nancy.
Madame Floriot-Henry, Nancy.
E. Frœlicher, lieutenant au 2e spahis, Sidi-Medjahad.
Madame Felber, Varangéville.
Mademoiselle Frœmer, institutrice, Pont-à-Mousson.
Fétet, Neufchâteau.

G

MM.

Léon Grillon, avocat, Nancy.
Alphonse Gille, négociant, Nancy.
Goumas et Cie, facteur d'instruments de musique, Paris.
Jules Goüy, ancien magistrat, Nancy.
Gugumus, industriel, Nancy.
Gérold et Cie, libraires, Vienne.
Guérin, libraire, deux exemplaires, Paris.
Ch. Gandoin, professeur de musique, Nancy.
Émile Gallé, industriel, Nancy.
Gand et Bernardel, 2 exemplaires, Paris.
Madame Galliard, Nancy.
Genay, architecte, Nancy.
Madame A. Gérardin, Nancy.
Léon Germain, Nancy.
Julien Gérardin, Jarville.
E. Gérard, éditeur de musique, Paris.
A. Génin, ancien auditeur au Conseil d'État, Nancy.
Mademoiselle Mathilde Giros, Nancy.
Mademoiselle Ermance Giros, Nancy.
E. Gontier, librairie Kienné, Neufchâteau.
l'abbé Gondrexon, curé de Saint-Nicolas-du-Port.
Edmond Gouttière, facteur de pianos, Paris.
A. Gomien, industriel, Nancy.
J.-R. Grosjean, organiste, Saint-Dié.
Grandeau, Nancy.
De Guerle, trésorier-payeur général, Nancy.

MM.

GUINET, entrepreneur, Nancy.
Henri GUTTON, architecte, Nancy.
GILLE, négociant, Nancy.
Fernand GILLE-BERNARD, Nancy.
Mesdemoiselles GIRARDIN, Saint-Nicolas du Port.
GEY, lieutenant au 4e bataillon de chasseurs, Saint-Nicolas-du-Port.
GUICHARD, Nancy.
GRIMAU-MAUBON, négociant, Nancy.
Achille GAULT, pharmacien, Nancy.
Madame NICOLAS GROSJEAN, libraire, Nancy.
Victor GUILLAUME, négociant, Nancy.
GODFRIN, professeur à l'Ecole de pharmacie, Nancy.
GROSJEAN-MAUPIN, libraire, 2 exemplaires, Nancy.
Madame GUILLEMINOT, Pontoise.
GÉHIN, chef de mnsique, Lunéville.
GÉRARD, industriel, Nancy.
Jules GALLAY, Paris.
Charles GOUNOD, membre de l'Institut, Paris.
GUGENHEIM, imprimeur, Nancy.

H

MM.

F. HUET, violoniste, maître de chapelle de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne.
HÉRAND, Nancy,
Albert HÜE, président de l'Académie normande, Carentan.
HEKKING, professeur au Conservatoire de Nancy.
Henri HESS, organiste de la Cathédrale de Nancy.
Henry HOCQUARD, négociant, Nancy.
Paul HANZO, Nancy.
Le général HANRION, Nancy.
HANNEQUIN, conseiller à la Cour, Nancy.
Alexandre HERBIN, industriel, Nancy.
HELLÉ, maître de chapelle de la Basilique Saint-Epvre, de Nancy.
HUYAUX frères, marbriers, Nancy.
HUSSON-LEMOINE fils, libraire, Nancy.
Victor HÖNER, peintre-verrier, Nancy.
HENNEQUIN, négociant, Nancy.
HOFFER, négociant, Nancy.
Madame Albert HUSSON, Pont-à-Mousson.

I J

MM.

Mademoiselle Joséphine JACQUOT, Nancy.
Charles JACQUOT, Paris.
Emile JACQUEMIN, entrepreneur, Nancy.
J.-C. JENDRÉ, Nancy.
Le docteur JOB, Lunéville.
JALLON, professeur de musique, Nancy.
Le baron DE JOYBERT, Nancy.
Henri JACQUEMIN, peintre, Nancy.
Charles JACQUOT, luthier, Nancy.
Jules JACQUOT, luthier, Nancy.
Henry JOUIN, lauréat de l'Institut, Paris.

K

MM.

Le baron DE KLOPSTEIN, Ville-en-Woëvre.
J.-B. KATTO, éditeur de musique, Bruxelles.
Daniel C. KLEIN, élève à l'Ecole forestière, Nancy.
KROELL, notaire, Pont-à-Mousson.
KENSICHER, propriétaire, Pont-à-Mousson.
Charles KISSEL, Malzéville.
KUBLER, Nancy.
KLEINE, Nancy.
Madame KLEIN, professeur de musique, Lunéville.
Mesdemoiselles KLEINHOLD, professeurs de musique, Nancy.
Madame KOSZUTSKI, Nancy.
KROMMENACKER, Insming.

L

MM.

LUXER, magistrat, Nancy.
Gustave LEFEVRE, directeur de l'Ecole de musique religieuse, Paris.

MM.

Ladeuze, Nancy.
De Ladonchamps, Nancy.
Lambert, Nancy.
Le docteur Lallement, Nancy.
Lallement, ancien avoué, Nancy.
Lenoir, professeur de musique, Pont-à-Mousson.
Lemoine, artiste-musicien, Nancy.
Louis Lapierre, Nancy.
Laurent, sculpteur, Nancy.
Jules Lambert, serrurier, Nancy.
De Landrian, banquier, Nancy.
Louis Lallement, avocat, Nancy.
Langlard, Nancy.
Mademoiselle Julia Lamotte, professeur de musique, Nancy.
E. Lederlin, doyen de la Faculté de droit, Nancy.
Madame A. Lœtsch, Nancy.
Legros, entrepreneur, Saint-Nicolas-du-Port.
Mademoiselle Lucie Libault, Nancy.
Lespine, avocat, Nancy.
J. Luc, industriel, Nancy.
Mademoiselle Labereme, Malzéville.
Louis Leroy, négociant, Nancy.
P. Lejeune, négociant, Nancy.
Madame Lejeune, Nancy.
Mademoiselle Leclaire, professeur de musique, Metz.
Mademoiselle Louis, Nancy.
Larcher, avocat, Nancy.
Madame de Ladonchamps, 2 exemplaires, Nancy.
Langlois, Neufchâteau.
Madame L. Lemoine, Lunéville.
Madame Lefèvre, Essey.
Henri Lepage, archiviste, Nancy.

M

MM.

Eudoxe Marcille, conservateur du Musée d'Orléans, Paris.
Victor Mahillon, conservateur du Musée du Conservatoire royal de musique, Bruxelles.
L. Mancel, Lille.
Mota, artiste-musicien, Lay-Saint-Christophe.
Mussard aîné, facteur de pianos, Paris.

MM.

Victor MARTIN fils, propriétaire, Neufchâteau.
MUNTZ, ingénieur, Nancy.
MILLOT, chef de musique au 37e de ligne, Nancy.
Madame DE MOLON, Nancy.
MAZERAND, industriel, Cirey.
Henri MÉNARD, Paris.
MUTELÉ, percepteur, Nancy.
Madame MALAPERT, Cirey.
Mademoiselle C. MATTHIS, Nancy.
Camille MAILLOT, architecte, Nancy.
E. MARCHAL, ancien adjoint, Nancy.
Emile MANGENOT, pharmacien, Pont-à-Mousson.
MENJAUD, Nancy.
MÉLIN, Nancy.
Mesdames MÉNESTREL, institutrices, Nancy.
Henri DE MISCAULT, Nancy.
Le comte MOLITOR, Nancy.
Le vicomte MOLITOR, 2 exemplaires, Senones.
Emile MOULINS, professeur de musique, Malzéville.
Le comte DE MONTFERRIER, Nancy.
Gustave MOURQUIN, Nancy.
MUNIER, député de Meurthe-et-Moselle, Pont-à-Mousson.
F. MUSCAT, architecte, Nancy.
MOREY, architecte, Nancy.
LE MERCIER DE MORIÈRE, Nancy.
Prosper MOULINS, professeur de musique, Nancy.
MOITRIER, industriel, Metz.
MÉRENDET, Nancy.
MASSON, industriel, Pont-à-Mousson.
Mademoiselle MANGIN, professeur de musique, Dombasle.
MARCHAL, maire d'Arnaville, Arnaville.
MONAL, pharmacien, Nancy.
Mademoiselle MERSEY, institutrice, Nancy.
Madame MOUCHETTE, professeur de musique, Nancy.
MATHIEU, Neuves-Maisons.
MÉAUX, négociant, Pont-à-Mousson.
Arthur METZNER, négociant, Angers.
Le docteur MOSSMANN, Tours-sur-Marne.
ANTONY-MILLERY, peintre, Nancy.
Mademoiselle Marguerite MASSON, Nancy.
MOULÉ, maison Deprouw-Aubert, Paris.
MEISTERZEN, Neufchâteau.
Mademoiselle MATTHIS, professeur de musique, Nancy.
MALJEAN, banquier, Neufchâteau.
Mademoiselle Marie MAUGOURT, Neufchâteau.

MM.

Mademoiselle MAÏAUX, institutrice, Nancy.
Mademoiselle MOUGIN, Blenod-lès-Pont-à-Mousson.
Fernand MILLECAMPS, Paris.
Royer MARX, attaché au ministère des Beaux-Arts, Paris.

N

MM.

NIÉGER, Nancy.
L'abbé Julien NICOLAS, vicaire, Château-Salins.
NOEL, négociant, Saint-Nicolas-du-Port.
Mademoiselle Amélie NAVIER, Arnaville.
Edouard NADAUD, Paris.
Le colonel NOIROT, Nancy.
NOBLOT, député de Meurthe-et-Moselle, Nancy.
Mademoiselle NOEL, Nancy.
NOEL, chirurgien-dentiste, Nancy.

O

MM.

OURY, organiste de la cathédrale de Toul.
OLIVIER, industriel, Nancy.

P

MM.

H. PARISOT, percepteur, Pont-à-Mousson.
Th. POIROT, malteur, Pont-à-Mousson.
PIQUEMAL, château de Gentilly, Maxéville.
Le général PARMENTIER et madame PARMENTIER, née Térésa MILANOLLO, Paris.
Paul PANNIER, Lille.
PUTTON. directeur de l'Ecole forestière, Nancy.
Léon PARISOT, maire de Rosières-aux-Salines.
Madame PARISOT-CHATEL, Nancy.

MM.

Madame PAILLOT, Vandœuvre.
André PETITJEAN, Saint-Nicolas-du-Port.
PERNOT DU BREUIL, Nancy.
Alfred PIERRE, Nancy.
PIERSON DE BRABOIS, Nancy.
Louis POMMIER, Lunéville.
B. DE POMMERY, Nancy.
Mademoiselle E. PROTTE, professeur de musique, Nancy.
Mademoiselle Alice PRÉVOT, professeur de musique, Malzéville.
PAUL, notaire, Nancy.
A. PILLEMENT, sculpteur, Nancy.
PRÉVOT, Nancy.
Madame PERRIN, Grenoble.
PELTIER, brasseur, Toul.
Madame PIERRON, professeur de musique, Lunéville.
Mademoiselle B. PICARD,, professeur de musique, Nancy.
Madame PRESTREAU, Nancy.
PICARD, Nancy.
PILLOY, professeur de musique, Pont-à-Mousson.
Emile POIROT, brasseur, Pont-à-Mousson.
PERCHE, imprimeur, Paris.
Mesdames PELGRIN, Champigneulles.
L. PIGNON, archiviste de l'état-major, Toul.

Q

MM.

Léopold QUINTARD, Nancy.
Jules QUEUCHE, avocat, Saint-Dié.
Albert QUANTIN, imprimeur de la Chambre des députés, Paris.

R

MM.

RAFFLIN-MAILLIARD Bouzy.
ROCH-CIRI, Pont-à-Mousson.
E. ROYER, négociant, Nancy.
A. RANDON, Nancy,
Madame la générale REYBELL, Nancy.

MM.

L'abbé Régnier, Nancy.
A. Rigaux, professeur de musique, Nancy.
S. Rubin, professeur de musique, Nancy.
des Robert, Nancy.
des Robert, Arnaville.
Madame Roob, professeur de musique, Pont-à-Mousson.
Mesdames Rousset, professeurs de musique, Nancy.
Constant Roy, Nancy.
J. Royer, lithographe, Nancy.
Roussel, négociant, Nancy.
A. Rollin, industriel, Nancy.
Rouyer, Nancy.
Madame Ragonot, Nancy.
Rebattet, négociant, Nancy.
Richard, Nancy.
Madame veuve Remy, Nancy.
Rapin, percepteur, Saint-Nicolas-du-Port.

S

MM.

de Sarjas, officier, Nancy.
Siegriest, chef de musique en retraite, Laon.
Jules Schæffer, chirurgien-dentiste, Nancy.
Sichel père, 2 exemplaires, Paris.
César Snœck, avocat, Renaix.
Madame de la Salle, château de Phlin.
de Saint-Remy, Nancy.
Sidot frères, libraires, 13 exemplaires, Nancy.
Geerges Schwenninger, Nancy.
Henri Schwenninger, Nancy.
Fernand Simonin,. Nancy.
P. Staub, facteur de pianos, Nancy.
G. Schneider, avoué à la Cour, Nancy.
Charles Schmitt, Nancy.
Saint-Omer, avocat, Paris.
Sterne, négociant, Nancy.
Madame E. Sturel, Pont-à-Mousson.
Schetzler-Schlagden, Nancy.
Schæffer, lieutenant au 4e bataillon de chasseur, St-Nicolas-du-Port.
Madame Saunier, Nancy.
Mademoiselle de Sucy, d'Auteuil, 2 exemplaires, Nancy.

MM.

Victor SEICHEPINE, professeur de musique, Château-Salins.
Madame SOREL, Nancy.
SAUVAT, chef de musique, Gérarmer.
Madame DE SERLAY, Pont-à-Mousson.
Auguste STÉVENIERS, professeur au Conservatoire de Nancy.
SCHLOSSER, Nancy.
SCHWARTZ, professeur an Conservatoire de Nancy.
STOLZ, professeur de musique, Nancy.
SIMON, ingénieur, Pompey.
SOYER, professeur de musique, Nancy.
DU SEUIL, conseiller à la Cour des comptes, Paris.
SÉROT-ALMÉRAS LATOUR, magistrat, Nancy.
Mademoiselle Maria SAMSON, institutrice, Nancy.
SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE.

T

MM.

Eugène THIBOUVILLE et fils, Ivry-la-Bataille.
THOUVENIN, Rosières-aux-Salines.
C. TROMBETTA, artiste-musicien, Paris.
Mademoiselle Mélina THOMASSIN, Pont-à-Mousson.
THOMASSIN, négociant, Saint-Nicolas-du-Port.
L'abbé THIRIET, professeur au Séminaire, Nancy.
Monseigneur TURINAZ, évêque de Nancy et de Toul.
THIÉRY, banquier, Chateau-Salins.
THIÉRY-SOLET, Nancy.
Paul THOMAS, compositeur, Nancy.
Amédée THIBOUT, manufacture de pianos, Paris.
Madame THISSELIN, professeur de musique, Rosières-aux-Salines.
Mesdemoiselles THIRIET, Saint-Nicolas-du-Port.
Louis THIRIOT, photographe, Malzéville.
Stanislas THOMAS, Nancy.
Le docteur TOURDES, Nancy.
Monseigneur TROUILLET, curé de la Basilique St-Epvre de Nancy.
TORRA-MOREL, Nancy.
TILLY, professeur de musique, Pont-Saint-Vincent.
THOUVENEL, Neufchâteau.
Mesdames TKIRION, négociantes, Saint-Nicolas-du-Port.

U

MM.

Emile URION, Nancy.

V

MM.

Le Comte DE VILATTE fils, Nancy.
Jules VION, chef de fanfare, Thiaville.
Gaston VALLIN, Paris.
VAUTRAIN, architecte, Nancy.
Charles VÉRY, professeur de musique, Pont-à-Mousson.
Mademoiselle Virginie VIELLARD, professeur de musique, Malzéville.
Jules et Léon VOIRIN, peintres, Nancy.
Emile VOLFROM, négociant, Nancy.
Mademoiselle Cécile VANÇON, Nancy.
VIVENOT, Nancy.
VIRIOT, lieutenant, Nancy.
VOINIER, propriétaire, Essey.
VALENTIN, notaire, Saint-Nicolas du Port.
VINCENT, Château-Salins.
Mademoiselle VAILLANT, professeur de musique, Metz.
Le comte VALDRIGHI, directeur de la Bibliothèque-Estense, Modène.

W

MM.

Le curé WAGNER, Frei-Altorf.
J.-B. WECKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire national de musique, de Paris.
A. WACKENTHALER, professeur de musique, Blâmont.
WEILL, Nancy.
WOLF-PLEYEL, facteurs de pianos, Paris.

Nancy. — Imp. Nouvelle rue de Serre 15.

